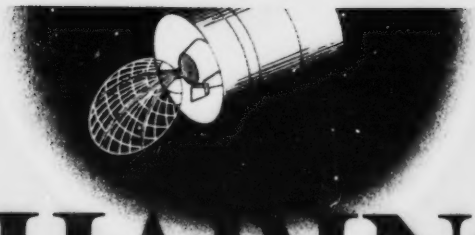

SHARING *OUR FUTURE*

CANADIAN INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSISTANCE

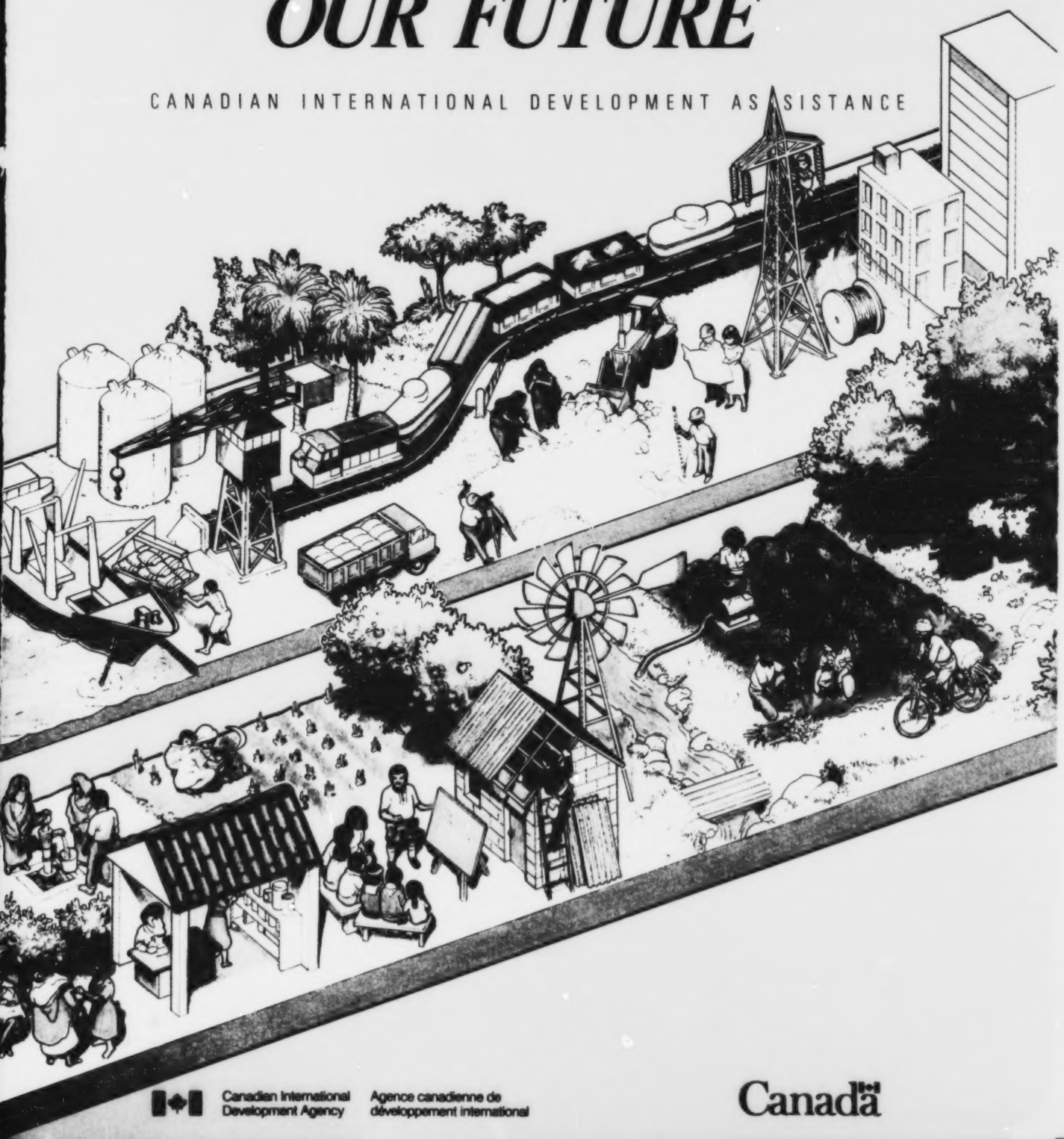

Canadian International Development Agency | Agence canadienne de développement international

Canada

SHARING *OUR FUTURE*

CANADIAN INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSISTANCE

Published under the authority of the
Honourable Monique Landry,
Minister for External Relations
and International Development

Canadian International Development Agency
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec

(819) 997-6100

© Minister of Supply and Services Canada 1987
Cat. No. E94-93/1987
ISBN 0-662-55517-1

A New Vision for Canadian Official Development Assistance

Statement by the Honourable Monique Landry, Minister for External Relations and International Development, on the occasion of the tabling of the Government's Strategy for Canadian Official Development Assistance, ***Sharing Our Future****.*

I am honored to table in the House today the strategy entitled ***Sharing Our Future***, the action plan that will guide Canada's Official Development Assistance (ODA) policies into the next century.

As parliamentarians are aware, the past three years have been important both for Canadian foreign policy and for the process of policy-making.

Commencing with the publication of *Competitiveness and Security* in 1985, a period of extensive consultation, review and reflection on the various elements and components of Canada's foreign policy in general, and aid policy in particular, has been undertaken.

Canadians and our many development partners — non-governmental organizations and institutions, trade unions and cooperatives, the private sector, and multilateral agencies, as well as people in the developing countries — have participated in the process.

Parliamentarians, through our committees, have played an important part in giving shape to the diverse views and objectives articulated by Canadians and their organizations.

The new strategy I am presenting is the culmination of this extensive review. And the various new policy thrusts and initiatives announced in it reflect the development vision of Canadians themselves. The strategy thus demonstrates the confidence our Government has in the wisdom, talents and commitment of Canadians.

Our government believes that a country's foreign policy must be an expression of the vision of its citizens—a reflection of their values, goals and objectives. Our foreign policy conveys to the international community our character as a nation.

We embarked upon a thorough policy review with a firm belief in mind — a conviction that the shaping of foreign policy and aid policy is the responsibility of all Canadians, and not the exclusive domain of politicians or bureaucrats in Ottawa.

And the message embodied in this new Canadian strategy for development cooperation is one of which we can all be proud: **Canadians care**.

It says much about us as a nation that Canadians accept our responsibility to be partners in building a better world — not only for **our** children, but for all the world's children.

The strategy that will guide Canada's development assistance policies is built on three commitments I made at the beginning of my mandate: improving the delivery of our aid, fostering partnership, and reaching out to involve Canadians more fully in our development program.

My first commitment, **improving aid delivery**, reflects the belief of many Canadians that we need stronger aid policies which are relevant and appropriate, both to those we seek to help and to Canadians as well. Better program delivery will mean that the right Canadian resources reach those most in need, when they need our help the most.

The second, **fostering partnership**, captures the spirit of commitment that Canadians showed in their strong response to the crisis in Africa three years ago. It reflects our desire to build on the consensus achieved at that time. Canadians want to create new partnerships — both domestically and internationally — so that together we can build a better world.

And my pledge on **reaching out to the public** responds to the desire I sense among Canadians to learn more about development, to be better informed — so they can take part more fully.

Before I highlight some of the new policy directions we are announcing today, let me sketch quickly for you the principles that will guide our initiatives in international development.

In responding to the Report of the Standing Committee on External Affairs and International Trade (SCEAIT) last September, the Government endorsed the committee's proposal for an ODA charter.

The charter has four pillars:

1. The primary purpose of our development effort is to help the world's poorest countries and people.

2. Canada's aid policies must strengthen the human and institutional capacity of developing countries to solve their own problems in harmony with their natural environment.

3. In setting objectives for development assistance, developmental priorities must prevail.

4. We must strengthen the links between Canadian citizens and institutions, and those in the Third World — in short, partnership.

With these principles as the foundation of our policy, our priorities to help focus our projects and programs are:

- alleviate poverty;
- design structural adjustment policies that take into account their human impact on the people they are designed to assist;
- strengthen our emphasis on the role of women in development;
- foster environmentally sound and ecologically sustainable programming;
- strive for food security; and
- emphasize energy availability.

The four pillars, complemented by the priorities I have mentioned, constitute the charter for Canada's development assistance program.

Beyond this, we are announcing a significant number of new programs and initiatives in our strategy. Here are some of the highlights:

We have created a **new eligibility framework** for our ODA — one that provides flexibility so we can achieve the goals to which we are committed, including: eradicating global poverty, concentrating on the poorest countries and people, and ensuring that our aid policies are more focused and more relevant.

The new framework makes it easier to take into account the human rights performance of various countries when deciding upon the nature and scope of our assistance efforts.

We have also decided to divide the aid program into two distinct parts — each having half of the ODA budget.

The first part, called the **Partnership Program**, will be for initiatives and programs shaped by our Canadian and international partners in development.

The second will support Canada's **National Initiatives Program** of bilateral assistance and other contributions to development carried out mainly on a government-to-government basis.

To improve **program delivery**, significant numbers of aid personnel will be decentralized both to existing overseas posts and to four new regional field offices.

These field offices — one for the countries of the Southern African Development Coordination Conference (SADCC), a second for the Sahel, a third in the Caribbean, and another for the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) — will help to ensure that future CIDA initiatives are better tailored to local needs and circumstances. Higher levels of approval authority will be delegated to field personnel.

To ensure that our programs encourage self-reliance rather than dependence, **human resource development** will become the lens through which all our efforts will be viewed. Creating indigenous capacity to enable each country to solve its own development problems will be our steady focus.

To achieve this, many initiatives are put forward — including one to double the number of CIDA-sponsored students and trainees, both in Canada and the Third World.

New guidelines to govern our food aid policies, and to consider the ecological and environmental impacts of our aid efforts, are also important elements of the strategy.

These measures, and others we are announcing, are designed to improve the effectiveness, relevance and quality of what we do in the Third World.

To strengthen our commitment to partnership — one of the four pillars of our aid strategy — new initiatives are being launched to enhance the participation of our development partners from the private sector, non-governmental organizations and training institutions.

For the private sector:

- the budget of CIDA's Industrial Cooperation Program will be doubled and its parameters enhanced; and
- general lines of credit will be established in up to 20 countries, and guidelines governing their use will be made more flexible.

Measures to encourage cooperation between Canadian universities and training institutes and those in the Third World are being announced today. Universities will be invited to prepare proposals for centres of excellence in development studies.

Canada's non-governmental organizations and institutions are among the world's leaders in international development. To enhance their contribution, numerous initiatives are proposed in the strategy — along with an increase in the amount of ODA allocated to supporting their efforts.

The various agencies and institutions that make up the multilateral system provide some of the most precious and effective tools for promoting international development and cooperation.

The World Bank, the United Nations Children's Fund, the World Health Organization, the World Food Program, the United Nations Environment Program, the Commonwealth and La Francophonie are but a few examples of the diversity of agencies and programs the multilateral system offers for the effort to achieve global progress.

Canada remains committed to a strong and vital multilateral system, and we will continue to strive for renewal and revitalization.

To facilitate access to the aid program by Canadians, and raise levels of public awareness of development issues, I am announcing today an extensive, multi-faceted public education and **outreach strategy**.

This strategy is designed both to enhance CIDA's presence in Canada's regions and to increase public awareness of the challenges and opportunities of international development.

These are a few highlights of our new strategy for ODA — a strategy formulated by Canadians for building a better world.

International development is vitally important to the future of our interdependent world.

Repression, epidemics, famine, desertification and ecological degradation are both the symptoms and the causes of poverty and underdevelopment.

Too often in the past, aid-giving has been considered exclusively a moral or humanitarian issue — 'haves' helping 'have-nots'. We must change that perception. Aid must be regarded not just as charity, but as an investment in our shared future.

Only through the eradication of global poverty can we create an environment that nurtures the tremendous creative potential of the human race, and frees it to build the better world we all want to see.

Table of Contents

Message from the Prime Minister 9

Message from the Secretary of State for External Affairs 11

The Need for Change 13

The Canadian Response 19
1. The New Strategy 19
2. A Charter: Principles and Priorities of Official Development Assistance 23

Hard Choices: Eligibility and Human Rights 27
1. A Fresh Approach to Eligibility 27
2. Human Rights — A Renewed Commitment 31

Improving Program Delivery 33
1. Decentralization 33
2. Human Resource Development 36
3. Women in Development 43
4. Environment and Development 44
5. Population 49
6. New Untying Flexibility 51
7. New Policies for Food Aid 54
8. Debt and Structural Adjustment 57
9. Initiatives for the Third World Private Sector 59
10. Responding to Crises: Humanitarian Assistance 60

Fostering Partnerships 63
1. Bilateral Partners 63
2. Non-Governmental Organizations 68
3. Non-Governmental Institutions 69
4. A Challenge to Canadian Universities 70
5. Development Crown Corporations 71
6. Multilateral Organizations and International Financial Institutions 73
7. The Canadian Business Community 76

Reaching Out to Canadians 81
1. Communicating with Canadians 82
2. Responding to Public Concerns 82
3. Regional Initiatives 83
4. Media Co-op Programs 84

Sharing Our Future 87

Annex: Putting the Strategy into Action–42 Steps to Better Cooperation 91

Message from the Prime Minister

Canadians care about what happens to people in other parts of our world. They have expressed their concern in practical ways by supporting development overseas through personal contributions, volunteer service and group initiatives.

Thirty-seven years ago, the Government of Canada became involved in international development in a major way as one of the founders of the Colombo Plan. Since then, our national commitment to poorer countries and peoples has grown steadily and always with the strong support of the people of Canada.

Canadians traveling throughout the Third World can observe the good work being done by Canadians working in the field. They can see schools and health centres being built with Canadian funds. They see first-hand the human benefits of Canada's commitment.

Given the scale of the problems confronting developing nations, we have a duty to match our commitment with high standards of excellence and effectiveness in the planning and delivery of aid projects. For that reason, the Government of Canada is anxious to offer more responsibility and resources to our partners in development. After all, Canada's development work is not just a government program, but a national effort involving all Canadians. In this partnership lies the key to even greater effectiveness.

In preparing this strategy, my colleagues and I have listened to the views of people from all walks of life and from every region of Canada. And we have relied especially upon the advice of three parliamentary committees which have worked hard and produced valuable reports.

Now our shared challenge is to translate this fresh plan into action. There is much to be done, and no time to lose.

The Right Honourable Brian Mulroney
Prime Minister of Canada

Message from the Secretary of State for External Affairs

When I visited Africa in the worst days of the Ethiopian food crisis, I saw vivid proof of how badly Canada's assistance is needed by the world's poorest countries, and how greatly it is valued. The tragedy of mass starvation is horrible at any time — but at a time of global food surplus, such deaths are absolutely intolerable.

The suffering we all witnessed presented us with a sharp, vital challenge: how to work with developing countries to create enduring economic and social progress, for our mutual benefit.

There was a time, not so long ago, when the notion of global interdependence had meaning for very few people. That has changed. Rapid growth of the world's population, the technological revolution, and other factors have brought all the world's people much closer to each other. Events in distant lands can have immediate impact on Canadian prices, profits and prospects. Political and social instability, anywhere in the world, can breed insecurity and fear here at home. Equally, the advance of freedom and justice, anywhere on earth, brightens everyone's future.

Interdependence is no longer a vague notion, but a central fact of daily life. This has given development cooperation added and urgent importance. It is one of the most important elements of our multi-faceted foreign policy. It is our principal link with many Third World countries. It is an essential investment in our own future prosperity, which will depend upon the economic health of our trading partners.

For all these reasons, international development policies have come under intense scrutiny in recent years. In our Parliament, for example, three prestigious committees have carefully studied the issues. Most recently, the House of Commons Standing Committee on External Affairs and International Trade, chaired by William Winegard, MP, produced a thorough report focused entirely on Canada's international development assistance policies and programs.

I am immensely grateful for the wisdom, insights and practical recommendations of these committees. They have underlined the urgent need to enlarge and strengthen the partnership between our government, non-governmental organizations, and the private sector, as well as the developing countries themselves. Only in that way can we hope to marshall the knowledge, expertise and resources needed for the job. That is why partnership is the central theme of Canada's new international development strategy. I hope Canadians everywhere will read and discuss this strategy for our development assistance. And I hope they will share their views with me and my colleagues in the Government and Parliament of Canada.

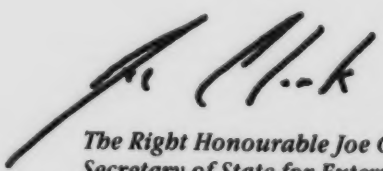

The Right Honourable Joe Clark
Secretary of State for External Affairs

The Need for Change

Hell on Earth

"Dawn, and as the sun breaks through the piercing chill of night on the plain outside Korem, it lights up a biblical famine now in the 20th century. This place, say workers here, is the closest thing to hell on earth. Thousands of wasted people are coming here for help; many find only death. They flood in every day from villages hundreds of miles away, dulled by hunger, driven beyond the point of desperation. Fifteen thousand children are here now, suffering, confused, lost. Death is all around, a child or an adult dies every 20 minutes. Korem, the small insignificant town, has become a place of grief.

The relief agencies do what they can. Save the Children Fund are caring for more than 7,000 babies. Every day they weigh them on a sling, then compare their weight with their height. By this rule of thumb, one in three is severely malnourished, starved to the point of death. This morning another 114 babies have arrived. The choice of who can be helped and who can't among the constant stream of newcomers is heartbreaking. There's not enough food for half these people. Rumors of a shipment can set off panic.

Two months ago there were 10,000 people here; now the latest harvest has failed, there are 40,000. There's nothing like enough food in the country nor enough transport to move it if there was. These people have waited all morning. They want food; they're getting clothes. Those naked and most needy are marked by a pen stroke on their foreheads before the distribution begins. Today only a tiny amount of grain is being given out to those who have brought in firewood. People scrabble in the dirt as they go for each individual grain of wheat. To some it may be the only food they've had for a fortnight or more.

The Ethiopian government tries to persuade these people to go home but that would make death certain... better to camp here. Some of the very worst have been packed into big sheds — 7,000 now — most apparently dying of malnutrition, pneumonia and the diseases that prey on the starving. This three-year-old girl died while we were filming her. The situation is out of control. Whole groups are being ignored. Those who die in the night are brought at dawn to be laid out on the edge of the plain, people of all ages; bodies just keep coming for an hour or more. By Korem's standards, it wasn't a bad night — 37 dead."

With these words, in late October 1984, BBC television's Michael Buerk brought us face to face with famine. Haunting images from Ethiopia sent shock waves through the comfortable living-rooms of the world, challenged viewers' very humanity, and initiated a seemingly self-absorbed generation into the cruel reality of global poverty. Nowhere was the awakening more dramatic than in Canada. Through the winter of 1984-85, public support — even pressure — for relief and development efforts hit record highs.

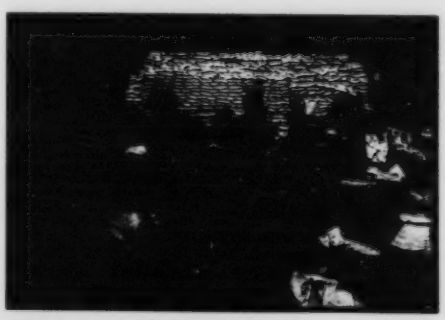

CIDA photo: David Barbour, Ethiopia

Canadian food aid being unloaded at Addis Ababa airport, Ethiopia. Through the winter of 1984–85, public support in Canada for relief and development efforts hit record highs. The Government created a matching fund to encourage public contributions for Africa, saw it over-subscribed, and boosted it again.

Action was quick. The Canadian Government immediately pledged food and resources, created a matching fund to encourage public contributions for Africa, saw it over-subscribed, and boosted it again. It also delegated a new degree of decision-making power over public funds to Canadian non-governmental organizations, which were proving so effective at getting help to those in greatest need. And it created the imaginative Africa 2000 Program to foster a range of long-term partnerships to support recovery and development efforts in the stricken parts of the continent.

But Africa's crisis was only one facet of the enormous challenges confronting our ever more interdependent world:

- **about 10.5 million babies were born that October, more than nine million of them to uncertain prospects in developing countries;**
- **about 18 million people died unnecessarily during the year, many of them due to the extremely poor condition of their shelter and neighborhoods;**
- **deserts were spreading fast enough to turn a piece of the world the size of Nova Scotia to useless sand in a year;**
- **the global forest was shrinking at twice that rate;**
- **the world's population rose by about 75 million in 1984, with almost two-thirds of the increase concentrated in the cities of developing countries.**

And yet the magnitude of progress that has been achieved is staggering too:

- **Asian countries where massive famine once seemed inevitable are producing record foodgrain crops;**
- **Brazil and Taiwan are now exporting cars that compete in the North American market;**
- **in 12 of the 16 most populous developing countries, more than three-quarters of the children of primary school age are enrolled in school;**
- **in India, the government has allocated over $800 million* for women's and children's programs over the next five years, and stressed women's issues in many sectors.**

** Unless otherwise indicated, all figures are presented in Canadian dollars.*

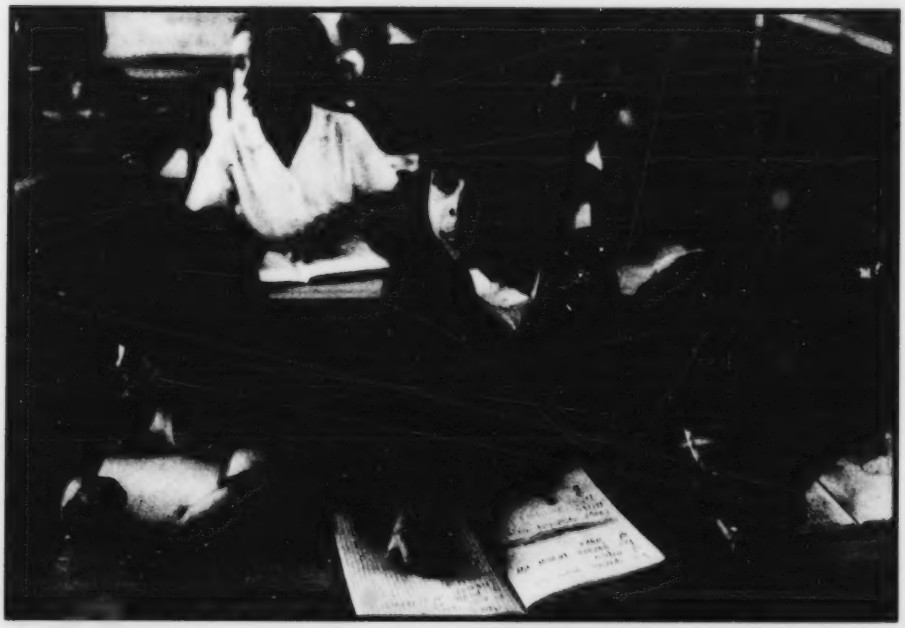

CIDA photo: Ellen Tolmie, Colombia

Although developing countries face enormous challenges, they have also made staggering progress on many fronts, including education. In 12 of the 16 most populous developing countries, more than three-quarters of the children of primary school age are enrolled in school.

In this urgent, dynamic global environment, the Government recognizes that Canada needs to give high priority to the Third World. Three-quarters of all people live in developing countries. Several of them, particularly some Asian nations, have had the world's fastest-growing economies in recent years. If the Third World develops and prospers, it can provide the growth markets we will need if Canada is to enjoy a high standard of living in the 21st century, with jobs for today's children.

Developing countries that more than doubled their GNP per capita between 1960 and 1982

Percentage growth of GNP per capita 1960–1982

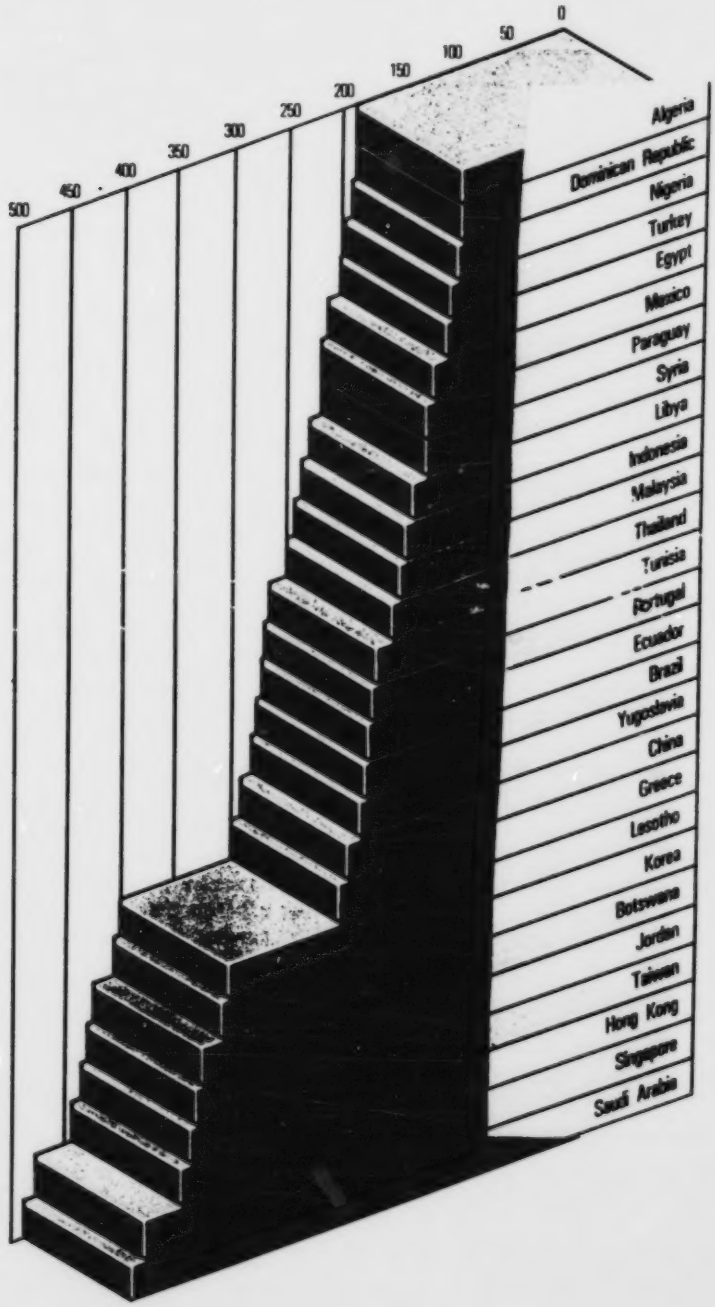

Source: World Bank and OECD Secretariat estimates

The Government has created a fresh development policy well-matched to the altered state of the world in the late 1980s... a policy clear-eyed and far-sighted enough to guide Canada's efforts in the years leading to a new century.

CIDA photo: David Barbour, Thailand

The Government has decided that Canada needs an aid policy equipped to deal effectively with the problems and opportunities presented by a complex, varied and increasingly sophisticated Third World. Our development assistance policies must be strengthened, and the multilateral system must be reinforced. The last formal statement of Canada's strategy for international development cooperation was made in 1975 — in a different world, with other concerns and priorities in mind. It is time to create a fresh policy well-matched to the altered state of the world in the late 1980s... a policy clear-eyed and far-sighted enough to guide Canada's efforts in the years leading to a new century.

Canadian Public Support for International Development 1977–1987

(Percentage of Canadians in favor of Canada providing assistance to poorer countries)

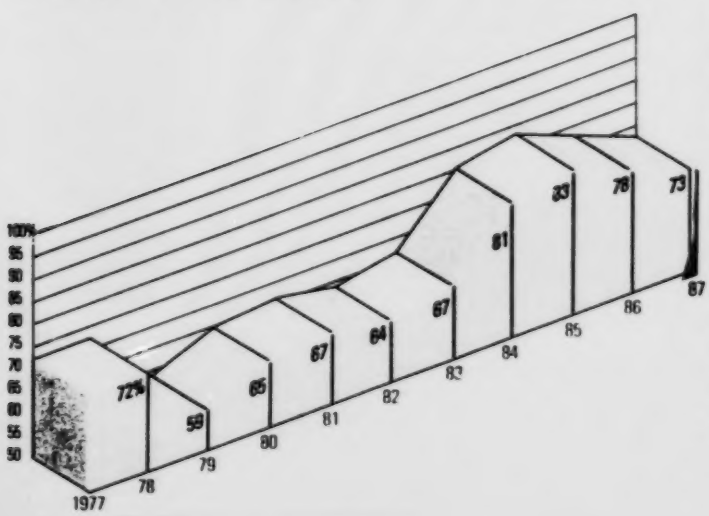

Source: National Surveys of Public Attitudes

Canada's new strategy needs to take into account not only the broad and sweeping changes that have transformed the Third World, but some quite specific lessons learned from events in Africa:

Canadians care — Public response to the famine of 1984-85 showed that Canadians still have a strong, sustained desire to help the poorest people and countries overcome poverty and build better lives. This sense of purpose has been confirmed yet again by subsequent opinion surveys.

Partnership is the key — The African crisis demonstrated that governments cannot do everything. They must work closely with as many skilled and dedicated partners as they can find — including international organizations, voluntary movements, and grassroots community groups — to meet the huge challenges of world poverty and international cooperation.

Old methods are not always good enough — Africa's plight contrasts vividly with progress achieved in many parts of Asia and the Americas. It shows that traditional patterns of development assistance work in some places, but in others they are failing to keep up with a changing world. Against an African backdrop of ecological collapse, food disaster, and resultant social chaos, traditional aid projects often look only marginally relevant. And it is easier to spot the key neglected areas where attention, priority and resources must now be concentrated: rural development, support for small farmers, integration of women into development activities, basic education and health care, protection of the environment, and all the forms of grassroots cooperation that enable people to take charge of their lives and find their own path to progress.

Such lessons offer valuable signposts. The Government has also been guided in its thinking by several other insights:

- **a new awareness that the burden on the biosphere (the land, water and air that make up our life-support system) grows heavier with each year that passes;**
- **a recognition that many of our development partners (including the Third World countries themselves, multilateral and non-governmental organizations, non-governmental institutions and the private sector) have gained valuable experience and grown stronger in their development skills;**
- **the certain knowledge that needs for development assistance will far exceed the resources available to meet them, and Canada's program will always be under pressure to take on new challenges in the Third World as well as to serve many different Canadian interests.**

The Government has concluded that Canada must have a broad and flexible but well-targeted strategy to help us draw fully on the right resources, focus on the most crucial areas and sectors, and ensure that our help — the best we can offer — reaches those who need it most.

Early in its mandate the Government launched a process of review and reflection, a process of unusual depth and breadth, thoroughly democratic, that was firmly based on Parliament and the public. It involved several steps:

- **the publication, by the Secretary of State for External Affairs, of the green paper *Competitiveness and Security*, which challenged Canadians to participate in the process of review and reflection on the future direction of Canada's foreign policy, including aid;**
- **a special joint committee of the Senate and House of Commons started work in June 1985, and issued its report on Canada's international relations, called *Independence and Internationalism*, after a year's study;**
- **in 1985-86 the Forum Africa series of public meetings on Canada's policy on Africa involved people in more than 50 communities in all parts of the country;**
- **the Standing Senate Committee on Foreign Affairs focused on international financial institutions and Third World debt, tabling its study in April 1987;**
- **the Commons Standing Committee on External Affairs and International Trade carried out a comprehensive study of Canada's official development assistance, and issued *For Whose Benefit?* in May 1987, offering 115 recommendations; the Government responded in detail in September 1987, in a document entitled *Canadian International Development Assistance: To Benefit a Better World*, accepting most of the committee's ideas;**
- **and CIDA has been involved in a continuing and steadily growing stream of consultations with its development partners, to gain valuable input from all parts of Canadian society — including voluntary organizations, trade unions and cooperatives, the private sector, universities and other professional organizations.**

With the strategy presented in this publication, the creative process triggered by those terrible images on our TV screens three years ago has reached its culmination. The task now is to implement our conclusions.

The Canadian Response

1. The New Strategy

The new strategy indicates how the Government will build on the strengths of the Canadian share of its existing ODA program, reform it where necessary, sharpen its focus and priorities, and apply the lessons gained through experience. The Government also reaffirms its commitment to the multilateral system, and Canada's intention to work toward its renewal and revitalization.

Partnership is the key to fostering and strengthening the links between Canada's people and institutions and those of the Third World.

CIDA photo: Dilip Mehta, St. Lucia

The action plan that will guide Canada's ODA efforts into the next century is based on three themes:

- **improving program delivery** to ensure that the best Canada has to offer reaches those most in need when they need it most;
- **fostering partnership** to build on the spirit of commitment Canadians showed in their strong response to the Africa crisis three years ago and to help them establish a more equal partnership for progress with peoples of the Third World;
- **reaching out to the public** to open lines of communication between the development planners and the Canadian people and ensure that the aid policy reflects the consensus and interests of Canadians and promotes their involvement.

What It Means

- **Above all, this strategy is a statement of the fundamental principles and priorities for Canada's international development assistance.**
- **It is a statement of the general policies that will be applied to the Canadian development assistance program for the next decade.**
- **It presents a range of new directions, programs and commitments, as well as financial targets and undertakings to support the policy directions.**
- **It is an indication of the follow-up action to be taken in many fields.**
- **It is primarily a framework for official development assistance, rather than a statement on the broader field of development cooperation, although there are references to trade, debt and other questions of vital importance to the Third World.**
- **It focuses mainly on the activities of the Canadian International Development Agency (CIDA), which is responsible for the delivery of about 75 per cent of Canada's official development assistance. The other 25 per cent is delivered to the World Bank through the Department of Finance, to international agencies through the Department of External Affairs, and by four development crown corporations: the International Development Research Centre (IDRC), Petro-Canada International Assistance Corporation (PCIAC), the International Centre for Ocean Development (ICOD) and the International Centre for Human Rights and Democratic Development (ICHRDD).**

How Important Is Aid Anyway?

Official development assistance from all countries (OECD, OPEC, CMEA* and others) to developing countries amounted to U.S.$44 billion in 1986, which is:

- **about the amount Canadians spend on their own health and education;**
- **about 10 per cent of the GNP of China and India;**
- **7.5 per cent of the GDP of the low-income developing economies;**
- **about one-third the amount the Third World paid to service its U.S.$1 trillion debt;**
- **more than one-tenth of the export earnings of developing countries.**

* OECD – Organization for Economic Cooperation and Development
OPEC – Organization of Petroleum Exporting Countries
CMEA – Council of Mutual Economic Assistance

In 1982–83, 27 countries of the world depended on aid for 10 per cent and more of their GNP.

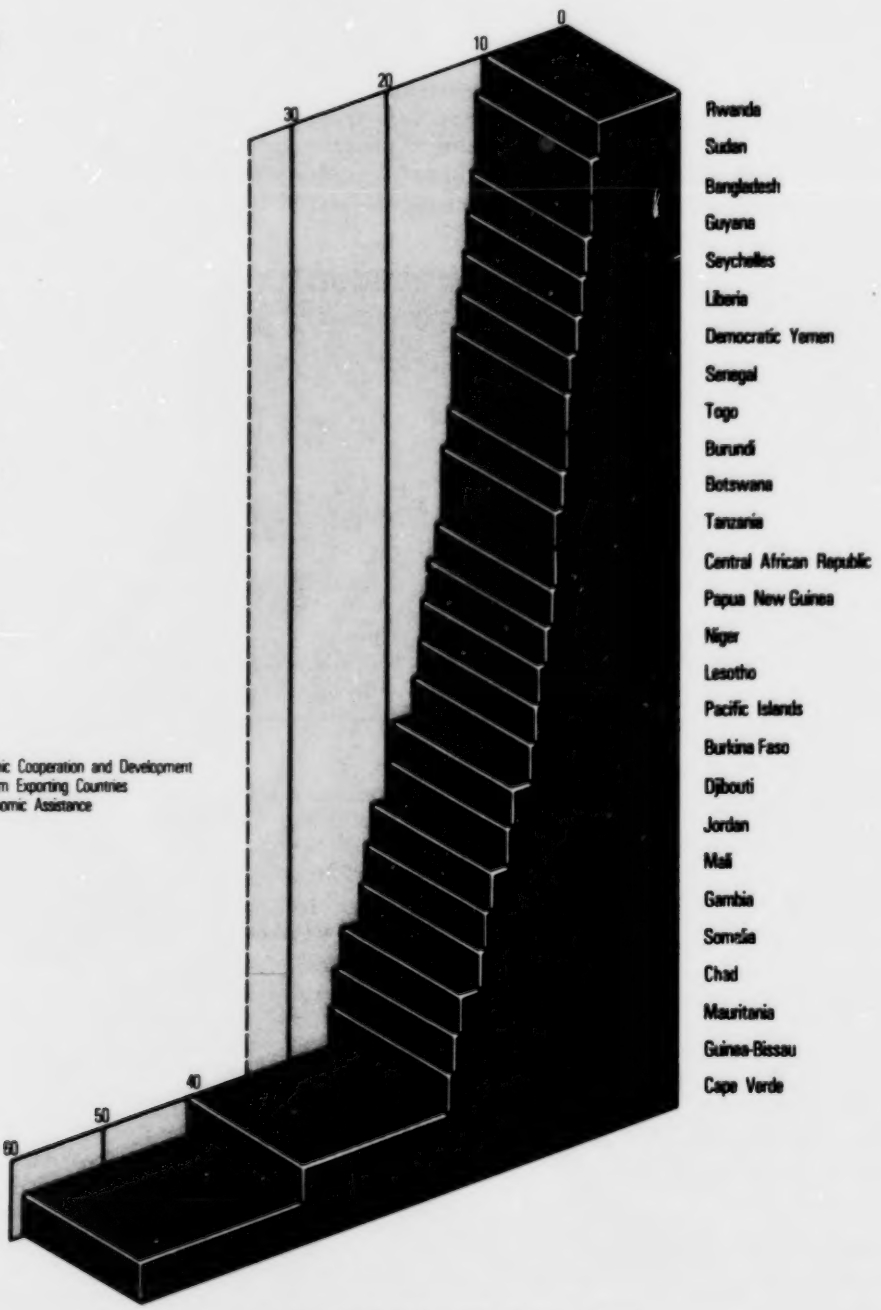

Source: Twenty-Five Years of Development Cooperation: A Review, OECD, Paris, 1985.

How Does It Translate into Dollars?

The strategy is a set of policies, programs and commitments to guide the use of Canadian resources — taxpayers' dollars — provided for development cooperation. This year, Canada's official development assistance will amount to about $2.7 billion. Big numbers make the volume of aid seem huge... but comparisons do not.

Canada, for instance, puts about two cents into development assistance out of each dollar of federal spending — compared to 47 cents for social programs (health, employment, housing, culture), 11 cents for economic and regional development, and eight cents for defence.

In 1987–88 Canada's official development assistance will amount to $2.7 billion.

CIDA photo: David Barbour, India

Growth of Canadian ODA
1980 to 1988
in $ billions

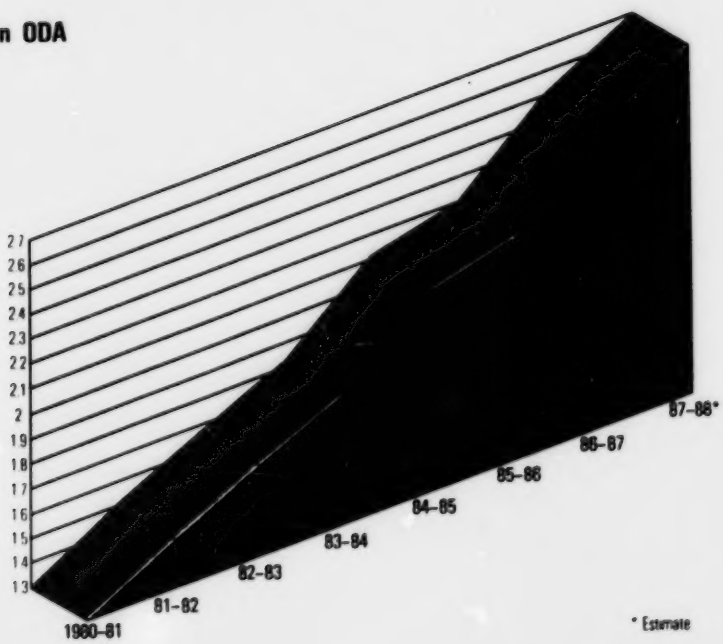

To make a global comparison, the total amount of official development assistance provided last year by the 17 industrialized countries that belong to the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), to help the Third World's 3.8 billion people, was $46 billion — the same amount that Canada spends on health and education to benefit 25 million Canadians.

Canada's official development assistance has reached .5 per cent of Gross National Product (GNP)* and will be maintained at that level until 1990-91. Then, it is the Government's objective to raise the ODA/GNP ratio by gradual increments, beginning in 1991-92, to .6 per cent by 1995 and to .7 per cent by 2000.

** GNP is the measure of total domestic and foreign output claimed by residents of a country, excluding goods produced and services rendered within its territory by non-residents.*

Canada is committed to providing .15 per cent of GNP as official development assistance to the least-developed countries. This target has been achieved, and will be maintained. In addition, all ODA will be in the form of grants to ease the burden on a heavily indebted Third World.

With an updated strategy, based on a broad range of public input from all parts of the country, Canada has positioned itself to play a valuable part in building the better world all Canadians want to see when the new century begins, just a dozen years from now.

To provide clear guidance to reach this goal, the Government has adopted a charter for ODA — a statement of fundamental principles and priorities that will direct its activities in this area.

Official Development Assistance
% of GNP
Fiscal Year

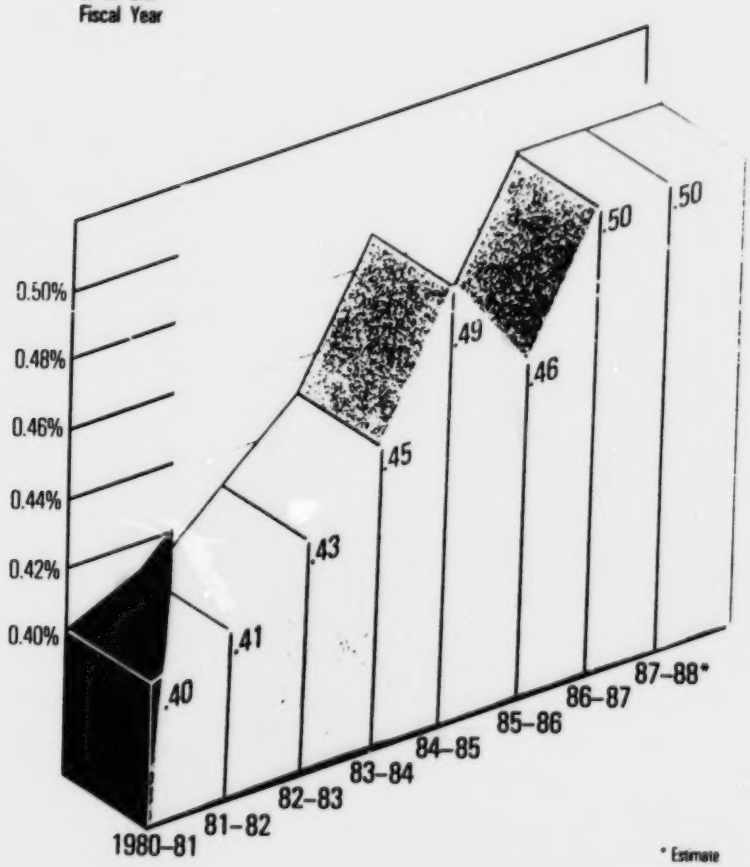

* Estimate

2. A Charter:

Principles and Priorities of Official Development Assistance

I. An ODA Charter: Principles and Priorities

1. Putting poverty first: the primary purpose of Canadian official development assistance is to help the poorest countries and people of the world.

2. Helping people to help themselves: Canadian development assistance aims to strengthen the ability of people and institutions in developing countries to solve their own problems in harmony with the natural environment.

3. Development priorities must prevail in setting objectives for the aid program. As long as these priorities are met, aid objectives may take into account other foreign policy goals.

4. Partnership is the key to fostering and strengthening the links between Canada's people and institutions and those of the Third World.

The purpose of Canada's Third World development efforts is simple, to help the poorest countries and people in the world to help themselves. The methods for achieving this goal are varied and complex, guided first by humanitarian concerns but also by interests which are political, economic and commercial. Since the world in which development is being pursued is evolving rapidly and continuously, approaches to poverty alleviation must be innovative, flexible and responsive to the needs of the people and countries being helped.

What It Means

Putting Poverty First

The primary purpose of Canadian official development assistance is to help the poorest countries and people in the world.

Half of the world's absolute poor are in south Asia, a sixth in east and southeast Asia, and another sixth are in sub-Saharan Africa. The rest — about 100 million people — are divided among Latin America, North Africa and the Middle East. They live in poverty — the most pervasive and debilitating of human conditions.

Poverty is lack of choice. It is lack of access — access to education, to jobs, to income, to services, and to decision-making power. Poverty is inequity in opportunities, in the distribution of benefits of growth, and in social justice. Poverty is underdevelopment of human potential.

The Government's ODA charter is based on a commitment to putting the alleviation of poverty first. Assistance programs will focus on improved access to services and opportunities that can help stop the vicious cycle of poverty: health care, family planning, nutrition, education, employment and decision-making.

Standard of Living: Canada and the Third World

	Canada	(35 low-income countries, excluding China & India)
% enrolled in higher education	44%	3%
GNP (U.S.$) per capita	13,680	200
Calorie supply	3,432	2,073
Life expectancy (years)		
male	72	49
female	79	51
Child death rate per thousand (1 to 4)	less than 1	19
Access to drinking water	99%	61% (urban) 31% (rural)
% of population having access to local health care	100%	54.4%
% of children under 5 suffering malnutrition	–	61.2%
Number of people per doctor	550	17,350
Telephones per 100 people	66.4	.3
Automobiles in circulation per 100 people	43	.3

SOURCES: World Bank, UNICEF, WHO

"Canadians' desire to fight global poverty is an extension of their commitment to combat poverty at home. Fortunately, Canada is a country with the resources to take on both these challenges."

Honourable Monique Landry, Minister for External Relations and International Development

Helping People to Help Themselves

Canadian development assistance aims to strengthen the ability of people and institutions in developing countries to solve their own problems in harmony with the natural environment.

Least-Developed Countries

The least-developed countries (LLDCs) are those in which the Gross Domestic Product (GDP)* per capita is equal or less than U.S. (1984) $350, literacy levels are 20 per cent or less of the population of reading age, and the share of manufacturing in total GDP represents 10 per cent or less of total production. There are 40 LLDCs, of which 27 are in Africa.

** GDP is the measure of a country's total domestic and foreign output, including goods produced and services rendered within its territory by non-residents.*

Dimensions of Poverty

- 800 million people on our planet have no health care of any kind.
- 1.4 billion do not have access to clean water.
- Of every 10 children born into poverty, two die within a year; another dies before the age of five; only five survive to the age of 40.
- Average life expectancy in Mali is 30 years less than in Canada.
- One person in five in developing countries has problems getting enough food; one in five in major industrialized countries is overweight or obese.

Annual global harvests are sufficient to adequately feed everyone in the world twice over. Still:

- 13–18 million hunger-related deaths occur every year.
- 24 people die every minute from hunger-related causes. (18 of these deaths are children under five.)

Despite the dismaying level of poverty which continues to exist, some Third World countries have achieved amazing progress over the past 40 years.

Between 1950 and 1985, the less-developed parts of the world cut their infant mortality rate from an appalling level of 180 per thousand to 72, while raising life expectancy from 41 years to about 60. Primary school enrollment grew from 60 per cent in 1960 to 86 per cent in 1980 — while between 1950 and the mid-'80s adult literacy rose from 33 per cent to 56 per cent. The developing countries boosted their overall production of goods and services to six times that of the 1950 level — a pace of per capita economic growth half again as fast as the industrialized countries achieved during their best century. One particularly striking statistic: in just eight years following the Second World War, Sri Lanka made the same advance in life expectancy that had earlier taken Sweden a century to accomplish. Strong progress has been made in fields such as food production, GNP growth, quality of life, and self-reliance.

The term 'developing countries' is accurate. Most of that progress came from the Third World's own hard work. While achieving it, developing countries somehow managed to find, from their own limited resources, more than 80 per cent of the required financing. And many human needs are met in the Third World by a vast subsistence economy not even reflected in the economic statistics we see.

In light of this amazing progress, it makes sense for Canada to have as a major principle of ODA that our aid program will build on the strength and determination of the people of the developing world to achieve their own success.

Most of the progress achieved in the Third World has come from the hard work of its people. That is why a major principle of Canada's aid program is to build on the strength and determination of the people of developing countries to achieve their own success.

CIDA photo: Doug Curran, Kenya

Development Priorities Must Prevail

Development priorities must prevail in setting objectives for the official development assistance program. As long as these objectives are met, development assistance objectives may take into account other foreign policy goals.

International development assistance has a unique place in Canada's foreign policy. Over the years, Canadians have contributed significantly to development as a means of improving the prospects of a large part of humanity. At the same time, Canada's development activities can be and often are supportive of other important foreign policy objectives, including support for social justice, the pursuit of global peace and security, and the building of a strong international trading system.

The charter recognizes the supremacy of six development priorities. These are established in the new strategy as being:

- **poverty alleviation: in rural and urban areas, including improved access to health, family planning, nutrition, education, employment and decision-making;**
- **structural adjustment: helping economies cope with debt and reduced export earnings and to improve economic management (while being sensitive to the social and economic effects of this adjustment);**
- **increased participation of women: programs and projects to promote generalized economic growth and social change, as well as programs aimed specifically at women;**
- **environmentally sound development: ecologically sustainable development, environmental impact assessment of all capital projects, support for environmental strategies;**
- **food security: agricultural research, production, extension, post-harvest technology, transportation and marketing;**
- **energy availability: development of existing resources, research and development of sustainable alternatives.**

Partnership Is The Key

Partnership is the key to fostering and strengthening the links between Canada's people and institutions and those of the Third World.

Canada's most important development partners are Third World people and their governments. But Canadians and their own government are also partners with a common goal: to make a better world.

The consensus that exists in Canada that we must help is reflected in numerous opinion surveys. (See Graphic, page 15) Over the years, these surveys have shown growing levels of support for international development.

As partners, Canadians and their government work closely with their Third World counterparts to ensure the social, environmental and economic well-being of this planet. This partnership is manifested in many concrete ways: participation in twinning projects with Third World communities; living and working in developing countries; and hosting Third World students, managers, scientists and others who wish to draw on Canadian technology and expertise.

The Government will encourage this partnership, both between itself and Canadians, and between Canada's people, institutions and government and those of the Third World.

CIDA photo: David Barbour, Egypt

Hard Choices: Eligibility and Human Rights

1. A Fresh Approach to Eligibility

The population of the entire developing world is just over four billion. If Canada's aid were divided equally among them, it would amount to about 65 cents per person per year. Common sense tells us that this would not make much of a difference in anyone's life... and that it would be a better idea to deliver Canada's aid in the form of programs and projects that concentrate efforts and thus have enough impact to change people's lives for the better.

CIDA photo: Ellen Tolmie, Colombia

Choices must be made.

Providing development assistance involves tough decisions. There are more than a hundred developing countries. Each has real problems, and almost all of them would welcome the closest possible development relationship with Canada.

Should Canada help those countries trying hardest to help themselves? Or should it assist the poorest, even if their governments have difficulties carrying out development programs? Should Canada's traditional friendships be taken into account? Should aid decisions be based on how useful a country is, or may become, as a market for Canadian exports? Should all countries be treated equally no matter how good or bad Canada's diplomatic and political relations with them? Does it matter how they treat women? or religious minorities? or political dissenters? What should be done about human rights, an issue that Canadians care deeply about?

There are more really poor people just in northeastern Brazil, and far more in India, than in all of Francophone Africa. How should this fact be dealt with when deciding which nations Canada should cooperate with? Should Canada stick with countries that are starting to be 'winners' in some of their development battles — or should Canada leave them aside when success begins, and concentrate on the poorest? Should Canada stop aid if it does not like their internal policies, or if they are not serious about eliminating poverty?

Canadian policy must deal with all of these questions, and many more, in deciding which countries should be eligible for our help.

For the past several years, the Government has published a five category eligibility structure, including specific developing countries under these categories. The category under which a specific country was listed indicated the channel and type of Canadian ODA it might receive, such as: bilateral (government-to-government), multilateral (UN agencies and institutions, development banks), non-governmental organizations (NGOs) and institutions (NGIs), the Industrial Cooperation Program (INC), development crown corporations, humanitarian assistance, food aid, and international humanitarian assistance.

Canada's new aid strategy abolishes that system, and takes a fresh new approach. From now on, all eligible developing countries will receive some assistance from the people of Canada through one or more of the **Partnership Programs** (NGO, NGI, multilateral organizations and development

banks, private sector, etc.)... but the bilateral program will concentrate a greater proportion of government-to-government assistance on a limited number of countries.

The new approach to aid eligibility — the question of who Canada should help — is given below in brief form. It is based on Canada's interests and concerns:

- **to attack global poverty;**
- **to respect the importance of human rights in deciding which countries to work with; and**
- **to strengthen links with the developing world, which are important to Canada and Canadians.**

Eligibility — A New Framework

For the purposes of planning, the following framework will apply:

- **The 'Categories of Eligibility' list used until now is abolished.**
- **All developing countries will be eligible to receive Canadian development assistance channeled through multilateral institutions and organizations.**
- **All independent, developing countries (as defined by the Development Assistance Committee of the OECD) will be eligible for all forms of Canadian development assistance. (Exceptions to the requirement that recipients be independent could be authorized where there are special aid or historical relationships as now exist with certain Commonwealth Caribbean islands).**
- **Exclusions to eligibility for Canadian development assistance will be made for political, human rights or economic reasons. With regard to the level of economic development, any country that has been "graduated" from World Bank (IBRD) lending would normally be considered excluded from Canadian development assistance. In addition, certain European countries that are still officially classified as developing (e.g. Portugal, Yugoslavia, Greece) would remain ineligible due to their relatively strong economic base. These eligibility exclusions apply to ODA in most programs, including bilateral, PCIAC, ICOD, industrial cooperation, institutional and NGO programs. None of these channels will use Government of Canada aid funds for development cooperation with countries declared not eligible.**

CIDA photo: Hélène Tremblay, Haiti

Poverty is lack of choice, lack of access, lack of opportunity and the underdevelopment of human potential. Canada's development assistance charter is based on a commitment to putting the alleviation of poverty first.

New Eligibility System

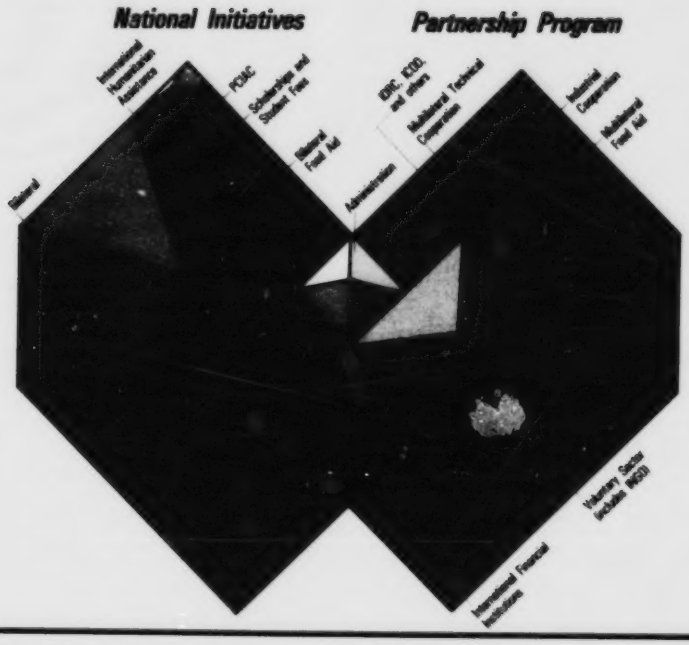

All independent developing countries will be eligible for all forms of Canadian development assistance

Over the next five years efforts will be made to allocate 50% of total ODA to Africa and the least-developed countries of Asia and the Americas

Bilateral aid will be more focused: 75% to 30 countries or regional groupings

Over the next five years 65% to Commonwealth and Francophone developing countries and small island states

Over the next five years
- **45% to Africa**
- **39% to Asia**
- **16% to Americas**

All developing countries will be eligible to receive Canadian development assistance channeled through multilateral institutions and organizations

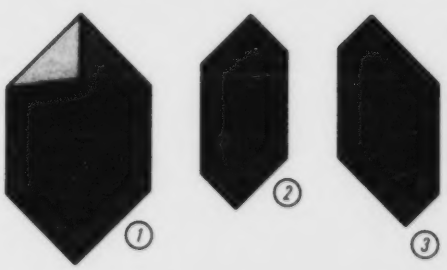

1. *International Financial Institutions*
2. *Multilateral Technical Cooperation*
3. *Multilateral Food Aid*

The voluntary and business sectors and Canadian institutions make their own eligibility decisions*

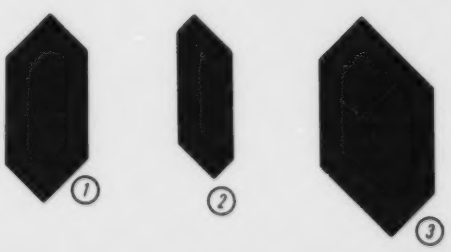

1. *IDRC, ICOD and others*
2. *Industrial Cooperation*
3. *Voluntary Sector (includes INGO)*

* *Public Funding not available for countries on "excluded list".*

- **All countries eligible for Canadian assistance will be able to receive food aid for developmental purposes.**
- **Emergency food aid and humanitarian assistance may be provided in cases of natural and human-made disasters to any developing country, including those normally excluded from Canadian assistance, where specific approval is given by the Ministers responsible for ODA.**
- **Decisions on levels of bilateral aid will be made each year by Cabinet. Ministers will establish confidential five-year bilateral planning figures, which will take account of:**
  a) the country's needs;
  b) the country's commitment and capacity to manage aid effectively;
  c) the quality of the country's economic and social policies, or its commitment to improve its policies;
  d) Canada's political and economic relations with the country;
  e) the country's human rights record; and
  f) the country's commitment to involving its population in the development process.
- **Starting in 1987, the year Canada hosted the summits of La Francophonie and the Commonwealth, 65 per cent of bilateral assistance will go to Commonwealth and Francophone developing countries.**
- **Over the next five years, efforts will be made to allocate 50 per cent of total ODA to Africa and to the least-developed countries of Asia and America.**
- **Over the next five years, 45 per cent of bilateral aid will be for Africa, with 39 per cent for Asia and 16 per cent for the Americas.**
- **Canada will provide 75 per cent of its bilateral aid to low-income and small island states.**
- **Bilateral aid will be more focused, with 75 per cent concentrated on 30 countries or regional groupings. Countries not among these 30 major recipients, but which still receive significant levels of funding, will not, in principle, be eligible for project assistance. CIDA will instead provide these countries with lines of credit for Canadian goods and services and will support activities for them in its country-focus* framework. With the approval of the Minister, CIDA will finance projects in some low-income countries and may develop country program reviews (multi-year development plans) for them.**

Human rights concerns will be fully integrated into Canada's development policies in the eligible countries. Reflecting the firmly held belief of Canadians, the Government is committed to ensuring that Canada's development assistance programs strengthen the cause of human dignity and deepen international awareness of the principles of greater respect for human rights.

---

* *"Country focus" is a bilateral mechanism whereby funds from CIDA's geographic areas' government-to-government budget can be made available to NGOs and NGIs whose activities are clearly aligned with CIDA priorities for its bilateral program in a specific country.*

Africa, which has 27 of the world's 40 least-developed countries, will receive 45 per cent of Canada's bilateral aid over the next five years.

CIDA photo: Paul Chiasson, Senegal

2. Human Rights: A Renewed Commitment

A basic principle of Canada's foreign policy is the promotion and protection of human rights. At both the bilateral and multilateral levels, Canada has been active in promoting the acceptance of international standards of human rights, and the Government is firmly committed to integrating human rights fully into the broad sweep of Canada's external relations. But the problems of promoting human rights are deceptively difficult. Many barriers to international understanding, including cultural differences, remain before some of these problems can be tackled effectively.

As a starting point in Canada's development assistance policies, assessments of human rights policies and practices will be made concrete factors in decision-making on aid determination. While the Government intends to ensure that Canadian development assistance does not lend legitimacy to repressive regimes, it must also ensure that victims of human rights violations are not doubly penalized by being deprived of needed help in addition to being deprived of their fundamental rights. A constructive approach to human rights rather than a punitive one must recognize that development assistance, appropriately targeted, can contribute substantially to the cause of both development and human rights.

Canada's Position

- **In times of extreme hardship, such as massive famine, epidemics or civil war, the people of *all* developing countries will be eligible for emergency humanitarian aid including, with ministerial permission, those countries that have oppressive governments and are not eligible for other forms of aid from Canada.**
- ***Cabinet* will annually consider information on *human rights* situations as part of the process of *determining which channels* of Canadian assistance may be used, and what level of bilateral assistance to apply to each potential recipient.**

In countries where violations of human rights are systematic, gross and continuous, and where it cannot be ensured that Canadian assistance reaches the people for whom it is intended, government-to-government (bilateral) aid will be reduced or denied. Canadian assistance will be channeled through our development partners working at the grassroots level — such as non-governmental and multilateral organizations — who can ensure that the aid goes directly to the poor in areas where it is most needed.

Canada is committed to ensuring that development assistance programs strengthen the cause of human dignity and deepen international awareness of the principles of greater respect for human rights.

CIDA photo: David Barbour

- When countries show progress towards a marked improvement in their respect for human rights, Canada will reflect this progress in its decisions about funding.
- Diplomatic channels, including ministerial discussions, bilateral meetings, and international consultations, will be used to press governments that violate human rights to improve their records.
- Wherever possible, particular support will be provided for NGOs and other partners promoting progressive human rights activities and education in developing countries.

Other New Initiatives . . .

- A designated unit within CIDA will be charged with ensuring that development assistance programs are consistent with Canada's foreign policy concern for human rights.
- Canadian development officers will receive special training on human rights.
- During appearances by the responsible ministers before parliamentary committees, the Government undertakes to provide information concerning human rights in countries receiving Canadian development assistance. Given the subject matter, the committees may wish to hold such meetings *in camera*.
- The Government has announced its intention to create an International Centre for Human Rights and Democratic Development. The Centre will work closely with governments, public institutions and NGOs in developing countries, to help establish and strengthen institutions, programs and activities that promote internationally recognized human rights.
- Canada supports the United Nations Voluntary Fund for Advisory Services in the Field of Human Rights.

Improving Program Delivery

Critics of Canada's aid program have for years now said it is too centralized. Too much staff, authority and information are concentrated at CIDA headquarters, far removed from Canadians and Canadian-sponsored projects in the field. As a direct consequence, decision-making is slow, and is carried out by people on the other side of the world, far from where the work is being done.

A vivid picture has been painted of 1,100 aid workers at CIDA headquarters in Hull administering just 100 people who are actually serving in the Third World, where they can see the projects and the people first-hand and keep track of what is happening day by day. This is a somewhat distorted vision of reality as it does not show the thousands of Canadian cooperants, contractors, consultants and volunteers who are overseas carrying out CIDA-supported projects.

Nonetheless, the Auditor General, the Public Accounts Committee, and the North-South Institute have all commented at length on the need for improved, closer-to-the-action design, monitoring and technical support. Moreover, almost all of the new initiatives now taking place in Canada's development assistance program can be done well only if there are more aid staff in the field, and if they have more decision-making authority and administrative flexibility.

The report of the House of Commons Standing Committee on External Affairs and International Trade agreed that a large measure of decentralization is an essential priority — and went one step further, declaring that additional costs to effect such a measure would be both necessary and fully justified in order to create a better aid program.

What is being done about it?

1. Decentralization

Canada's new strategy decentralizes the aid program in three important ways:

Partnership Program

The new strategy allocates 50 per cent of official development assistance to Canada's development partners. Within this allocation, there is already a very substantial decentralization of authority over program and project design and management, since many of Canada's partners make such decisions. In development banks and other multilateral bodies, Canada occupies a position on the board of governors; in other partnerships, the Government retains only a prerogative to monitor, evaluate and audit so it can ensure that taxpayers' funds are being used properly.

Decentralization
Aid Delivery through Industrial Cooperation, Non-Governmental Organizations and Institutions
($ millions)

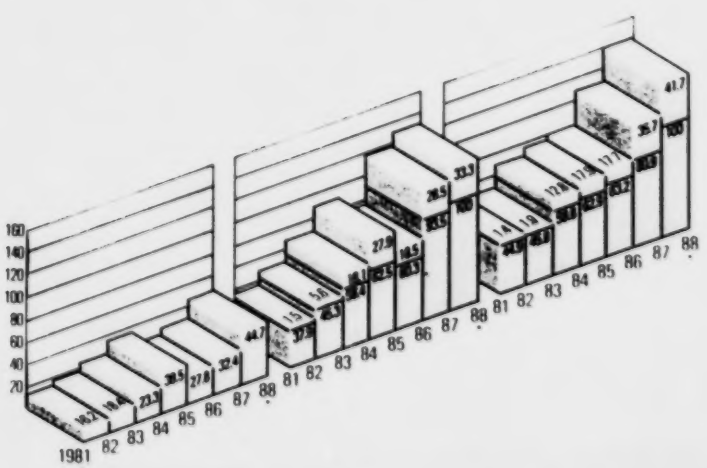

☐ Country Focus

* Estimate

* *The dates in the graphic above represent fiscal years (i.e., 1981 = 1981-1982)*

Industrial Cooperation **Non-Governmental Organizations** **Non-Governmental Institutions**

For NGOs with a longstanding relationship to Canada's aid program, the Government will increase the use of program funding, as opposed to project-by-project approval. Program funding has, in fact, soared from 10 per cent of government funding for NGOs at the beginning of the 1980s to 55 per cent in 1985-86.

The Africa 2000 initiative, with its large measure of trust in NGO initiative and integrity, is in itself a major step in decentralizing project decisions to NGO partners, and reflects the approach of the new strategy. Other such initiatives include the Reconstruction and Rehabilitation Fund* and the South Asia Partnership.**

CIDA in Developing Countries

The establishment of up to one-quarter of aid staff in field postings will be perhaps the most visible innovation in Canada's new aid strategy.

The key decentralization of headquarters personnel will take place within the bilateral half of Canada's aid program. The Government will move at least 100 person-years from CIDA headquarters to the field, to improve on-site project administration and responsiveness. Canada's new aid strategy also calls for an additional 150 people to be allocated to field offices. In effect, this important decentralization effort will raise the current number of field staff levels from about 120 to about 370 people.

The Government also intends to open four new regional field offices in developing countries: one for the countries of the Southern African Development Coordination Conference, a second for the Sahel, a third in the Caribbean and another for the countries of the Association of Southeast Asian Nations. Precise locations and implementation schedules will be announced after consultation with Canada's development partners.

One important result of this change will be its impact on bilateral projects. The Standing Committee noted in its report that because of the need to refer back to CIDA headquarters for approval at numerous stages in the bilateral decision-making process, the period between project identification and the commencement of field activities for implementation can be as long as 27 months. The decentralization of aid personnel to the field will simplify the decision-making process and speed-up undertakings.

The overall result of these decisions is that the old '1100-to-100' image of heavy centralization will be replaced by a considerably more balanced field/headquarters distribution of staff — especially considering that one-half of the total aid program (partnership) will remain centred at CIDA headquarters, so they will be easily accessible to our partners. It is hoped that the partners will also be taking initiatives to decentralize their planning and operations to meet the same needs of the Third World.

Bilateral Decisions to the Field

To make the overseas shift of personnel meaningful, a large measure of authority over bilateral programming and approval will also be decentralized away from CIDA headquarters.

** The Reconstruction and Rehabilitation Fund is used to co-fund post-emergency rehabilitation and reconstruction projects designed to help revive the social and economic structures of communities that have been struck by disasters.*

*** The South Asia Partnership is a consortium of Canadian and counterpart Asian NGOs which aims to expand development cooperation in India, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka and Nepal.*

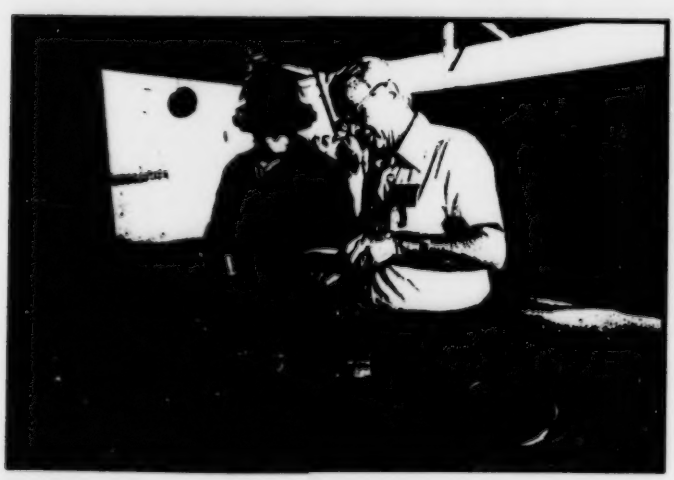

As part of the Government's strategy to provide better program delivery, up to one-quarter of aid staff will be moved into the field. This will improve on-site project administration and responsiveness.

CIDA photo: Bruce Paton, Zimbabwe

- **A Canadian Fund for Local Initiatives (Canada Fund) will be created to build on the success of the Mission-Administered Funds (MAF) Program. It will be a greatly expanded replacement for MAF, with the money and authority to support a larger number of locally managed projects in such vital fields as community development, women in development, basic health care, income-generation, and environmental protection.**
- **Individual bilateral project approval authority will be delegated to the field, up to the level of $5 million within the approved country program review. Authority will likewise be delegated over consultant selection, up to the level of $100,000 per contract — provided that the current selection procedures (as outlined in the 'Consultant Selection: Criteria and Procedures' publication in the *Business of Development* series) are respected.**
- **To ensure continued control and proper accountability for the spending of public funds, ministerial authorities for project approval, consultant selection, and contract signing will remain as outlined in the *Business of Development* series.**

The initial phase of decentralization will include the strengthening or creation of the following: more flexible policies and procedures for managing financial and personnel resources; new policies regulating the division of responsibilities between the field and headquarters; the increase of contracting out where cost-effective; development sections located in Canadian diplomatic posts; field support units in developing countries; and, if required, aid offices where Canada has no resident diplomatic post.

Overall, the decentralization measures will significantly improve the quality and efficiency of Canada's assistance, as well as bringing our programs closer to the people we are trying to reach — the poorest.

Decentralization of CIDA and ODA

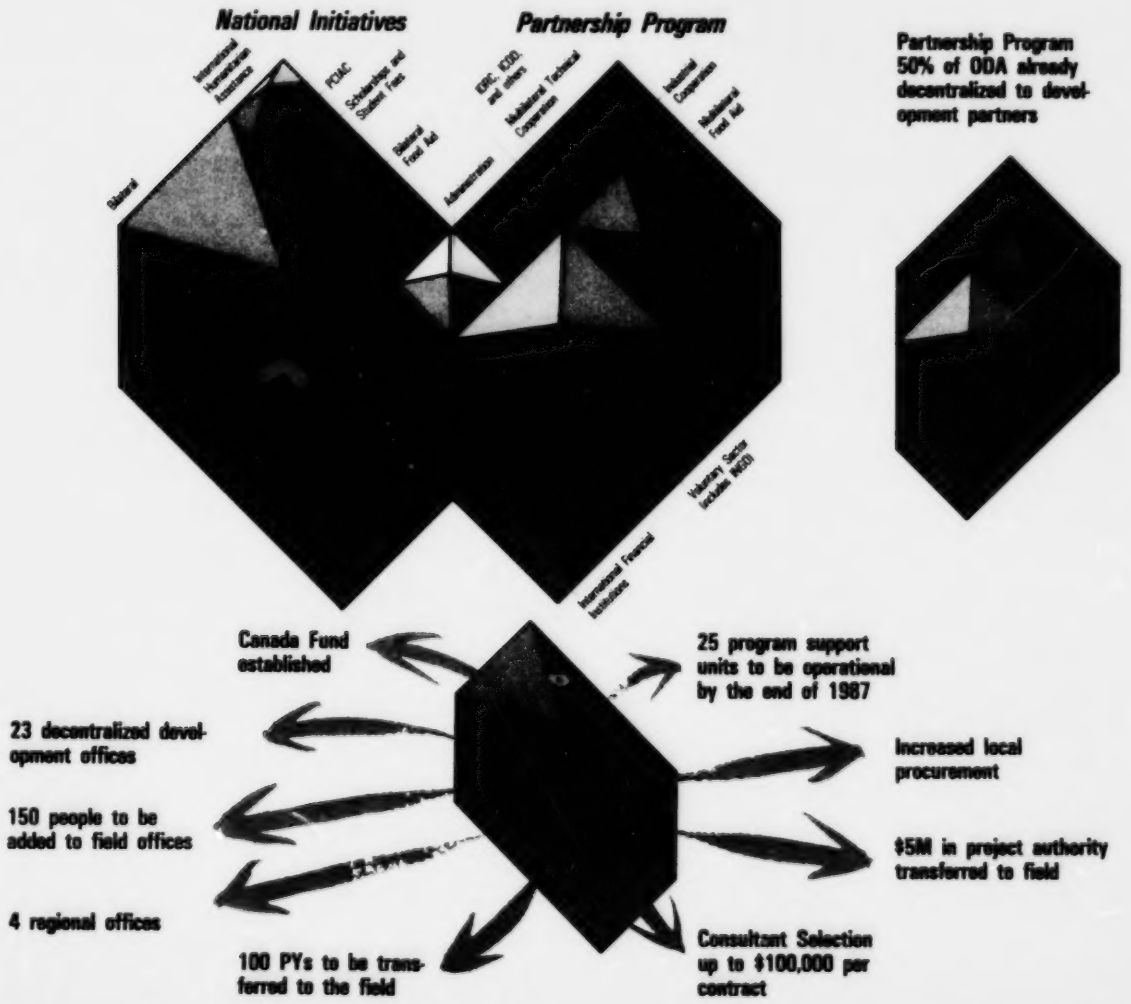

2. Human Resource Development

Development is about people. People are, in fact, not only the most crucial resource, but the *raison d'être* of development — both the means and end. Thus the development of human resources must be the first priority, because the developing countries need large numbers of competent, well-trained and educated people to carry their societies forward to reach their goals... and because people must come first if the development process is to make any sense.

Human resource development (HRD) is the key that can unlock potential talent and abilities, opening the way to social and economic progress. Education and training played a huge part in Canada's development only a few generations ago; they can do the same for today's developing countries — and Canada can offer a broad range of high-quality resources in this field.

The development of human resources must be the first priority of development assistance because Third World countries need large numbers of competent, well-trained and educated people to carry their countries forward to reach their goals. The new strategy makes human resources the 'lens' through which all of Canada's development efforts are focused.

CIDA photo: David Barbour, Thailand

Principles of the Human Resource Development Strategy: Putting People First

Canada's new strategy for development cooperation boosts the emphasis on human resource development... and proposes a range of actions designed to make 'thinking human resources' a recognized hallmark of Canadian aid.

To ensure that human resources is the 'lens' through which all of Canada's development efforts are focused:

- **CIDA will provide 'big-project' (capital and infrastructure) aid in the future with the necessary built-in training and technical assistance to ensure that facilities will later be well managed and maintained.**
- **CIDA will also make a substantial shift in its priorities and expenditures, away from large-scale capital projects and toward human resource development programs — while taking into account the fact that many Third World countries need to create physical and social infrastructure, and still require Canadian financial and technical help to do it.**
- **If analysis justifies such investments, the Government will make them — after looking carefully at the recipient country's human and financial capacity to manage and maintain the infrastructure. Where necessary, these projects will include training and technical assistance, so the country can benefit from its human capital.**
- **Projects under way will be continued, at the request of developing countries, until they are able to take full control of managing them.**
- **New initiatives will be launched to involve the Canadian private sector in helping Third World countries develop their human resources through projects in technology transfer.**

What is Canada Doing?

Primary Health Care

The first priority of human resource development must be to help supply the basics of health: clean water, sanitation, adequate nutrition. Often in partnership with NGOs, NGIs, multilateral organizations such as UNICEF, and the private sector, Canada sponsors many community projects to improve water and sanitation and promote better nutrition, particularly for pregnant women, babies, and school-age children.

With many people and little money, health care in the Third World demands a grassroots approach, based on prevention and basic cures.

Primary health care must come to the people: to the rural villages and urban slums where it is most urgently needed.

Six preventable diseases — measles, tetanus, whooping cough, polio, diphtheria and tuberculosis — kill about four million children, and cripple another four million, every year. Immunization against these six child-killers is a top priority for global health care. Within the past year, Canada has pledged about $80 million for immunization campaigns in developing countries of the Commonwealth and La Francophonie ($36.5 million for India, $25 million for other developing countries in the Commonwealth, and $18 million for members of La Francophonie).

Another major concern for all countries is the spectre of AIDS. Accurate statistics are almost impossible to obtain, but health workers agree that the problem of AIDS in the Third World, where pathetic health budgets encourage repeated use of needles, is even worse than first reported. The cost of just treating the afflicted — much less trying to prevent the disease from spreading, or to find a cure — threatens to undermine all the progress made by developing countries in the past decades. **Canada is working with the United Nations World Health Organization (WHO) to promote a concerted, global approach to research and treatment**. Canada has contributed $5 million toward WHO's special program on AIDS, and is cooperating with several countries in developing bilateral projects that will support the international effort.

What are some of the essential ingredients for self-sufficiency in the Third World?

1. **Proper health care and nutrition.** Sick farmers grow less food. Women who are ill are not likely to have healthy babies. Undernourished children cannot concentrate in school. And AIDS raises the spectre of death and dislocation around the world, especially in poor countries.
2. **Basic education.** An illiterate farmer cannot read the instructions on a packet of seeds or a bag of fertilizer. An illiterate mother cannot read the directions on a bottle of medicine for her sick baby. A person with no number skills can easily be cheated by local moneylenders, or landlords, or vendors in the marketplace.
3. **Marketable skills.** To be productive and self-supporting, people need skills and trades that allow them to earn an income.
4. **Managerial capacity and business opportunities.** To create jobs for a growing population, and to provide the basic goods and services that citizens need, developing countries need a thriving private sector as well as efficient public administrators.

The Human Cost of Poverty

- **more than 14 million infants and small children die every year from malnutrition and preventable diseases ... 40,000 every day ... 1,666 every hour ... 27 every minute.**
- **500,000 women die every year from causes related to pregnancy ... and 99 per cent of those deaths occur in the developing world.**
- **80 per cent of all the world's sickness is attributable to the lack of a reliable supply of clean water, and to unsanitary living conditions.**
- **64 per cent of the world's rural population and 23 per cent of urban dwellers do not have access to a safe water supply.**
- **in the poor countries average infant mortality rates are still over 100 deaths per 1,000 births, more than five times the average rate in developed countries.**

Oral Rehydration Therapy: a simple recipe for life.

Dehydration due to diarrhea kills thousands of children every day in developing countries. They need not die.

One of the most remarkable medical discoveries of the century is that feeding a very simple formula to dehydrated children can prevent needless deaths.

Every mother can be taught to mix this "recipe for life", which consists of:

- ***a "three-finger" pinch of salt;***
- ***a "four-finger" scoop of sugar (one tablespoon);***
- ***and 200 cc of water.***

Administered continually during the course of the illness, this simple formula saves lives.

CIDA photo: David Barbour, Bangladesh

Although more people are literate than illiterate for the first time in human history, a huge number of people still lack the basic education skills to take a full part in development. Canada is providing more assistance for basic literacy programs to help break the vicious circle of poverty, malnutrition and poor health.

Basic Education

For the first time in human history more people are literate than illiterate. That is progress, but still not enough — because it means that a huge number of people on this planet still lack the basic education skills to take a full part in development.

Education can help to break the vicious circle of poverty, malnutrition and poor health. Education improves job prospects, spreads the benefits of growth more broadly, and tends to slow population increases. It transforms millions of people every year into productive members of their communities.

Since the place to start is with the children, primary education has always been a priority in development. But adults need education, too. Canada is providing more assistance now for programs in basic literacy, by funding teaching/learning materials, through both NGOs and bilateral programs. **Priority will be given to literacy programs that are vital to the success of a specific development project in another field** (such as agriculture or health), or those that give women access to decision-making and economic opportunities.

Self-reliance will be the specific focus of Canadian aid in the human resource sector. **Canada will help developing countries increase their ability to plan, manage, train, research, and analyze** — so that, more and more, the drive to literacy can come from local institutions and informal training systems, and the country concerned can develop its own independent capacity.

Skills Training

Whether they are living on subsistence farms, in small rural villages or in sprawling urban slums, people need to learn how to provide for themselves and their families.

Providing training (and therefore income) for the poor in a rural village not only helps improve their standard of living, it may encourage them to stay there. Illiterate farmers who migrate to the city seeking work and food are likely to end up in a squalid urban slum where life can be even more harsh. Not only do rural migrants lack income-producing skills, they often do not understand the language of commerce and government spoken in the city — nor the social values and patterns that accompany urban life.

They will also find it very hard to get a job. Skills learned in the fields are not needed in the city. As in the industrialized West, it is the poor and untrained who suffer most from 'progress'. Driven from the land, unwanted in the factories, the unskilled and illiterate congregate in squatter settlements. Retraining in skills the country needs is the only sensible, long-term solution.

Occupational and technical training already account for more than half of CIDA's assistance to education. Since 1984, the Government has said it wants to do more in this valuable area. **CIDA will continue its strong level of support and, given the high costs, will explore new approaches** based on involving business and industry, community colleges and federal and provincial government departments as project partners.

TEMIC + IAMTI = HRD

Combine private and public sector efforts, blend with international support, add Third World human resources, and you have a recipe for progress in two key areas of development.

First in aviation, now in telecommunications, Canada has become a leader in responding to the needs of developing countries by creating specialized training centres. Two Montreal-based institutions are now offering highly-focused training to African, Asian, Caribbean and Latin American managers — through cooperation between the Canadian industries, governments (federal, provincial and Third World), and the international organizations that concentrate on those sectors ... and with support from Canada's development cooperation program.

The International Aviation Management Training Institute (IAMTI) is the world's first centre devoted entirely to the training of aviation managers. Most of those who follow IAMTI's program are responsible for managing airlines and airports in developing countries. They come to Montreal — where the International Civil Aviation Organization (ICAO) and the International Air Transport Association (IATA) also have their headquarters — as holders of fellowships under a four-year, $11 million IAMTI/CIDA agreement. The goal is to improve aviation efficiency and safety in the Third World by giving the responsible people access to Canadian expertise.

In 1987 the Government also made public funds available to support the efforts of another Canadian industry, and TEMIC — the Telecommunications Executive Management Institute of Canada — was born. Telecommunications is widely recognized as a priority for national progress, and developing countries will be making large investments in coming years, but there is a worldwide shortage of senior managers. TEMIC, supported by major Canadian telecommunications companies and universities as well as CIDA, fits into the global investment plan put together by the International Telecommunications Union. By broadening the experience of senior managers from the Third World, it will help spread 'Third-Wave' benefits even to isolated villages never reached by the Industrial Revolution.

As prototypes of specialized centres for focused training, drawing fully on the private and public sectors, TEMIC and IAMTI offer a pattern for other sectors and industries — and may be a preview of the future of a large part of Canada's cooperation in human resource development.

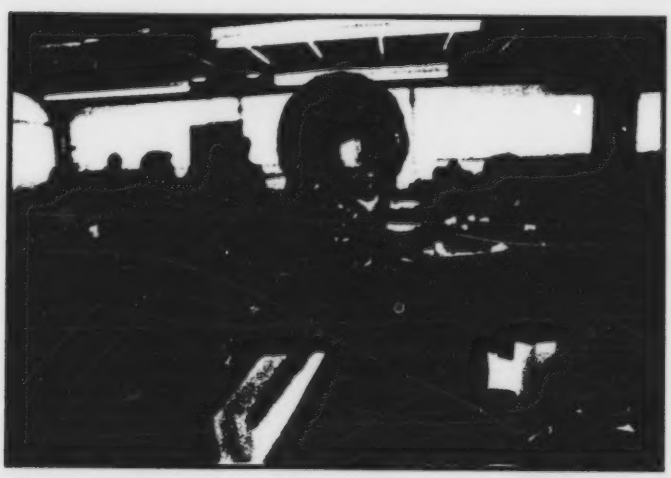

Occupational and technical training account for more than half of CIDA's assistance to education. CIDA will continue its strong support, and also explore new approaches based on involving business and industry, community colleges, and federal and provincial government departments as project managers.

CIDA photo: Bruce Paton, Zimbabwe

Training for Professionals and Managers

Developing countries urgently need experienced business people, skilled professionals of all kinds, and efficient public administrators. Putting proper emphasis on human resources requires a major boost in Canada's scholarship program for Third World students, particularly those from countries where Canada wishes to undertake its bilateral assistance.

In the past 25 years, Canada has financed the education and training in Canada of over 60,000 students from developing countries, and probably at least an equal number of trainees studying in their own or third countries.

In 1985-86, CIDA funded the training of about 6,300 students and trainees from developing countries, over half of whom studied in Canada.

CIDA photo: Pat Morrow, Colombia

Developing countries urgently need experienced business people, skilled professionals of all kinds, and efficient public administrators. In the past 25 years, Canada has financed the education and training in Canada of over 60,000 students from developing countries, and probably at least an equal number of trainees in their own or third countries. The new strategy will see the scholarship program for foreign students double over the next five years, to a total of 12,000 students and trainees a year.

New Initiatives for Foreign Students

- **The Government's scholarship program for foreign students will double over the next five years, to a total of 12,000 students and trainees per year. About half will likely be trained in Canada.**
- **Many developing countries are now able to train their own undergraduate students, so priority for training in Canada will go to graduate students, or those taking short-term specialized courses.**
- **The large increase in scholarships for foreign students will be carefully linked to the development of institutional capacities and the needs of labor markets in the Third World.**
- **As a first step, the Government will proceed with a scholarship program co-funded by CIDA and Canadian universities, and administered entirely by the universities. CIDA will contribute $1.3 million.**

Since education comes under provincial jurisdiction, the Government of Canada will explore, with representatives of the provinces, ways to ensure the arrival of more foreign students and trainees in the near future. These discussions will cover, among other things, the problem of differential tuition fees for foreign students, including those who are financed partly or entirely by development assistance.

Students from developing countries are already exempted from paying visa fees. The Government will also make conditions more flexible governing employment during cooperative programs, or employment associated with specific training, so that more students can gain practical experience before going home.

Training programs using Canadian business as a teaching resource will be substantially expanded. To pursue this approach — which is efficient, practical, and thus particularly useful to Third World countries — the Government will encourage the integration of trainees from developing countries into Canadian companies that are carrying out development projects, or providing equipment for them. When appropriate, the Government will support Canadian industries or private-sector organizations that decide to set up specialized technical institutions.

New Initiatives in Business Training

- **A Development Associate Program will encourage young Canadians to become involved in business in the Third World.**
- **CIDA will add new elements to its Industrial Cooperation Program to support human resource development.**
- **The Government will offer support for universities that enable students from the developing world to gain practical work experience as part of their program of studies.**

Structural Transformation, 1970 and 1985
(Sectoral Percentage Share in GDP)

	Agriculture		Industry		Manufacturing		Services	
	1970	1985	1970	1985	1970	1985	1970	1985
Indonesia	47	24	18	36	9	14	35	41
Korea, Rep. of	27	14	30	41	21	28	44	45
Malaysia	31	21*	25	35*	13	19*	43	44*
Philippines	28	27	30	32	23	25	43	41
Singapore	2	1	30	37	20	24	68	62
Thailand	28	17	26	30	16	20	41	53

** 1984 data*

This data indicates the relative decline of the agriculture sector and growth of the manufacturing and industry sector over a 15-year period. The shift towards greater GDP importance of the manufacturing and industry sector is a good indicator of the growing need for more trained business people.

*Sources: World Bank, **World Development Report 1986, 1987**, Washington, D.C., 1986 and 1987. World Bank, **World Tables, Vol. 1, 3rd Edition**, Washington, D.C.*

Canada is sharing its business expertise

Since 1967, the Canadian Executive Services Organization (CESO) has arranged for about 6,000 retired Canadians to volunteer their services on some 14,000 projects in the developing world, and among native groups in Canada.

Management for Change

The Management for Change Program stimulates and supports innovative ways to help developing countries strengthen their managerial capabilities and adapt to changing conditions and needs. Bringing together senior executives with those from Canada to share experiences and explore new approaches to practical management problems, it also promotes regional cooperation between developing countries.

42 **Girls enrolled in primary education as % of age group (6 to 11 years). World Bank data for the 10 low-income countries showing greatest improvement 1975–1984.**

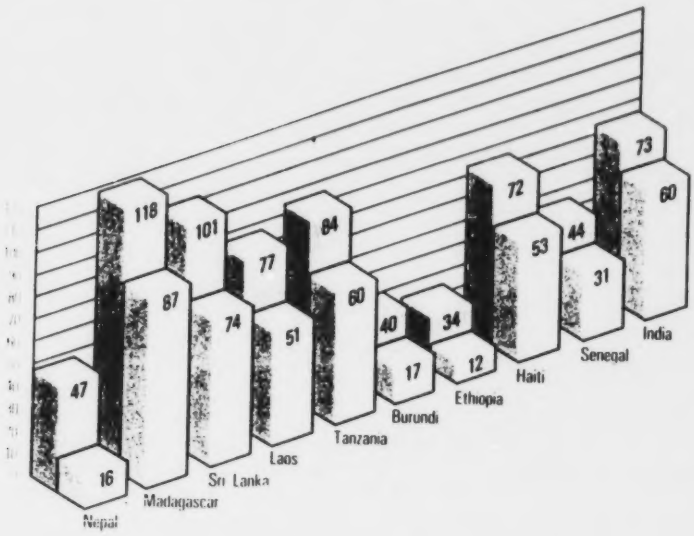

Percentage Increase					
				Ethiopia	22%
Nepal	31%	Laos	26%	Haiti	19%
Madagascar	31%	Tanzania	24%	Senegal	13%
Sri Lanka	27%	Burundi	23%	India	13%

Girls enrolled in secondary education as % of age group (12 to 17 years). World Bank data for the 10 low-income countries showing greatest improvement 1975–1984.

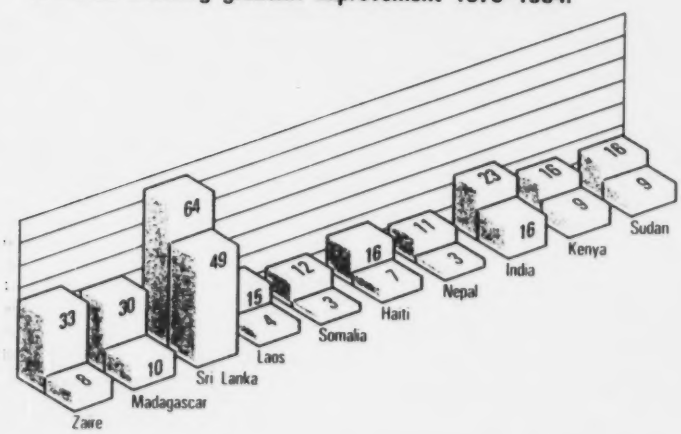

Percentage Increase			
Zaire	25%	Haiti	9%
Madagascar	20%	Nepal	8%
Sri Lanka	15%	India	7%
Laos	11%	Kenya	7%
Somalia	9%	Sudan	7%

3. Women in Development

Women are half the world's population — but they put in two-thirds of its work hours, receive one-tenth of its income, and own less than one one-hundredth of its property.

Women of the developing world do a vast variety of work essential to the support of life and the development of their countries. Without their unpaid, unsung labor, the entire economic system would come crashing down.

In rural areas, women grow most of the family's food and often work in their husbands' cash-crop fields as well. They process food for export, and sell produce in the marketplace. No matter how many other chores they may have, women are also responsible for virtually all of the domestic work, including child care, nursing, preparing meals, and gathering wood and water.

In the city, too, poor women work long hours. Often they hold low-paid, monotonous factory jobs, work as domestic servants for richer families, or scratch out a living as petty traders, trying at the same time to make a home for their children amid the squalor and violence of an urban slum. The task is not easy, especially given the erosion of traditional support systems that for generations held families together.

More and more, women must shoulder the entire burden alone. In some developing countries, up to half the households are headed by women; poverty has forced their men to migrate in search of work.

CIDA's Women in Development Policy

A country cannot hope to prosper if half its resources — its women — are neglected and ignored.

The Government of Canada recognizes this truth. In 1984, a Women in Development (WID) policy was adopted to help women take part in, and benefit from, Canada's development assistance program. In June 1986, the Minister for External Relations tabled in Parliament a five-year action plan to carry this policy into practice.

Under the WID policy, when a development proposal is submitted for approval it must include an analysis of the project's impact on women. If a WID analysis is lacking, or if the project would not significantly benefit women in the target community, the proposal is reconsidered. In addition, special courses have been provided to train CIDA staff on the importance of women to development programs. Performance evaluations of CIDA staff now include a rating of the employee's sensitivity to and knowledge of women's role in development.

CIDA supports projects developed by and for women... especially at the grassroots level. The aim is to empower women to build better lives, to take part in and to benefit more fully from the wider development process. CIDA will be consulting women's associations, agencies and groups in developing countries to learn their real needs, and the most effective responses. Specific measures for assisting such groups will be issued soon.

CIDA's Support for Women: Some Examples

- Canada is a major supporter of the UN Development Fund for Women (UNIFEM), contributing $1 million to the fund in 1986, and $1.1 million in 1987.
- A Canadian NGO called MATCH focuses entirely on development projects for women in more than 50 countries. CIDA contributes three dollars for every dollar given to MATCH by other donors.
- In Bangladesh, CIDA helps finance a women's cooperative that provides poor rural women with supplies and training in making handicrafts. More than 4,000 women market their products through this cooperative.
- Also in Bangladesh, 60,000 destitute rural women work on a road-maintenance program that brings them, for the first time, a steady and reliable income.
- In Pakistan, CIDA supports the training of women as birth attendants, health care educators, and nurses.
- A project in Yéni, Niger, enabled over 1,300 village women to increase their income by developing a market garden and selling their surplus produce.
- In Jamaica, women are taught how to repair small appliances and keep bees. Equipment is also provided. A second stage of the project will train women to become trainers themselves and help other women to start and run small-scale enterprises.
- CIDA recently sponsored a high-level study tour by the All-China Women's Federation to observe women's employment issues in Canada. The group examined the concept of equal pay for work of equal value, and women's representation in labor and management.

4. Environment and Development

Until recently, environmental concerns were not taken very seriously in development planning. Protecting the environment was thought to be a luxury only wealthier countries could afford.

We now realize that building environmental concerns into development is literally a life-and-death matter. The harsh reality of global environmental crises — the spread of deserts and the shrinking of forests — has forced this awareness upon development planners around the world.

The burden is being felt most severely by the poorest people in the poorest countries, where resource exploitation combined with a poor understanding of the environment has led to ecological disaster. Soil erosion and land degradation, deforestation, the fuelwood shortage, excessive population pressure on the land, and water management problems — all threaten the economic development of many developing countries, and even the survival of their most vulnerable people.

In many parts of the Third World, a vicious circle of poverty and environmental destruction is at work. The victims of poverty destroy forests for fuelwood, and growing populations overwork marginal farmlands. To stay alive, people destroy the very resources they will need tomorrow. The resulting degradation of the environment only deepens their poverty. Food production drops as valuable cropland turns to dust, and thousands face malnutrition and starvation. In short, environmental crises imperil development and life itself.

Without proper respect for the environment, no development strategy can lead to long-lasting, sustainable development.

The Government recognizes the importance of the environment as a crucial factor in development planning, and has taken strong steps to make Canadian development policy more responsive to environmental concerns.

Fuelwood Scarcity and Desertification

Legend

- Acute scarcity or deficit of fuelwood
- High or very high risk of desertification
- Areas with both problems

Sources: Wood for Energy, Forestry Topics Report No. 1, FAO, 1983
Conférence des Nations Unies sur la désertification, 1977

Environment: A New Policy

Under CIDA's new policy, the environment is a priority for CIDA's bilateral program and a factor that must be considered in every project. The new strategy will make environmental concerns an integral part of all of Canada's international development planning.

- Impact assessments will be carried out on all proposed projects that are likely to involve environmental risks. The assessment framework currently used for bilateral projects will be adapted to suit the specific features of projects developed by companies and NGOs.
- Projects to improve the environment and restore natural resources will be given high priority.
- Greater stress will be put on making the Canadian public aware of the many aspects of environmental protection.
- CIDA will encourage the creation of Third World institutions concerned with designing development projects in harmony with the environment, and will support the efforts of these institutions to manage the environment in a way compatible with sound development.
- CIDA will put more emphasis on developing local capacity in the developing countries to collect, interpret and use environmental data.

Development and Environment: A Matter of Balance

A particularly promising Canadian initiative has been CIDA's program of assistance in the Sahel — an immense steppe lying south of the Sahara Desert in Africa. This area has been subject to intensive desertification, with a consequential reduction in the region's agricultural potential, the destruction of the food balance and the transformation of the Sahel countries from exporters to net importers of food.

Canada's work in the Sahel aims at re-establishing the socio-ecological balance by supporting the countries of the region (especially Mali, Niger, Burkina Faso and Senegal) as they work toward renewed agricultural productivity. The three areas of activity — stabilization of the plant cover, restoration of the food balance and energy development — directly help increase food production, combat crop disease, ensure food self-sufficiency and balanced nutrition in rural regions, and promote renewable energy sources. Support activities include developing human resources, enhancing village water supply and upgrading the transportation system

"Sustainable development is development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs. It contains within it two key concepts:

- *the concept of 'needs', in particular the essential needs of the world's poor, to which overriding priority should be given; and*
- *the idea of limitations imposed by the state of technology and social organization on the environment's ability to meet present and future needs."*

Our Common Future, Report of the World Commission on the Environment and Development (*The Brundtland Report*), 1987

The Year 2000: Two Scenarios

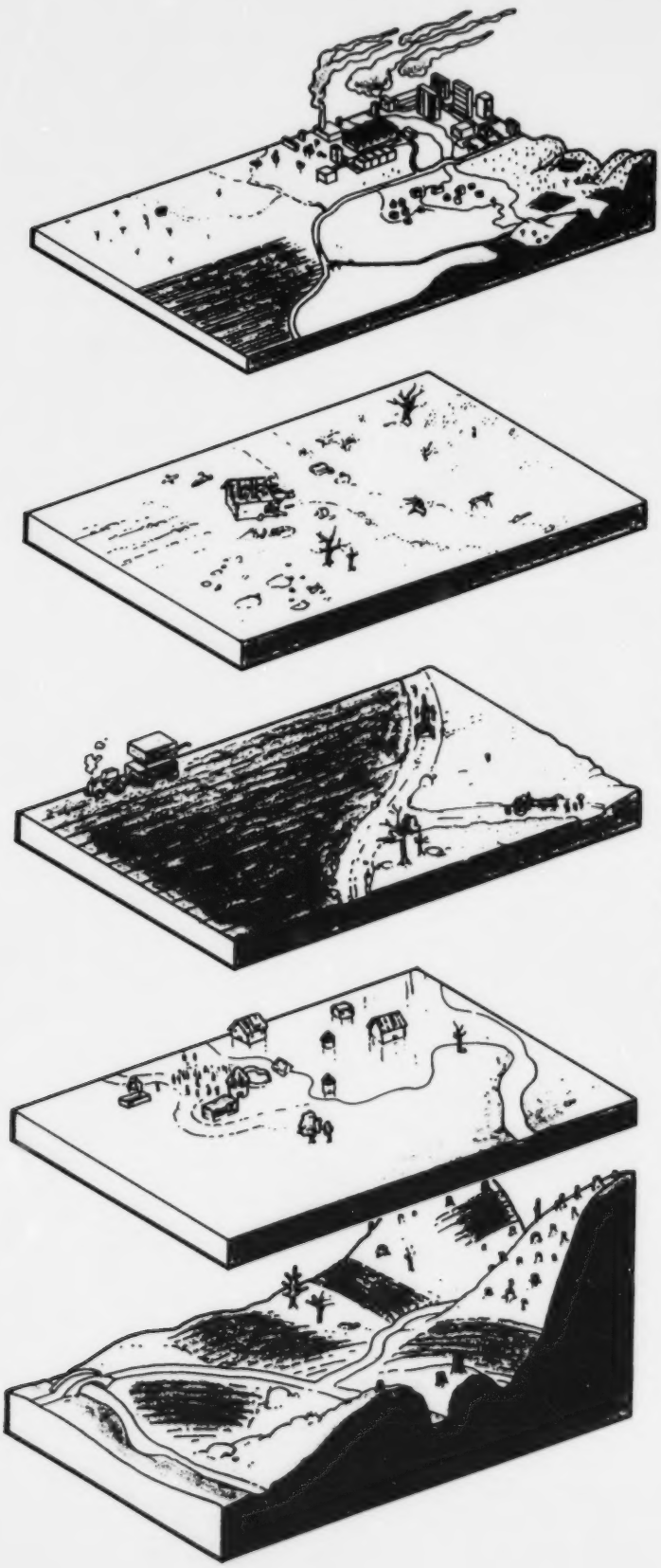

Unsound Development

Fast-growing city spreads over good farmland... but demands more and more food, and fuel... so trees vanish in a widening circle. Farmers cultivate poor land, soil is soon depleted, and erosion speeds up. Mechanized farming, often for export crops, drives small farmers off other prime land — some to the city, some to seek marginal land for subsistence farming. Growing rural population faces health risks: unclean water and bad sanitation multiply illness. To feed families between crops, small farmers must borrow, and often lose their land. As pressure grows, scrubland turns to desert, and people are forced up hillsides and mountains — where they cut trees and plow land, causing devastating erosion and downstream flooding. The region and its people deteriorate.

Sustainable Development

City, as centre of education and new ideas, takes initiatives to minimize the burden it puts on the environment, and leads the region in cutting illiteracy, disease, infant death and population growth. Land use is improved by policies to encourage small farmers — including credit, extension training and cooperatives. Agroforestry protects lands, boosts low incomes, and meets energy demand — which is moderated by spread of improved stoves and solar projects. Biogas units in villages and on farms cook meals while also improving sanitation and cutting pollution. Wells are drilled. Literacy, health, birth rate and income all improve, largely through growing involvement of rural and urban women. Farmers on vulnerable land are enabled to conserve the environment. The region and its people move ahead.

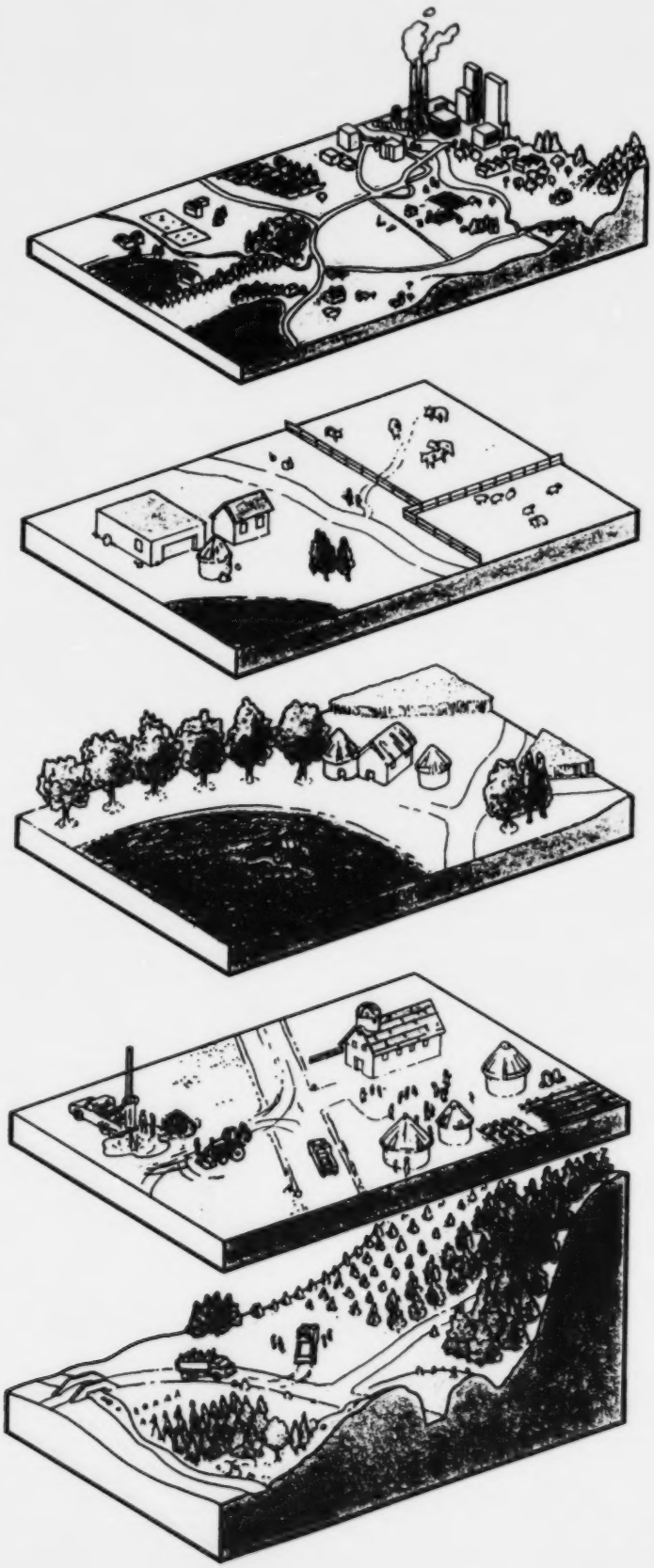

In 1986, following a long tradition of support for multilateral work on environmental issues, Canada hosted a meeting in Canada of the World Commission on the Environment and Development. Canadians made some 120 submissions to its Ottawa hearings, and had an important impact. The Canadian Government was, in fact, a major supporter of the Commission's work, and CIDA was the only national aid agency to make a submission. In that same year, CIDA adopted an environmental implementation strategy.

The new strategy puts environmental concerns where they belong: at the heart of all development planning. It recognizes that we all have an important role to play in guarding our environment and prepares the ground for development planning that is more sensitive to the social and economic needs of people in developing countries, now and for generations to come.

A World of Cities

Rapid urbanization presents the environment/development problem in its most dramatic form. More and more of the world's people live in cities. At the beginning of the Industrial Revolution, only about three people out of every hundred lived in urban areas. Today, it is 40 out of every hundred. By the year 2000, about half of the world's population will live in urban areas; in Latin America, it will be 75 per cent.

These urban dwellers will not be living in cities as we now know them. By the year 2000, the world's cities will be much larger, and much more numerous. There are now about 230 cities in the world with a population of one million or more; by the turn of the century there will be 440, 284 of them in the developing countries. By the year 2000, according to the Food and Agriculture Organization of the United Nations, 22 of the world's cities will have populations of 10 million or more. Half of them will be in Asia. Mexico City will have about 26.3 million people – as many people as the total population of Canada right now. Sao Paulo, with 24 million, will not be far behind.

To help prepare for this urban world of the future, CIDA – through the Federation of Canadian Municipalities and the Canadian Association of Municipal Administrators – is encouraging the interest Canadian municipalities have shown in international aid and trade activities. An exchange program between the professional and technical staff of Canadian and developing country municipalities is now in operation.

Toronto–Sao Paulo "Twinning"

Even without taking into account its population increase of 400,000 persons a year, the Brazilian city of Sao Paulo is already hard pressed to provide services for its nearly 11 million people contained in an area 900 kilometres square. By way of comparison, Metro Toronto has a population of 2.3 million spread out over 630 km^2. Now the two cities have "twinned" through a Professional Exchange Program managed by the Federation of Canadian Municipalities, supported by funding from CIDA's Management for Change Program.

An agreement is now in place for a program of economic, management and technical cooperation between Sao Paulo and Toronto which will help to address the enormous problem of municipal management in Sao Paulo. The program involves housing density transfers and the exchange of municipal officers; its goal are economic cooperation, disaster preparedness, computer information processing, transportation/parking, a stronger program dealing with AIDS-related issues, and municipal education, training and development.

By the year 2000, half the world's population will live in cities, according to the 1986 "State of World Population" report from the United Nations Fund for Population Activities.

The map shows what are expected to be the 12 biggest population centres by the year 2000.

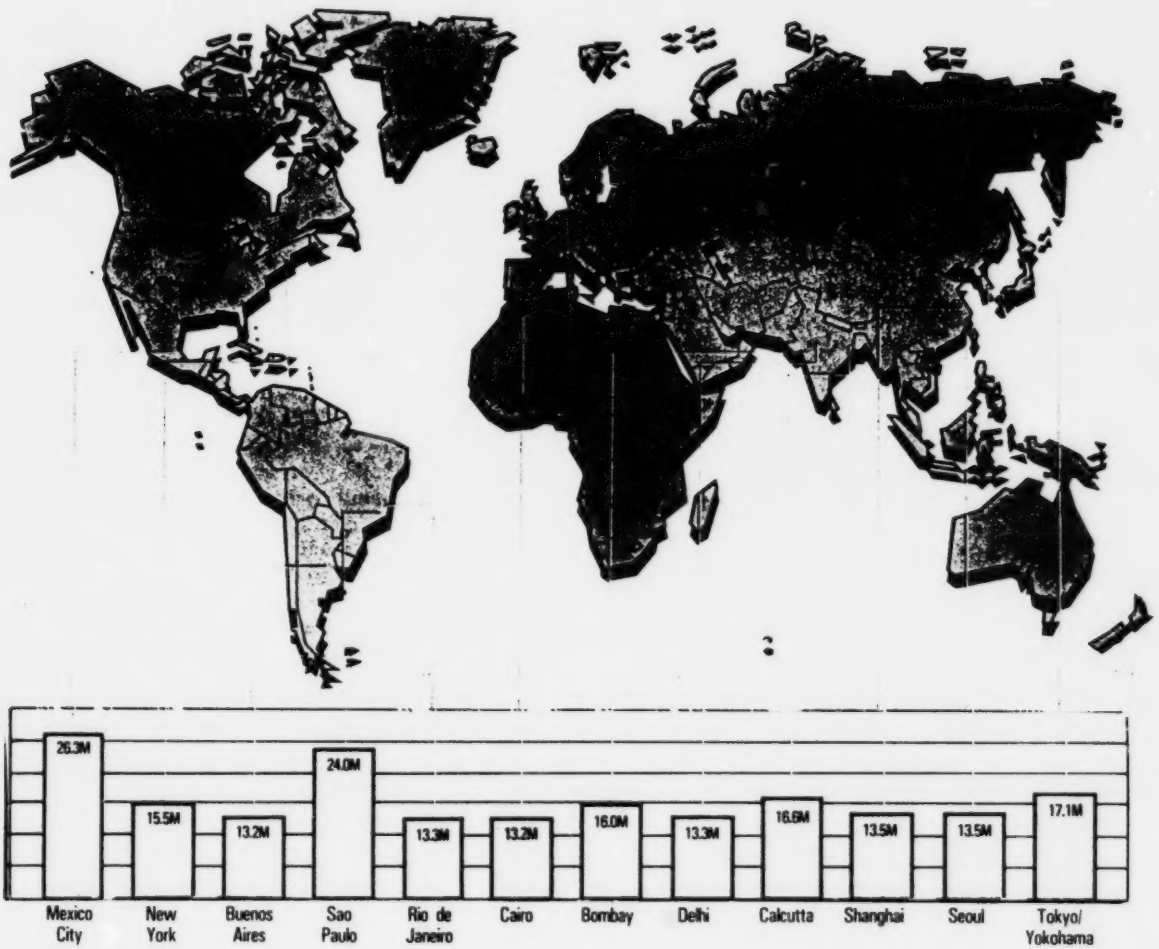

Source: United Nations Fund for Population Activities.

5. Population

The 20th century is experiencing the greatest revolution in human numbers the world has ever seen. In 1900, less than two billion people lived on this earth; by the end of this century there will be over six billion. There were over 200 million people living in urban areas in 1900; by the year 2000, there will be three billion. The global population, which grew by 13 million a year in the early 1900s, will increase by 90 million people a year by the turn of the century. Over 90 per cent of this population increase is taking place in developing countries, with decreasing mortality and continuing high levels of fertility the main reasons for the soaring numbers.

Population concerns are among the most complex and controversial of development issues. Complex, because population is linked in a cause-effect relationship to all socio-economic aspects of development, including economic growth, food production, health, education, employment, status of women, urbanization and the environment. Controversial, because although there is almost universal agreement that population growth must be slowed, there is no consensus on the difficult ethical and human issues involved in population control.

There is little disagreement, however, that rapid population growth is hindering socio-economic development in Third World countries and imposing considerable demands on their scarce resources. More people require more resources to meet basic needs: more land for agriculture and housing, more water, more fertilizer, more energy and greater investment in education, health and employment. Development targets rapidly move out of reach as costs and numbers rise. Greater investments are needed to have an appreciable impact on the quality of life and more importance has to be given to finding innovative ways of producing more from available resources.

Population growth is also threatening the delicate balance between humans and their environment. According to a UN study, 65 countries are expected to be unable to grow enough food to feed their people at the end of the century with their current low levels of productivity. Deforestation, desertification and water scarcity are already having devastating effects. Much of the environmental degradation is the result of the desperate search of the poor and the landless for such basic needs as fuel, food and water. Economic problems and widespread poverty are now recognized as conditions which force people to misuse their natural resources. Population growth is both a cause and an effect of poverty, and a major consequence of rapid population growth is the inevitable increase in the number of absolute poor.

Yet high fertility is a family survival strategy in developing countries: more children mean more help in the fields, more incomes (often as a result of migration in search of jobs) and more security in old age. Improving the quality of life in the Third World (education, income, women's status, health) should lessen the need for such a 'survival strategy' and lead to a decrease in fertility. It would also lead to a drop in the child and maternal death rates, largely the result of pregnancies that are "too early, too often, too close and too late".

Canada has been involved in the population field since 1970, providing funding primarily through multilateral and NGO channels. Support has been increasing in recent years, especially for bilateral efforts. Canada is now the fourth-largest donor in the field, with disbursements of $37.5 million in 1986-87 (40 per cent multilateral, 34 per cent bilateral and 26 per cent for INGOs).

Multilateral funding is exclusively channeled through the United Nations Fund for Population Activities. International NGOs supported include the International Planned Parenthood Federation, the International Federation for Family Life Promotion, the Global Committee of Parliamentarians on Population and Development, the International Union for the Scientific Study of Population, the Population Council, and the International Committee on Management of Population Programme.

The recent sharp increase in Canada's bilateral activities is mainly due to CIDA's greater involvement in large projects in Asia (family planning support, income-generation projects for women's programs, and household survey capability programs, for example). In Latin America, CIDA is providing support in demography through the *Centro Latino-Americano de Demografia*. More assistance is being, and will be, channeled to African countries, where the emphasis is on education, information and communication projects, institution-building and census support.

Canada is concerned about the relationship between the needs of a growing population, scarce resources for development, and the limited capacity of the environment to provide resources to meet these needs. It recognizes the variety and complexity of population issues and their relationship with social, cultural and economic factors. Canada's policy stresses the vital need for the full participation of women in all aspects of society and therefore the importance of women's health and their capacity to control their fertility. Canada encourages voluntarism and free and informed choice in fertility programs, and recognizes the need for adequate data to monitor population trends and integrate them into planning.

While recognizing that countries are sovereign in matters of population policy, Canada's position is that we all share a collective responsibility in protecting the global environment and resource base for future generations, and that greater efforts should be committed to that purpose. Canada, for its part, will continue to support population activities through all assistance channels as a major element of its programs to meet a number of its thematic objectives, including alleviation of poverty, women in development, environment and food security.

6. New Untying Flexibility

Should a country that receives aid be obliged to use it to buy goods from the country that gave the aid?

One of the longest-running aid-related debates is over this issue, called 'tying'.

Tied aid — the practice of requiring that aid funds provided to a developing country be used to procure goods and services in the donor country — has been part of Canada's development strategy for many years. Since 1970, the policy has been that 80 per cent of bilateral allocations (which are roughly one-third of Canada's aid) must be used to purchase Canadian goods and services (except for international shipping charges, which can average about 15 per cent of project costs and are automatically untied).

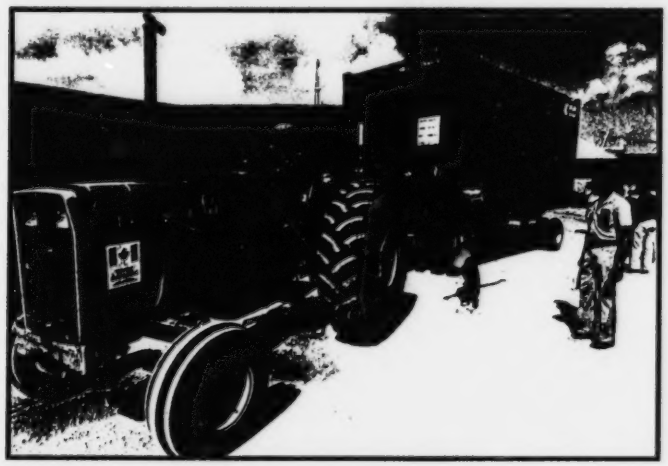

The Government will continue to purchase competitive Canadian goods and services for its bilateral aid program to meet the needs of Third World countries. However, the tying requirement will be eased to align Canada's policy with present realities.

CIDA photo: Dilip Mehta, Grenada

Tied aid reflects the legitimate concern of Canadians that their tax dollars should not end up subsidizing competitors in other industrialized countries. Canadians want to help developing countries, but they do not want to see Canadian assistance going to buy the products of wealthy countries that are Canada's rivals for overseas markets.

Canadians can take pride in the role that Canada's private sector has played in world development. The use of Canadian goods and services is not in itself the problem. Third World governments increasingly say that they want and need what Canadian business and industry have to offer: training expertise, managerial know-how, and the capacity for technology transfer and joint ventures. These have been relied on very successfully and to great benefit in Canada's development assistance program — where they are competitive and where the developing country's priorities call for foreign goods and services whether for infrastructure projects, or in training and education, or in the form of lines of credit to finance goods that cost foreign exchange.

The real issue is whether the traditional level of tying in Canada's bilateral program responds to current conditions in this changing world and leaves enough room to put together the kind of development projects needed now and in the future — especially for a concerted attack on poverty.

The Government will hold to its current practice of purchasing competitive Canadian goods and services for its bilateral aid programs to meet the needs of Third World countries. However, the tying requirement will be eased to align Canada's policy with present realities. Many Third World countries have gained greater capacity to produce skilled people and goods that can be mobilized to contribute to their own development. Furthermore, in the poorest countries, more flexibility is required in Canada's tied aid policy in order to allow local-cost financing of relevant agricultural, grassroots and community projects.

Implementing this aspect of Canada's new strategy will not only make CIDA's policy more responsive to the changing capabilities of developing countries, it will allow the necessary changes to the type of programs in which CIDA becomes involved. This will be especially true as decentralization goes ahead, enabling Canada to become more active in small agricultural and community-development initiatives, as well as in projects related to human resources. The new policy will also allow greater flexibility in the field for local-cost and developing-country procurement.

Tied/Untied Aid

Canada's new development strategy will reflect these changes:

Partnership programs will remain untied for all cash transactions. **Only multilateral food aid will continue to be tied to Canadian sourcing.**

Tying requirements for bilateral aid in Africa south of the Sahara, and for the least-developed countries (LLDCs) in other regions, will be eased significantly.

These are the areas where needs are greatest, so it is important that Canadian policy be most flexible here. Bilateral program assistance (excluding food aid) to these areas may now be untied to a level of 50, rather than 20, per cent.

This new policy will be implemented in a flexible manner, reflecting the needs and interests of each developing country. The degree of untied aid will vary from recipient to recipient, depending on the country's economic situation and its needs.

Tying will also be relaxed for bilateral assistance (excluding food aid) in all other countries assisted by Canada. The degree of untying will rise from 20 per cent to 33 1/3 per cent.

This increased flexibility will **not** be used to replace competitive Canadian goods and services with equivalent products from other industrial countries. Instead, it is intended for and will allow developing countries to rely more on their own resources for the goods and services they need for their development.

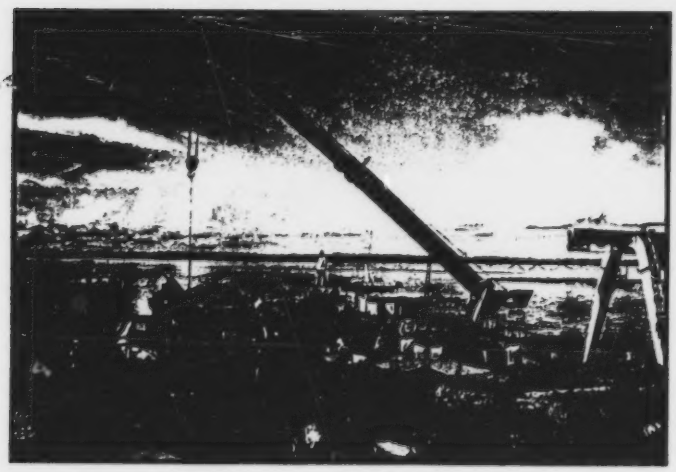

CIDA photo: Pat Morrow, Peru

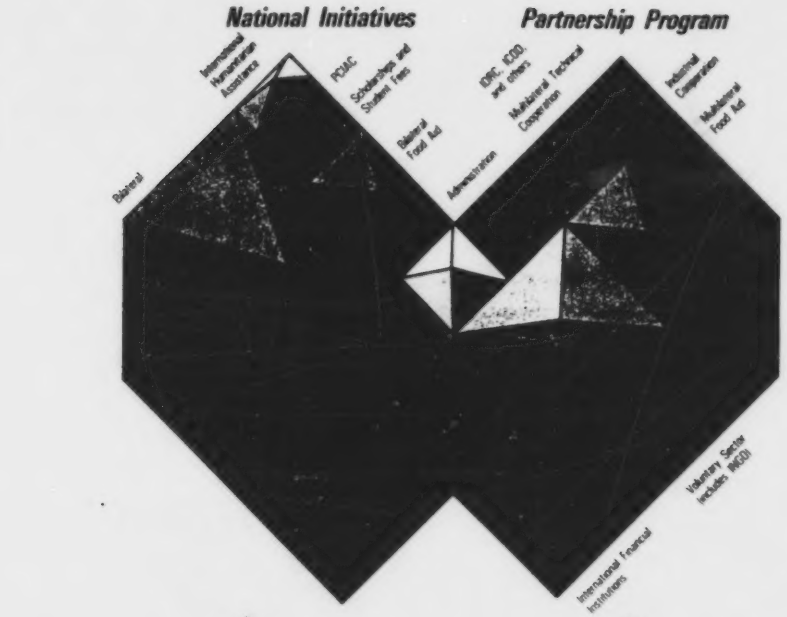

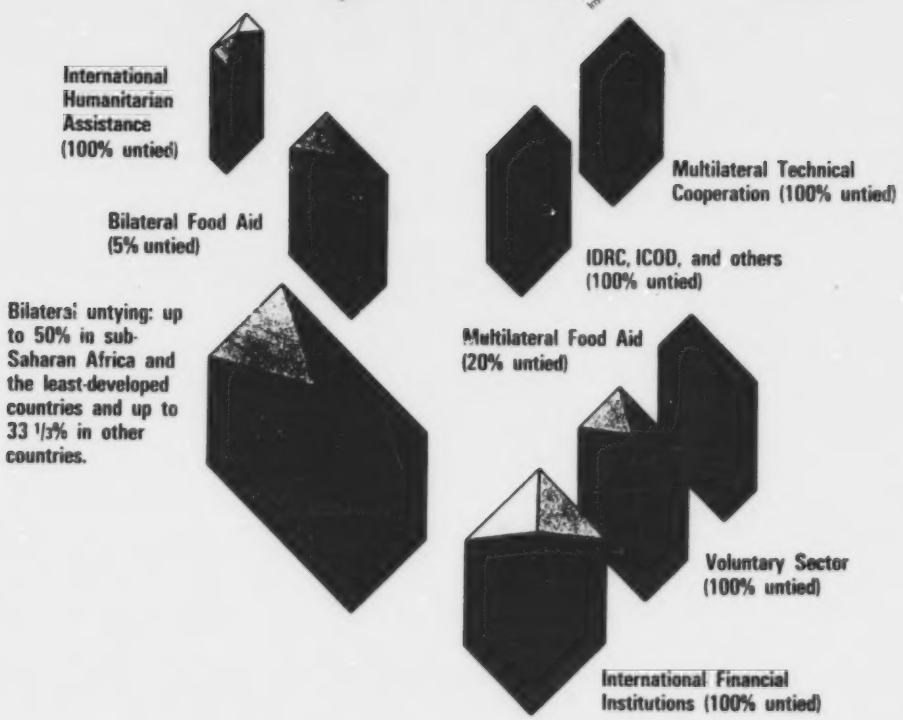

New Policy on Tying ODA		
Tied ODA		Untied ODA
Bilateral	50% or 66 2/3%(1)	All Partnership Programs Except Multilateral Food
Bilateral Food	95%(2)	International Humanitarian Assistance
Multilateral Food		PCIAC(3)
Scholarships and Student Fees: Depending on Program		

Notes (1) excluding international transportation costs
(2) excluding international transportation costs and cash contribution to WFP
(3) PCIAC and Industrial Cooperation programs are untied but have a high Canadian content and Canadian corporate involvement

7. New Policies for Food Aid

Well-managed food aid, used carefully to support the gradual build-up of local agriculture, can be a very appropriate way to meet humanitarian and economic needs at the same time. Food aid can also help developing countries deal with emergencies, feed refugees, and cope with balance-of-payments problems. It can be delivered bilaterally or through Canada's increasing coordination with other food aid donors and our growing cooperation with the UN's World Food Program.

To help make Canadian food aid an even more effective tool for development, the Government will adopt the following policies:

- **Within budget projections, food aid will continue to grow by 5 per cent annually.**
- **Up to 75 per cent of Canadian bilateral and multilateral food aid will be allocated on a multi-year basis, to facilitate long-term planning and recovery.**
- **All countries eligible for Canadian assistance will be able to receive food aid for development purposes.**
- **Food aid will be provided in ways that avoid discouraging local production, while meeting the needs of recipient countries by respecting local food preferences.**
- **Food aid will be provided to countries with which CIDA, alone or with other bilateral and multilateral donors, has the capacity to engage in a dialogue on agricultural policies and to ensure an adequate follow-up.**
- **Food aid will be provided when the recipient country already has, or is willing to adopt, a sound policy for agricultural development.**
- **Food aid will be used especially to help the recipient country reform its agricultural policy and/or carry out structural adjustments.**
- **Canada will increase its use of three-way cooperation (for example, delivering Canadian wheat to Zimbabwe in exchange for corn to be provided as food aid for Mozambique.)**
- **Canada will be prepared to help recipients improve their capacity for information gathering, policy analysis, nutrition surveillance and food and agricultural planning.**
- **Canada will continue to allow up to 5 per cent of its food aid allocations for untied procurement.**
- **The Government will continue to place particular importance on multilateral food aid, particularly on the World Food Program. It will ensure that this aid is destined to the poorest populations of developing countries, encourages job creation and increases local agricultural production.**

The Many Uses of Food Aid

- provides food for the poor, undernourished and nutritionally vulnerable.
- provides employment and infrastructure, through food-for-work programs, such as road-building.
- builds national food reserves, reducing the need for costly imports in times of shortage.
- when sold in local markets, provides local currency resources which can be used for new agricultural and social investment.
- can be used to help adjust or stabilize food price levels.
- supports the costs and reduces the risks of policy reform and structural adjustment.
- permits food-importing developing countries to conserve scarce foreign exchange reserves.

Fifteen Food Facts

1. The world is now feeding one billion more people than it did in 1974.

2. World food production and cereal stocks reached an all-time high in 1986, with increases recorded in both developed and developing countries.

3. China, India and Pakistan are largely self-sufficient in cereal production. Bangladesh, which once seemed doomed to chronic famine, is within 10 per cent of cereal self-sufficiency.

4. Africa recovered from the crisis of 1984 and 1985 to register a strong gain in food production in 1986. But Africa's per capita food production is less than it was in 1970. One African in five is fed by imported food.

5. Women grow more than half the food produced in developing countries. In Africa their share of food production is even higher, about 80 per cent. Yet malnutrition is the major health problem of women in developing countries.

6. The total amount of food produced in the world could feed us **all well, twice over.** Yet hunger persists.

7. The number of hungry people has grown to about 500 million. About 40 per cent of the world's hungry are children; most of the rest are women.

8. World hunger is a problem of poverty, not food production alone: the poor are the hungry. Hundreds of millions of people are inadequately fed simply because they are too poor to buy more or better food.

9. This is why hunger persists even though production and surpluses are growing. **Asia**, which has made impressive gains in food production, still has the greatest number of hungry people in the world. **India** alone has more hungry people than sub-Saharan Africa. Even in **Latin America and the Caribbean**, where per capita cereal production has grown by .8 per cent annually since 1970, one in eight has less than 90 per cent of the calories required for daily life at full capacity. And in **Africa**, the number of severely hungry or malnourished people has grown to over 100 million.

10. Food aid assists those countries too poor to import enough food, and those families who cannot afford to buy enough food. Total world cereal food aid in 1986 was over 10 million tonnes.

11. Canadians are the largest per capita food aid donors in the world. Between 1978–79 and 1986–87 Canada provided 7.7 million tonnes of cereals, plus vegetable oil, skim milk powder, pulses and fish.

12. The World Food Program (WFP) is the second-largest development agency in the world — only the World Bank is bigger. Canada is the second-largest contributor to the WFP.

13. A tonne of wheat can meet the cereal requirements of about five and a half people for a full year. Cereals are the main source of food in developing countries. About 175–180 kg of cereals per year, supplemented with modest quantities of vegetables and edible oils, provide enough calories, proteins and other nutrients for good health and an active life.

14. Food aid is only one part of Canada's response to the problem of world hunger. The lasting 'solution' will be found in developing countries, and Canada is helping them to find their own answer. We provide a larger percentage of aid for agricultural development than any other donor country. In 1985–86 about 25 per cent of our bilateral program was concentrated in agriculture, reflecting our growing emphasis on increasing food self-sufficiency in developing countries.

15. By the year 2000 developing countries will need twice as much food as in 1980.

Food Aid Commodity Purchases by Province
1986–87

Legend

- Flour
- Wheat
- Vegetable Oils
- Skim Milk Powder
- Fish
- Pulses
- Maize

8. Debt and Structural Adjustment

One of the most pressing problems facing developing countries is the international debt crisis. The Third World is now burdened with a collective external debt of about U.S.$1 trillion, or one thousand billion dollars. Two-thirds of this debt is owed by Latin American countries. Over half — U.S.$566 billion — has been incurred by 57 countries, and just eight countries owe some U.S.$308 billion.

This is a problem that should concern everyone. It is putting a strain on the international financial system. Many Western banks have lent substantial sums of money to countries that are now having difficulty servicing their debts. Canadian banks alone have provided about $27 billion in loans to countries with debt-servicing problems.

Canada is working with other countries, and very closely with the World Bank and the International Monetary Fund (IMF), to find solutions to debt-related problems. The cornerstone of the international approach is continued internal structural adjustment by the debtor countries. This is a long-term remedy designed to re-establish a climate of growth in developing countries and ensure the effective management of their economies and of the foreign aid they receive. The Government believes structural adjustment programs are necessary, but is concerned about the short-term effects these programs may have on the poorest people and countries. The Government is therefore committed to pursuing structural adjustment policies which take these effects into account and minimize their impact.

The Government believes economic reforms are necessary in developing countries, but is concerned that they not cause unbearable hardship on their poorest citizens.

CIDA photo: David Barbour, Sudan

Debt and Structural Adjustment in the Poorest Countries: A 15-point program of concrete action

To reduce developing countries' indebtedness to Canada on the ODA account:

1. **In 1977 Canada forgave all its earlier ODA loans to the least-developed countries.**
2. **Since April 1986, *all* new bilateral development assistance has been in grant form, to *all* countries.**
3. **Canada has also converted the undisbursed portion of ODA loans to grants for all developing countries.**
4. **At the UN Special Session on Africa in May 1986, the Government announced a five-year moratorium, extendable up to the year 2000, on the repayment of ODA loans previously made to the countries of sub-Saharan Africa.**
5. **In 1987, Canada forgave the outstanding ODA debt of Togo, Mauritania and the now defunct East Africa Community. The total amount forgiven is worth $68.2 million.**
6. **In the fall of 1987, at the Quebec Summit of La Francophonie and at the Commonwealth Heads of Government meeting, Canada indicated its intention to forgive the ODA debt of a number of Francophone and Commonwealth African countries eligible for the ODA debt moratorium.**

To help the poorest developing countries cope with structural adjustment and with multilateral ODA debt:

7. **In March 1985, the World Bank created a concessional Special Fund for Africa worth U.S.$1.2 billion to supplement World Bank Group lending for structural adjustment. Canada contributed $100 million to this first appeal the Bank has ever made for a special fund for a region.**

Senegal, Africa. In March 1985, the World Bank created a concessional Special Fund for Africa worth U.S.$1.2 billion to supplement Bank Group lending for structural adjustment. Canada contributed $100 million to this first appeal the Bank has ever made for a special fund for a region.

CIDA photo: Paul Chiasson

8. Agreement was reached in December 1986 on an International Development Association (IDA) replenishment of U.S.$12.4 billion for a three-year period ending in mid-1990. Almost 50 per cent will be allocated to IDA-eligible countries in Africa. Canada will contribute $797 million.
9. In March 1986, the IMF Structural Adjustment Facility (SAF) was established to recycle Trust Fund repayments of approximately U.S.$3 billion for concessional balance-of-payments assistance to low-income countries. SAF lending involves Bank/Fund/recipient country agreement on economic policies and targets to be pursued over three years. Canada will contribute a loan of about $300 million to this enhanced facility, depending on its final size.
10. In support of economic reform efforts, Canada has realigned a significant part of its bilateral programs in many of the poorest countries to provide balance-of-payments support, structural adjustment assistance, and food aid.
11. Canada will increase funding for Africa to 45 per cent of its bilateral program, and will use a significant part of the increase for assistance to structural adjustment.
12. To enhance the positive balance-of-payments impact of Canadian development assistance, Canada will increase by $200 million per year that aid which can be used to procure locally produced goods and services in Third World countries.

On non-concessional debt:

13. At the Paris Club, where loans provided by governments are renegotiated, Canada indicated that it will examine the use of special relief measures for ODA debt and official commercial credits for the poorest countries.
14. At the 1987 Commonwealth Heads of Government meeting in Vancouver, Canada supported a proposal calling for official creditors, on a case-by-case basis, to reschedule commercial credits at concessional rates, and indicated it is committed to work towards a consensus on this issue — recognizing that, to be effective, such an initiative would need the support of all official creditors.
15. The policies outlined in this strategy will help developing countries to cope better with the social and economic effects of structural adjustment. The strategy's central focus on poverty alleviation will ensure that the needs of the poorest will be addressed in any structural adjustment program. Human resource development and increased flexibility in the untying of bilateral assistance will help developing countries adapt to the changes required by structural adjustment policies. In addition, food aid will be used to help recipient countries carry out structural adjustment.

Third World countries cannot develop if their economies are crushed by debt — and the burden of structural adjustment cannot be borne by people already struggling to survive. Canada has been a leader in bilateral and multilateral efforts to ease the debt load of developing countries and help them carry out essential economic reforms without causing unbearable hardship to their poorest citizens. Through its new strategy for official development assistance, Canada will continue to give strong support to the essential work of international economic reform.

9. Initiatives for the Third World Private Sector

One of the biggest lessons learned from a generation of experience is that development is not going to work very well until it includes the Third World's private sector.

Many successful developing nations have thriving, vigorous business and industry.

The real goal of development cooperation is to help Third World countries advance toward self-reliant prosperity, so they can become equal partners with industrialized countries in creating global prosperity. Developing countries must be able to earn their living by producing goods and services that meet demand, and selling them on the international market — functions at which the private sector excels.

Canada recognizes this, and the new aid strategy pays more attention to involving business and industry, Canadian and Third World alike. Over the past several years, CIDA's fastest-growing activity has been its Industrial Cooperation Program, which encourages a wide variety of linkages between Canada's private sector and that of the Third World. A Business Cooperation Branch was created in CIDA in 1984, not only to manage the expanding INC initiative but to explore other ways of strengthening the private sector's role in Canada's aid effort.

Support has also been channeled, largely through credit institutions, into the area of micro-enterprises — the small and medium-scale, non-farm businesses in developing countries that create jobs and income while meeting a huge range of the basic daily needs of the Third World's people.

Canada has also helped developing countries with their export problems by offering assistance on a multilateral basis, largely through projects carried out by the UNCTAD/GATT International Trade Centre.*

** Co-sponsored by the United Nations — acting through the UN Conference on Trade and Development (UNCTAD) — and the General Agreement on Trades and Tariffs (GATT), the International Trade Centre helps countries to set up the appropriate framework for expanding their exports.*

CIDA photo: Patricio Baeza, Honduras

Developing countries must be able to earn their living by producing goods and services that meet demand, and selling them on the international market — functions at which the private sector excels. Canada recognizes this, and the new strategy pays more attention to involving business and industry, Canadian and Third World alike.

New Initiatives

The Government believes that Third World entrepreneurs can make a vital contribution to the economic progress of developing countries, and is determined to recognize this in Canada's aid program. Under the new strategy, several important steps will be taken to help the Third World's private sector realize its potential as a source of strength for world development. These include:

- **strengthening Canadian and Third World business and professional linkages;**
- **establishing general lines of credit in up to 20 countries;**
- **encouraging new forms of technical assistance established by private-sector groups;**
- **launching a Canadian 'antenna office' to promote contacts in the private sector in Southern Africa, and a similar private-sector facility in the Caribbean;**
- **increased untying of Canada's bilateral aid to allow more use of local goods and services;**
- **expanding the Trade Facilitation Office*, especially to help small countries with weak capacity in export-marketing; and**
- **providing assistance to improve management capabilities.**

** The Trade Facilitation Office, funded by the federal government, provides assistance to developing countries to promote their exports to Canada.*

10. Responding to Crises: Humanitarian Assistance

Effective development assistance promotes long-term, self-sustaining development. Disaster relief is different. Unlike development assistance, disaster relief is a short-term response to a disruptive event. Nevertheless, disaster relief is a necessary part of development assistance because disasters hit developing countries the hardest and because they hinder the process of development.

Through CIDA, Canada has been a world leader in providing humanitarian assistance to Third World disaster victims. And the Canadian public has done more than just support these efforts; it led the way during the African famine of 1984-85.

The first response to a disaster always comes from within the stricken country. This is precisely why disaster preparedness is so important, especially in disaster-prone countries. Most countries have the basic capabilities to respond to a sudden natural disaster; Canada will work with them to reinforce these capabilities.

Help from Canada and the international community can be crucial in times of disaster. For disaster victims, it is reassuring to know that they can count on Canadian and international expertise for help. Most humanitarian assistance will continue to be channeled through a network of Canadian and international NGOs, and the United Nations' specialized institutions.

Orientations for Humanitarian Assistance

- **In addition to emergency food aid, the Government will continue to allocate 2 per cent of ODA to international humanitarian assistance.**
- **Canada will increase its support for the development of indigenous disaster-response capabilities.**
- **In collaboration with other federal departments, CIDA will draw up a list of disaster-prone countries where likely relief requirements match Canada's ability to deliver appropriate goods and services. Canada will be ready to respond in kind to appeals after disasters.**

- **Agreements will be developed with other federal departments and major Canadian NGOs to ensure that such responses in kind are both quick and appropriate.**
- **Canada will provide greater support for projects that generate income for refugees, and projects designed to help refugees who have been voluntarily repatriated.**
- **Canada will urge the specialized international organizations to pay closer attention to the environmental effects of large influxes of refugees.**
- **Canada will use its influence in the specialized international organizations to ensure that the needs of vulnerable groups (women and children in particular) are dealt with, especially in cases of refugee assistance.**
- **CIDA will develop a contact program with NGOs, community groups, ethnic minority groups and potential Canadian suppliers to consult with them and inform them of existing response capabilities.**
- **A matching formula will be introduced to encourage the public to contribute to emergency appeals in conjunction with international NGOs experienced in disaster responses.**

Improving program delivery will increase the impact of Canada's efforts in the key sectors crucial to social and economic development. It will also create a stronger aid program that is relevant and appropriate to our development partners — both in Canada and the Third World.

CIDA photo: Pat Morrow, Colombia

Aftermath of an earthquake. Disaster relief is a necessary part of development assistance because disasters hit developing countries the hardest and because they hinder the process of development. Canada has been a world leader in providing humanitarian assistance to Third World disaster victims.

Fostering Partnerships

Governments cannot create development on their own — it just does not work that way. Development requires progress in health, education, family planning, nutrition, construction, production, research, environmental protection, energy, management skills, transportation, community organization — an endless list. And that kind of progress demands efforts from every part of society. The role of government is to create a social, economic and political environment conducive to such progress.

It is precisely for this reason that the Government recognizes that Third World peoples and governments must *always* be considered as Canada's first and most important development partners. The Government will above all respond to their priorities according to what Canada can offer them. And the content of Canada's cooperation must range from the most basic to the most sophisticated, to meet the needs of a wide range of developing-country partners.

1. Bilateral Partners

Canadian development assistance must be tailored to the very different needs of the regions of the world where it is applied: Asia, Africa, Latin America and the Caribbean. Good development can mean providing the highest Canadian technology to the leading technical universities in a country, and at the same time helping illiterate, landless peasants to plant trees at the edge of the desert so their animals can have a place to feed.

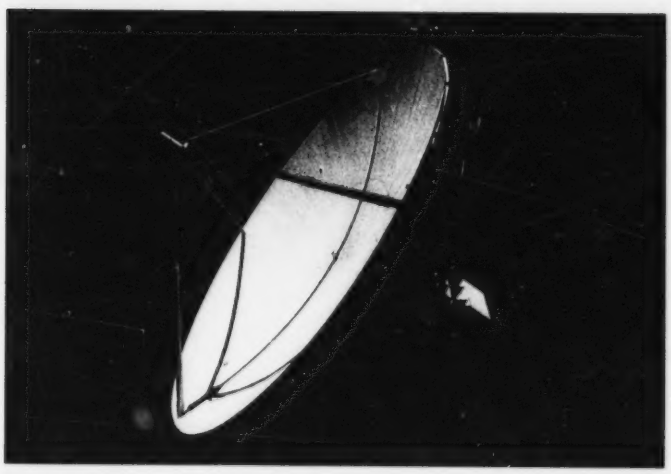

Canadian development assistance must be tailored to the very different needs of the regions of the world where it is applied: Africa, Asia, Latin America and the Caribbean. It ranges from the most basic, such as food aid, to the most sophisticated, such as this satellite dish.

CIDA photo: David Barbour, Thailand

Africa

The drought and famine in Africa were but symptoms of a massive economic, social and ecological crisis throughout the continent, which contains 27 of the world's 40 least-developed countries. Africa is the only part of the world where per capita food production has declined over the past two decades. It has the world's lowest incomes, the lowest economic growth rates, and the lowest levels of employment, literacy and life expectancy. It also has the highest rates of population growth and of child deaths. In most countries, malnutrition and starvation touch the lives of millions each year, even when there is no drought, famine or media coverage.

Reflecting Canadian concern for the especially acute development situation of Africa, 45 per cent of bilateral aid will be directed to the continent over the next five years. Efforts will focus on strengthening and complementing the sometimes painful but vital policy reforms many countries are undertaking to create the appropriate conditions for economic growth, while also ensuring that the burden of structural adjustment does not fall on the poorest. Support will continue to be provided for agricultural recovery and natural resource conservation, so that a new balance is established between the people and their natural environment, and Canada will maintain its commitment to help the front-line states of Southern Africa cope with the serious problems they face.

Asia

Asia is emerging as a new industrial giant that will be the most dynamic powerhouse in the world of the 21st century. By the year 2000, Earth will have six billion people; two-thirds of them will be Asian, and they will produce half of the world's goods from an industrial base more diversified than that of Europe and North America combined. Yet, Asia is still home to 350 million of the world's poorest people who lack the minimum requirements for basic health, nutrition, shelter and education.

Canada's development assistance program in Asia must respond to the dual aspects of Asian development: alleviating poverty and promoting technological and industrial advancement. While focusing on the poorest, Canada's development cooperation with Asia will increasingly involve 'private sector to private sector' linkages via joint ventures or technology transfers. The nature of the Canadian program will be shifting from a transfer of food and capital to a transfer of technology, knowledge and ideas. Asia will receive 39 per cent of Canada's bilateral assistance during the next five years.

Women workers in Bangladesh, one of the poorest countries in the world. Canada's development assistance program in Asia must respond to the dual aspects of Asian development: alleviating poverty and promoting technological and industrial advancement.

CIDA photo: David Barbour, Bangladesh

The Americas

The Americas are a region of sharp contrasts and profound differences, with more than 40 countries in varying stages of development and industrialization — ranging from Haiti, the only least-developed country in the western hemisphere, to Brazil, with a gross domestic product far greater than any other developing country. The scale, diversity and complexity of these economies (which bear two-thirds of the Third World's U.S.$1 trillion debt), and the disparity of expectations and achievements require development programs adapted to the needs of individual states.

Canada's program in the Americas, projected at 16 per cent of our bilateral aid over the coming five years, is concentrated on the development of national infrastructure. This is especially true in the Caribbean islands which face severe constraints imposed by their size and physical isolation. Other priorities are the development of small and medium-scale industry, so that countries can generate the funds to contribute more effectively to their own development, and social and human resource development — particularly through support for national and regional institutions, technology transfer, and professional training, and encouragement of the self-help efforts of low-income rural and urban communities.

Working together, or partnership, is the central theme of the new strategy. It reflects the major improvements that have taken place not only in the Third World's ability to carry out development, but also in the capacity of Canada's domestic and international partners as well.

CIDA photo: David Barbour, Thailand

But partnership goes even beyond Canada's cooperation with Third World people and countries. It has yet another dimension, and can be treated on many different levels.

The Government also sees it as a means of strengthening linkages between Canadians and Canadian institutions and their counterparts in the Third World.

The new **Partnership Program** is the central theme and the biggest innovation of this updated Canadian strategy for development assistance. Through Canada's Partnership Program, the Government plans to allocate 50 per cent of aid dollars to be channeled each year through the following groups, both Canadian and international:

- **domestic and international non-governmental organizations;**
- **non-governmental institutions;**
- **development crown corporations (except PCIAC, which is included under the National Initiatives Program);**
- **multilateral organizations, including food aid and international financial institutions;**
- **the business sector.**

All ODA funding for the Partnership Program provided as cash will be untied ODA — not linked in any way to the purchase of goods and services in Canada. Only multilateral food aid (about 10 per cent of Partnership Program funding) will continue to be given primarily in kind — sourced in Canada.

This new commitment to partnership represents a distinct Canadian response to the challenge of global change. It will help Canadians build a more equal partnership for progress with the people of the developing countries — and will help to bring Canada's cooperation into line with major improvements that have taken place not only in the Third World's ability to carry out development, but in the capacity of Canada's domestic and international partners as well.

Decision-making authority under the Partnership Program will be decentralized. Although the Government may participate in shaping policy and programs — for example, through membership on boards of directors of Banks and multilateral organizations, or in funding discussions with NGOs and the business community — decision-making power and questions of eligibility will fundamentally rest with the partners on the basis of their own criteria. The Government will not be directly responsible for choices made by its partners; however, in most cases, the monitoring, evaluation and audit of these programs will be carried out to protect the interests of Canadian taxpayers and to guide the future allocation of public funds.

Old and New

This new two-part program structure replaces the traditional framework of Canada's official development assistance, which divided Canadian aid into various categories (bilateral, multilateral, special programs, etc.). It should help to bring development thinking in Canada out of the shadow of old donor-recipient attitudes and into the new era of global interdependence.

The component parts that at present make up Canada's official development assistance program will remain essentially intact, but — to ensure that restructuring means more than just putting these same parts into re-labeled boxes — the Government will reform Canadian aid from within, by vigorously applying new policies and creating new mechanisms. This reflects a change in attitudes, rather than a dramatic budget shift. Working together, this mix of improvements will make a new level of partnership the identifying principle of Canadian cooperation in the 1990s — and will enable Canada to deal realistically with a much-changed Third World.

We're Changing

from this . . .

Over the years, from 1950 to now, Canada's international development assistance program took on the form represented by this wheel. In recent times, about three-quarters of Canadian ODA has been administered by CIDA. The main elements have traditionally been the bilateral (government-to-government) and multilateral (international organizations, including development banks) programs — plus, since 1968, special programs to involve the voluntary sector.

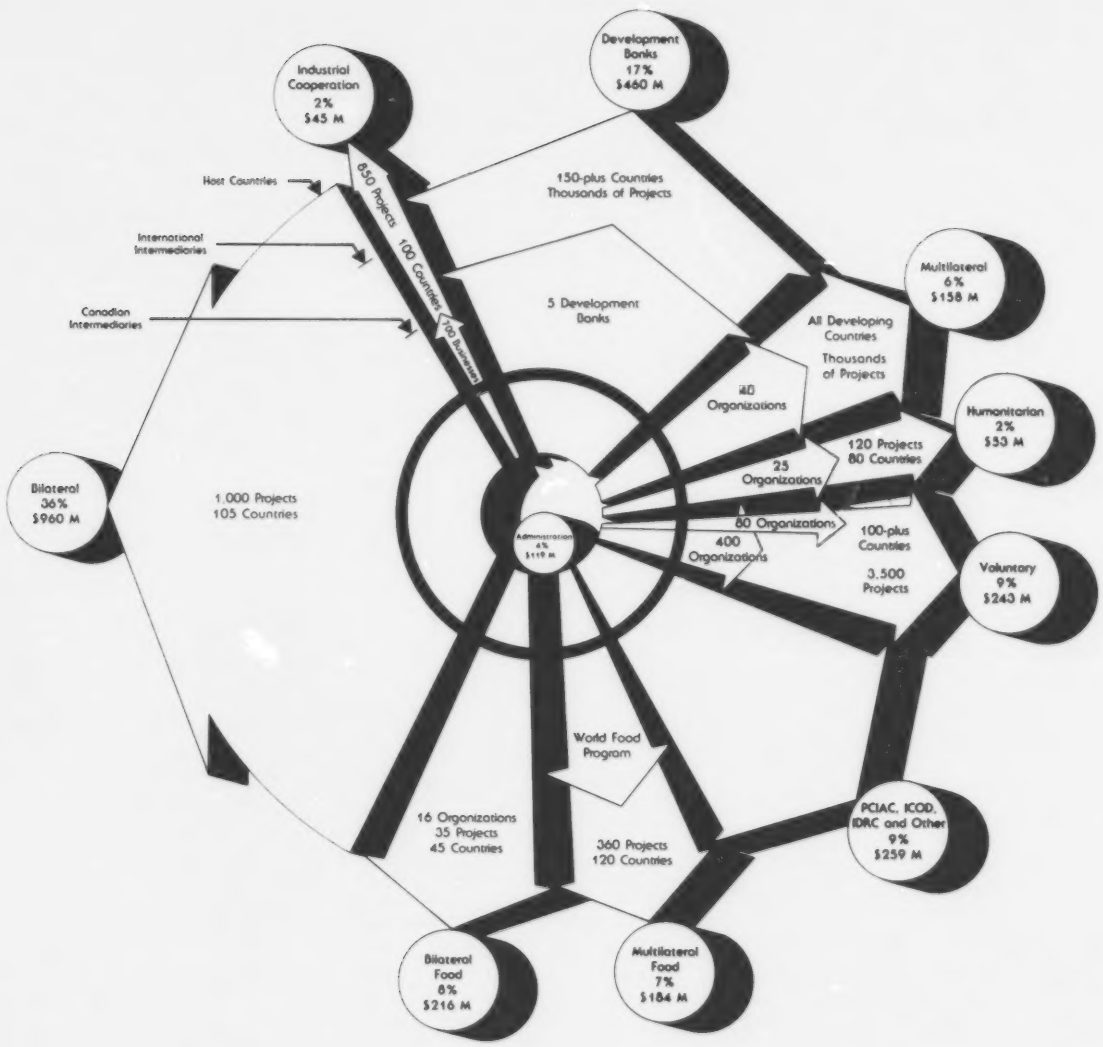

to this . . .

Under Canada's new strategy for development cooperation to the year 2000, the concept of Canadian ODA changes in a basic way — one-half of funding going into a ***Partnership Program****, shaped by the initiatives of the Government's many Canadian and international partners in development, while the other half supports Canada's* ***National Initiatives Program*** *of bilateral assistance and other contributions to development projects decided by the Government.*

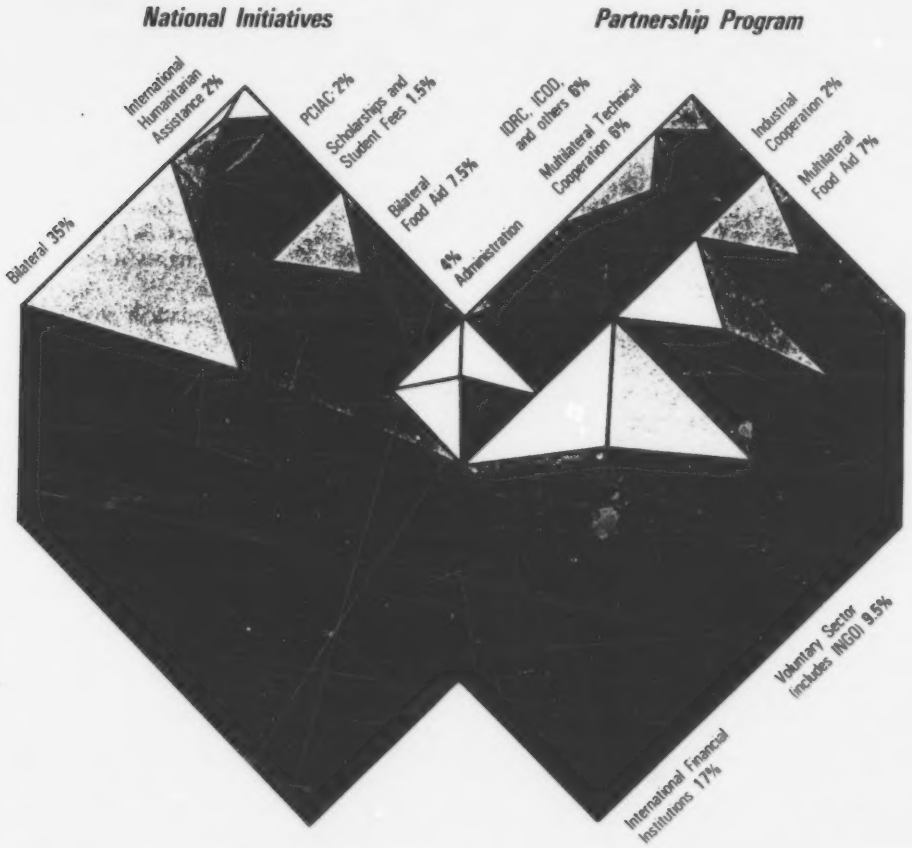

ODA allocations 1988–89 by percentage *(Total 100% – All numbers are rounded off)*			
National Initiatives		**Partnership Program**	
Bilateral	**35%**	Voluntary Sector (includes INGO)	**9.5%**
Bilateral Food Aid	**7.5%**	Industrial Cooperation	**2%**
PCIAC	**2%**	IDRC, ICOD, and others	**6%**
International Humanitarian Assistance	**2%**	Multilateral Technical Cooperation	**6%**
Scholarships and Student Fees	**1.5%**	International Financial Institutions	**17%**
		Multilateral Food Aid	**7%**
Total	**48%**	Total	**48%**
Administration			**4%**

Precise percentages will be available after Parliament approves the 1988–89 estimates.

In 1987-88, the major elements within Canada's official development assistance program are:

Bilateral	*$960*	*million*	*36%*	**Multilateral**	*$158*	*million*	*6%*
Bilateral food	*216*	"	*8%*	**Multilateral food**	*184*	"	*7%*
PCIAC	*61*	"	*2%*	**IFIs**	*460*	"	*17%*
Humanitarian assistance	*53*	"	*2%*	**IDRC, ICOD, other**	*198*	"	*7%*
				Voluntary sector	*243*	"	*9%*
				Industrial cooperation	*45*	"	*2%*

(Administrative costs make up the balance.)

In the new 50/50 framework under Canada's new strategy starting in 1988-89, the items listed in the left column above will make up the National Initiatives Program, while those in the right column will constitute the Partnership Program.

To give substance to this conceptual restructuring of Canada's aid effort, the Government will launch a number of initiatives and create new facilities. These will further develop Canada's Partnership Program by making more resources available through it for response to emergencies overseas, for industrial cooperation, and for strengthening the link between the aid program and its Canadian partners.

2. Non-Governmental Organizations (NGOs)

Churches, service clubs, development and relief agencies are included in the vast group called non-governmental organizations. Generally, they undertake fund-raising, send volunteers to developing countries, and promote development education and awareness in their communities.

NGOs are as Canadian as hockey, and older than Confederation. Working for international development is part of Canada's national heritage. As early as the 19th century, Canadian missionaries and volunteers — such as Dr. Norman Bethune in China, and Père Georges-Henri Lévesque in Rwanda — have been active in health and education work overseas.

The concerns of Canadian NGOs have grown, broadening from postwar welfare and relief work to technical assistance, community development, and small-scale agriculture. NGOs focus on helping the poorest of the poor — an emphasis which is a key element of the Government's new aid strategy in terms of both poverty alleviation and human resource development. The partnership with NGOs is therefore more important than ever before.

Canada was one of the pioneers in providing government funding programs for NGOs (1968) and for educational and social institutions (1979). Many countries have now followed the Canadian model, and this innovative partnership — mixing public and private resources — has worked so well that many consider it the smash success of Canada's development effort.

Focus on Canadian NGOs

- Public funding (CIDA support) pays for about two-fifths of the cost of NGO projects . . . with NGOs raising funds from Canadians to cover the other three-fifths.
- One NGO project in five involves Canadians working in a developing country.
- Funding to the voluntary sector rose from 7.2 per cent in 1981–82 to 9 per cent in 1987–88.
- About half of all NGO projects are sponsored by church-affiliated NGOs.
- Canadian NGOs are at work in over 100 countries, with India and Haiti ranking first and second in number of projects.
- Health and community development account for 75 per cent of NGO financing.
- One-third of projects sponsored by Canadian NGOs and supported by CIDA have budgets over $100,000.
- NGOs employ thousands of Canadian volunteers committed to international development.
- One-half of Canada's $150 million, five-year Africa 2000 Program is going through Canadian NGOs, to match contributions from the public, to support projects in Africa.
- Partnership Africa Canada, a coalition of more than 50 Canadian NGOs, will choose the projects and programs to be supported by these funds.

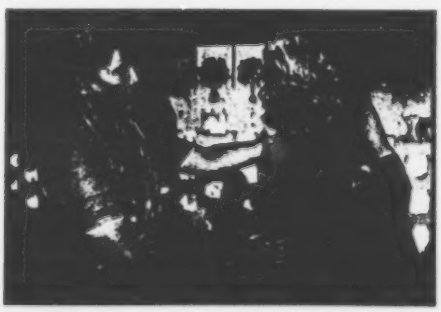

CIDA photo: David Barbour, India

Percentage of total ODA* delivered through NGOs by major donors

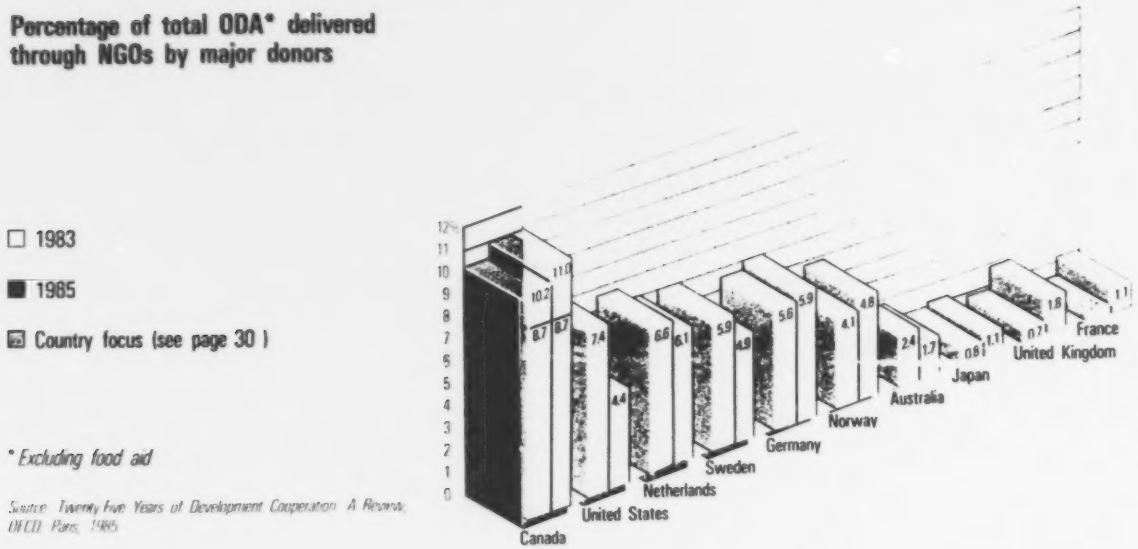

* *Excluding food aid*

Source: Twenty-five Years of Development Cooperation: A Review, OECD, Paris, 1985.

3. Non-Governmental Institutions (NGIs)

Canada's social and educational institutions — universities and colleges, unions and cooperatives, professional associations, community groups, and volunteer-sending organizations — are a major element of Canadian society and a huge reservoir of valuable skills and talents.

To tap the potential of these non-governmental institutions, and help them contribute to world development, CIDA has a special program to encourage their involvement. NGIs take part in development in ways similar to NGOs, except they do not usually raise funds on the same scale. Their very significant contribution is usually in the form of expertise and services, with each group bringing its own special resources to international development efforts, and the accent put on building links between Canadian people and institutions and their Third World counterparts.

Activities range from digging wells and providing basic health care to promoting literacy and better job skills, to developing leadership and helping the poor gain access to credit. Along with NGOs, Canadian NGIs are involved in more than 3,500 CIDA-supported projects located in over a hundred countries. Universities and colleges play an important role in Canadian development efforts. Formal relationships between the aid program and universities date back to the 1960s when Canada's aid program was growing quickly. Since then, universities — and, more recently, community colleges — have become even more involved in overseas development initiatives in many ways: from directly training and educating Third World students in Canada, and participating in practical research and technology-transfer programs, to linking with Third World universities, and sparking the aid dialogue here at home.

The Government wants to help Canada's non-governmental institutions expand their valuable work in the Third World, and expects to increase the support provided for their development initiatives through CIDA's Institutional Cooperation and Development Services Program (ICDS).

The fundamental importance given to human resource development in Canada's new strategy ensures that NGIs already very active in this field will be called on to make an even more important contribution in the future.

New Initiatives

- **Under the new strategy, a matching formula will be introduced to encourage the public to contribute to emergency appeals in conjunction with international NGOs experienced in disaster responses.**
- **The Government will proceed with a scholarship program co-funded by CIDA and Canadian universities, administered entirely by the universities. CIDA will contribute $1.3 million to this program.**
- **The Government will discuss with universities the establishment of centres of excellence in development and area studies at post-secondary institutions.**
- **Special support will be given to those universities that include a training phase in their study programs for foreign students which offer practical work experience.**

Human resource development is of fundamental importance in the new strategy. NGIs will be called on to make an even more important contribution in this area in future.

CIDA photo: Bruce Paton, Zimbabwe

4. A Challenge to Canadian Universities:

Centres of Excellence

Centres of excellence carry out studies on important issues or on particular regions of the world. Several Canadian universities have already developed such centres of excellence — for instance, Laval University on the Sahel and the University of British Columbia on Indonesia. The Government is eager to encourage this process, and will pursue the following policy:

- **The Government believes that a limited number of these centres should be established, and that universities should agree among themselves on the sectors of activity and geographic regions overseas in which the centres would specialize.**
- **Universities choosing to create centres of excellence should already be recognized for expertise in their chosen area and should use the centres to enrich their existing expertise.**
- **The scholarship opportunities these centres offer for foreign students should reflect the particular specialization of each centre. Centres of excellence should also be prepared to receive foreign students or scholars for varying periods of time.**
- **Universities should agree that projects submitted for financing under CIDA's Institutional Cooperation and Development Services Program will reflect the existence of, and areas of concentration of, the centres of excellence.**

- **The centres of excellence must offer technical assistance appropriate to the needs of the geographic regions and sectors of activity in which they intend to specialize.**

If Canadian universities submit proposals based on these principles, the Government is prepared to support the development of centres of excellence by providing up to $10 million annually. Centres of excellence have a vital role to play in Canadian development efforts, and the Government is eager for Canada to have such resources. Implementing the new policy outlined above will help encourage the development of centres of excellence across Canada.

Distance Learning

Innovation is needed if the developing countries are to benefit from their human resource potential. In the fall of 1987, Canada played a leading role in the launching of two imaginative efforts to expand educational opportunities in a large part of the Third World.

The establishment in Canada of the International Francophone Centre for Distance Learning was announced at the Francophone Summit in Quebec. And Commonwealth leaders agreed at their meeting in Vancouver to create a distance learning network with its central coordinating unit also to be located in Canada.

Distance learning draws on a wide range of techniques — including correspondence courses, and teaching via broadcasting and telecommunications services. It is a cost-effective way of providing education to scattered populations, or in developing countries.

The Francophonie and Commonwealth initiatives offer the exciting possibility of creating new forms of educational cooperation, and of overcoming the odds by giving students in as many as 70 developing countries a greater chance for a better education.

5. Development Crown Corporations

Canada's partnership in international development includes other government organizations created to meet some very special needs. While they are independent from CIDA, their funding is voted annually by Parliament and is part of Canada's overall ODA program.

The Special Joint Parliamentary Committee on Canada's International Relations recommended the establishment of an international institute for human rights and democratic development. This proposal was accepted by the Government in its December 1986 response to the committee's report as an element of its policy of ensuring that human rights remain an integral part of Canadian foreign policy.

Two Special Rapporteurs, appointed by the Secretary of State for External Affairs and the Minister for External Relations, consulted a wide range of Canadians and international organizations and provided further advice on the approach to the establishment of an institute for the development and strengthening of democratic institutions and human rights in developing countries. The Ministers have accepted the main recommendations of the report concerning the establishment of such an institution.

The objective of the new institution will be the promotion, development and strengthening of the institutions and programs which give effect to internationally recognized rights. The primary focus of the institution will be cooperation between Canadians and partners in developing countries. Parliamentary funding for this purpose will be sought under Canada's ODA program. The institution's mandate will enable it, over time, to develop a broader base of financing which will allow it to further expand its programs and to undertake programs with institutions of developing countries.

As proposed by the Special Rapporteurs, the institution will be established as a crown corporation. It will be named the **International Centre for Human Rights and Democratic Development.** A joint CIDA-External Affairs working group has been established to proceed with the work necessary for drafting legislation.

The **International Development Research Centre** (IDRC) was created in 1970 in response to a serious global imbalance in science and technology. Scientific research and its application focused almost exclusively on the needs of developed countries, with too little work being done on the difficult problems facing countries of the Third World. IDRC's task is to promote and encourage research in, by, and for developing countries.

Since its inception, IDRC has established a reputation worldwide as a first-class centre of excellence. Sometimes called "the jewel in the crown" of Canadian development efforts, it has sponsored valuable work on a wide variety of development issues, ranging from agriculture and human resources to health care and information sciences.

The IDRC's work has had a multiplier effect by contributing to the spread of development research expertise throughout the Third World. Developing countries, as well as NGOs, NGIs, CIDA and other aid agencies, have reaped valuable benefits from IDRC research.

The new strategy intends to build on the important work already done by expanding CIDA's relationship with the IDRC. The potential for staff exchanges, joint projects, and greater use of IDRC research in CIDA's human resource development projects will be explored. IDRC will try to ensure that the findings of research projects it assists are put to practical use.

The **International Centre for Ocean Development** (ICOD) is a young organization. Created by Parliament in 1985, and based in Halifax, ICOD fosters cooperation and technology transfer between Canada and Third World countries in the field of ocean resources. It supports programs for the better management and use of ocean resources, especially as sources of food, promotes the development of indigenous expertise and institutions in Third World nations, and sponsors the collection and dissemination of information relating to ocean resources.

Although it has been operating for less than two years, ICOD already has many projects under way. It is helping the South Pacific Forum Fisheries Agency develop regional surveillance capabilities so that member states can monitor and protect their fishing grounds. In the Caribbean, ICOD has helped establish a fisheries support unit within the Organization of Eastern Caribbean States to promote and coordinate better regional fisheries cooperation. And ICOD has also worked to promote better education in the fisheries sector. In 1985-86, scholarships were granted to students from 17 countries for graduate study in Canada.

The **Petro-Canada International Assistance Corporation** (PCIAC) will be part of the National Initiatives Program, reflecting the major involvement of the Government in its decision-making structure.

International Development Research Centre: Finding the Answers

Sorghum and millet are two of the most important cereal crops in the world. For the poor who cannot afford rice or wheat, sorghum and millet can be a staple in their diet. For people living in the arid regions, they are vitally important because few other cereals can survive in such places.

But sorghum and millet are not ideal forms of food. To become palatable, the grains must first be dehulled. This is a time-consuming and tedious process, invariably done by women.

In the early 1970s, the International Development Centre (IDRC) began funding a series of research projects on the mechanical dehulling of sorghum and millet. IDRC's research was aimed at reducing the time needed to process the grain and making the final product more acceptable to consumers.

Work began with a barley thresher modified for dehulling by the Prairie Regional Laboratory (PRL) of the National Research Council of Canada. After initial experiments proved that the machine could be adapted for sorghum and millet, work began in earnest.

Botswana played an especially active role in adapting the dehuller to local needs. In the mid-1970s, the Botswana Agricultural Marketing Board set up an experimental sorghum flour mill that included two Canadian dehullers. Both rural and urban consumers liked the flour produced by these mills and were prepared to pay for it.

In 1977, the Rural Industries Innovation Centre (RIIC), a division of Botswana's Rural Industries Promotion, became involved in the project. With IDRC and other funding, it modified the PRL dehuller, making it stronger, lighter and simpler.

By 1986, 25 small-scale mills were operating throughout Botswana, providing about 200 jobs. The manufacturing technology needed to build the dehullers has been transferred to the private sector, and an export market has been created for the machines . . . and many rural women in Botswana no longer have to spend exhausting hours dehulling sorghum by hand.

News of the project's success has spread to other parts of the world. RIIC has helped train researchers from Kenya, Malawi, Senegal, Tanzania, Uganda and Zimbabwe in the initial stages of the dehuller-adaptation work. Over the last 10 years, this technology has been tested in 25 countries in Africa, Asia and Latin America. Worldwide, about 150 units are now in commercial operation. And in 1986, the organization that redesigned the system in Botswana, Rural Industries Promotion, won the first International Prize in Development Technology.

In Zimbabwe, early in 1987, Prime Minister Mulroney signed a $3.9 million agreement to construct 40 village mills that will use the dehuller to process millet and sorghum. This technology will enable rural people to produce more flour from the cereals they grow. And Zimbabwe will be able to increase its cultivation of drought-tolerant cereals like sorghum and millet in the country's dry areas. The mills will also improve the standard of living for rural women, who will own 25 per cent of them.

PCIAC was established in 1981 as a wholly-owned subsidiary of Petro-Canada. Its mandate is to help developing countries reduce or eliminate their dependence on imported oil by using Canadian technology and expertise, where possible, for hydrocarbon exploration and related activities. It helps Third World countries explore and develop their oil and gas deposits so they can cut their bill for costly oil imports.

Since its inception, PCIAC has participated in energy projects around the world. It helped the Barbados National Oil Company more than double oil production in two years. In the Philippines, PCIAC has taken part in a wide range of activities such as land drilling, offshore seismic surveys, and technical assistance. Trainees from Asia, Africa, and the Americas have all taken part in PCIAC's training programs.

Energy availability is a priority under the new charter for ODA. Petro-Canada International has the expertise and resources developing countries need to make full use of their energy resources.

6. Multilateral Organizations and International Financial Institutions

Multilateral Agencies: A Global Partnership

The establishment and rapid growth of a complex network of multilateral development institutions is one of the most important achievements of international cooperation. It is an achievement that reflects the increased interdependence of nations and the need for collective action to address the problems faced by the entire global community. It is a measure of the importance of these multilateral organizations that they now account for 25 to 30 per cent of the ODA of members of the OECD's Development Assistance Committee.

Multilateral partners have had active support from Canada for a long time. Participation in multilateral organizations, such as United Nations agencies, has allowed Canada to play a role in development efforts in a larger number of countries and in a wider variety of sectors than is possible in the bilateral program alone. And, in a field that requires international cooperation, it lets Canada take part in the collective efforts of the world community — such as helping to fund projects too big for any one donor, or global campaigns like the drive that put an end to smallpox.

Multilateral organizations are effective development partners, and participating in them supports Canada's various development objectives. They draw on the combined skills and resources of a large number of developed countries, giving developing countries access to the best the world has to offer. They also play a leadership role in some of the most pressing international issues of the day, such as international debt. The World Bank is a leader in aid coordination and development expertise, as well as the largest source of development finance. Canadian membership is essential if Canada's voice is to be heard.

Multilateral technical cooperation organizations receive Canadian support. Canada contributes to the grant-funded technical assistance programs of the UN, the Commonwealth, La Francophonie, and several international agricultural research centres. Indeed, Canada was a founding member of many of these organizations and has a long history of support for them. Among the 40 or so Canada helps to fund are the United Nations Children's Fund (UNICEF), the Consultative Group for

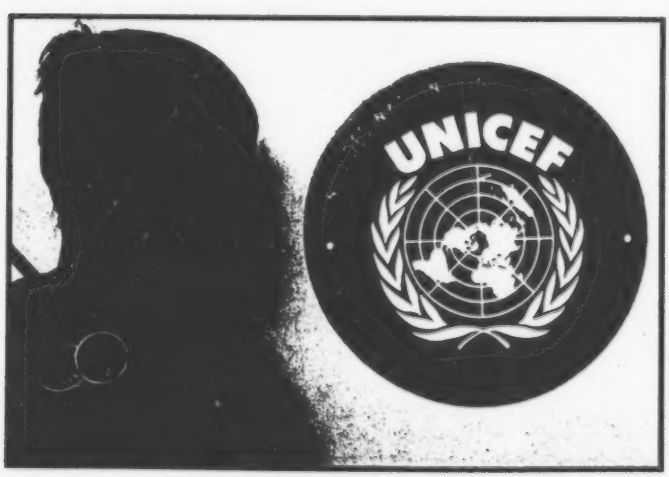

Canadian participation in multilateral organizations, such as UNICEF, enable Canada to play an effective role in international programs that deal with pressing global issues.

CIDA photo: David Barbour, Thailand

International Agricultural Research (CGIAR), the Commonwealth Fund for Technical Cooperation (CFTC) and the Special Development Program of the Agency for Cultural and Technical Cooperation (ACCT).

Participating in these organizations allows Canada to play an effective role in international programs that deal with pressing global issues. Participation in UNICEF lets Canada take part in international programs aimed at children and their mothers. Support for the UN Fund for Population Activities gives Canada a role in population programs. And through involvement in the CGIAR, Canada works to eliminate world hunger and increase food production.

International Financial Institutions (IFIs), such as the World Bank, are important channels of Canadian development assistance. About one-fifth to one-quarter of Canada's assistance goes through the World Bank Group and the regional development banks (for Asia, Africa, the Americas and the Caribbean). Responsibility for IFIs is divided between the Department of Finance (World Bank Group) and CIDA (regional banks and the International Fund for Agricultural Development).

IFIs work to strengthen the economies of developing nations so that they can meet their financial needs increasingly from conventional sources of capital and less from development bank resources. The IMF provides short-term, balance-of-payments financing at market terms and — through its Structural Adjustment Facility — makes concessional resources available to the poorest countries in support of structural adjustment efforts. The development banks

IFIs at a Glance

The International Monetary Fund (IMF) was established in 1945 to oversee the operation of the international monetary system. The Fund is a major source of temporary financial assistance to members experiencing balance-of-payments problems. The IMF is also a major source of economic policy advice to members, particularly in the formulation of economic adjustment programs.

The IMF is not a development finance institution. However, its economic advice and its balance-of-payments financing have a major impact on the economic development of its members, particularly developing-country members.

During 1986–87 the IMF had Stand-By or Extended Arrangements with 25 countries. In total SDR (special drawing rights) 3.2 billion in new financing was made available in 1986–87 under such arrangements and the IMF's Compensatory Financing Facility. In addition, the IMF made loans to 10 of the poorest countries under its concessional Structural Adjustment Facility (SAF). Recently the IMF and World Bank have taken steps to improve their cooperation and coordination in the support of structural adjustment with growth in developing countries.

Canada is the seventh-largest shareholder in the IMF.

The World Bank Group* — the world's largest development agency — was established to promote economic and social progress. It supports development by providing governments and the private sector around the world with risk capital for their development efforts.

In 1986–87, the World Bank provided U.S.$17.7 billion in new loans. It is involved particularly in agriculture, rural development, energy and transportation. In recent years, the Bank has adopted policies to meet the needs of women and to address environmental concerns. It has intensified efforts to integrate women into its projects, and in 1987 established an environmental department to ensure that environmental considerations are integrated into overall policy and lending activities.

Canada is the Bank's ninth-largest contributor, providing about $285 million to the World Bank Group in 1986–87.

The Asian Development Bank, including its concessional counterpart the Asian Development Fund, is the major regional financial institution serving the countries of Asia and the south Pacific. Established in 1966, the Bank is based in Manila. Its role in world development is especially important because Asia is home to over half the world's population and more than three-quarters of its poor.

Agriculture and agro-industry account for the largest share of the Bank's cumulative lending. Energy is also important, especially since the mid-1970s. The Bank has paid increasing attention in its planning to the needs of women and to environmental concerns. In 1985, it adopted a policy to ensure that the role and needs of women in developing countries are taken into account in lending and technical assistance operations. In July 1987, the Bank also endorsed a policy of seeking closer cooperation with NGOs, in order to be more effective in helping the poor and disadvantaged groups in developing countries, and in supporting environmental protection.

** The World Bank comprises the International Bank for Reconstruction and Development (established in 1945), the International Development Association (1960), and the International Finance Corporation (1956).*

Cont'd

borrow resources from the international capital markets on the basis of the 'callable capital' of industrial countries and lend these non-concessional funds on near-commercial terms. They also mobilize special funds from industrial countries for highly concessional loans to the poorest countries.

Development banks are owned by regional and non-regional member governments which provide the capital resources. Canadian influence in the international financial institutions varies according to Canada's level of subscribed capital, contributions and consequent voting percentage.

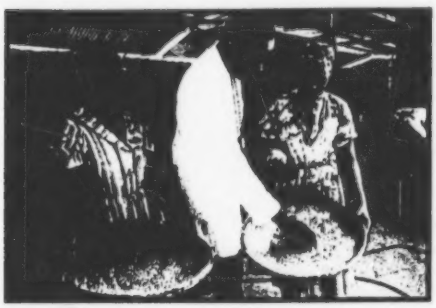

The role and needs of women in development are receiving increasing attention from international financial institutions. About one-fifth to one-quarter of Canada's assistance goes through IFIs.

CIDA photo: Bruce Paton, Zimbabwe

Cont'd

Canada was a founding member of the Asian Development Bank and is its fifth-largest shareholder. Canada contributed $92 million in 1985–86, and $139.6 million in 1986–87. Lending programs of the Bank and Fund exceeded U.S.$2 billion in 1986.

The Inter-American Development Bank, established in 1960, is the oldest of the regional development banks. It assists developing countries in Latin America and the Caribbean. Energy and agriculture (including fisheries) are the Bank's two main sectors of involvement, though industry and mining, transportation, and communications are also important. In 1986, the IDB's commitments exceeded U.S.$3 billion, while disbursements remained at U.S.$2.3 billion.

Canada joined the Bank in 1972, and in 1986–87 contributed over $22 million.

The African Development Bank Group, which includes the African Development Fund and the Nigeria Trust Fund, is the main network of regional financial institutions promoting development in Africa. Located at Abidjan, Côte d'Ivoire, the Bank was established in 1963, with its membership originally restricted to African countries. Since then, other non-African countries have joined — including Canada in 1982. The Bank is active in public utilities, industry and development finance companies, transportation, and agriculture, as well as education and health. In 1987, the Bank adopted a policy of integrating women into development, and created a strategy for achieving this.

Canada contributed over $70 million to the Bank in 1985–86, and increased this to $129 million in 1986–87. Group commitments exceeded U.S.$1.1 billion in 1985–86 and U.S.$1.6 billion in 1986.

The Caribbean Development Bank was established in 1970 and is based in Bridgetown, Barbados. It is the major financial institution serving development in the Commonwealth Caribbean. Canada is a founding member and, along with the United Kingdom, the largest donor, contributing about $6 million in 1985–86 and $11 million in 1986–87.

Major lending by the CDB has been in the areas of transportation and communication, manufacturing, agriculture, forestry and fisheries, as well as power, energy and water. In 1986, new loan approvals reached approximately U.S. $60 million, while loan disbursements amounted to U.S.$41.5 million.

The International Fund for Agricultural Development (IFAD) was created in 1977 to tackle the problems of world hunger, malnutrition and rural poverty. Lending policies emphasize reducing poverty, improving nutrition, and increasing food production in low-income countries. Canada is the tenth-largest donor, contributing about 3 per cent of IFAD's resources (which totalled U.S.$1.9 billion in 1985). Canada contributed over $7 million to IFAD in 1986–87.

7. The Canadian Business Community

Canada's business community is an indispensable partner in international development efforts, and the main source of the goods and services needed in development projects. Private-sector expertise can build roads and create communications systems, grow more food and generate jobs. And the private sector can supply the trade, investment, technology and know-how that developing countries urgently need.

Without the private sector, it would not be possible to deliver a high-quality aid program relevant to the needs of developing countries.

The Government wants CIDA's partnership with the business community to become even stronger. Encouraging greater private-sector participation in Canada's development program is an important goal of this new strategy. Building such a partnership will make Canada's development assistance more effective and better able to deal with the changing demands of the world around us.

CIDA photo: David Barbour. Thailand

Greater Involvement for Business

The Government has taken steps to get the private sector more involved in development. In the past year, the Industrial Cooperation Program has supported more than 300 new initiatives, in response to business sector proposals. Annual consultations have been held with various business groups, such as the Canadian Exporters' Association and the Association of Professional Engineers of Canada. Representatives of the business community were also invited to join the Canadian delegation to the May 1986 special United Nations session on Africa.

Information to the business community about CIDA's activities has been stepped up through the recent publication of **The Business of Development** kit, and the quarterly issuing of the lists of active service contracts and current lines of credit with Third World recipients.

As a result, business – in particular, small and medium-sized business – is more involved than ever before in CIDA's work. The number of small and medium-sized firms registered with CIDA's Consultant Selection Committee has increased in the last 24 months from 3,400 to more than 5,400. The number of contracts valued under $100,000 rose to almost 1,200 in 1986–87 compared to about 800 the year before.

Building the Private Sector Partnership

1. To expand business linkages between Canada and developing countries:

- **The Industrial Cooperation Program will gradually double its budget to 4 per cent of ODA in the next five years. This is the largest increase planned for any program, reflecting the Government's commitment to getting the private sector more involved in development.**
  - The Canadian Project Preparation Facility (CPPF)* terms of reference will be expanded to include detailed preparation of investment projects and the transfer of technology via investment projects.
  - A facility will be created to finance some of the costs of equipment and replacement parts for small Canadian firms when they participate in joint ventures with partners from Third World countries.
  - An In-plant Training Facility will be created to help small and medium-scale industries in developing countries to improve their management capability and increase their productivity.
  - The Conference Board has done a two-year study of Canadian/developing country business sector linkages. CIDA will hold extensive and continuing consultations with business to see how these linkages can be strengthened.
- Bilateral general lines of credit will be established in up to 20 countries.
- Linkages between professional associations will be encouraged and information networks in Third World countries will be developed.

2. To make CIDA more responsive:

- Regional information centres across Canada will be equipped to provide business with essential information.
- A common standard for 'Canadian content' rules will be worked out, particularly between CIDA and the Export Development Corporation.
- The **Business of Development** series will be updated.
- CIDA will undertake annual consultations with major industry groupings.

3. To ensure increased use of the private sector in human resource development:

- About 50 per cent of increased scholarship funds will be used for technical and vocational training, with much of this being done by the private sector.
- Special consideration will be given in the Institutional Cooperation and Development Services Program to universities making project submissions that involve the private sector.
- Country-focus project submissions will include an analysis of the private-sector capacity to undertake the project.

4. To assist the private sector in developing countries:

- A Canadian private sector 'Antenna Office' will be established to scout for business linkages in Southern Africa. A similar private sector facility will be established in the Caribbean.
- Increased untying in the bilateral program will allow more purchases of local goods and services.
- The Trade Facilitation Office will be expanded to enhance the marketing capabilities of developing countries, especially small countries with weak marketing capacities.
- CIDA's Management for Change Program will offer targeted assistance to improve management capabilities.

** Under the CPPF, CIDA provides assistance to Canadian firms (mostly consulting companies) to undertake project preparation studies of capital projects where there is a strong possibility of project implementation and of a competitive Canadian supply of goods and services to subsequent stages of the project.*

CIDA photo: Doug Curran, Kenya

Lines of Credit

Lines of credit are set amounts of funds provided to recipient countries and administered by CIDA. Lines of credit are used mainly, though not exclusively, for procurement of goods or commodities, allowing a country to draw on a fixed amount of credit as needs arise in a given sector.

CIDA has already established lines of credit for certain developing countries. These enable a country to purchase goods and services in Canada in sectors which have been agreed upon by the two countries and which are important for development.

There are two types of lines of credit — concessional and parallel.

Concessional lines of credit are those for which CIDA provides the total budget.

Parallel lines of credit are offered in parallel with other government financing from the Export Development Corporation (EDC). One part of the budget is granted by CIDA; the other is provided by EDC at commercial rates of interest.

Sectoral lines of credit — that is, for agriculture, energy, or small business, depending on a country's needs — will be continued. In addition, general lines of credit will be established in up to 20 countries which are of long-term interest to the business community, and in which the Government wants to encourage greater private enterprise participation in development. These lines of credit will be worth at least 10 per cent of the projected budget for each country.

The following requirements will apply in the choice of projects initiated by Canadian enterprises in these countries under general lines of credit:

1. **They must have the support of the recipient country and be included in its development plan.**
2. **The level of financial participation required should not generally exceed $5 million for each project.**
3. **Priority will be given to projects which include training of personnel, supply of replacement parts, or technical assistance associated with an industrial or infrastructure project.**
4. **The project will have an impact, directly or indirectly, on job creation in the developing country.**
5. **The recipient country must indicate its capacity and its willingness to maintain the project after its completion.**

CIDA photo: David Barbour

Industrial Cooperation Program

The Industrial Cooperation Program (INC) provides a unique opportunity for Canada's business community to take part in development efforts. It was created for several related purposes:

- to get the private sector more involved in Canada's development efforts;
- to develop a more vigorous private sector in Third World countries, because this is vital to their own development efforts;
- to improve Canada's commercial ties with developing countries in a way consistent with Canada's development objectives.

INC responds to the proposals of Canadian business and industry, enabling them to launch initiatives within Canada's development program that meet both their needs and those of developing countries. These countries have gained much-needed technology, a more skilled workforce at little or no cost in foreign exchange, and a stronger infrastructure. In some countries, INC has helped create export capacity, as well as manufacturing capacity suited to import substitution.

For Canada, INC has meant jobs and increased sales of Canadian products in the Third World. It has helped get some Canadian businesses involved in development that otherwise might never have taken part. Nearly half of the companies involved in INC-supported activities in developing countries are in the small to medium-sized categories.

The INC Program has helped make the private sector a partner in international development. By doubling INC's budget from 2 to 4 per cent of ODA, the new strategy will ensure that Canada's private sector continues to play an important and expanding part in Canadian development efforts.

Reaching Out to Canadians

Surveys over the years show that a large majority of Canadians — as high as 90 per cent — believe it is right for Canada to be involved in international development. And the Canadian public's response to the famine crisis in Africa made it clear just how willing Canadians are to lend a helping hand to less fortunate people around the world. Canadians were the most generous donors, per capita, of all those who contributed to the famine relief efforts.

Despite this high level of concern for global development, many Canadians have a relatively limited knowledge of development issues and little awareness of what is already being done by their government and its partners.

There are many reasons for this. One is the very complexity and diversity of development activity. Issues such as high debt levels, structural adjustment, aid/trade, and human rights involve complex but essential messages about development.

For Canadians to be more involved in their country's international development efforts they must become more aware of the issues. That means CIDA must work to inform Canadians and must also make itself more accessible to them. Informing Canadians about international development and determining their views will therefore be an important part of CIDA's policy in the years ahead. The new strategy outlined here will open lines of communication between development planners and the Canadian public, and lead to an aid policy that reflects the concerns and interests of Canadians and promotes their involvement.

A world class photo library is only one of the communications' vehicles CIDA uses to spread the development message. This photograph won a World Press Award in 1986.

CIDA photo: David Barbour, Egypt

Tuning In — Reaching Out

CIDA currently spends the equivalent of .6 per cent of Canada's total ODA on public information and education through its Public Affairs Branch and through the Public Participation Program's funding of NGO development education work. In addition, the Business Cooperation Branch undertakes extensive information efforts, including exhibits and seminars for the business community.

This investment has financed some significant communications efforts in the past three years, including an active program of audio-visual co-production, a quarterly thematic magazine, and a world class photographic library. An innovative pilot project has been launched to cooperate with the education system in order to include ricula; a publication series has been issued clearly explaining, for the first time, the role of business in CIDA's development efforts, including how contracting decisions are made; and a vastly expanded speaker's bureau now undertakes over 400 speaking engagements each year.

The Government intends to increase spending on public development information and education to 1 per cent of ODA. Such resources will be used for four major purposes:

- **continuing the co-funding of development education initiatives of more than 150 Canadian NGOs and NGIs;**
- **informing Canadians about international development;**
- **establishing feedback mechanisms to enable Canadians to make their views**

- **spreading information widely about all of Canada's foreign aid programs, policies and activities, including both regional and national initiatives to increase public awareness and understanding of development issues and solutions.**

1. Communicating with Canadians

Through the Public Affairs Branch and the Public Participation Program, CIDA cooperates actively with its development partners in development information and education efforts. The Government will undertake new activities, based on consultations with concerned groups, to broaden public awareness and education on development issues.

- **Information centres across the country will be equipped to serve the business community.**
- **The Government will designate an annual 'Development Day', and will invite interested Canadian groups (Parliament, NGOs, NGIs, schools, universities, business, unions, cooperatives) to organize special events.**
- **As part of its preparation for the 1988 Economic Summit in Toronto, the Government will hold consultations with representatives of Canadian and international organizations and institutions on the problems of the developing countries and international development.**
- **The Government wants CIDA to help business, NGOs, and other groups to become more involved in telling people about Canadian development efforts and international development issues. The principal firms under contract to CIDA, NGOs and institutions working in overseas development will be encouraged to publicize their efforts in the Third World.**
- **CIDA, in cooperation with provincial education authorities, will encourage the integration of global development issues into existing curriculum guidelines. Efforts will also be made to support the in-service and pre-service professional development of teachers, to assist them in teaching global issues. There are, 300,000 teachers and four million students in the Canadian education system. By encouraging the full participation of the formal educational sector, in conformity with provincial jurisdiction over education, CIDA can help to sensitize young Canadians to global challenges. This initiative will complement the development education work already being undertaken by many Canadian NGOs working with school programs.**
- **Students and trainees from the Third World can also play an important role in publicizing development issues. They will be encouraged and helped to take a more active part in informing Canadians. A speakers program using African students is already being developed as part of the Africa 2000 communications initiatives and this will be extended to include other students, especially from countries of the Commonwealth and La Francophonie.**
- **CIDA itself will take steps to improve its own direct delivery of the aid message to the Canadian public. Greater efforts will be made to adapt material about CIDA and official development assistance programs to specific target groups. Abstracts of project and program evaluations will be made available to parliamentarians, to our development partners, and to anyone requesting them. This will make it easier for Canadians to evaluate the effectiveness of Canada's international development program. Particular emphasis will be put on reaching groups that act as multipliers of the message: the media, NGOs, NGIs, and educators. CIDA will also make greater efforts to reach new communities — groups that have not been particularly involved in the past, but that are likely to be interested in Canada's development efforts.**

2. Responding to Public Concerns

Communication is a two-way process. It is not enough for CIDA and its partners to tell the Canadian public what Canada is doing on the international stage; development planners also need to know what Canadians think of development. Only by understanding Canadian concerns can planners create policy that reflects the views and values of Canadian society.

- **CIDA will carry out regular public opinion surveys to determine what Canadians consider important and where they think Canada's development policy should be going. This will enable the Government to track the level of public understanding of development issues, and the degree of public support for official development assistance on a national and regional basis.**
- **Survey results will be published annually and will be used to help CIDA's information efforts respond to public concerns and needs.**

Improving communication with Canadians is a vital element in Canada's new development strategy. In the final analysis, Canada will have a development assistance program of recognized quality only if it

enjoys the active support of Canadians as partners in progress. The measures the Government intends to take will make Canadians full and informed participants in Canada's development effort — and, in the process, will help to broaden and deepen Canada's program in the years ahead.

3. Regional Initiatives

All regions in the country need information about CIDA and development if Canadians are to have a chance to participate in Canada's international development efforts. To this end, several new initiatives are planned:

- **CIDA finances 29 Learner Centres across Canada. Consultations will be held with them to assess their potential for taking on responsibilities related to distributing films, publications and educational material, extending the reach of CIDA's Speakers Bureau, and involving students and other resource people from the Third World in community development education. Some of these centres may eventually serve as regional points of contact between CIDA and the Canadian public.**
- **Regional centres will be equipped to serve as initial sources of information for business concerning CIDA and international development.**
- **Seminars will be held regularly for business and the media. In particular, efforts will be made to help the media gain better understanding of Third World realities and Canada's development assistance policies.**

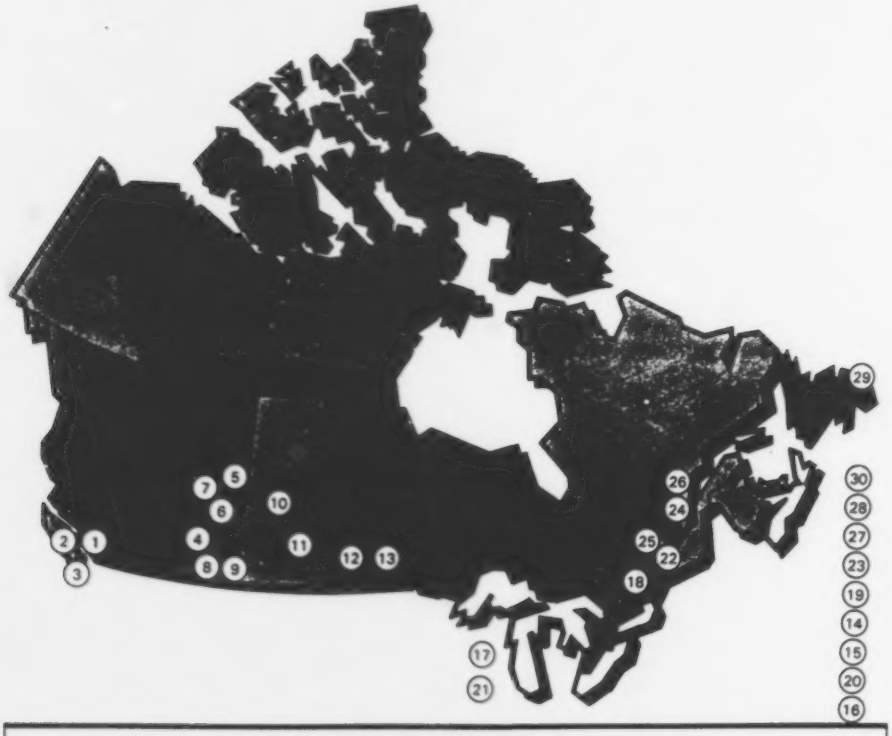

Learner Centres

British Columbia
1. Vancouver
2. Nanaimo
3. Victoria

Alberta
4. Calgary
5. St. Paul
6. Camrose
7. Edmonton
8. Lethbridge
9. Medicine Hat

Saskatchewan
10. Saskatoon
11. Regina

Manitoba
12. Brandon
13. Winnipeg

Ontario
14. Toronto
15. Guelph
16. Waterloo
17. London
18. Ottawa
19. Kingston
20. Hamilton
21. Windsor

Quebec
22. Montreal
23. Sherbrooke
24. Quebec
25. Joliette
26. Alma

Nova Scotia
27. Halifax
28. Halifax

Newfoundland
29. St. John's

Prince Edward Island
30. Charlottetown

- **Regional consultants will be involved in communications work in the various parts of Canada. They will provide local media with information on official development assistance and will give CIDA feedback on the interests and preoccupations of Canadians.**

4. Media Co-op Programs

We live in an age dominated by the media. For many Canadians there is no other source of information about the world around them. The Government recognizes the importance of working in cooperation with the media to publicize development issues — and will therefore take the following steps to ensure that Canadians get the information they need about Canada's international development efforts:

- **Articles on official development assistance and Third World countries will be distributed regularly to all daily and weekly newspapers across Canada.**
- **Sound and/or video tapes will be prepared for use by the electronic media.**
- **Material specifically designed for women and youth groups will be produced and made available.**
- **Material of particular interest to the business community will be distributed.**
- **The co-production of films on Third World themes will increase, with special emphasis on popular television programming for young people.**
- **Educational television networks and cable companies will be encouraged to use existing educational films and programs, as well as to produce original documentaries on the Third World.**
- **Efforts will be made to increase journalists' awareness of Third World issues by providing them with more information about existing scholarship programs in journalism and about opportunities to visit Third World countries. Cooperation with news organizations and schools of journalism will also be stepped up to make the media more aware of Third World issues.**
- **A program of awards will be set up to recognize journalistic excellence in reporting on Third World questions.**

CIDA Consults with Many Canadians

Over the past three years CIDA has been extremely active in consulting its many partners in development. Consultations range from annual meetings to discuss issues of common concern, to discussions on specific policies. In recent years, the list has included:

Formal annual consultation/information sessions

- **Canadian Exporters' Association (CEA)**

  Once a year in Ottawa, members of the CEA meet CIDA officials to discuss CIDA programs and orientations according to a mutually agreed agenda.

- **Association of Consulting Engineers of Canada (ACEC)**

  On a quarterly basis CIDA representatives meet with the Executive and selected members of ACEC in CIDA.

- **Canada Business Councils**

  CIDA attends and is often invited to participate actively in the annual meetings of the various Canada Business Councils (e.g. Canada-Arab Business Council, Canada-Brazil Business Council, Canada-Africa Chamber of Commerce, etc.).

- **Conference Board — International Business Research Centre**

  CIDA participates in their quarterly board meetings and is active in their international research seminar twice a year.

- **Annual general meetings of large NGOs**

  CIDA is invited to and participates actively when requested in the annual general meetings of large NGOs and umbrella groups. Consultations include:

  - *general consultation with Quebec NGOs;*
  - *annual meeting of the Canadian Council for International Cooperation (CCIC);*
  - *CCIC consultation on direct funding and counterpart funding of Third World NGOs;*
  - *consultation with church groups.*

- **Annual consultations with NGOs and interested groups involved in Public Participation Programs**

  These consultations take place in regional centres like Ottawa, Montreal, Toronto, Calgary, etc.

Cont'd

CIDA photo: David Barbour, Toronto

Cont'd

- **Policy consultations**

  In the process of policy development, the Minister or CIDA officials often consult with particular interested groups or associations in order to seek advice, give information or test reaction to special policy initiatives. For example:

  - Africa 2000 Consultative Group
    Ministerial consultations with representatives of the Canadian development community began in March-April 1986 and the Africa 2000 Consultative Group held its first meeting in April 1987.

Meetings with the private sector

Business Cooperation Branch (BCB) maintains a continual policy dialogue with the Canadian private sector. Recent consultations were held with representatives of groups such as the Canadian Exporters' Association, the Canadian Manufacturers' Association, the Canadian Chamber of Commerce, the Association of Consulting Engineers of Canada, the Business Council on National Issues, the Conference Board of Canada, the Canada Bankers' Association, the Canadian Council for International Cooperation and the North-South Institute, and have focused on subjects such as:

- aid/trade issues;
- role of commercial banks;
- linkage between the business communities in Canada and in the Third World;
- equity financing;
- specialized training institutions;
- financing schemes for women entrepreneurs;
- dissemination of information to the business community;
- trading houses and countertrade.

Informed on-going policy and information dialogue

Individual country desks have consulted NGOs and NGIs during the preparation of country program reviews.

Sharing Our Future

"The people of Canada maintain a deep interest in their country's role in the world....Canadians seek a confident, constructive, active internationalism that reflects our hopes for the world as well as our own vital interests....Other countries, large and small, look to Canada to play a vital role in the international community."

Speech from the Throne, October 1, 1986

"Few countries are better placed than Canada to make a significant contribution to international order and development. Few other countries have such close ties to so much of the world — ties of history, family, culture, trade. We see constructive internationalism as confidently building on Canada's strengths and traditions. It is and will remain the fundamental foreign policy orientation of the government."

Statement of the Right Honourable Joe Clark, Secretary of State for External Affairs, on the occasion of the tabling of the Government's Response to the Report of the Special Joint Parliamentary Committee on Canada's International Relations, December 4, 1986

Geography and history have predetermined and conditioned Canadians to be internationalists. And Canada has played a significant role, disproportionate to its demography, in constructing an international political, economic and security network. Canada's capacity for dispassionate judgment and its vocation for constructive involvement have won respect throughout the world. Canada was an active participant at San Francisco in the creation of the United Nations. Canadians were involved at Bretton Woods when the postwar monetary system was designed, at Havana and Geneva when the international trading system was established. And Canadians have continued to play a role in improving the international order — as a founding member of the Commonwealth and La Francophonie, in peacekeeping exercises, and in promoting North-South dialogue.

The Government is building on this tradition. But it faces challenges as never before. Faith in international institutions has weakened. Some which Canada so painstakingly helped to build have coped poorly with change, and no longer make the contribution needed. Super-power rivalries, competition between power blocs, economic interdependence and population growth in the poorest countries have all made international cooperation more difficult.

The dynamics of international life raise issues of direct relevance to Canada's prosperity and security. Global economic, political and security questions now reach unavoidably into the daily lives of Canadians. No barriers can be erected against them. That is a luxury of another era. For Canada, national interests are now inextricably interwoven with international responsibilities. Canada's search for security and prosperity is linked to the effective working of international institutions, to the maintenance of international stability, to accelerated economic and social development in Third World countries, and to reducing the potential for regional conflict. In short, Canada's future depends on building a safer, more equitable and more prosperous world.

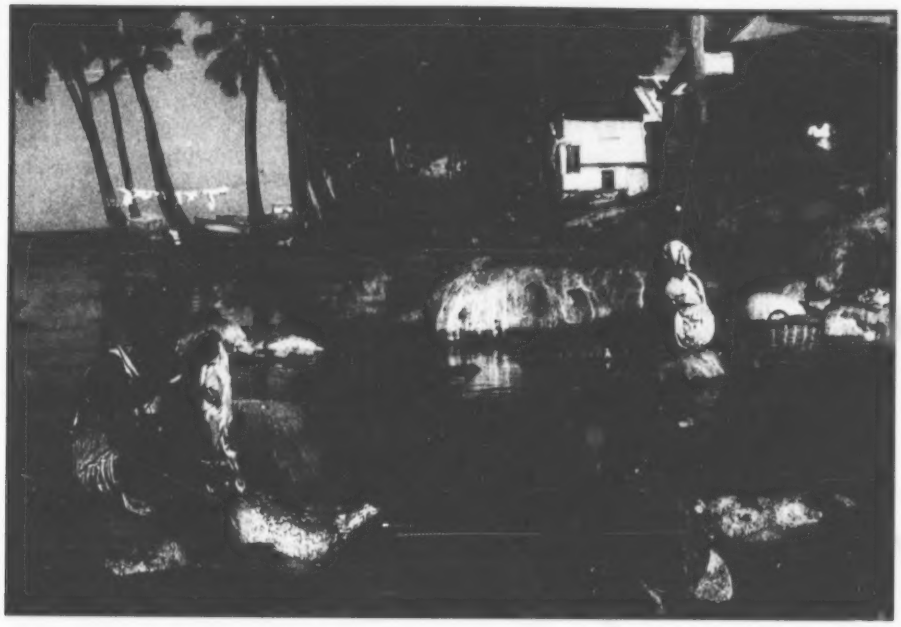

CIDA photo: Hélène Tremblay, Dominica

Accelerated economic and social development in the Third World is linked to Canada's security and prosperity. Our future depends on building a safer, more equitable and more prosperous world.

Aid: A Canadian Vocation

It has been said that aid is a Canadian vocation. Certainly, working for international development is part of Canada's national heritage. It is also a unique part of Canada's foreign policy, playing a key role in the promotion of political stability, humanitarian assistance and long-term global economic prosperity.

In the political area, Canada sees international development as a necessary precondition to global peace and security. It is now recognized that widespread poverty is a cause in itself for the wars and political difficulties which constantly affect many parts of the world. International development can therefore provide the basis for greater security.

On the humanitarian side, Canada has always been a leader in providing development assistance to promote our foreign policy objective of sharing our wealth with those who need it most. This humanitarian concern arises partly from the fact that Canada is a multicultural nation, and Canadians are therefore concerned about many groups both inside and outside the country's borders.

Canada's objective of ensuring long-term global economic and commercial prosperity can only be achieved by bringing developing nations into the international economy on a more equitable basis. Development assistance has an important role to play in this regard, often making the difference between success and failure. Recent measures to ease the debt burden of developing countries and to convert the aid program to an all-grant format will provide some immediate relief on the economic front. Canada is also working towards an improved international economic environment with the Group of Seven partners, the Commonwealth, La Francophonie, and through the Organization for Economic Cooperation and Development, the General Agreement on Trades and Tariffs, the International Monetary Fund, the World Bank and the regional development banks, and the UN system.

If developing countries achieve higher growth and manage the stress of social change well, they will contribute to Canada's continuing prosperity. If developing countries are prevented from making progress by protectionism, inadequate financing, blocked access to skills and technology, and our failure to adjust our economies to new circumstances, our well-being will suffer.

Canada's interests will be served by promoting a spirit of constructive internationalism and by reducing the barriers that inhibit the emergence of a more global society based on truly shared values.

Canada's new strategy for ODA, the action plan which sets the course for the remaining years of the century, will guide our cooperative efforts and help us move forward to achieve these goals. It will build on the strengths of Canada's program, reform it where necessary, and apply the lessons learned through experience. It contains new directions and programs, and new commitments, both to Canadians and to our developing country partners. A renewed, reformed Canadian aid program will focus on getting the right kind of help to those who need it most. In the process, Canada's high reputation in international development will not only be maintained but enhanced.

When You Give, You Also Receive

This strategy document has concentrated especially on better ways of providing Canadian help, building stronger partnerships, and involving Canadians more fully in world development. It is built on one very basic, fundamental assumption: the old era of donor-recipient relationships ('we have and give, they need and accept') is dead and gone... replaced by concepts of interdependence and cooperation that more accurately reflect how the world really works. Awareness that life and development are based on equality, mutuality, and partnership must be the spirit shaping all of Canada's cooperation endeavors in the future, if they are to be worth the effort.

Such an insight is neither new nor uniquely Canadian. While visiting Asia in April 1987, the Minister for External Relations discussed Canadian-Thai cooperation in tackling the problem of regional, rural poverty, and noted:

"There is a tradition in Thailand that when one gives alms to a Monk it is then customary to thank the Monk for accepting the gift. To me there is something very appealing in this tradition. It embodies the human truth that when you give, you also receive."

In fact, new levels of partnership and cooperation between people of different countries, professions and life-experience are increasingly vital to our shared future. In a world of growing interdependence, where human numbers threaten to overwhelm the environment's life-support system and resource base, we must work closely together, often in ways not seen before. All of us have something essential to contribute, and in giving we also receive, for the results of our efforts will be a better world for everyone.

External Relations Minister Monique Landry visits a CIDA-supported school for the blind in Khon Kaen, Thailand, 1987.

CIDA photo: David Barbour, Thailand

Annex

Putting the Strategy into Action: 42 Steps to Better Cooperation

A. An ODA Charter: Principles and Priorities

1. **Putting poverty first: The primary purpose of Canadian official development assistance is to help the poorest countries and people in the world.**
2. **Helping people to help themselves: Canadian development assistance aims to strengthen the ability of people and institutions in developing countries to solve their own problems in harmony with the natural environment.**
3. **Development priorities must prevail in setting objectives for the aid program. As long as these priorities are met, aid objectives may take into account other foreign policy goals.**
4. **Partnership is the key to fostering and strengthening the links between Canada's people and institutions and those of the Third World.**
5. **In order to take into account the linkages among sectors and to focus activities and programs on the major challenges facing developing countries, the thematic objectives of Canadian development assistance will be:**
   - *poverty alleviation: in rural and urban areas, including improved access to health, family planning, nutrition, education, employment and decision-making;*
   - *structural adjustment: helping economies cope with debt and reduced export earnings and to improve economic management (while being sensitive to the social and economic effects of this adjustment);*
   - *increased participation of women: programs and projects to promote generalized economic growth and social change, as well as programs aimed specifically at women;*
   - *environmentally sound development: ecologically sustainable development, environmental impact assessment of all capital projects, support for environmental strategies;*
   - *food security: agricultural research, production, extension, post-harvest technology, transportation and marketing;*
   - *energy availability: development of existing resources, research and development of sustainable alternatives.*

B. Aid Levels and Targets

6. **Canada's official development assistance has reached .5 per cent of GNP and will be maintained at that level until 1990-91. Then, it is the Government's objective to raise the ODA/GNP ratio by gradual increments, beginning in 1991-92, to .6 per cent by 1995 and to .7 per cent by 2000.**
7. **Canada is committed to providing .15 per cent of GNP as official development assistance to the least-developed countries. This target has been achieved, and will be maintained.**
8. **International humanitarian assistance will continue to be allocated 2 per cent of ODA.**
9. **All ODA will be in the form of grants.**

10. **One half of ODA will be allocated to a National Initiatives Program which comprises those parts of official development assistance in which the Canadian Government plays a direct role in determining which projects and activities will be funded. The other half, the Partnership Program, will finance the efforts of Canada's national and international partners, who retain primary responsibility for the planning and management of projects and programs.**

C. Improving Program Delivery

Eligibility — A New Framework

11. **The Categories of Eligibility list used until now is abolished.**
12. **General conditions:**
    - *all developing countries will be eligible to receive Canadian development assistance channeled through multilateral institutions and organizations;*
    - *all independent developing countries will be eligible for all forms of Canadian development assistance;*
    - *a limited number of dependent areas that are traditional recipients of Canadian ODA will be retained.*
13. **An 'excluded' list, however, will be established, and will include European developing countries and other nations excluded because of foreign policy, human rights and economic criteria. This exclusion list will apply to all programs in the National Initiatives Program, including Petro-Canada International and to the ODA channeled through the International Centre for Ocean Development, Canadian business, institutional and non-governmental partners in the Partnership Program.**
14. **Each year, Cabinet will establish confidential five-year bilateral planning figures for each eligible country, using criteria which take account of:**
    - *the country's needs;*
    - *the country's commitment and capacity to manage aid effectively;*
    - *the quality of the country's economic and social policies, or its commitment to improve its policies;*
    - *Canada's political and economic relations with the country;*
    - *the country's human rights record;*
    - *the country's commitment to involving its population in development.*
15. **Starting in 1987, the year Canada hosted the Commonwealth and Francophone Summits, 65 per cent of bilateral assistance will be directed to Commonwealth and Francophone developing countries.**
16. **Canada will provide 75 per cent of its bilateral assistance to low-income and small island states.**
17. **Bilateral aid will be more focused, with 75 per cent concentrated on 30 countries or regional groupings. Countries not among these 30 major recipients, but which still receive significant levels of funding, will not, in principle, be eligible for project assistance. CIDA will instead provide these countries with lines of credit for Canadian goods and services and will support activities for them in its country-focus framework. With the approval of the Minister, CIDA will finance projects in some low-income countries and may develop country program reviews for them.**
18. **To reflect Canadian concern for the especially acute developmental situation of Africa, for the next five years 45 per cent of bilateral assistance will go to that continent, with 39 per cent directed to Asia and 16 per cent to the Americas.**
19. **Emergency food aid and humanitarian assistance may be provided in cases of natural and human-made disasters to any developing country, including those on the excluded list, when specific ministerial approval is given.**

Human Rights and Development:

20. **Procedure**
Cabinet will be provided annually with information on the relevant human rights situations as part of their determination of channels through which Canadian assistance will be provided and what level of bilateral assistance will be allocated.

21. **Criteria**
Where there are systematic, gross and continuous violations of basic human rights, Cabinet will deny or reduce government-to-government aid. Canadian assistance will be channeled through our development partners at the grassroots level — such as non-governmental and multilateral organizations — who can ensure that the aid goes directly to the poor in areas where it is most needed.

22. **Other measures**
The Government has announced its intention to est blish an institute for human rights and democratic development.

Decentralization

23. A substantial decentralization of personnel and of authority to the field will be carried out to improve program delivery. Within approved country programs, project approval up to the value of $5 million, and contracts approval up to a value of $100,000, will be delegated to Canadian posts.

24. The Government will open four new regional field offices in developing countries: one for SADCC countries, a second for the Sahel, a third in the Caribbean and another for the ASEAN countries.

25. The Canadian Fund for Local Initiatives (Canada Fund) will replace Mission-Administered Funds (MAF). The size and scope of this locally administered fund will be expanded.

Human Resource Development

26. Human resource development will become the central programming thrust of all country programs.

27. Scholarships will double to 12,000 per year, over the next five years, about half of them likely for education in Canada.

Food Aid

28. Up to 75 per cent of bilateral and multilateral food aid will be allocated on a multi-year basis to countries, agencies and organizations to facilitate long-term planning and recovery.

29. Funding for the food aid program (both bilateral and multilateral parts) will grow by 5 per cent per year, within budget projections.

ODA Debt

30. Legislative authority will be sought to forgive ODA debt for sub-Saharan African countries which are eligible for and meet the conditions of the 1986 debt moratorium.

31. The Government will review on a case-by-case basis whether ODA debt forgiveness should be extended beyond sub-Saharan African countries, with any decision to forgive ODA debt taken after such a review.

Other Measures

32. Tied aid will be reduced from 80 per cent of bilateral assistance to 50 per cent for sub-Saharan African and least-developed countries, and to 66 2/3 per cent for other developing countries (all figures are exclusive of international transportation costs, which remain untied).

33. **Sectoral lines of credit will be maintained, and — in up to 20 countries of long-term interest to the Canadian business community and in which private enterprise is of special importance for development — general lines of credit will be established.**

34. **An arrangement for spending flexibility will be introduced to deal with specific difficulties encountered in the management of funds at the fiscal year-end.**

D. A New Focus on Partnership

Partnership Program

35. **One-half of Canadian aid will be allocated to financing the efforts of national and international partners in the development process. The main characteristic of this *Partnership Program* is that such groups are responsible for planning and carrying out their own program and projects.**

    Universities, labor unions, cooperatives, international financial institutions, non-governmental organizations, business communities and multilateral organizations are just some of the partners whose development work will be funded from this 50 per cent of ODA. These funds will be *cash untied*. Only multilateral food aid will have Canadian purchasing requirements.

36. **The previous series of intentions and sub-targets for growth of the various elements now included within the Partnership Program have been reviewed and the Government has set no specific growth targets or commitments within this half of the program — with the exception that the Industrial Cooperation Program will gradually be doubled to 4 per cent of ODA over the next five years.**

E. Reaching Out to Canadians

37. **Information centres across Canada will be equipped to improve the business community's access to and knowledge of development opportunities.**

38. **A new strategy for public information and awareness about development will be allocated 1 per cent of ODA.**

39. **A matching formula will be introduced to encourage the public to contribute to emergency appeals in conjunction with international NGOs experienced in disaster responses.**

40. **To make results of evaluations more accessible to the Canadian public, CIDA will develop abstracts of project and program evaluations which will be made available to parliamentarians, to development partners, and to all those who request them.**

41. **Seven specific consultations will be undertaken:**
    - ***on international development before the 1988 Economic Summit in Toronto, with appropriate partners;***
    - ***with the private sector on Conference Board studies on improving linkages with Third World private sectors;***
    - ***with importers on assistance to LLDCs to help them improve their export performance;***
    - ***with business, non-governmental, and institutional partners on future directions for country focus;***
    - ***with NGOs on reducing the complexity of CIDA procedures;***
    - ***with Learner Centres on becoming closer partners as development education and information centres;***
    - ***with appropriate government departments concerned, to produce the statement requested by the Standing Committee on External Affairs and International Trade on inter-ministerial responsibility for development banks.***

42. **Development Day**
    - ***The Government will designate an annual Development Day, and will invite interested Canadian groups (Parliament, schools, NGOs and NGIs, business, universities, unions and cooperatives) to organize special events.***

Acronyms

ACCT	*Agency for Cultural and Technical Cooperation*
AfDB	*African Development Bank*
AfDF	*African Development Fund*
AsDB	*Asian Development Bank*
AsDF	*Asian Development Fund*
ASEAN	*Association of Southeast Asian Nations*
CFTC	*Commonwealth Fund for Technical Cooperation*
CGIAR	*Consultative Group for International Agricultural Research*
DAC	*Development Assistance Committee*
EDC	*Export Development Corporation*
GDP	*Gross Domestic Product*
GNP	*Gross National Product*
HRD	*Human Resource Development*
IBRD	*International Bank for Reconstruction and Development*
ICOD	*International Centre for Ocean Development*
IDA	*International Development Association*
IDRC	*International Development Research Centre*
IFC	*International Finance Corporation*
IMF	*International Monetary Fund*
INC	*Industrial Cooperation Program*
LLDCs	*Least-Developed Countries*
NGIs	*Non-Governmental Institutions*
NGOs	*Non-Governmental Organizations*
ODA	*Official Development Assistance*
OECD	*Organization for Economic Cooperation and Development*
PCIAC	*Petro-Canada International Assistance Corporation*
PSD	*Special Development Program*
SADCC	*Southern African Development Coordination Conference*
SCEAIT	*Standing Committee on External Affairs and International Trade*
UNEP	*United Nations Environment Program*
UNICEF	*United Nations International Childrens Fund*
UNIFEM	*United Nations Development Fund for Women*
WFP	*World Food Program*
WHO	*World Health Program*
WID	*Women in Development*

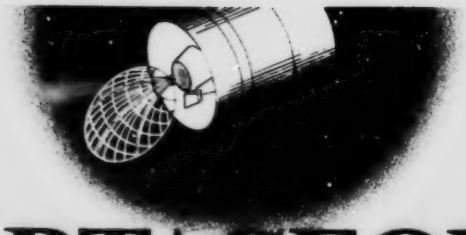

PARTAGEONS *NOTRE AVENIR*

L'ASSISTANCE CANADIENNE AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

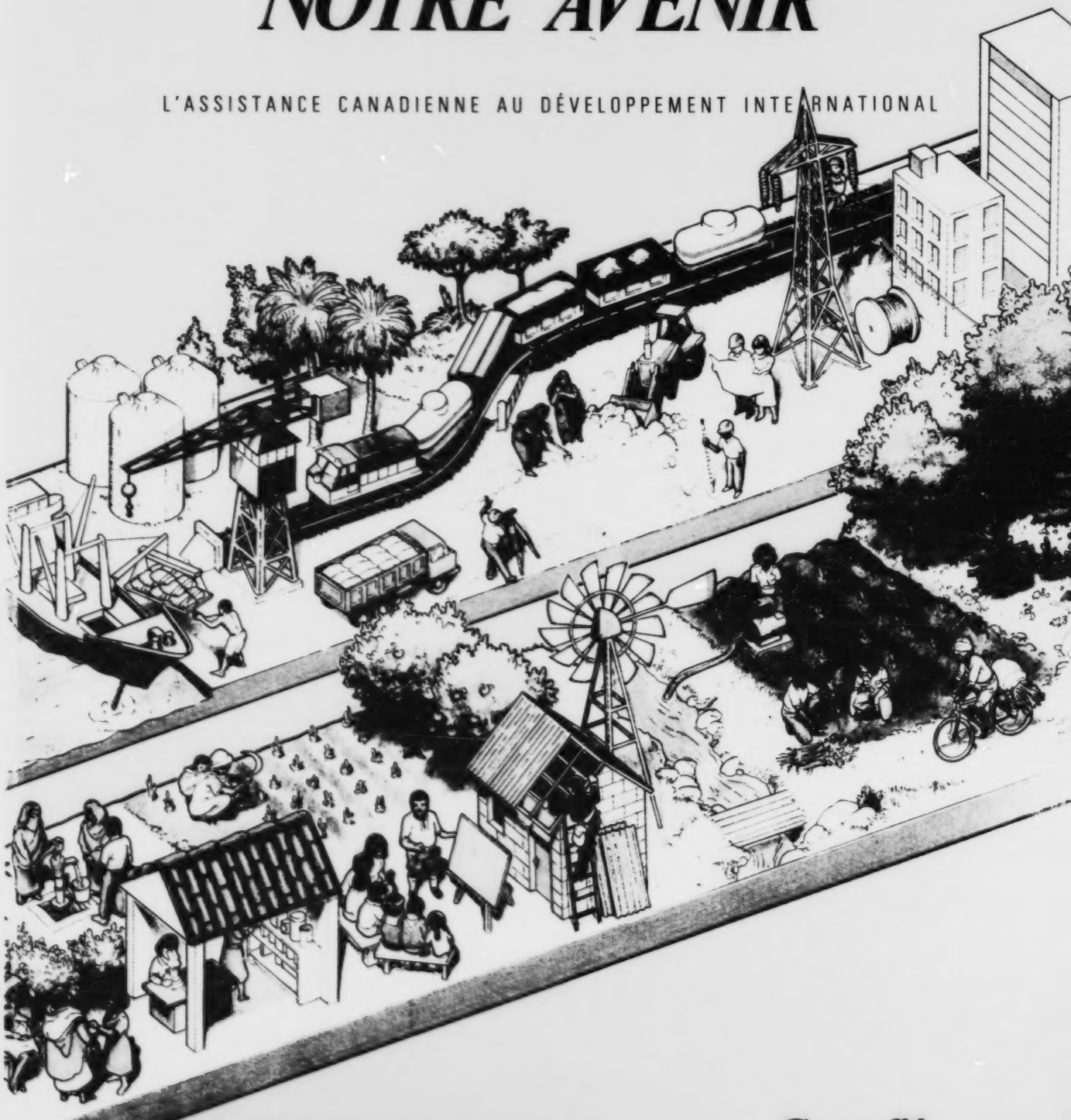

Agence canadienne de développement international
Canadian International Development Agency

Canada

PARTAGEONS *NOTRE AVENIR*

L'ASSISTANCE CANADIENNE AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Publication autorisée par la
ministre des Relations extérieures
et du Développement international,
l'honorable Monique Landry.

Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4

(819) 997-6100

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987
N° de cat. E94-93/1987
ISBN 0-662-55517-1

Nouveaux horizons pour l'aide publique canadienne au développement

Déclaration de la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, à l'occasion du dépôt en Chambre de la stratégie du gouvernement en matière d'aide canadienne au développement, ***Partageons notre avenir****.*

J'ai l'honneur de déposer à la Chambre aujourd'hui la stratégie intitulée ***Partageons notre avenir***, le plan d'action qui guidera la politique canadienne d'aide publique au développement (APD) jusqu'à l'aube du prochain siècle.

Tous les parlementaires savent que les trois années qui viennent de s'écouler ont été marquantes autant pour la politique étrangère canadienne qu'au niveau du processus d'élaboration de politique.

Avec la publication, en 1985, de *Compétitivité et sécurité* s'est amorcée une période de consultation, d'examen et de réflexion en profondeur concernant les divers éléments et composantes de la politique étrangère canadienne en général, et de la politique d'aide en particulier.

Les Canadiens et les Canadiennes, de même que nos nombreux partenaires en matière de développement — les organisations et institutions non gouvernementales, les coopératives et les syndicats, le secteur privé, les organismes multilatéraux, sans oublier les populations du tiers monde — ont participé au processus.

Les parlementaires, par l'entremise de nos comités, ont servi de catalyseurs pour que soient fusionnés, en un ensemble cohérent, les divers points de vue et objectifs exprimés par les Canadiens et les Canadiennes et les organismes qui les représentent.

La nouvelle stratégie que je présente ici aujourd'hui constitue l'aboutissement de cette profonde réflexion. Les diverses orientations et initiatives nouvelles que nous annonçons aujourd'hui reflètent l'idée que la population canadienne, elle-même, se fait du développement. La stratégie est la preuve sans équivoque de la confiance que notre gouvernement place dans la sagesse, le talent et l'engagement des Canadiens et des Canadiennes.

Notre gouvernement croit fermement que la politique étrangère d'un pays doit être l'expression d'un projet collectif de ses citoyens et de ses citoyennes, c'est-à-dire un reflet de leurs valeurs, de leurs buts et de leurs objectifs. C'est par les particularités de notre politique étrangère que nous montrons à la collectivité internationale qui nous sommes en tant que nation.

C'est dans cet esprit que nous avons amorcé ce processus de révision : nous croyons que l'élaboration de la politique étrangère et de la politique d'aide est du ressort de tous les Canadiens et Canadiennes et non pas uniquement l'apanage des politiciens ou des bureaucrates d'Ottawa.

Nous pouvons tous être fiers du message contenu dans cette nouvelle stratégie d'aide au développement et qui se résume en ces mots : **les Canadiens pensent aux autres**.

Ce message est très révélateur de ce que nous sommes en tant que collectivité, à savoir que les Canadiens acceptent leur responsabilité de partenaires dans la construction d'un monde meilleur, non seulement pour leurs propres enfants mais aussi pour les enfants du monde entier.

La stratégie qui guidera la politique canadienne d'aide au développement est fondée sur trois engagements que j'ai pris au début de mon mandat : améliorer la mise en oeuvre du programme, favoriser le partenariat et sensibiliser la population canadienne pour qu'elle participe à notre programme de développement.

Mon premier engagement, **améliorer la mise en oeuvre du programme**, correspond au sentiment d'une grande partie de la population selon lequel nous devons nous doter d'une politique d'aide plus vigoureuse, qui soit aussi plus judicieuse et plus conforme aux besoins des pays bénéficiaires et du Canada. Améliorer la mise en œuvre du programme, c'est faire en sorte que les ressources canadiennes appropriées soient acheminées à ceux qui en ont le plus besoin, au moment où ils en ont le plus besoin.

Le deuxième, **favoriser le partenariat**, relève de cet esprit d'altruisme que les Canadiens et les Canadiennes ont manifesté quand ils ont réagi de façon si massive à la crise en Afrique, il y a à peine trois ans. Il est clair que nous entendons retrouver le consensus atteint à ce moment-là. La population canadienne désire que de nouveaux liens de partenariat soient créés, tant chez elle qu'à l'étranger, afin qu'ensemble nous puissions bâtir un monde meilleur.

Quant à mon engagement de **sensibiliser la population canadienne**, il répond au désir que je décèle chez l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes d'en savoir davantage au sujet du développement, d'être mieux informés, de manière à pouvoir y prendre une part plus active.

Avant de vous tracer les grandes lignes des nouvelles orientations et priorités que nous annonçons ici aujourd'hui, j'aimerais vous donner un bref aperçu des principes qui guideront dorénavant nos activités dans le domaine du développement international.

En septembre dernier, dans sa réponse au Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur (CPAECE), le gouvernement a entériné, et même renforcé, une proposition du comité concernant une charte de l'APD.

La charte repose sur quatre principes :

- **l'objectif primordial de l'aide publique canadienne au développement est de venir en aide aux pays et aux populations les plus pauvres du globe;**
- **le programme canadien d'aide au développement doit viser à renforcer les ressources humaines et institutionnelles des pays en développement pour leur permettre de régler eux-mêmes leurs problèmes, en harmonie avec l'environnement naturel;**
- **les besoins de développement doivent passer en priorité dans l'établissement des objectifs du programme d'aide au développement;**
- **l'aide au développement doit contribuer à renforcer les liens entre les institutions et les citoyens canadiens et ceux des pays du tiers monde... Autrement dit, le partenariat.**

Ayant ainsi établi les fondements d'une politique d'APD, le gouvernement a de plus énoncé les priorités suivantes en vue de mieux guider les activités et les programmes d'aide :

- soulager la pauvreté;
- concevoir une politique d'ajustement structurel qui tienne compte de ses répercussions sur les populations qu'elle est destinée à aider;
- mettre davantage l'accent sur le rôle des femmes dans le développement;
- encourager l'élaboration de programmes qui respectent l'environnement et qui protègent l'écosystème;
- assurer la sécurité alimentaire;
- mettre l'accent sur l'approvisionnement en énergie.

Les quatre principes, ainsi que les priorités, que je viens d'énumérer constituent la charte canadienne de l'APD.

De plus, nous annonçons bon nombre d'autres programmes et initiatives dans notre stratégie. En voici quelques points saillants :

Nous avons créé un **nouveau cadre d'admissibilité** à l'APD canadienne, qui fournit la souplesse nécessaire pour réaliser les objectifs envers lesquels nous nous sommes engagés soit : éliminer la pauvreté absolue, aider d'abord les pays et les populations les plus pauvres et veiller à ce que notre politique d'aide soit mieux orientée et plus judicieuse.

Le nouveau cadre d'admissibilité nous permet également de mieux tenir compte de la situation des droits de la personne dans les différents pays lorsque nous avons à décider de la nature et de l'ampleur de notre assistance.

Nous avons également décidé de diviser le programme d'aide en deux parties distinctes, qui se partagent à parts égales le budget de l'APD.

La première partie, désignée sous le nom de **Programme de partenariat**, porte sur les initiatives et les programmes élaborés par nos partenaires canadiens et internationaux dans le domaine du développement.

La deuxième sert à appuyer le **Programme des initiatives nationales** concernant l'aide bilatérale et d'autres contributions au développement qui sont réalisées principalement par la voie de gouvernement à gouvernement.

Pour **améliorer la mise en oeuvre du programme**, une bonne partie du personnel d'aide sera décentralisée tant dans les missions existantes que dans quatre nouveaux bureaux régionaux.

Ces nouveaux bureaux sur le terrain — l'un pour les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA), un deuxième pour le Sahel, un troisième aux Antilles et un autre pour les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) — contribueront à faire en sorte que les initiatives futures de l'ACDI correspondent davantage aux besoins et aux circonstances propres à chaque région. Le personnel sur place disposera également d'une délégation d'autorité plus étendue.

Pour que nos programmes servent à promouvoir davantage l'autonomie que la dépendance, le **développement des ressources humaines** sera le critère selon lequel seront examinées toutes nos activités. Ainsi, nous nous assurerons que chaque pays bénéficiaire en arrive à se doter des moyens de résoudre ses propres problèmes de développement.

Pour atteindre cet objectif, nous proposons de nombreuses initiatives, comme par exemple de doubler le nombre d'étudiants et de stagiaires dans le cadre de l'APD, tant au Canada que dans le tiers monde.

De nouvelles lignes directrices, régissant notre politique d'aide alimentaire et nous obligeant à considérer au préalable les répercussions écologiques et environnementales de notre aide, sont aussi des éléments importants de notre stratégie.

Ces mesures, et de nombreuses autres que nous annonçons dans ce document, amélioreront l'efficacité, la pertinence et la qualité de notre action dans le tiers monde.

Afin de renforcer notre engagement envers l'idée de partenariat, — deuxième principe de notre stratégie d'aide — nous proposons de nouvelles initiatives en vue d'augmenter la participation de nos partenaires en matière de développement, tant ceux du secteur privé que ceux des organisations non gouvernementales et des institutions d'enseignement.

Pour le secteur privé :

- le budget du programme de coopération industrielle (PCI) de l'ACDI est doublé et son mandat élargi;
- des lignes de crédit générales seront établies dans un maximum de 20 pays et les lignes directrices concernant leur utilisation seront assouplies.

Nous annonçons également aujourd'hui la mise en place de mesures visant à renforcer les liens de coopération entre les universités et les institutions d'enseignement du Canada, et celles du tiers monde. Les universités seront invitées à soumettre des propositions pour la création de centres d'excellence consacrés aux études sur le développement.

Les organisations et institutions non gouvernementales canadiennes sont parmi les chefs de file du développement international. Pour intensifier leur contribution, de nombreuses initiatives sont proposées dans le cadre de la stratégie, de même que l'augmentation des fonds de l'APD permettant de soutenir leurs efforts.

Les divers organismes et institutions qui composent le système multilatéral possèdent certains des outils les plus précieux et les plus efficaces pour la promotion du développement et de la coopération à l'échelle internationale.

La Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la santé, le Programme alimentaire mondial, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi que le Commonwealth et la Francophonie, ne sont que quelques exemples de la diversité des organismes et des programmes dont s'est doté le système multilatéral afin d'aider au progrès mondial.

Le Canada demeure un ardent défenseur d'un système multilatéral vigoureux et nous continuerons à faire des efforts pour sa revitalisation et son renouvellement.

Pour que les Canadiens aient plus facilement accès au programme d'aide et pour sensibiliser davantage la population aux questions reliées au développement, j'annonce aujourd'hui la mise en place d'une importante stratégie d'information et de sensibilisation du public.

Cette stratégie a pour but à la fois de renforcer la présence de l'ACDI dans les régions du Canada et de sensibiliser davantage la population aux défis à relever et aux possibilités offertes en matière de développement international.

Il ne s'agit là que de quelques points saillants de notre nouvelle stratégie d'APD, stratégie élaborée par des Canadiens et des Canadiennes pour bâtir un monde meilleur.

Le développement international est d'une importance cruciale pour le bien-être futur d'un monde de plus en plus interdépendant.

La répression, les épidémies, la famine, la désertification et la dégradation écologique sont à la fois les symptômes et les causes de la pauvreté et du sous-développement.

Trop souvent par le passé, l'aide était considérée comme un devoir moral ou humanitaire, les «nantis» aidant les «moins nantis». Nous devons changer cette perception. L'aide doit être envisagée non seulement comme un acte charitable, mais comme un investissement dans un avenir commun.

C'est seulement par l'élimination de la pauvreté absolue que nous pourrons créer un environnement capable de mettre en valeur l'énorme potentiel créateur de la race humaine, et bâtir ce monde meilleur auquel nous aspirons tous.

Table des matières

Message du premier ministre 9
Message du secrétaire d'État aux Affaires extérieures 11

Un besoin de changement 13

La réponse du Canada 19
1. Une nouvelle stratégie 19
2. Une charte 23

Des choix difficiles : admissibilité des pays et droits de la personne 27
1. Un nouveau cadre d'admissibilité 27
2. Un engagement renouvelé envers les droits de la personne 31

Améliorer la mise en œuvre du programme 33
1. Décentralisation 33
2. Développement des ressources humaines 36
3. Intégration de la femme dans le développement 43
4. Environnement et développement 45
5. Population 50
6. Déliement de l'aide 52
7. Aide alimentaire 55
8. Dette et ajustement structurel 58
9. Initiatives à l'égard du secteur privé du tiers monde 60
10. Secours en cas d'urgence - l'assistance humanitaire 61

Encourager le partenariat 63
1. Partenaires bilatéraux 63
2. Organisations non gouvernementales 68
3. Institutions non gouvernementales 70
4. Un défi lancé aux universités canadiennes 71
5. Sociétés d'État actives dans le développement 71
6. Organisations multilatérales et institutions financières internationales 74
7. Monde des affaires 78

Sensibiliser les Canadiens 83
1. Communication avec les Canadiens 84
2. Suite donnée aux observations du public 85
3. Activités régionales 85
4. Programmes de collaboration avec les media 87

Partageons notre avenir 89

Annexe: mise en œuvre de la stratégie - 42 moyens de mieux coopérer 93

Message du premier ministre

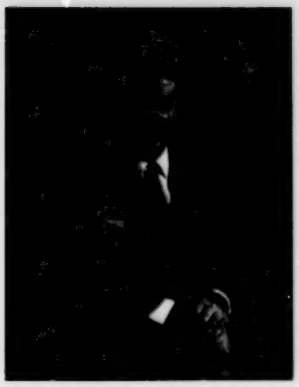

Les Canadiens se préoccupent du sort des populations des autres parties du monde, et cette sollicitude se manifeste concrètement par leurs contributions personnelles et collectives au développement d'autres pays.

Le Gouvernement du Canada a été l'un des artisans du plan de Colombo, avec lequel s'est affirmé, il y a 37 ans, son engagement envers le développement international. Depuis ce temps, notre aide aux pays et aux populations les plus pauvres n'a cessé de s'accroître, ainsi que l'a toujours souhaité la population canadienne.

Les Canadiens qui voyagent dans les pays du tiers monde peuvent se rendre compte de l'excellent travail qu'y accomplissent leurs compatriotes. Ils peuvent y voir des écoles et des établissements de santé construits à l'aide de fonds canadiens. Ils peuvent constater les résultats, sur le plan humain, des efforts du Canada.

Étant donné l'ampleur des problèmes des pays en développement, nous avons le devoir de faire en sorte que notre contribution réponde à des normes élevées d'excellence et d'efficacité en ce qui a trait, notamment, à la planification et à la réalisation des projets d'aide. C'est pourquoi le Gouvernement du Canada désire confier plus de responsabilités et de ressources à ses partenaires dans la lutte contre le sous-développement. Après tout, la contribution du Canada au développement n'est pas uniquement l'affaire du gouvernement; c'est un effort national qui exige l'apport de toute la population. Ce partenariat est d'ailleurs le gage d'une meilleure efficacité.

Avant d'établir cette stratégie, mes collègues et moi avons écouté les opinions de citoyens de tous les milieux et de toutes les régions du Canada, et nous avons tenu compte particulièrement des recommandations de trois comités parlementaires qui ont examiné la question de près et produit de précieux rapports à ce sujet.

Nous avons tous maintenant un défi à relever : celui de traduire ces idées nouvelles en une action efficace. La tâche est énorme et le temps presse.

premier ministre du Canada

Message du secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Lorsque je me suis rendu en Afrique au plus fort de la famine en Éthiopie, j'ai pu constater combien l'aide du Canada était cruciale dans les pays les plus pauvres du monde et combien cette aide était appréciée. Il est toujours horrible de voir des populations entières mourir de faim, mais quand cela survient en une période de surplus alimentaires à l'échelle de la planète, une telle tragédie est absolument intolérable.

Les souffrances dont nous avons tous été témoins nous ont placés devant un défi brutal et critique : trouver les moyens de travailler avec les pays en développement pour assurer un progrès économique et social durable, à notre avantage mutuel.

Il n'y a pas si longtemps, la notion d'interdépendance globale n'avait de signification que pour très peu de personnes. Les temps ont changé. La croissance rapide de la population mondiale, la révolution technologique et d'autres facteurs ont beaucoup rapproché les populations du globe. Des événements survenus dans des régions éloignées peuvent avoir des répercussions immédiates sur les prix, les profits et les débouchés au Canada. L'instabilité politique et sociale, n'importe où dans le monde, peut engendrer l'insécurité et la crainte, ici même, au Canada. De même, quand la liberté et la justice progressent quelque part sur la Terre, il est permis d'envisager l'avenir sous un jour meilleur.

L'interdépendance n'est plus une idée vague, mais une réalité quotidienne. D'où l'importance accrue et pressante de la coopération en matière de développement. C'est là un des éléments les plus importants de notre politique étrangère. C'est notre lien principal avec de nombreux pays du tiers monde. Il s'agit d'un investissement essentiel dans notre prospérité future, qui dépendra de la santé économique de nos partenaires commerciaux.

Pour toutes ces raisons, la politique de développement international a été scrutée à la loupe au cours des dernières années. Au Parlement, par exemple, trois comités prestigieux se sont penchés très attentivement sur les divers aspects de la question. Plus récemment, le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Chambre des communes, présidé par le député William Winegard, a produit un rapport très élaboré, entièrement axé sur la politique et les programmes du Canada en matière d'aide au développement international.

Je suis extrêmement reconnaissant à ces comités de leurs recommandations empreintes de sagesse, de perspicacité et de pragmatisme. Ils ont souligné la nécessité pressante d'élargir et de renforcer le partenariat entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, ainsi qu'avec les pays en développement. C'est seulement de cette façon que nous pourrons espérer réunir les connaissances, le savoir-faire et les ressources nécessaires pour atteindre nos objectifs. C'est pourquoi le partenariat est le thème central de la nouvelle stratégie canadienne en matière de développement international.

J'espère que les Canadiens et les Canadiennes de partout prendront connaissance et discuteront de cette stratégie portant sur notre aide au développement et qu'ils partageront leurs points de vue soit avec mes collègues du Gouvernement et du Parlement du Canada, soit avec moi-même.

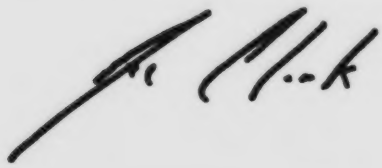

secrétaire d'État aux
Affaires extérieures

Un besoin de changement

L'enfer sur Terre

C'est l'aube. À mesure que le soleil perce le froid pénétrant de la nuit dans la plaine à l'extérieur de Korem, il fait apparaître une scène biblique de famine en plein XX^e siècle. Cet endroit, disent les travailleurs d'ici, est ce qui sur Terre, ressemble le plus à l'enfer. Des milliers de loques humaines se traînent jusqu'ici pour obtenir de l'aide; plusieurs d'entre elles n'y trouvent que la mort. Ces gens affluent chaque jour en provenance de villages situés à des centaines de kilomètres, ils sont ravagés par la faim, et ont déjà franchi le cap du désespoir. Il y a 15 000 enfants ici qui souffrent, qui sont confus, perdus. La mort est tout autour. Toutes les 20 minutes, un enfant ou un adulte rend son dernier souffle. Korem, la petite ville perdue, est devenue un endroit de désolation.

Les organismes de secours font ce qu'ils peuvent. ***Save the Children Fund*** *s'occupe de plus de 7 000 bébés. Chaque jour, on les pèse dans une écharpe, puis leur poids est comparé à leur taille. On sait ainsi qu'environ un enfant sur trois est sous-alimenté au point d'en mourir. Ce matin, 114 autres bébés sont arrivés. Il est déchirant de devoir choisir lesquels il vaut la peine d'aider et ceux qui ne peuvent l'être dans le flot constant des nouveaux arrivés. Il n'y a pas assez de nourriture pour la moitié de ces gens. Dès qu'on parle d'une livraison de nourriture, la panique risque de se déclencher.*

Il y a deux mois, il y avait 10 000 personnes ici; comme la dernière récolte a été détruite, il y en a maintenant 40 000. Il n'y a pas assez de nourriture dans le pays et, même s'il y en avait, on ne pourrait la transporter. Ces gens ont attendu toute la matinée. Ils veulent manger ... on leur donne des vêtements. Avant de commencer la distribution, on marque d'un trait de plume le front de ceux qui sont nus et le plus dans le besoin. Aujourd'hui, seulement une minuscule quantité de céréales est remise à ceux qui ont apporté du bois de chauffage. Certains grattent le sol pour chercher des grains de céréale; il peut s'agir de la seule nourriture qu'ils ont prise depuis deux jours ou plus.

Le gouvernement éthiopien essaie de convaincre ces gens de retourner chez eux; mais ils n'y trouveraient que la mort... il vaut mieux s'installer ici. Les plus mal en point ont été entassés dans de vastes abris; il y en a 7 000 à l'heure actuelle, et ils se meurent probablement de sous-alimentation, de pneumonie ou autres maladies qui s'acharnent sur ceux qui sont minés par la faim. Cette petite fille de trois ans est morte pendant que nous la filmions. La situation est anarchique. Des groupes entiers sont laissés pour compte. Ceux qui meurent pendant la nuit sont transportés à l'aube pour être ensevelis en bordure de la plaine. Les cadavres de gens de tous les âges arrivent sans cesse pendant plus d'une heure. Par rapport aux nuits précédentes, la nuit dernière n'a pas été trop mauvaise à Korem : il n'y a eu que 37 morts.»

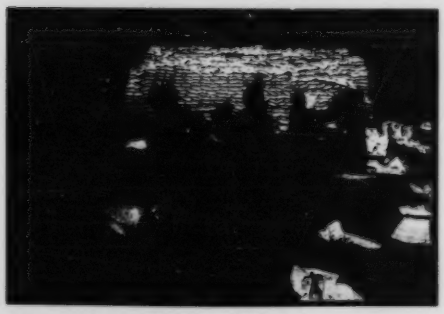

(Photo ACDI : David Barbour, Éthiopie)

Déchargement de l'aide alimentaire du Canada à l'aéroport d'Addis Abeba, en Éthiopie. Pendant tout l'hiver de 1984–1985, la population canadienne a appuyé comme jamais les initiatives de secours et de développement pour l'Afrique. Le gouvernement canadien a établi un fonds de contrepartie équivalent aux contributions de la population afin de l'encourager dans cet effort remarquable. Les dons du public ont vite dépassé les attentes du gouvernement qui a aussitôt renforcé le fonds.

C'est en ces termes qu'à la fin d'octobre 1984, Michael Buerk, du réseau de télévision BBC, nous a mis en présence de la famine. Les images horrifiantes d'Éthiopie ont produit des ondes de choc dans les salons confortables de la planète, elles ont éveillé les sentiments les plus profonds des téléspectateurs, et ont révélé, à une génération apparemment toute repliée sur elle-même, la cruelle réalité du dénuement absolu.

C'est au Canada que l'éveil a été le plus saisissant. Pendant tout l'hiver de 1984-1985, la population a appuyé comme jamais les initiatives de secours et de développement, et a même fait des pressions en ce sens.

La réaction a été rapide. Le gouvernement canadien a immédiatement fourni une aide alimentaire et d'autres ressources et a établi un fonds de contrepartie équivalent aux contributions de la population afin de l'encourager dans cet effort remarquable pour l'Afrique. Les dons du public ont vite dépassé les attentes du gouvernement qui a aussitôt renforcé le fonds. Il a aussi délégué un nouveau pouvoir de décision aux organisations non gouvernementales canadiennes concernant l'utilisation de ces fonds, car ces organismes se sont révélés d'une très grande efficacité pour acheminer l'aide à ceux qui en avaient le plus besoin. Il a aussi créé un programme tout à fait original, Afrique 2000, pour favoriser une association de longue durée de nombreux partenaires aux efforts de redressement et de développement des régions ravagées du continent.

Mais la crise africaine n'est qu'un aspect des énormes défis auxquels notre monde, de plus en plus interdépendant, doit faire face :

- **environ 10,5 millions de bébés sont nés dans le monde, durant ce mois d'octobre 1984; plus de 9 millions connaîtront un avenir incertain dans les pays en développement;**
- **environ 18 millions de personnes sont mortes cette année là, et pour la plupart d'entre elles, la mort a été causée par leur condition d'extrême pauvreté, le manque d'abris adéquats et la détérioration de leur environnement;**
- **les déserts ont progressé rapidement au point de transformer en sable infertile, au cours d'une seule année, une partie de la planète équivalant à la superficie de la Nouvelle-Écosse;**
- **cette même année, dans le monde, la forêt s'est rétrécie d'une superficie égale à deux fois celle de cette province;**
- **la population mondiale s'est accrue d'environ 75 millions d'habitants en 1984, dont les deux tiers vivent dans les villes des pays en développement.**

(Photo ACDI : Ellen Tolmie, Colombie)

Bien que les pays en développement doivent faire face à d'énormes défis, les progrès accomplis dans plusieurs domaines, dont l'éducation, sont impressionnants. Dans 12 des 15 pays en développement les plus populeux, plus des trois quarts des enfants d'âge scolaire sont inscrits à l'école primaire.

Cependant, les progrès accomplis sont tout aussi impressionnants :

- **dans les pays asiatiques, où la famine semblait autrefois inévitable, les récoltes de céréales atteignent maintenant des volumes jamais vus;**
- **le Brésil et Taiwan exportent maintenant des automobiles concurrentielles sur le marché nord-américain;**
- **dans 12 des 16 pays en développement les plus populeux, plus des trois quarts des enfants d'âge scolaire sont inscrits à l'école primaire;**
- **le gouvernement de l'Inde a prévu à son budget plus de 800 millions de dollars*, répartis sur cinq ans, pour des programmes à l'intention des femmes et des enfants et il donne une importance accrue aux questions des femmes dans de nombreux secteurs.**

** À moins d'indication contraire, toutes les données monétaires de cette stratégie sont en dollars canadiens.*

Pays en développement ayant plus que doublé leur PNB par habitant entre 1960 et 1982

Accroissement du PNB par habitant en pourcentage (1960–1982)

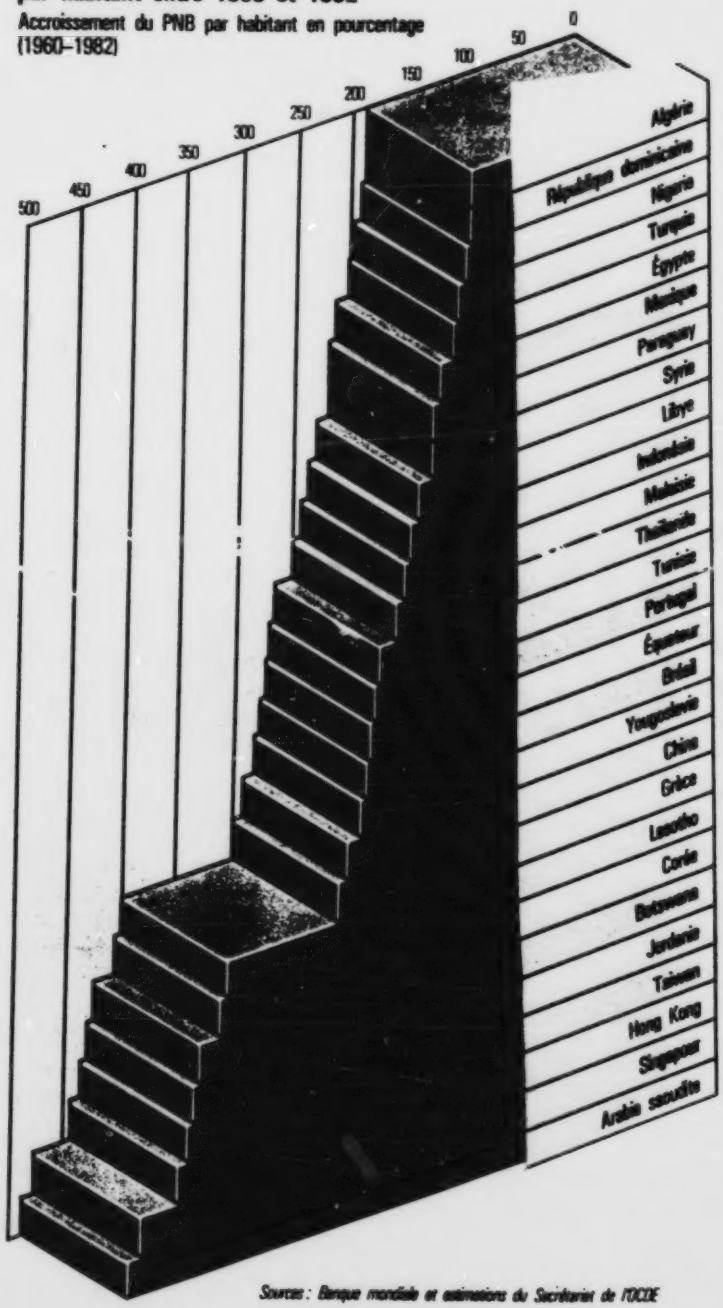

Sources : Banque mondiale et estimations du Secrétariat de l'OCDE

Le gouvernement a établi une nouvelle politique en matière de développement qui correspond mieux à l'état du monde d'aujourd'hui et qui est suffisamment perspicace et clairvoyante pour orienter les efforts du Canada en cette fin de siècle et au début du siècle nouveau.

(Photo ACDI : David Barbour, Thaïlande)

Dans cet environnement global, pressant et dynamique, le gouvernement reconnaît que le Canada doit accorder une haute priorité au tiers monde. Les trois quarts de la population mondiale vit dans des pays en développement. Beaucoup d'entre eux, notamment certains pays asiatiques, ont connu un taux de croissance économique parmi les plus élevés au monde au cours des dernières années. Si le tiers monde se développe et prospère, le Canada pourra trouver les marchés en pleine croissance dont il a besoin pour jouir d'un niveau de vie élevé au XXI[e] siècle, et assurer des emplois aux enfants d'aujourd'hui.

L'assistance publique canadienne au développement international 1977–1987

(Pourcentage des Canadiens en faveur de l'assistance canadienne aux pays les plus pauvres)

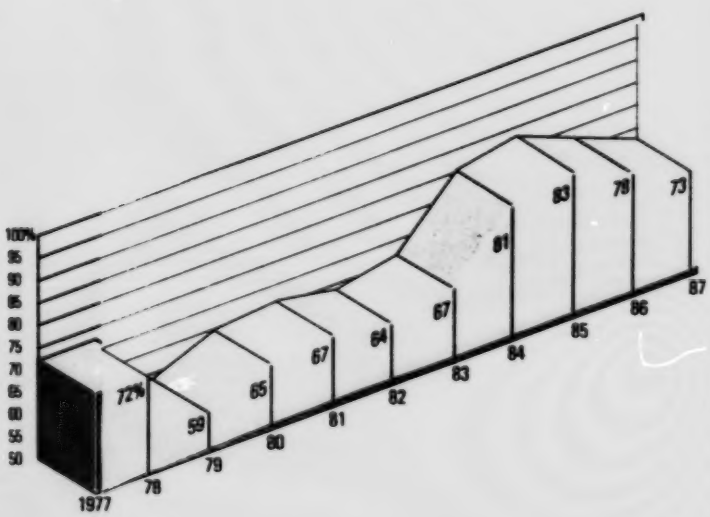

Source : Sondages nationaux portant sur l'opinion publique.

Le gouvernement a décidé que le Canada doit se doter d'une politique d'aide qui lui permette de traiter efficacement des problèmes et des possibilités que lui présente un tiers monde complexe et changeant. La politique canadienne d'aide au développement doit être renforcée et le système multilatéral doit être consolidé. Le dernier énoncé officiel de la stratégie canadienne en matière de coopération pour le développement international remonte à 1975. Le contexte était alors tout autre et le monde avait d'autres préoccupations et d'autres priorités. Le temps est venu d'établir une nouvelle politique correspondant mieux à l'état du monde d'aujourd'hui, une politique qui soit suffisamment perspicace et clairvoyante pour orienter les efforts du Canada en cette fin de siècle et au début du siècle nouveau.

Dans sa nouvelle stratégie, le Canada doit tenir compte non seulement des changements considérables et radicaux qui ont transformé le tiers monde, mais aussi de certaines leçons bien particulières qui lui ont été enseignées par la crise en Afrique :

Les Canadiens pensent aux autres - La réaction de la population canadienne à la famine de 1984-1985 démontre qu'elle a toujours un désir ardent d'aider les populations et les pays les plus démunis à lutter contre la pauvreté et à se bâtir une vie meilleure. Des sondages d'opinion répétés ont confirmé cette détermination.

Le partenariat est la clé - La crise africaine a également démontré que les gouvernements ne peuvent tout faire. Ils doivent travailler en étroite collaboration avec le plus grand nombre possible de partenaires expérimentés et dévoués, notamment les organisations internationales, les organismes bénévoles, ainsi que les collectivités locales, pour affronter les énormes défis posés par la pauvreté mondiale et la coopération internationale.

Les anciennes méthodes ne sont plus toujours adéquates - Le triste sort qui frappe l'Afrique contraste vivement avec les progrès réalisés dans de nombreuses régions d'Asie et des Amériques. Ceci démontre que si les méthodes traditionnelles d'aide au développement peuvent fonctionner en certains endroits, elle ne réussissent pas ailleurs, faute de pouvoir s'adapter à un monde en évolution. Face à la détérioration écologique, au désastre alimentaire et au chaos social qui s'ensuit, les projets traditionnels d'aide apparaissent souvent comme inadéquats en Afrique. Il est devenu plus facile de repérer les principaux domaines qui avaient été négligés et sur lesquels devraient désormais être portées la priorité et les ressources. Ce sont, le développement rural, le soutien aux petits agriculteurs, l'intégration de la femme aux activités de développement, l'enseignement élémentaire, les soins de santé primaires, la protection de l'environnement, et toutes les autres formes de développement communautaire qui permettent aux collectivités locales de se prendre en charge et de décider elles-mêmes de la voie à suivre.

Outre ces leçons qui ont servi de jalons très précieux, le gouvernement s'est inspiré également, dans sa réflexion, de plusieurs autres constatations :

- **une plus grande sensibilisation au fait que la biosphère (la terre, l'eau et l'air qui nous permettent de vivre) subit des pressions de plus en plus fortes, année après année;**
- **la reconnaissance que bon nombre de partenaires en matière de développement (notamment les pays du tiers monde eux-mêmes, les organisations et les institutions non gouvernementales et multilatérales ainsi que le secteur privé) ont acquis une expérience des plus valables et accru leurs compétences en matière de développement;**
- **la connaissance aussi que les besoins en matière d'aide au développement dépasseront de beaucoup les ressources disponibles et qu'on exigera toujours du Canada qu'il assume de nouvelles responsabilités dans le tiers monde tout en servant divers intérêts canadiens.**

Le gouvernement en est arrivé à la conclusion que le Canada doit se doter d'une stratégie vaste et souple, mais aussi très précise, afin de mettre à profit les bonnes ressources, de concentrer son action dans les domaines et les secteurs les plus critiques et de s'assurer que la meilleure aide que le pays ait à offrir, atteigne ceux qui en ont le plus besoin.

Au tout début de son mandat, le gouvernement a amorcé un processus démocratique d'examen et de réflexion d'une profondeur et d'une ampleur inégalées, ayant pour point d'appui tant nos institutions parlementaires que la population. Ce processus a comporté plusieurs étapes :

- **la parution du livre vert, *Compétitivité et sécurité*, présenté par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, document qui incitait les Canadiens à participer au processus d'examen et de réflexion sur l'orientation future de la politique étrangère canadienne, y compris le volet de l'aide;**
- **un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes qui a commencé ses travaux en juin 1985 et qui, après une année d'étude, a produit un rapport au sujet des relations internationales du Canada intitulé *Indépendance et internationalisme*;**
- **en 1985-1986, la série d'assemblées publiques Forum Afrique concernant la politique canadienne pour ce continent a suscité la participation du public dans plus de 50 localités de toutes les régions du Canada;**
- **le Comité permanent du Sénat sur les Affaires étrangères, qui s'est penché sur les institutions financières internationales et sur la dette du tiers monde, et qui a déposé son rapport en avril 1987;**
- **le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur (CPAECE) de la Chambre des communes qui a entrepris une étude exhaustive de l'aide publique au développement offerte par le Canada et qui a publié, en mai 1987, le rapport intitulé *Qui doit en profiter?* présentant 115 recommandations. En septembre, le gouvernement a publié une réponse détaillée à ce rapport, intitulée *Pour bâtir un monde meilleur* et il en acceptait la plupart des idées;**
- **finalement, l'ACDI a participé à un flot ininterrompu et sans cesse croissant de consultations avec ses partenaires en matière de développement, notamment les organisations bénévoles, les syndicats et les coopératives, le secteur privé, les universités et les associations professionnelles, afin de connaître l'opinion de personnes provenant de divers milieux et secteurs de la société canadienne.**

La présente stratégie est en quelque sorte l'aboutissement d'un processus déclenché par les terribles images apparues sur les écrans de télévision du monde, il y a trois ans. Il incombe maintenant au gouvernement et aux Canadiens de mettre en pratique ces conclusions.

La réponse du Canada

1. Une nouvelle stratégie

La nouvelle stratégie démontre comment le gouvernement entend miser sur les points forts du présent programme d'APD, apporter les réformes nécessaires, en préciser l'orientation et les priorités, et mettre en pratique les leçons tirées du passé. Le gouvernement réaffirme également son engagement envers le système multilatéral et l'intention du Canada de contribuer à sa revitalisation et à son renouvellement.

Le partenariat est le concept-clé qui favorise et renforce les liens entre les institutions et les citoyens canadiens et ceux des pays du tiers monde.

(Photo ACDI : Dilip Mehta, Sainte-Lucie)

Le plan d'action qui guidera les efforts du Canada en matière d'APD jusqu'à l'an 2000, repose sur les trois thèmes suivants :

- **améliorer la mise en oeuvre du programme** pour veiller à ce que l'aide la plus efficace que le Canada peut offrir soit apportée aux populations les plus défavorisées et ce, lorsqu'elles en ont le plus besoin;
- **encourager le partenariat** pour renforcer chez les Canadiens l'esprit de solidarité dont ils ont déjà fait preuve il y a trois ans, lors de la grande famine en Afrique, et pour les aider à établir un partenariat plus équilibré avec les populations du tiers monde;
- **sensibiliser le public** afin de faciliter la communication entre les planificateurs du développement et la population canadienne, et pour veiller à ce que la politique d'aide traduise l'intérêt et l'opinion des Canadiens et favorise leur participation.

En quoi consiste cette stratégie?

- **Cette stratégie est avant tout un énoncé des principes fondamentaux et des priorités du Canada en matière d'aide au développement international.**
- **Elle est aussi un énoncé de politique générale qui sera appliquée au programme canadien d'aide au développement au cours de la prochaine décennie.**
- **Elle présente une gamme de nouvelles orientations, de programmes et d'engagements, ainsi que des objectifs financiers et des engagements fixés pour soutenir les orientations de la politique.**
- **Elle indique les mesures de suivi à prendre dans de nombreux domaines.**
- **Il s'agit principalement d'un cadre conceptuel régissant l'APD plutôt qu'une formulation de stratégie dans une optique plus vaste de la coopération, bien qu'on y aborde le commerce, la dette et d'autres questions d'importance vitale pour le tiers monde.**
- **Il y est surtout question des activités de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), organisme chargé de mettre en oeuvre près de 75 p. 100 de l'APD canadienne. Le reste, soit 25 p. 100, est attribué à la Banque mondiale par le biais du ministère des Finances, aux agences internationales par l'inter-**

médiaire du ministère des Affaires extérieures, et à quatre sociétés d'État actives dans le développement : le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (PCAI), le Centre international d'exploitation des océans (CIEO) et le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD).

Quelle est l'importance de l'aide?

L'aide publique au développement que tous les pays membres de l'OCDE, l'OPEP, du CAEM et autres, ont accordée aux pays en développement, s'est élevée à 44 milliards de $ÉU en 1986, ce qui représente :

- le montant que les Canadiens dépensent pour leurs propres soins de santé et pour leur éducation;
- environ 10 p. 100 du PNB de la Chine et de l'Inde;
- 7,5 p. 100 du PIB des économies en développement à faible revenu;
- environ un tiers du montant versé par le tiers monde pour régler le service de sa dette qui s'élève à 1 000 milliards de $ÉU;
- plus d'un dixième des recettes des pays en développement provenant des exportations.

En 1982-1983, 27 pays étaient tributaires de l'aide pour 10 p. 100 ou plus de leur PNB.

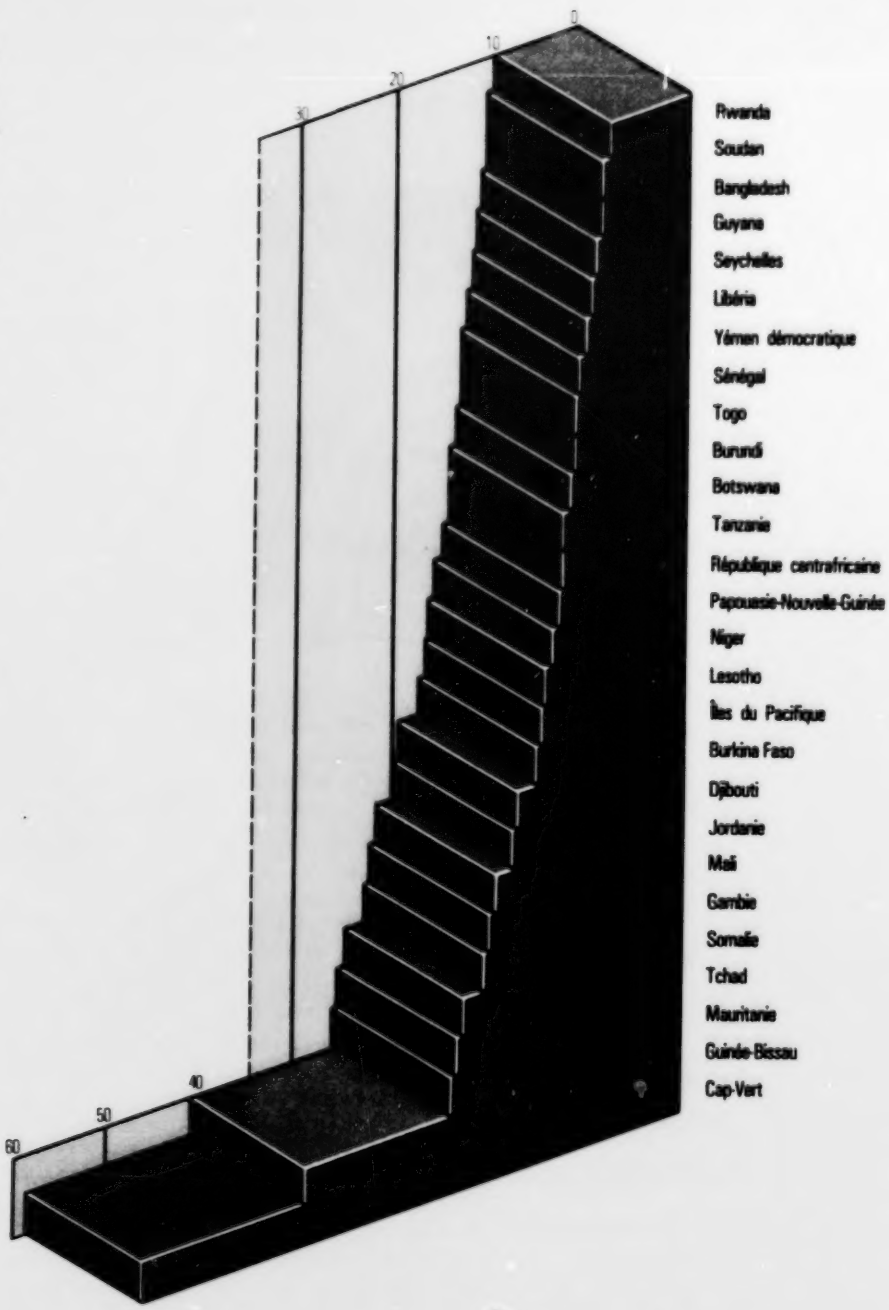

Source : Vingt-cinq ans de coopération pour le développement — un examen OCDE, Paris, 1985.

Que cela représente-t-il en dollars?

La stratégie est un ensemble de politiques, de programmes et d'engagements qui permet de gérer la partie des fonds publics canadiens — c'est-à-dire l'argent des contribuables — qui est consacrée à la coopération au développement. Cette année, l'APD représentera près de 2,7 milliards de dollars. La somme semble impressionnante, mais en l'examinant de plus près ou en faisant des comparaisons, on découvre que l'effort n'est pas aussi astronomique qu'il le semble.

Par exemple, pour chaque dollar qu'il dépense, le gouvernement canadien consacre deux cents à l'assistance au développement comparés aux 47 cents qu'il verse aux programmes sociaux (santé, emploi, logement et culture), 11 cents au développement économique et régional, et huit à la défense.

En 1987–1988, l'APD canadienne atteindra quelque 2,7 milliards de dollars.

(Photo ACDI - David Barbour, Inde)

Croissance de l'APD canadienne de 1980 à 1988
en milliards de dollars

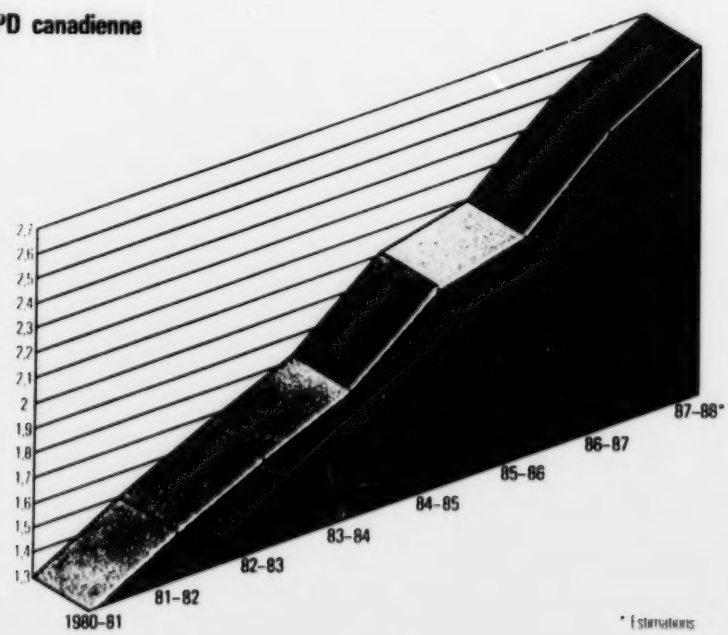

* Estimations

À titre de comparaison plus générale, les 17 pays industrialisés membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont versé l'an dernier quelque 46 milliards de dollars à l'aide publique au développement pour les quelque 3,8 milliards d'habitants du tiers monde, soit l'équivalent de ce que le Canada consacre à la santé et à l'éducation de 25 millions de Canadiens.

L'APD canadienne a atteint 0,5 p. 100 du produit national brut (PNB)* et demeurera à ce niveau jusqu'en 1990-1991. À compter de 1991-1992, le gouvernement vise à faire passer graduellement le rapport APD/PNB à 0,6 p. 100 en 1995 et à 0,7 p. 100 en l'an 2000.

** Le PNB est la mesure de l'ensemble de la production, nationale et étrangère, des résidants d'un pays, au cours d'une année. Contrairement au PIB, il exclut les biens produits par les non-résidants d'un pays dans les limites de son territoire.*

Le Canada s'est fermement engagé à consacrer 0,15 p. 100 de son PNB à titre d'aide aux pays les moins avancés (PLMA). Cet objectif a été atteint, et il sera maintenu. De plus, toute l'APD sera distribuée sous forme de subventions, de façon à alléger le fardeau que représente la dette pour les pays du tiers monde.

Avec une stratégie révisée, fondée sur un large éventail d'opinions émises par la population de toutes les régions du pays, le Canada est des mieux placés pour jouer un rôle important dans la réalisation du monde meilleur dans lequel nous voulons tous vivre à l'aube du XXI[e] siècle, soit dans 12 ans à peine.

Afin d'établir une marche à suivre précise, le gouvernement a adopté une charte de l'APD, c'est-à-dire une déclaration de priorités et de principes fondamentaux qui guideront ses activités dans ce domaine.

Aide publique au développement
% du PNB
Année financière

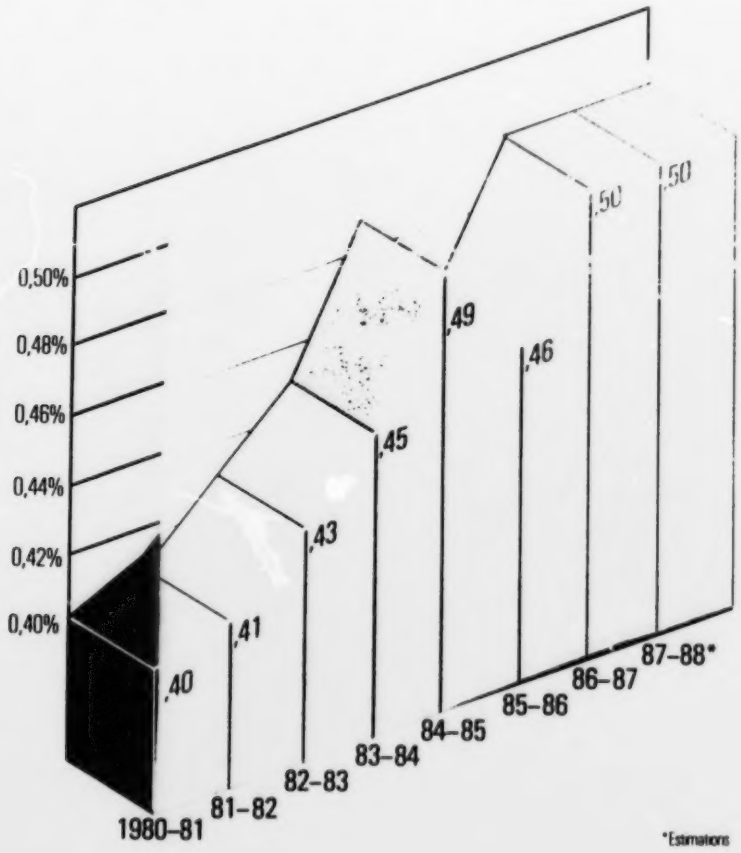

*Estimations

2. Une charte

Principes et priorités de l'aide au développement

Une charte de l'APD : principes et priorités

1. **S'attaquer d'abord à la pauvreté :** l'aide publique au développement accordée par le Canada a pour objectif primordial d'aider les pays et les populations les plus pauvres du globe;
2. **Aider les gens à s'aider :** le programme canadien d'aide au développement doit viser à renforcer les ressources humaines et institutionnelles que possèdent déjà les pays en développement pour leur permettre de régler eux-mêmes leurs problèmes en harmonie avec l'environnement naturel;
3. **Les besoins de développement doivent passer en priorité** dans l'établissement des objectifs du programme d'aide publique au développement. Dans la mesure où ces priorités sont rencontrées, les objectifs du programme d'aide pourront prendre en considération d'autres objectifs de politique extérieure;
4. **Le partenariat est le concept-clé** qui favorise et renforce les liens entre les institutions et les citoyens canadiens et ceux des pays du tiers monde.

Dans le cadre de l'APD le Canada vise un objectif simple : aider les pays et les populations les plus pauvres du monde à s'aider eux-mêmes. Les façons d'atteindre cet objectif sont multiples et complexes car, s'il faut avant tout tenir compte de considérations humanitaires, il faut aussi veiller à nos intérêts politiques, économiques et commerciaux. En outre, comme le contexte dans lequel l'objectif du développement se poursuit évolue rapidement et constamment, il faut que les mesures mises en oeuvre pour soulager la pauvreté soient innovatrices et souples, et qu'elles répondent aux besoins des populations et des pays bénéficiaires de l'aide.

Qu'est-ce que cela signifie?

S'attaquer d'abord à la pauvreté

L'aide publique au développement accordée par le Canada a pour objectif primordial d'aider les pays et les populations les plus pauvres du globe.

La moitié des gens qui vivent dans la pauvreté absolue se trouvent en Asie du Sud, le sixième en Asie de l'Est et du Sud-Est, et un autre sixième en Afrique subsaharienne. Les autres, soit quelque 100 millions de personnes, vivent en Amérique latine, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Ces personnes vivent dans des conditions de vie des plus malsaines et des plus débilitantes.

Être pauvre, c'est ne pas avoir de choix. C'est n'avoir accès ni à l'éducation, ni à l'emploi, ni à un revenu, ni aux services, ni au moindre pouvoir de décision. Être pauvre, c'est ne pas avoir sa chance, ne pas pouvoir espérer sa part de richesse, c'est subir toutes les injustices sociales. La pauvreté c'est le sous-développement du potentiel humain.

La charte de l'APD du gouvernement repose sur le soulagement de la pauvreté.

Niveau de vie : Canada et le tiers monde

	Canada	35 pays à faible revenu (l'Inde et la Chine non comprises)
% d'inscrits dans l'enseignement supérieur	44 p.100	3 p. 100
PNB par habitant ($ÉU)	13 680	200
Apport en calories	3 432	2 073
Espérance de vie		
hommes	72	49
femmes	79	51
Taux de mortalité juvénile (*par 1 000 enfants de 1 à 4 ans*)	moins de 1	19
Accès à l'eau potable	99 p. 100	61 p. 100 (urbaine) 31 p. 100 (rurale)
% de la population ayant accès à des soins locaux de santé	100 p. 100	54,4 p. 100
% d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition	–	61,2 p. 100
Tranche de population par médecin	550	17 350
Nombre de téléphones par 100 habitants	66,4	0,3
Nombre d'automobiles en circulation par 100 habitants	43	0,3

Sources : Banque mondiale, UNICEF, OMS

Les programmes d'aide chercheront surtout à améliorer l'accès aux services et aux moyens qui peuvent contribuer à enrayer le cycle de la pauvreté : soins de santé, planification familiale, nutrition, éducation, emploi et prise de décision.

«C'est avec la même détermination que celle avec laquelle ils combattent la pauvreté dans leur propre pays que les Canadiens et les Canadiennes désirent combattre la pauvreté dans le monde. Heureusement, le Canada est un pays dont les ressources lui permettent de s'engager sur ces deux fronts.»

L'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international.

Les pays les moins avancés

Les pays les moins avancés (PLMA) sont ceux où le produit intérieur brut* (PIB) par habitant est égal ou inférieur à 350 $ÉU (1984), dont moins de 20 p. 100 de la population en âge de lire est alphabétisée, et dont la part de production manufacturière dans le PIB total représente moins de 10 p. 100 de la production totale. Des 40 pays ainsi considérés comme étant les moins avancés, 27 sont situés en Afrique.

** Le produit intérieur brut mesure la production finale totale de biens et services de l'économie nationale, c'est-à-dire produits par les résidents et les non-résidents d'un pays dans les limites de son territoire.*

Dimensions de la pauvreté

- 800 millions de personnes sur la Terre ne bénéficient d'aucun soin de santé.
- 1,4 milliard n'ont pas accès à de l'eau potable.
- Sur 10 enfants nés dans la pauvreté, deux meurent dans l'année; un autre meurt avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans; seulement cinq atteignent l'âge de 40 ans.
- L'espérance moyenne de vie au Mali est de 30 ans inférieure à celle du Canada.
- Une personne sur cinq dans les pays en développement n'a pas suffisamment de nourriture; une personne sur cinq dans les pays industrialisés a des problèmes de poids ou est obèse.

L'ensemble des récoltes annuelles du globe peut nourrir le double de la population mondiale. Cependant :

- de 13 à 18 millions de personnes meurent chaque année de sous-alimentation;
- 24 personnes meurent à chaque minute des causes de la sous-alimentation; 18 d'entre elles sont des enfants de moins de 5 ans.

Aider les gens à s'aider

Le programme canadien d'aide au développement doit viser à renforcer les ressources humaines et institutionnelles que possèdent déjà les pays en développement pour leur permettre de régler eux-mêmes leurs problèmes en harmonie avec l'environnement naturel.

Malgré le niveau effarant de pauvreté qui continue d'exister, les pays du tiers monde ont réalisé des progrès étonnants au cours des 40 dernières années.

De 1950 à 1985, les régions les moins développées du monde ont abaissé leur taux de mortalité infantile de 180 à 72 par 1 000 naissances vivantes et l'espérance de vie de leur population est passée de 41 à près de 60 ans. L'inscription à l'école primaire est passée de 60 p. 100 en 1960 à 86 p. 100 en 1980. De 1950 au milieu des années quatre-vingts, le pourcentage d'alphabétisation des adultes s'est élevé de 33 à 56 p. 100. La production globale de biens et de services des pays en développement est maintenant six fois plus grande qu'en 1950, ce qui correspond à un taux de croissance économique par habitant égal à la moitié de celui qu'avaient connu les pays industrialisés au cours de leur siècle le plus progressif. Voici une statistique particulièrement frappante : après la Deuxième Guerre mondiale, en seulement huit ans, Sri Lanka a augmenté son espérance de vie d'un nombre d'années que la Suède a mis un siècle à atteindre. D'énormes progrès ont été réalisés dans des domaines tels que la production alimentaire, la croissance du PNB, la qualité de vie et l'autosuffisance.

(Photo ACDI : Doug Curran, Kenya)

La majorité des progrès accomplis au tiers monde revient au travail acharné des populations des pays en développement elles-mêmes. C'est pourquoi il est tout indiqué que le Canada adopte, comme principe de base de l'APD, un programme d'aide qui soit fonction de l'ardeur et de la détermination des populations des pays en développement à être les artisans de leur propre réussite.

L'expression «pays en développement» est juste. Et c'est par un travail acharné que le tiers monde a pu réaliser de tels progrès. De plus, les pays en développement ont réussi à trouver, à même leurs ressources limitées, plus de 80 p. 100 du financement dont ils avaient besoin. De nombreux besoins essentiels sont satisfaits, dans le tiers monde, grâce à l'existence d'une importante économie de subsistance dont ne font pas état les statistiques économiques officielles.

Étant donné ces progrès fulgurants, il est tout indiqué que le Canada adopte, comme principe de base de l'APD, un programme d'aide qui soit fonction de l'ardeur et de la détermination des populations du pays en développement à être les artisans de leur propre réussite.

Au premier plan, le développement

Les besoins de développement doivent passer en priorité dans l'établissement des objectifs du programme d'aide. Dans la mesure où ces priorités sont rencontrées les objectifs du programme d'aide pourront intégrer d'autres objectifs de politique extérieure.

L'aide au développement international occupe une place privilégiée dans la politique étrangère du Canada. Au fil des ans, les Canadiens ont généreusement contribué au développement, convaincus d'améliorer ainsi les perspectives d'avenir d'une grande partie de l'humanité. Par la même occasion, les activités en matière de développement peuvent appuyer d'autres objectifs importants de la politique étrangère, y compris la justice sociale, la poursuite de la paix et de la sécurité dans le monde, ainsi que la mise en place d'un solide réseau international d'échanges commerciaux.

La charte établit la suprématie de six priorités de développement. Les voici, telles qu'elles figurent dans la nouvelle stratégie du gouvernement :

- **le soulagement de la pauvreté, dans les régions rurales et urbaines, en assurant un meilleur accès aux services de santé, à la planification familiale, à la nutrition, à l'éducation, à l'emploi et au pouvoir de décision;**
- **l'ajustement structurel des économies pour venir à bout des problèmes de la dette et de la réduction des recettes d'exportation et pour améliorer la gestion de l'économie (tout en demeurant sensible aux effets sociaux et économiques de ces ajustements);**
- **la participation accrue des femmes à des programmes et des projets ayant pour but la croissance économique et le changement social en général, ainsi qu'à d'autres programmes axés spécialement sur les femmes;**
- **le développement respectueux de l'environnement qui comprend la protection de l'écosystème, l'évaluation de l'impact sur l'environnement de tous les projets d'investissement et l'appui à l'adoption de stratégies dans le domaine de l'environnement;**
- **la sécurité alimentaire incluant la recherche agricole, la production, l'éducation permanente, les techniques d'entreposage des récoltes, le transport et la commercialisation;**
- **l'approvisionnement en énergie, ce qui comprend le développement des ressources existantes et la recherche et le développement d'énergies de remplacement.**

(Photo ACDI : David Barbour, Égypte)

Le partenariat est la clé

Le partenariat est le concept-clé qui favorise et renforce les liens entre les institutions et les citoyens canadiens et ceux des pays du tiers monde.

Les populations du tiers monde et leurs gouvernements sont les plus importants partenaires du Canada en matière de développement. Mais la population et le gouvernement du Canada sont aussi des partenaires puisqu'ils ont un but commun : bâtir un monde meilleur.

Cette volonté a été confirmée par de nombreux sondages d'opinion qui ont démontré que la population canadienne est de plus en plus favorable à l'aide au développement international.

En tant que partenaires, la population canadienne et son gouvernement collaborent avec leurs homologues du tiers monde pour assurer le bien-être social, environnemental et économique de notre planète. Ce partenariat se manifeste par de nombreuses actions concrètes : la participation à des projets de jumelage avec des collectivités du tiers monde, le travail dans des pays en développement, et l'accueil d'étudiants, de gestionnaires, de scientifiques et d'autres personnes des pays en développement qui désirent tirer profit de la technique et du savoir-faire canadien.

Le gouvernement encouragera le développement de ce partenariat à la fois entre la population canadienne et son gouvernement ou encore entre la population, les institutions et le gouvernement du Canada et ceux du tiers monde.

Des choix difficiles : admissibilité des pays et droits de la personne

1. Un nouveau cadre d'admissibilité

La population du monde en développement dépasse les quatre milliards d'habitants. Si on attribuait l'aide canadienne à chacun d'entre eux de façon égale, elle s'élèverait à environ 65 cents par personne, par année. Il est bien évident qu'une telle somme ne changerait rien à la vie des personnes concernées et qu'il vaudrait mieux accorder cette aide sous forme de programmes et de projets qui concentrent les efforts et ont un plus grand impact sur les conditions de vie des populations.

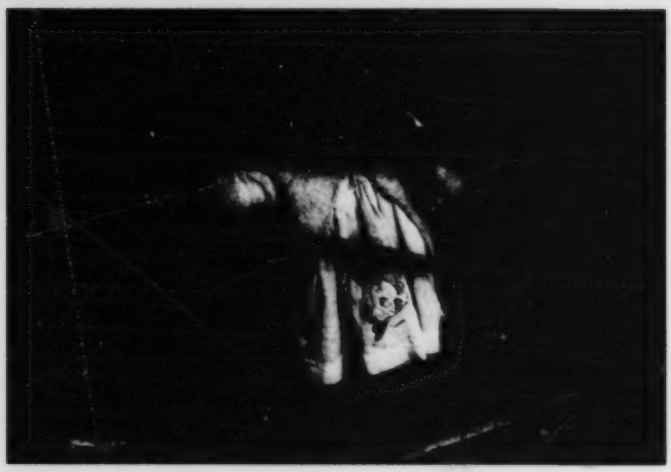

(Photo ACDI : Ellen Tolmie, Colombie)

Des choix doivent donc être faits.

Un programme d'assistance au développement comporte inéluctablement une prise de décisions difficiles. On compte plus d'une centaine de pays en développement. Chacun fait face à des problèmes concrets et la majorité d'entre eux accueilleraient favorablement des liens très étroits avec le Canada dans le cadre de l'aide au développement.

Doit-on aider les pays qui fournissent les plus grands efforts de développement? Doit-on plutôt se tourner vers les pays les plus pauvres, même si leurs gouvernements ont des difficultés à mener à bien des programmes de développement? Doit-on tenir compte des liens privilégiés qu'a le Canada avec certains pays? Doit-on fonder nos décisions relatives à l'aide sur des principes tels que l'accroissement de nos propres exportations vers les pays en développement? Doit-on considérer tous les pays sur un pied d'égalité sans tenir compte de la qualité de nos relations diplomatiques et politiques? Faut-il tenir compte du statut des femmes dans ces pays? De celui des minorités religieuses? Du sort réservé aux dissidents politiques? Quelle est la position à adopter au sujet des droits de la personne; une question qui tient tant à coeur aux Canadiens?

On retrouve plus de personnes vraiment démunies dans le nord-est du Brésil, ou encore en Inde, que dans l'ensemble de l'Afrique francophone. Cet élément doit-il influencer le choix des pays avec lesquels le Canada devrait coopérer? Doit-on poursuivre les efforts entrepris auprès des pays qui remportent déjà un certain succès dans leur processus de développement, ou faut-il les écarter au profit des plus pauvres dès que des résultats positifs apparaissent? Doit-on cesser d'aider les pays dont on n'approuve pas les politiques nationales ou le manque de détermination dans le processus d'élimination de la pauvreté?

L'élaboration des politiques qui influencent le choix des pays admissibles à l'aide canadienne, soulève toutes ces questions et bien d'autres encore.

Ces dernières années, le gouvernement a rendu public un cadre d'admissibilité comportant cinq catégories différentes pour les pays en développement. Chaque catégorie indiquait le type d'APD canadienne qu'un pays pouvait recevoir, et par quels

canaux cette aide serait acheminée, comme par exemple : le bilatéral (de gouvernement à gouvernement), le multilatéral (agences spécialisées des Nations Unies, banques de développement), les organisations et les institutions non gouvernementales (ONG et ING), le programme de coopération industrielle (PCI), les sociétés d'État actives dans le développement, l'assistance humanitaire, l'aide alimentaire et l'assistance humanitaire internationale.

La nouvelle stratégie d'aide du Canada abolit ce système et adopte une approche innovatrice. Désormais, tous les pays admissibles recevront de l'aide canadienne par le biais d'un ou de plusieurs **programmes de partenariat** (ONG, ING, organisations multilatérales et banques de développement, secteur privé, etc.). Toutefois, le programme bilatéral concentrera une portion plus importante de l'aide de gouvernement à gouvernement, sur un nombre plus restreint de pays.

La nouvelle approche du Canada en matière d'admissibilité à l'aide (qui doit-on aider?) est résumée ci-après. Cette approche a été élaborée en fonction des intérêts et des préoccupations du Canada :

- **s'attaquer à la pauvreté absolue;**
- **reconnaître l'importance du respect des droits de la personne dans le choix des pays avec lesquels le Canada veut travailler;**
- **renforcer avec le monde en développement les liens qui sont importants pour le Canada et les Canadiens.**

L'admissibilité : un nouveau cadre conceptuel

La planification évoluera dans le cadre suivant :

- **La liste des catégories d'admissibilité utilisée jusqu'à maintenant est abolie.**
- **Tous les pays en développement seront admissibles à l'aide canadienne par le biais des organisations et des institutions multilatérales.**
- **Tous les pays en développement indépendants (tels que définis par le Comité d'aide au développement de l'OCDE) seront admissibles à toutes les formes d'assistance canadienne. (Des exceptions à la règle qui exige que les pays bénéficiaires soient indépendants pourront être autorisées là où une aide spéciale ou encore des liens historiques le justifieront, comme c'est le cas pour certaines îles des Antilles qui font partie du Commonwealth).**

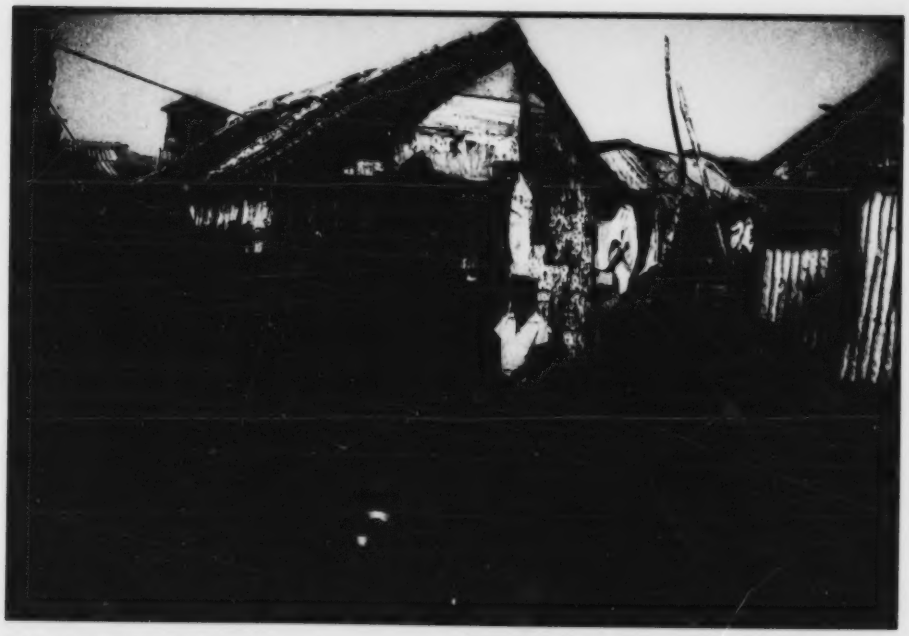

(Photo ACDI : Hélène Tremblay, Haïti)

Être pauvre, c'est ne pas avoir de choix, ne pas pouvoir subvenir à ses besoins essentiels, ne pas avoir sa chance. La pauvreté c'est le sous-développement du potentiel humain. La charte de l'APD du gouvernement repose primordialement sur le soulagement de la pauvreté.

Nouveau système d'admissibilité

Tous les pays en développement indépendants seront admissibles à toute forme d'aide canadienne au développement

Au cours des cinq prochaines années, des efforts seront faits pour affecter 50 % du montant total d'APD à l'Afrique et aux pays les moins avancés d'Asie et des Amériques.

L'aide bilatérale sera plus concentrée : 75 % à 30 pays ou groupements régionaux

Au cours des cinq prochaines années, 65 % aux pays en développement du Commonwealth et de la Francophonie et aux petits États insulaires.

Au cours des cinq prochaines années :
- **45 % à l'Afrique**
- **39 % à l'Asie**
- **16 % aux Amériques**

Tous les pays en développement seront admissibles à l'aide canadienne au développement acheminée par le biais des organisations et des institutions multilatérales

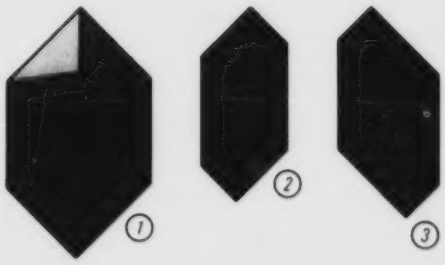

1. *Institutions financières internationales*
2. *Coopération technique multilatérale*
3. *Aide alimentaire multilatérale*

Les secteurs bénévoles et du monde des affaires choisissent leurs propres critères d'admissibilité

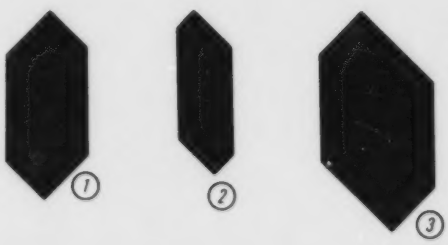

1. *CRDI, CIEO et autres*
2. *Coopération industrielle*
3. *Secteur bénévole (y compris ONGI)*

* *Les pays « exclus » n'ont pas droit au financement public.*

- L'admissibilité à l'aide canadienne au développement pourra être refusée pour des raisons d'ordre politique, économique et de non respect des droits de la personne. En ce qui concerne le niveau de développement économique, tous les pays qui ne bénéficient plus des programmes de prêts de la Banque mondiale (BIRD) ne pourront plus bénéficier de l'assistance canadienne au développement. D'autre part, certains pays européens, toujours considérés comme étant en développement (comme par exemple le Portugal, la Yougoslavie, la Grèce), ne pourront être admissibles à l'aide canadienne vu la force relative de leur infrastructure économique. L'exclusion à l'admissibilité s'applique à la plupart des programmes d'APD, y compris le bilatéral, la PCAI, le CIEO, la coopération industrielle et les programmes des organisations et des institutions non gouvernementales. Aucun de ces canaux n'utilisera les fonds publics d'aide pour une coopération au développement avec les pays déclarés non admissibles.
- Tous les pays admissibles à l'aide canadienne pourront recevoir de l'aide alimentaire à des fins de développement.
- Une aide alimentaire d'urgence et une assistance humanitaire pourront être fournies en cas de catastrophe d'origine naturelle ou humaine, à tous les pays en développement, y compris ceux qui sont sur la liste des pays exclus, suite à une autorisation spéciale des ministres responsables de l'APD.
- Chaque année, le Cabinet établira, confidentiellement, des chiffres indicatifs de planification de portée quinquennale pour l'aide bilatérale, pour chaque pays admissible, en tenant compte des critères suivants :
  - les besoins du pays en matière de développement;
  - la volonté et la capacité du pays de gérer efficacement l'aide reçue;
  - la qualité des politiques économiques et sociales du pays, ou sa volonté de les améliorer;
  - l'état des relations politiques et économiques entre le Canada et le pays;
  - la performance du pays en matière des droits de la personne;
  - la volonté des autorités du pays de faire participer la population au processus de développement.
- À partir de 1987, (année marquée par la tenue au Canada des sommets de la Francophonie et du Commonwealth) et pour les cinq prochaines années, 65 p. 100 de l'aide bilatérale sera acheminée à des pays en développement membres de la Francophonie et du Commonwealth.
- Au cours des cinq prochaines années, des efforts seront faits pour arriver à consacrer 50 p. 100 de l'APD à l'Afrique et aux pays les moins avancés d'Asie et des Amériques.
- Au cours des cinq prochaines années, 45 p. 100 de l'aide bilatérale sera accordée à l'Afrique, 39 p. 100 à l'Asie, 16 p. 100 aux Amériques.
- Le Canada fournira 75 p. 100 de son aide bilatérale aux pays à faible revenu et aux petits États insulaires.
- L'assistance bilatérale sera davantage concentrée, 75 p. 100 des fonds étant accordés à 30 pays ou groupements régionaux. Les pays qui ne font pas partie des 30 principaux bénéficiaires de l'assistance canadienne mais qui reçoivent quand même une aide substantielle, ne seront pas, en principe, admissibles à

Au cours des cinq prochaines années, le Canada consacrera 45 p. 100 de son assistance bilatérale à l'Afrique qui compte 27 des 40 pays les moins avancés du monde.

(Photo ACDI : Paul Chiasson, Sénégal)

de l'aide sous forme de projet. L'ACDI leur accordera plutôt des lignes de crédit pour l'acquisition de biens et services canadiens, et elle appuiera des activités dans le cadre de son approche d'action convergente.* L'ACDI pourra, avec l'approbation du ministre responsable, financer des projets dans un certain nombre de pays à faible revenu et pourra y développer des revues de programme (programmation pluriannuelle).

Les différentes préoccupations en matière de droits de la personne influenceront véritablement les politiques canadiennes de développement dans les pays admissibles. Afin de tenir compte des convictions profondes des Canadiens, le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les programmes d'aide au développement renforcent la cause de la dignité humaine et contribuent à rendre la communauté internationale plus respectueuse des droits de la personne.

** L'action convergente est un mécanisme bilatéral grâce auquel les directions régionales géographiques de l'ACDI, responsables de l'aide de gouvernement à gouvernement, peuvent offrir des fonds aux ONG et aux ING dont les activités sont clairement alignées sur les priorités de l'action bilatérale de l'ACDI dans un pays donné.*

2. Un engagement renouvelé envers les droits de la personne

L'un des principes fondamentaux de la politique étrangère du Canada est la promotion et la protection des droits de la personne. Tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral, le Canada s'est employé à promouvoir l'acceptation de normes internationales en matière de droits de la personne et le gouvernement est fermement déterminé à intégrer pleinement les droits de la personne dans les relations étrangères du Canada. Mais la promotion des droits de la personne pose des problèmes épineux. Il faut éliminer de nombreux obstacles à la compréhension internationale, dont les différences culturelles, avant d'être en mesure de s'attaquer effectivement à certains de ces problèmes.

Tout d'abord, le Canada fera en sorte que l'évaluation des politiques et des pratiques en matière de droits de la personne soit un élément concret dont on tiendra compte dans les décisions concernant l'attribution de l'aide canadienne. Tout en voulant s'assurer que l'aide canadienne au développement ne contribue pas à légitimer des régimes répressifs, le gouvernement doit également s'assurer que les victimes de violations des droits de la personne ne soient pas doublement pénalisées en étant privées de l'aide dont elles ont besoin, en plus d'être privées de leurs droits fondamentaux. Une approche constructive plutôt que punitive à la question des droits de la personne doit faire en sorte que l'aide au développement si elle est accordée avec discernement, peut contribuer de façon non négligeable, non seulement au développement mais aussi à la cause des droits de la personne.

Le Canada est déterminé à faire en sorte que les programmes d'aide au développement renforcent la cause de la dignité humaine et contribuent à rendre la communauté internationale plus respectueuse des droits de la personne.

(Photo ACDI : David Barbour)

La position du Canada

- Dans les situations extrêmes, telles qu'une famine généralisée, une épidémie ou une guerre civile, les populations de *tous* les pays en développement, y compris les pays à régime répressif qui ne sont pas admissibles à d'autres formes d'aide du Canada, pourront recevoir une assistance humanitaire d'urgence, moyennant l'autorisation ministérielle.
- Le *Cabinet* sera informé, chaque année, de la situation par rapport au respect des *droits de la personne* afin de *déterminer par quelles voies* l'aide canadienne sera acheminée et le niveau d'aide bilatérale attribué à chaque pays.

  Dans les pays où les droits de la personne sont violés de façon systématique, flagrante et soutenue et où nous ne pouvons être assurés que notre aide atteint les personnes à qui elle est destinée, l'aide de gouvernement à gouvernement (bilatérale) sera réduite ou refusée. L'aide canadienne sera acheminée par l'entremise de nos partenaires du développement, telles les organisations non gouvernementales et multilatérales, qui travaillent à la base et peuvent s'assurer que cette aide va directement aux pauvres dans les secteurs où ils en ont le plus besoin.
- Si des pays démontrent des progrès notoires vis-à-vis le respect des droits de la personne, le Canada tiendra compte de cette amélioration dans ses décisions de financement.
- On aura recours à la voie diplomatique, y compris des discussions au niveau ministériel, des réunions bilatérales ainsi que des consultations internationales, pour amener les gouvernements contrevenants à améliorer leur performance en matière de respect des droits de la personne.
- Là où c'est possible, une aide particulière sera accordée aux ONG et à d'autres groupes qui font la promotion de l'éducation et d'autres activités en matière de droits de la personne dans les pays en développement.

Nouvelles initiatives

- Une section désignée à l'intérieur de l'ACDI veillera à ce que les programmes d'aide au développement soient conformes à la politique étrangère du Canada en matière de droits de la personne.
- Les agents de développement canadiens recevront une formation particulière concernant les droits de la personne.
- À l'occasion de la comparution des ministres concernés devant les comités parlementaires, le gouvernement s'engage à fournir de l'information sur les droits de la personne dans les pays bénéficiaires de l'aide canadienne au développement. Vu la nature du sujet, les comités voudront sans doute tenir de telles réunions *à huis clos*.
- Le gouvernement a annoncé son intention de créer un Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. Ce centre travaillera en étroite collaboration avec les gouvernements, les institutions publiques et les ONG dans les pays en développement, pour aider à établir et à renforcer les institutions, les programmes et les activités visant la promotion des droits de la personne qui sont reconnus internationalement.
- Le Canada appuie le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les services consultatifs dans le domaine des droits de la personne.

Améliorer la mise en œuvre du programme

Depuis des années, les critiques du programme d'aide du Canada lui reprochent d'être trop centralisé. Ils soutiennent qu'une trop grande proportion du personnel, des pouvoirs et de l'information est concentrée à l'administration centrale de l'ACDI, qui est isolée des Canadiens et des projets soutenus par le Canada à l'étranger. Il en résulterait que les décisions tardent à être prises et qu'elles le sont par des personnes coupées des réalités quotidiennes du monde en développement.

Toutefois, dresser un portrait de l'aide extérieure où 1 100 fonctionnaires au siège social de l'ACDI à Hull administrent le travail d'à peine 100 employés de l'ACDI travaillant dans le tiers monde et pouvant observer le déroulement de la mise en oeuvre des projets et en exercer un suivi, serait déformer la réalité. En effet, ce serait ne pas tenir compte des milliers de coopérants, d'entrepreneurs, de consultants et de bénévoles canadiens qui réalisent à l'étranger des projets financés par l'ACDI.

Il n'en demeure pas moins vrai que le Vérificateur général, le Comité des comptes publics et l'Institut Nord-Sud ont présenté de longues observations sur la nécessité d'améliorer la conception, le contrôle et le soutien technique des programmes d'aide et d'en rapprocher les responsables du lieu des activités. De plus, la quasi-totalité des nouvelles initiatives du programme canadien d'aide au développement ne peuvent être menées à bien que s'il y a davantage de personnel sur le terrain et que si celui-ci a plus de pouvoir décisionnel et de latitude administrative.

Dans son rapport, le CPAECE convient qu'il faut procéder en priorité à une forte décentralisation et ajoute que l'engagement des dépenses supplémentaires que cela comporte est nécessaire et pleinement justifié si l'on veut améliorer le programme d'aide.

Quelle suite donne-t-on à ces avis?

1. Décentralisation

La nouvelle stratégie du Canada prévoit la décentralisation du programme d'aide de trois façons principales :

Le Programme de partenariat

En vertu de la nouvelle stratégie, 50 p. 100 de l'aide publique au développement sera octroyée aux partenaires du Canada en matière de développement. Par une telle répartition, on opère déjà une très forte décentralisation des pouvoirs de conception et de gestion des programmes et des projets, puisque bon nombre des partenaires du Canada prennent les décisions à ce niveau. Dans les banques

Décentralisation
Aide acheminée par le biais de la coopération industrielle, d'institutions et d'organisations non gouvernementales (en millions de $)

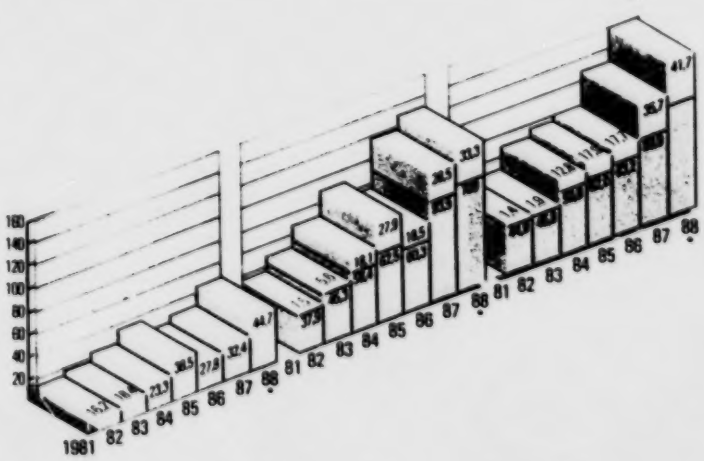

☐ Action convergente

*Estimations

les années du graphique représentent les années financières (exemple : 1981 = 1981-1982)

Coopération industrielle **Organisations non gouvernementales** **Institutions non gouvernementales**

de développement et d'autres institutions multilatérales, le Canada siège au conseil d'administration; dans les autres types d'association, le gouvernement ne conserve qu'une prérogative de surveillance, d'évaluation et de vérification destinée à lui permettre de s'assurer que les deniers publics sont utilisés de façon appropriée.

Dans le cas des ONG qui bénéficient depuis longtemps de l'aide du Canada, le gouvernement fera appel davantage au financement global de programmes, plutôt qu'à celui de projets individuels. En fait, le financement de programmes est passé de 10 p. 100 des fonds consacrés par le gouvernement aux ONG au début des années quatre-vingts à 55 p. 100 en 1985-1986.

Le programme Afrique 2000 qui repose dans une grande mesure sur l'esprit d'initiative et l'intégrité des ONG, contribue grandement à la décentralisation, vers les ONG partenaires, des prises de décision relatives aux projets et reflète l'esprit de la nouvelle stratégie. On compte également d'autres initiatives comme le Fonds de reconstruction et de réhabilitation* et la Société asiatique des partenaires**.

L'ACDI dans les pays en développement

L'affectation d'une proportion pouvant atteindre le quart des agents d'aide sur le terrain sera sans doute l'innovation la plus marquante de la nouvelle stratégie d'aide du Canada.

La décentralisation la plus importante du personnel du siège social se fera sentir surtout au niveau du programme bilatéral. Le gouvernement affectera au moins 100 **années-personnes de l'administration centrale de l'ACDI à des postes sur le terrain, afin d'améliorer l'administration des projets sur place et leur adaptation aux besoins des populations. De plus, la nouvelle stratégie d'aide du Canada prévoit l'affectation de 150 nouveaux employés à l'étranger. En fait, cette importante décentralisation fera passer d'environ 120 à quelque 370 personnes l'effectif sur le terrain.**

En outre, le gouvernement entend ouvrir quatre nouveaux bureaux régionaux dans des pays en développement, l'un pour les pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA), un deuxième pour le Sahel, un troisième aux Antilles et le quatrième pour les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Les lieux précis et les calendriers d'établissement seront annoncés après des consultations avec nos partenaires en matière de développement.

Une des conséquences majeures de cette décentralisation sera la transformation qu'elle opèrera sur les projets bilatéraux. Le CPAECE a signalé, dans son rapport, que le délai entre le choix préalable d'un projet et le début des activités sur le terrain pouvait atteindre 27 mois, étant donné la nécessité de se reporter au siège social de l'ACDI pour diverses approbations, à de nombreuses étapes de la procédure décisionnelle bilatérale. La décentralisation des effectifs d'aide vers le terrain simplifiera le processus décisionnel et accélérera les activités.

Ces décisions auront pour résultat global que le portrait de forte centralisation présenté plus haut où 1 100 employés de l'administration centrale dirigent le travail de 100 employés sur le terrain, sera remplacé par une répartition considérablement plus équilibrée entre les effectifs du siège social et les effectifs sur le terrain. Cette répartition sera d'autant mieux équilibrée que la moitié du total du programme d'aide,

**Le Fonds de reconstruction et de réhabilitation sert à cofinancer des projets de redressement et de reconstruction, une fois passée l'étape des secours d'urgence, le but visé est d'aider les populations frappées par une catastrophe à rebâtir leur structure économique et sociale.*

***La Société asiatique des partenaires est un consortium d'ONG canadiennes et d'ONG asiatiques qui s'emploie à élargir la coopération au développement en Inde, au Pakistan, au Bangladesh, à Sri Lanka et au Népal.*

Dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant l'amélioration de la mise en œuvre du programme, une proportion pouvant atteindre le quart des agents d'aide pourra être affectée à des postes sur le terrain. Cette mesure améliorera l'administration des projets sur place et leur adaptation aux besoins des populations.

(Photo ACDI - Bruce Paton, Zimbabwe)

le partenariat, demeurera à l'administration centrale de l'ACDI, où nos partenaires y auront facilement accès. Le gouvernement espère que les partenaires prendront des initiatives semblables de décentralisation de la planification et des opérations afin de répondre aux mêmes besoins des pays en développement.

La prise de décision bilatérale sur le terrain

Pour que la décentralisation des effectifs vers l'étranger soit significative, **il faudra également faire passer de l'administration centrale de l'ACDI à l'étranger une forte proportion des pouvoirs de programmation et d'approbation des projets bilatéraux.**

- **Un Fonds canadien d'initiatives locales (Fonds canadien) sera créé pour donner suite au succès du programme des Fonds administrés par la mission (FAM). Le Fonds canadien aura une portée beaucoup plus vaste que les FAM. Il prévoira les montants d'aide et les pouvoirs nécessaires à la réalisation d'un grand nombre de projets administrés localement, dans des domaines importants tels que le développement communautaire, l'intégration de la femme au développement, les soins de santé primaires, les activités productrices de revenus et la protection de l'environnement.**
- **Les pouvoirs d'approbation des projets bilatéraux individuels seront délégués au terrain avec une limite financière de 5 millions de dollars, dans le cadre d'une revue de programme approuvée. Le pouvoir de sélection des consultants pour des marchés d'un montant maximal de 100 000 dollars sera également délégué au terrain, pourvu qu'il suive la procédure de sélection en vigueur, telle que publiée dans le document sur la sélection des consultants de la série *Les affaires et le développement*.**

Décentralisation de l'ACDI et de l'APD

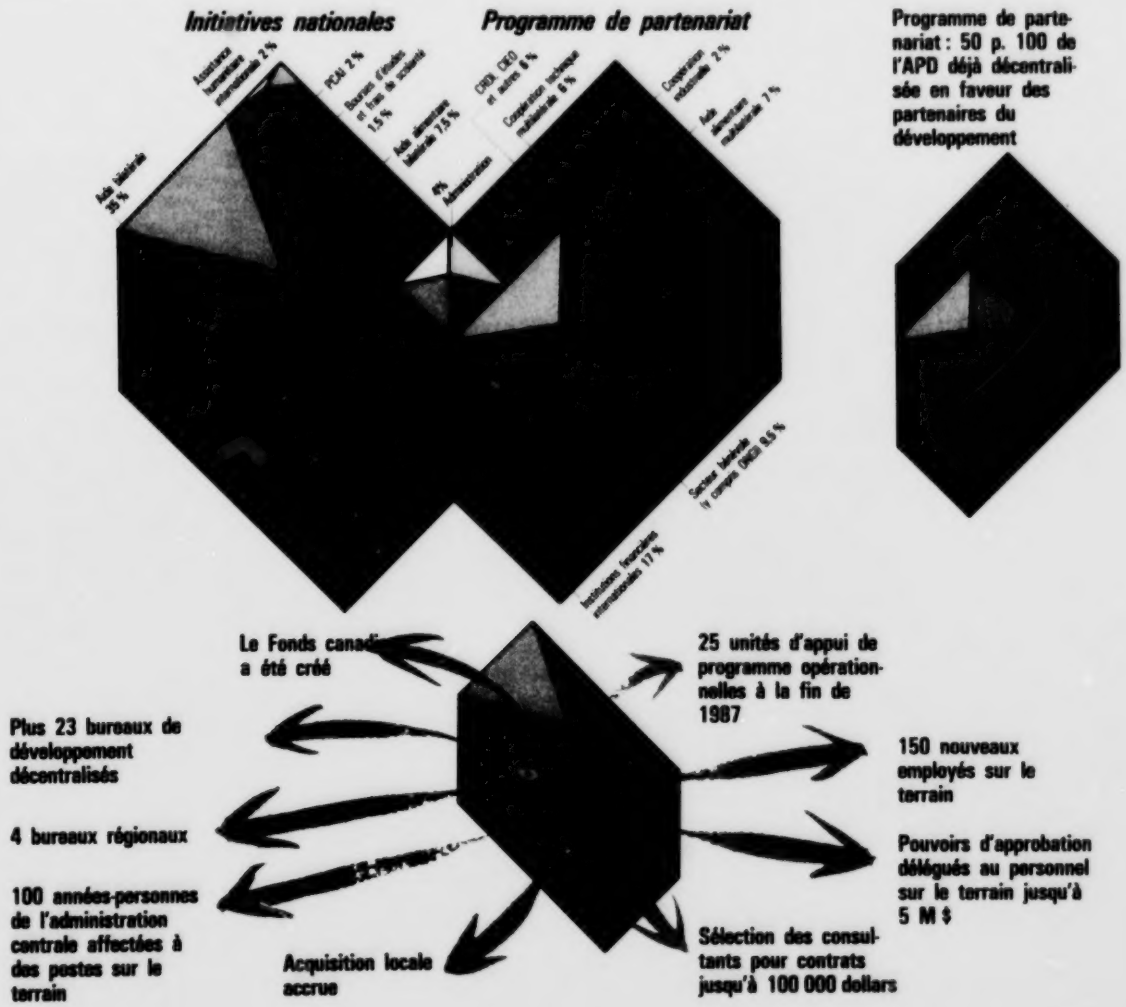

- **Pour assurer un contrôle soutenu et une imputabilité appropriée à l'égard des dépenses de deniers publics, les pouvoirs ministériels d'approbation des projets, de sélection des consultants et de passation des contrats demeureront tels qu'ils sont indiqués dans la publication intitulée *Les affaires et le développement*.**

La première partie du processus de décentralisation se fera par le renforcement de politiques et de procédures plus flexibles de gestion des ressources humaines et financières; de nouvelles politiques régissant le partage des responsabilités entre l'administration centrale et les centres de décision sur le terrain; l'augmentation de la sous-traitance lorsque cela s'avère plus efficace par rapport au coût; des sections de développement au sein des missions diplomatiques canadiennes; la création d'unités d'appui dans les pays en développement; et, au besoin, des bureaux d'aide là où le Canada n'a pas de mission diplomatique permanente.

Dans l'ensemble, la décentralisation améliorera de façon significative la qualité et l'efficacité de l'assistance canadienne, tout en rapprochant les programmes d'aide des gens à qui ils sont destinés, c'est-à-dire les plus pauvres.

2. Développement des ressources humaines

Les êtres humains sont à la fois le moteur et la raison d'être du développement. Les ressources humaines sont les plus importantes richesses d'un pays et c'est en fonction d'elles que le développement se déroule. C'est pourquoi le développement des ressources humaines doit venir en tête des priorités, car les pays du tiers monde ont un grand besoin de personnes compétentes, qualifiées et instruites qui permettront à leur société d'atteindre ses buts; et c'est en s'occupant d'abord de la personne que le processus de développement aura un sens.

Le développement des ressources humaines est le moyen privilégié de mettre en valeur des talents et des aptitudes de manière à ouvrir la voie au progrès social et économique. L'éducation et la formation peuvent contribuer au développement de pays du tiers monde comme elles l'ont fait dans une grande mesure au Canada, il y a à peine quelques générations. Or, le Canada dispose d'un vaste éventail de ressources de qualité dans ce domaine.

(Photo ACDI : David Barbour, Thaïlande)

Le développement des ressources humaines doit venir en tête des priorités de l'aide au développement, car les pays du tiers monde ont un grand besoin de personnes compétentes, qualifiées et instruites qui permettront à leur société d'atteindre ses objectifs. La nouvelle stratégie fait du développement des ressources humaines le critère qui orientera tous les efforts du Canada en matière de développement.

Principe de base de la stratégie en matière de développement des ressources humaines : la personne avant tout

La nouvelle stratégie canadienne de coopération au développement met l'accent sur le développement des ressources humaines et prévoit un éventail de mesures destinées à faire reconnaître les ressources intellectuelles.

Afin de voir à ce que tous les efforts canadiens de participation au développement soient faits dans l'optique du perfectionnement des ressources humaines :

- **l'ACDI verra à ce que l'aide apportée à la réalisation de futurs mégaprojets d'investissements et d'infrastructures comprenne la formation des ressources humaines et l'assistance technique nécessaires pour que ces nouvelles infrastructures soient bien administrées et entretenues;**
- **l'ACDI modifiera substantiellement ses priorités et ses financements pour qu'elles portent davantage sur des programmes de développement des ressources humaines plutôt que sur des projets d'investissement à grande échelle. Il y a lieu toutefois de se rappeler que de nombreux pays du tiers monde ont besoin de créer des infrastructures matérielles et sociales et que l'aide financière et technique du Canada peut les aider à y parvenir;**
- **si l'analyse justifie des investissements importants au niveau de la mise en place d'infrastructures, le gouvernement en fera après avoir étudié attentivement la capacité humaine et financière du pays bénéficiaire d'administrer et d'entretenir de telles infrastructures. Au besoin, les projets d'investissement comprendront des volets de formation et d'assistance technique afin que les pays en question puissent tirer parti de leur capital humain;**
- **les projets en cours seront poursuivis, à la demande des pays en développement, jusqu'à ce que ceux-ci soient en mesure de les administrer efficacement;**
- **l'ACDI prendra de nouvelles initiatives permettant au secteur privé canadien d'aider les pays du tiers monde à développer leurs ressources humaines grâce à des projets de transfert de techniques.**

Nouvelles initiatives en matière de développement des ressources humaines

Que fait le Canada?

Soins de santé primaires

Le développement des ressources humaines doit avoir pour but prioritaire d'aider à la création des conditions fondamentales nécessaires à la santé : eau potable, salubrité publique et alimentation appropriée. Le Canada finance régulièrement, dans le cadre de partenariat avec les ONG, les ING, les organisations multilatérales et le secteur privé, des projets communautaires destinés à améliorer la qualité de l'eau et la salubrité publique et à favoriser une meilleure alimentation, particulièrement pour les femmes enceintes, les bébés et les enfants d'âge scolaire.

À cause du nombre élevé de la population et du manque de ressources des pays du tiers monde, les soins de santé dans ces pays exigent des mesures locales fondées sur la prévention et les soins primaires.

Les soins de santé primaires doivent être fournis à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire à ceux qui vivent dans les agglomérations rurales et les bidonvilles.

Bien qu'il existe des vaccins contre la rougeole, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, la diphtérie et la tuberculose, chaque année ces maladies tuent quatre millions d'enfants et en rendent quatre autres millions infirmes. L'immunisation

L'autosuffisance dans le tiers monde : en quoi consiste-t-elle?

- **Soins de santé et alimentation appropriés.** L'agriculteur qui est malade ne peut pas produire autant d'aliments que les autres. La femme malade a peu de chance de donner naissance à des bébés en santé. Les enfants sous-alimentés ne peuvent pas se concentrer en classe. De plus, le SIDA fait planer une menace de mort et de désintégration sociale sur le monde entier, mais particulièrement dans les pays pauvres.
- **Alphabétisation.** L'agriculteur illettré ne peut pas lire le mode d'emploi inscrit sur un paquet de semences ou un sac d'engrais. La mère analphabète ne peut pas lire la posologie sur la bouteille de remède à administrer à son enfant malade. La personne qui ne sait pas compter peut facilement se faire escroquer par ses créanciers, son propriétaire ou des marchands locaux.
- **Compétences commercialisables.** Pour être productifs et autosuffisants, les gens ont besoin de métiers et de compétences leur permettant de toucher des revenus.
- **Capacité de gestion et possibilités commerciales.** Afin de créer des emplois pour leurs populations de plus en plus nombreuses et fournir les biens et services de base dont leurs habitants ont besoin, les pays en développement doivent avoir un secteur privé prospère et des administrateurs publics efficaces.

Le coût de la pauvreté en vies humaines

- **plus de 14 millions de nourrissons et de petits enfants meurent, chaque année, des suites de la malnutrition et de maladies qui pourraient être prévenues, 40 000, chaque jour ... 1 666, chaque heure ... 27, chaque minute.**
- **chaque année, 500 000 femmes meurent de causes attribuées à la grossesse ... et 99 p. 100 de ces décès surviennent dans les pays en développement.**
- **80 p. 100 de toutes les maladies qui sévissent dans le monde sont attribuables au manque d'approvisionnement en eau potable et à des conditions de vie malsaines.**
- **64 p. 100 de la population rurale mondiale et 24 p. 100 des citadins n'ont pas accès à une source d'approvisionnement en eau potable.**
- **dans les pays pauvres le taux moyen de mortalité infantile se situe encore au-dessus de 100 décès pour 1 000 naissances, soit cinq fois plus que le taux moyen des pays industrialisés.**

Thérapie par réhydratation orale : une recette simple pour éviter la perte de vies humaines.

Dans des pays en développement, des milliers d'enfants meurent chaque jour des suites de la déshydratation provoquée par la diarrhée. Pourtant il est possible d'empêcher ces décès.

L'une des plus remarquables découvertes médicales de ce siècle consiste à administrer aux enfants déshydratés un remède très simple qui permet de les maintenir en vie.

On peut enseigner à chaque mère à préparer ce remède qui permet d'éviter la perte de vies humaines, il est le suivant :

- ***une pincée de sel prise avec « trois doigts »;***
- ***prendre un peu de sucre avec « quatre doigts » (une cuillère à soupe)***
- ***verser le tout dans 200 cc d'eau.***

Administré de façon continue au cours de la maladie, ce remède simple sauve des vies humaines.

contre ces six maladies figure en tête de liste des priorités mondiales des soins de santé. Depuis un an, le Canada s'est engagé à apporter une contribution de près de 80 millions de dollars aux campagnes d'immunisation menées dans les pays en développement du Commonwealth et de la Francophonie. Les fonds sont répartis comme suit : 36,5 millions de dollars pour l'Inde, 25 millions pour les autres pays du Commonwealth, et 18 millions pour ceux de la Francophonie.

La menace que fait planer le SIDA est un important sujet d'inquiétude dans tous les pays. Bien qu'il soit presque impossible d'obtenir des statistiques précises, les professionnels de la santé conviennent que le problème que le SIDA pose dans le tiers monde, où la faiblesse des budgets en matière de santé encourage la réutilisation des aiguilles, est encore plus grave qu'on ne l'avait initialement signalé. Dans les pays en développement, le seul coût du traitement des victimes du SIDA — sans tenir compte des sommes affectées au contrôle de l'épidémie ou à la recherche — menace de miner tous les progrès réalisés depuis des décennies. **Le Canada participe avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à la promotion d'une approche mondiale concertée en matière de recherche et de traitement**. Le Canada a versé 5 millions de dollars à l'OMS pour la lutte contre le SIDA, et participe également avec plusieurs pays au développement de projets bilatéraux dans le but d'appuyer les initiatives internationales dans ce domaine.

Alphabetisation

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, il y a plus de gens qui savent lire que d'analphabètes. Si cela signifie que des progrès ont été réalisés, ceux-ci ne sont toutefois pas suffisants, car il y a encore un nombre considérable d'habitants de notre planète qui n'ont pas l'instruction nécessaire pour participer pleinement au développement.

L'éducation peut permettre de rompre le cercle vicieux de la pauvreté, de la malnutrition et de la maladie. Elle améliore les perspectives d'emploi, permet la diffusion plus large des avantages de la croissance et a tendance à ralentir l'accroissement de la population. L'instruction transforme, chaque année, des millions de personnes en membres productifs de leurs communautés.

Comme les enfants sont à la base de la pyramide, on a toujours accordé une priorité aux études primaires dans le cadre du développement. Or, les adultes ont également besoin d'instruction. C'est pourquoi le Canada a décidé d'augmenter son appui à des programmes d'alphabétisation de base en finançant la fourniture de matériel d'enseignement et d'apprentissage, via les

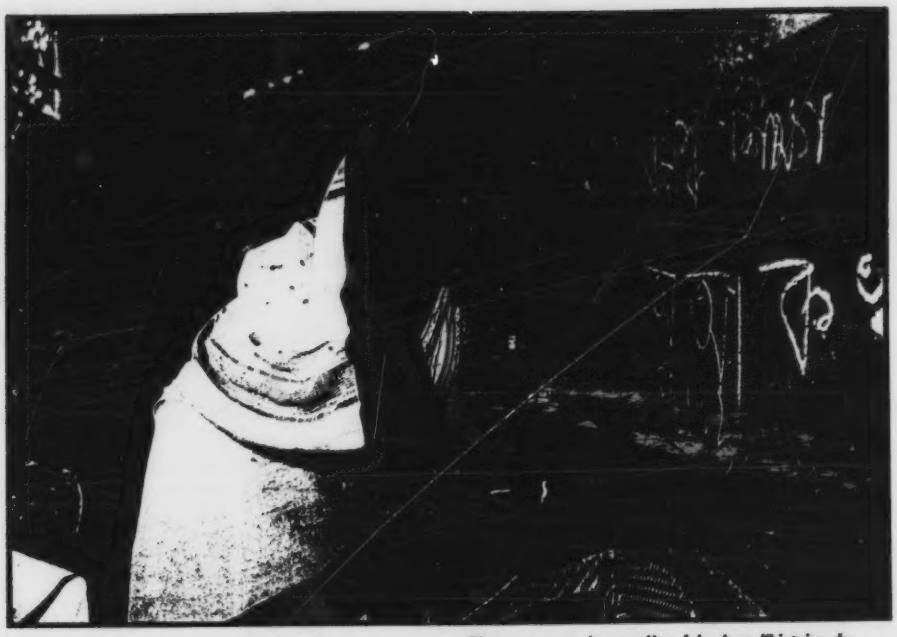

(Photo ACDI : David Barbour, Bangladesh)

Bien que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, il y ait plus de gens qui savent lire que d'analphabètes, il y a encore un nombre considérable d'habitants de notre planète qui n'ont pas l'instruction nécessaire pour participer pleinement au développement. Le Canada a décidé d'augmenter son appui à des programmes d'alphabétisation de base, afin de rompre le cercle vicieux de la pauvreté, de la malnutrition et de la maladie.

ONG et les programmes bilatéraux. **La priorité sera accordée aux programmes d'alphabétisation qui seront un facteur déterminant du succès d'un projet précis de développement dans un autre domaine** (tel que l'agriculture ou la santé), ou qui offrent aux femmes des perspectives économiques et des possibilités de participation à la prise de décision.

L'aide canadienne au perfectionnement des ressources humaines aura pour but précis de parvenir à une autonomie. **Le Canada aidera les pays en développement à accroître leurs aptitudes à planifier, à gérer, à former, à analyser et à effectuer des recherches** afin que l'alphabétisation puisse être assurée de plus en plus par des institutions locales et des systèmes de formation informels mieux adaptés et que les pays concernés puissent développer leurs propres moyens d'éducation de façon plus autonome.

Acquisition de compétences

Qu'ils habitent des petites fermes de subsistance, de petits villages ou des bidonvilles tentaculaires, les gens ont besoin d'apprendre comment assurer leur subsistance et celle de leurs familles.

Donner une formation (qui permet d'avoir un revenu) aux gens démunis d'un village favorise l'amélioration de leur niveau de vie et les encourage à demeurer dans leur village. Les agriculteurs analphabètes qui gagnent la ville à la recherche de travail et de nourriture risquent fort de se retrouver dans un bidonville sordide où leur vie sera encore plus dure. Ceux qui participent ainsi à l'exode rural non seulement n'ont pas les compétences nécessaires pour gagner leur vie, mais ne comprennent ni la langue du gouvernement et du commerce qui est d'usage dans les villes, ni les valeurs et les comportements sociaux associés à la vie urbaine.

Ils ont beaucoup de mal à trouver un emploi. Les compétences acquises aux champs ne sont pas utiles en milieu urbain. Comme dans les pays industrialisés occidentaux, ce sont les pauvres et les travailleurs non qualifiés qui subissent le plus les inconvénients du «progrès». Chassés de leurs terres et ne pouvant trouver d'emploi dans les usines, les travailleurs non qualifiés et analphabètes s'agglomèrent dans des peuplements de squatters. À long terme, recycler les travailleurs non qualifiés semble être la seule solution réaliste.

Plus de la moitié des fonds consacrés à l'éducation par l'ACDI sont déjà affectés à la formation professionnelle et technique. Depuis 1984, le gouvernement déclare qu'il désire contribuer davantage dans ce domaine. **L'ACDI maintiendra son haut niveau d'appui et, vu les importants coûts en cause, étudiera de nouvelles approches** consistant à faire participer le monde des affaires et l'industrie, les collèges communautaires ainsi que les ministères fédéraux et provinciaux à la réalisation de projets à titre de partenaires.

ICSGTC + IIGAC = Développement des ressources humaines

Combiner les efforts des secteurs privé et public, incorporer l'appui international, ajouter les ressources humaines du tiers monde et voilà, vous avez la recette du progrès dans deux domaines-clés du développement international.

Premièrement en aéronautique, ensuite en télécommunications, le Canada est devenu un chef de file dans la création de centres de formation spécialisée répondant aux besoins de pays en développement. Deux institutions, sises à Montréal, offrent présentement une formation concentrée sur ces deux domaines à des gestionnaires de l'Afrique, de l'Asie, des Antilles et de l'Amérique latine, grâce aux efforts de collaboration entre l'industrie canadienne, les gouvernements (fédéral, provincial et du tiers monde) et les organismes internationaux œuvrant dans ces secteurs d'activité, et avec l'appui du programme canadien de développement international.

L'Institut international de gestion en aviation civile (IIGAC) est le premier centre au monde qui s'occupe uniquement de la formation de gestionnaires de l'aviation civile. La plupart des gestionnaires qui suivent des cours de l'IIGAC sont responsables de la gestion de lignes aériennes et d'aéroports dans les pays en développement. Ils viennent à Montréal, où l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Association du transport aérien international (IATA) ont aussi leurs sièges sociaux, pour participer à des cours dans le cadre d'une entente entre l'IIGAC et le Gouvernement du Canada (11 millions de dollars répartis sur quatre ans). L'objectif est d'améliorer l'efficacité et la sécurité de l'aviation civile dans le tiers monde en donnant aux personnes responsables accès aux compétences canadiennes en cette matière.

En 1987, le gouvernement a aussi accordé des fonds, par le biais des ministères des Affaires extérieures et des Communications, pour appuyer les efforts d'une autre industrie canadienne qui ont mené à la création de l'Institut des cadres supérieurs en gestion des télécommunications du Canada (ICSGTC). Les télécommunications jouent un rôle important dans le développement d'un pays. Les pays du tiers monde devront investir beaucoup dans ce domaine dans les années à venir, mais il y a une pénurie de cadres. Les activités de l'ICSGTC, appuyées par d'importantes firmes canadiennes de télécommunications, ainsi que par l'ACDI, s'insèrent bien dans le plan global élaboré par l'Union internationale des télécommunications. En enrichissant l'expérience des cadres du tiers monde, les bienfaits de la « troisième vague » se feront sentir même dans les villages les plus isolés qui n'ont pas connu la révolution industrielle.

Comme prototype de centres de formation spécialisée, comptant pleinement sur les secteurs privé et public, l'ICSGTC et l'IIGAC sont des modèles pour les autres secteurs et pour l'industrie, et ils offrent probablement un aperçu d'une coopération canadienne axée sur le développement des ressources humaines.

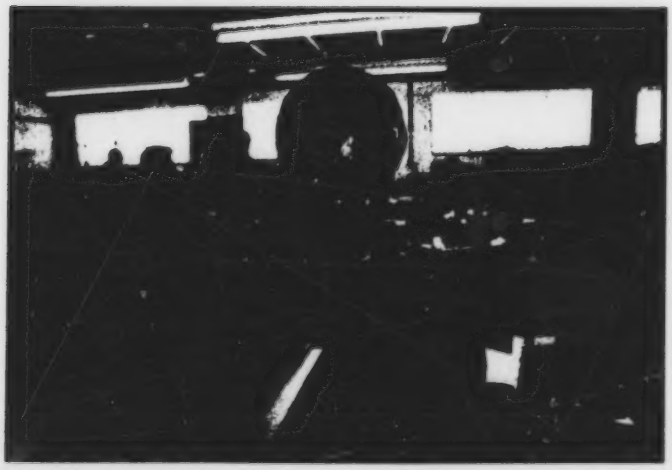

L'ACDI consacrera environ 50 p. 100 de fonds supplémentaires pour les bourses d'études à la formation technique et professionnelle afin de contribuer au développement des ressources humaines dans les pays en développement. Cette formation sera assurée, dans une large mesure, par le secteur privé.

(Photo ACDI : Bruce Paton, Zimbabwe)

Formation de professionnels et de gestionnaires

Les pays en développement ont un besoin urgent de gens d'affaires expérimentés, de professionnels compétents de tous genres et d'administrateurs publics efficaces. Pour qu'on accorde l'importance qui est dévolue au développement des ressources humaines, il faut renforcer considérablement le programme de bourses d'études du Canada à l'intention des étudiants des pays en développement, et particulièrement de ceux où le Canada souhaite entreprendre un programme d'assistance bilatérale.

Au cours des 25 dernières années, le Canada a financé l'éducation et la formation, au Canada, de plus de 60 000 étudiants de pays en développement, et la formation d'autant de stagiaires dans leur propre pays ou en tiers pays.

En 1985-1986, l'ACDI a financé la formation d'environ 6 300 étudiants et stagiaires de pays en développement, dont plus de la moitié ont poursuivi des études au Canada.

(Photo ACDI : Pat Morrow, Colombie)

Nouvelles initiatives à l'égard des étudiants étrangers

- **Le nombre d'étudiants étrangers qui bénéficieront de bourses d'études du gouvernement canadien doublera d'ici cinq ans, pour atteindre 12 000 étudiants et stagiaires par année. Environ la moitié d'entre eux seront formés au Canada.**
- **Étant donné que bien des pays en développement sont maintenant capables d'assurer eux-mêmes la formation de leurs étudiants au niveau du 1er cycle universitaire, la formation au Canada sera dispensée en priorité aux étudiants qui sont au niveau du second cycle ou à ceux qui sont inscrits à des programmes spécialisés de courte durée.**
- **Dans un premier temps, le gouvernement mettra sur pied un programme de bourses d'études financé conjointement par l'ACDI et les universités canadiennes. L'ACDI versera 1,3 million de dollars aux fins de ce programme entièrement administré par les universités.**
- **La forte augmentation du nombre de bourses d'étude destinées aux étudiants étrangers sera judicieusement liée au développement des capacités institutionnelles et aux besoins du marché du travail dans les pays du tiers monde.**

Puisque l'éducation relève de la juridiction provinciale, le gouvernement du Canada étudiera, en collaboration avec des représentants des provinces, des façons de faire augmenter rapidement le nombre des étudiants et stagiaires étrangers venant au Canada. Les discussions porteront notamment sur les disparités entre les frais de scolarité que paient les étudiants étrangers, y compris ceux dont les études sont financées, en partie ou en totalité, grâce à l'aide au développement.

Les étudiants des pays en développement sont déjà dispensés des frais de visa. Le gouvernement verra à assouplir les conditions applicables à l'emploi pendant leurs études ou stages, ou à l'emploi associé à une formation précise, afin de permettre à davantage d'étudiants d'acquérir de l'expérience pratique avant de rentrer chez eux.

Les programmes de formation dans lesquels les gens d'affaires canadiens sont les ressources pédagogiques seront substantiellement élargis. Afin de poursuivre cette approche efficace, pratique et particulièrement utile aux pays du tiers monde, le gouvernement encouragera l'intégration des stagiaires des pays en développement à des sociétés canadiennes qui exécutent des projets de développement ou qui fournissent du matériel nécessaire à de tels projets. Au besoin, le gouvernement appuiera les industries ou les organismes privés canadiens qui décident d'établir des institutions techniques spécialisées.

Nouvelles initiatives de formation aux affaires

- **Un programme d'association au développement encouragera les jeunes Canadiens à être plus présents dans le monde des affaires des pays du tiers monde.**
- **L'ACDI ajoutera à son Programme de coopération industrielle des éléments nouveaux afin d'appuyer les efforts de développement des ressources humaines.**
- **Le gouvernement offrira un appui aux universités qui offriront la possibilité à des étudiants des pays en développement d'acquérir de l'expérience pratique dans le cadre de leur programme d'études.**

Transformation structurelle, 1970 et 1985

(Part des secteurs en pourcentage dans le PIB)

	Agriculture		Industrie		Secteur manufacturier		Services	
	1970	1985	1970	1985	1970	1985	1970	1985
Indonésie	47	24	18	36	9	14	35	41
Corée, république de	27	14	30	41	21	28	44	45
Malaysia	31	21*	25	35*	13	19*	43	44*
Philippines	28	27	30	32	23	25	43	41
Singapour	2	1	30	37	20	24	68	62
Thaïlande	28	17	26	30	16	20	41	53

** Données de 1984*

Les présentes données précisent la baisse relative du secteur de l'agriculture et la croissance des secteurs manufacturier et industriel au cours d'une période de 15 ans. La tendance d'accorder une plus grande importance aux secteurs manufacturier et industriel en fonction du produit intérieur brut indique bien qu'il faut de plus en plus de gens d'affaires mieux formés.

Sources : La Banque mondiale. Rapport sur le développement dans le monde 1986 et 1987, Washington, D.C., 1986 et 1987. La Banque mondiale. World Tables, Vol. I, 3e édition, Washington, D.C.

Le Canada partage avec d'autres pays ses compétences dans le domaine des affaires

Depuis 1967, le Service administratif canadien pour les organismes (SACO) a permis à 6 000 Canadiens à la retraite de mettre à profit leurs compétences dans l'exécution de 14 000 projets dans les pays en développement et parmi des groupes d'autochtones au Canada.

Le Programme de promotion de la gestion (PPG) appuie des initiatives novatrices dont le but est d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités de gestion et à s'adapter à des conditions et à des besoins qui sont en constante évolution. Le programme permet à des cadres supérieurs du Canada et du tiers monde de mettre en commun leurs expériences et d'essayer ensemble de trouver des nouvelles solutions à des problèmes pratiques de gestion; le PPG incite aussi les pays en développement à la coopération régionale.

3. Intégration de la femme dans le développement

Les femmes constituent la moitié de la population du globe. Cependant, si elles y effectuent les deux tiers des heures de travail, elle ne perçoivent qu'un dixième des revenus et ne possèdent qu'un centième des biens.

Les femmes des pays en développement accomplissent un vaste éventail de travaux indispensables à la vie et au développement de ces pays. Sans leur travail souvent non rémunéré et non reconnu, le système économique s'effondrerait.

En milieu rural, les femmes cultivent la majeure partie de ce que la famille consomme, et il arrive souvent qu'elles participent également à l'exploitation des cultures commerciales de leurs maris. Elles transforment les aliments à exporter et vendent fruits et légumes au marché. Peu importe le nombre de leurs corvées, ce sont les femmes qui doivent accomplir la quasi-totalité du travail ménager, y compris s'occuper des enfants, fournir des soins, préparer les repas et assurer l'approvisionnement en eau et en bois.

Dans les villes, les femmes accomplissent également de longues journées de travail. Dans bien des cas, elles ont des emplois mal rémunérés et monotones dans des usines, sont les domestiques des familles riches ou s'évertuent à faire du petit négoce alors qu'il leur incombe également d'assurer un foyer à leurs enfants dans la misère et la violence d'un bidonville. Cela est d'autant plus difficile qu'il y a une érosion des systèmes traditionnels de support qui ont été un facteur d'union des familles pendant des générations.

Les femmes doivent de plus en plus assumer seules l'entière responsabilité de la famille. Dans certains pays en développement, une famille sur deux est dirigée par une femme, la pauvreté obligeant les hommes à migrer à la recherche d'un emploi.

Politique de l'ACDI sur l'intégration de la femme dans le développement

Aucun pays ne peut prospérer si la moitié de ses ressources humaines, c'est-à-dire ses femmes, sont négligées, voire ignorées.

Le gouvernement du Canada reconnaît cette vérité. En 1984, il a adopté une politique sur l'intégration de la femme dans le développement (IFD) pour aider les femmes à participer au programme d'aide et à en tirer profit. En juin 1986, la ministre des Relations extérieures a déposé devant le Parlement un plan d'action quinquennal pour la mise en oeuvre de cette politique.

Avec la politique d'IFD, tout projet de développement présenté pour fin d'approbation doit comprendre une analyse de ses répercussions sur les femmes. Sans cette analyse ou si l'on juge qu'il n'y aura pas d'avantages importants pour les femmes de la collectivité visée, le projet est rejeté. De plus, des cours spéciaux ont été dispensés au personnel de l'ACDI afin de souligner l'importance de l'intégration des femmes aux programmes de développement.

Exemples de l'appui aux femmes par l'ACDI

- Le Canada est un des principaux bailleurs de fonds au Fonds des Nations Unies pour la femme; il a versé 1 million de dollars au FNUF en 1986, et 1,1 million de dollars en 1987.
- Une ONG canadienne appelée MATCH s'occupe exclusivement de projets de développement s'adressant aux femmes dans plus de 50 pays. Pour chaque dollar de don fait par d'autres donateurs à MATCH, l'ACDI en verse trois.
- Au Bangladesh, l'ACDI participe au financement d'une coopérative de femmes qui donne aux plus démunies des milieux ruraux les matériaux et la formation nécessaires à l'artisanat. Plus de 4 000 femmes mettent leurs produits artisanaux sur le marché grâce à cette coopérative.
- Également au Bangladesh, 60 000 femmes pauvres des milieux ruraux participent à un programme d'entretien routier qui leur permet d'avoir un revenu assuré et constant pour la première fois de leur vie.
- Au Pakistan, l'ACDI appuie la formation de sages-femmes, d'éducatrices en soins de santé et d'infirmières.
- Grâce à un projet réalisé à Yéni (Niger), plus de 1 300 villageoises ont pu accroître leurs revenus en établissant un jardin maraîcher dont elles vendent l'excédent de production.
- En Jamaïque, on initie les femmes à la réparation de petits appareils et à l'apiculture. De plus, on leur fournit du matériel à ces fins. Par la suite, on enseignera aux femmes comment transmettre leurs connaissances à d'autres femmes pour les aider à lancer et à exploiter de petites entreprises.
- L'ACDI a commandité dernièrement une tournée qui a permis à des dirigeantes de la Fédération des femmes de Chine d'étudier des questions ayant trait à l'emploi des femmes au Canada; la visite a porté sur la notion de la rémunération égale pour un travail de valeur égale et la représentation des femmes au sein des syndicats et du patronat.

Nombre de filles inscrites dans l'enseignement primaire en pourcentage de l'âge pertinent (6 à 11 ans). Données de la Banque mondiale concernant 10 pays qui ont connu une amélioration notable de 1975 à 1984.

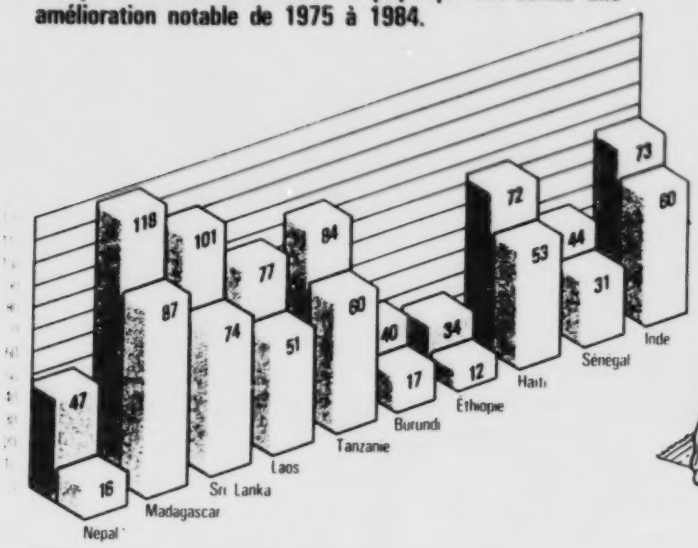

Pourcentage d'augmentation					
				Éthiopie	22 %
Népal	31 %	Laos	26 %	Haïti	19 %
Madagascar	31 %	Tanzanie	24 %	Sénégal	13 %
Sri Lanka	27 %	Burundi	23 %	Inde	13 %

Nombre de filles inscrites dans l'enseignement secondaire en pourcentage de l'âge pertinent (12 à 17 ans). Données de la Banque mondiale concernant 10 pays qui ont connu une amélioration notable de 1975 à 1984.

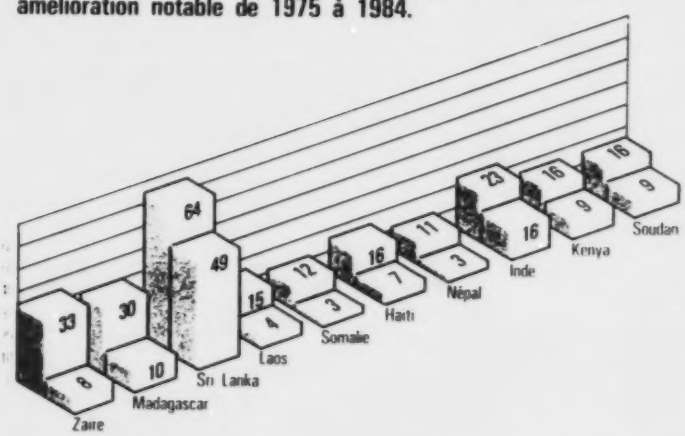

Pourcentage d'augmentation			
Zaïre	25 %	Haïti	9 %
Madagascar	20 %	Népal	8 %
Sri Lanka	15 %	Inde	7 %
Laos	11 %	Kenya	7 %
Somalie	9 %	Soudan	7 %

Actuellement, les évaluations du personnel comprennent l'attribution d'une cote qui varie en fonction de la compréhension du rôle que les femmes sont appelées à jouer dans le développement.

L'ACDI appuie la réalisation de projets dont les femmes sont à la fois les agents et les bénéficiaires, particulièrement au niveau local. Il s'agit de donner aux femmes les moyens d'améliorer leur vie et de participer davantage à l'ensemble du développement. L'ACDI consultera des associations, des organismes et des groupes s'occupant de la condition de la femme dans les pays en développement afin de connaître les besoins réels des femmes et les moyens les plus efficaces d'y répondre. Les moyens de mise en oeuvre de l'assistance à de tels groupes seront publiés bientôt.

4. Environnement et développement

Jusqu'à tout récemment, on tenait très peu compte de l'environnement dans le cadre de la planification du développement. On estimait que seuls les pays riches pouvaient se permettre de se soucier de la protection de l'environnement.

Il n'est plus du tout possible de parler de développement sans se soucier de la notion de protection de l'environnement. Les planificateurs du développement dans le monde entier ont dû faire face à la dure réalité des problèmes environnementaux tels que la désertification et le déboisement.

La négligence à l'égard de l'environnement nuit beaucoup aux habitants les plus démunis des pays les plus pauvres; là où la surexploitation des ressources et le manque de connaissance de l'environnement ont donné lieu à des désastres écologiques. L'érosion des sols, la dégradation des terres, le déboisement, les pénuries de bois de chauffage, l'occupation des terres par un nombre excessif de personnes et les problèmes d'aménagement des eaux menacent le développement économique de nombreux pays du tiers monde, et même la survie de leurs habitants les plus vulnérables.

Dans de nombreuses régions du monde en développement, un cercle vicieux de pauvreté et de dégradation de l'environnement s'est installé. Les victimes de la pauvreté détruisent les forêts pour obtenir du bois de chauffage, et l'accroissement de la

Pénurie de bois de feu et désertification

Légende

- Pénurie aiguë ou déficit de bois de feu
- Risque élevé ou très élevé de désertification
- Pénurie de bois de feu ou désertification

Sources: Wood for Energy, Forestry Topics Report No. 1, FAO, 1983.
Conférence des Nations Unies sur la désertification, 1977.

population exige la surexploitation de terres agricoles déjà relativement pauvres. Afin de survivre, les gens épuisent les ressources dont ils auront besoin demain. La dégradation de l'environnement que cela entraîne ne fait qu'aggraver leur pauvreté. La production alimentaire baisse à mesure que de précieuses terres arables deviennent désertiques, et des milliers de personnes sont en proie à la malnutrition et à la famine. En somme, les problèmes environnementaux mettent en péril le développement et la vie des êtres humains.

Si l'on n'accorde pas à l'environnement le respect qu'il mérite, aucune stratégie ne peut donner lieu à un développement durable.

Le gouvernement reconnaît l'importance de l'environnement en tant que facteur déterminant de la planification du développement, et a pris des mesures importantes pour s'assurer que la politique canadienne en matière de développement tienne mieux compte des considérations environnementales.

L'environnement : une nouvelle politique

La nouvelle politique de l'ACDI accorde une priorité à l'environnement dans le cadre de son programme bilatéral et exige qu'il soit un élément déterminant du choix de chaque projet. Cela signifie que les considérations environnementales deviendront une partie intégrante de toute l'activité canadienne de planification du développement international.

- Des évaluations seront réalisées pour tous les projets qui risquent de comporter des dangers pour l'environnement. Le cadre d'évaluation qui sert actuellement aux projets bilatéraux sera adapté aux projets mis au point par des entreprises et des ONG.
- On accordera un degré de priorité élevé aux projets d'amélioration de l'environnement et de remise en valeur des ressources naturelles.
- On mettra davantage l'accent sur la sensibilisation du public canadien aux nombreux aspects de la protection de l'environnement.
- L'ACDI encouragera la création dans les pays en développement d'institutions visant la conception de projets de développement en harmonie avec l'environnement et appuyera les efforts fait par ces institutions pour respecter l'environnement et faire des choix de développement judicieux.
- L'ACDI mettra davantage l'accent sur le développement de la capacité des pays en développement à obtenir, à interpréter et à utiliser les données environnementales.

Développement et environnement : une question d'équilibre

Le programme d'aide au Sahel, cette immense région de steppes située au sud du désert du Sahara, est une initiative canadienne particulièrement prometteuse. Cette région subit les effets d'une désertification dramatique, ce qui a réduit son potentiel agricole, rompu l'équilibre alimentaire et obligé les pays du Sahel à importer des aliments, alors qu'ils ont toujours exporté leurs surplus.

Les travaux accomplis par le Canada au Sahel visent le rétablissement de l'équilibre socio-écologique en appuyant les efforts faits par les pays de la région (particulièrement le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Sénégal) pour renouveler la productivité agricole. Les activités dans les domaines de la stabilisation du couvert végétal, le rétablissement de l'équilibre alimentaire et de la mise en valeur des ressources énergétiques, contribuent directement à l'augmentation de la production alimentaire, à la lutte contre les maladies culturales, à l'autosuffisance alimentaire et l'alimentation équilibrée en milieu rural, et à l'exploitation de sources d'énergie renouvelables. Les activités de soutien comprennent le perfectionnement des ressources humaines, l'alimentation en eau des villages et la modernisation du réseau de transport.

« Le développement durable répondrait aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- *celui de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et*
- *l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale font peser sur la capacité de l'environnement de répondre aux besoins actuels et à venir. »*

Notre avenir à tous, rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland), 1987.

En 1986, le Canada, fidèle à sa longue tradition de collaboration aux initiatives internationales en matière d'environnement, a été l'hôte de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Les Canadiens ont présenté environ 120 mémoires d'importance au cours des audiences de cette commission tenues à Ottawa. Le gouvernement canadien a, en fait, été une source d'appui majeure des travaux de la commission, et l'ACDI a été le seul organisme national d'aide à y présenter un mémoire. La même année, l'ACDI a adopté une politique sur l'environnement.

Avec cette nouvelle stratégie, le respect de l'environnement occupe la place qu'il mérite dans le processus de toute planification du développement. Cette stratégie reconnaît que nous avons tous un rôle important à jouer en matière de protection de l'environnement et constitue le fondement d'une planification du développement qui répond mieux, dans l'immédiat et pour les générations à venir, aux besoins sociaux et économiques des habitants des pays en développement.

Un monde de villes

L'urbanisation rapide représente le plus sérieux problème écologique lié au développement. De plus en plus de gens vivent dans les villes. Au début de la révolution industrielle, environ 3 p. 100 des gens vivaient dans les agglomérations urbaines, et aujourd'hui, cette proportion est passée à 40 p. 100. En l'an 2000, près de la moitié de la population mondiale vivra dans ces agglomérations, et en Amérique centrale, 75 p. 100 des habitants y vivront.

Les citadins ne vivront pas dans les villes telles que nous les connaissons actuellement. En l'an 2000, les villes seront beaucoup plus grandes et beaucoup plus nombreuses. À l'heure actuelle, dans le monde, près de 230 villes comptent une population d'au moins 1 million de personnes, et, à la fin du siècle, il y en aura 440, dont 284 dans les pays en développement. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en l'an 2000, 22 villes compteront 10 millions d'habitants ou plus, et la moitié d'entre elles seront en Asie. La ville de Mexico comptera près de 26,3 millions d'habitants, c'est-à-dire la population actuelle du Canada. La ville de São Paulo suivra de près avec 24 millions de personnes.

Pour se préparer à vivre dans le monde urbanisé de l'avenir, l'ACDI, en collaboration avec la Fédération des municipalités du Canada et l'Association canadienne des administrateurs de municipalités, encourage l'intérêt dont font preuve les municipalités du Canada à l'égard de l'assistance internationale et du commerce extérieur. Un programme d'échange de personnel professionnel et technique entre les municipalités du Canada et celles des pays en développement est déjà en marche.

Le jumelage des villes de Toronto et de São Paulo

Sans tenir compte de la croissance annuelle de la population qui s'élève à plus de 400 000 personnes, la ville de São Paulo, au Brésil, éprouve déjà de sérieuses difficultés à assurer des services à une population de près de 11 millions de personnes vivant sur une superficie de 900 km^2. Par comparaison, la ville de Toronto et sa banlieue comptent 2,3 millions de personnes réparties sur une superficie de 630 km^2. Les deux villes sont maintenant « jumelées » dans le cadre d'un programme d'échange de personnel professionnel géré par la Fédération canadienne des municipalités; le financement se fait par le biais du Programme de promotion de la gestion de l'ACDI.

Un accord a été signé pour mettre en place, entre les villes de São Paulo et de Toronto, un programme de coopération économique, administrative et technique; le programme permettra de résoudre le sérieux problème de gestion municipale que pose la ville de São Paulo. Le programme comprend la relocalisation des habitations à forte densité et l'échange de fonctionnaires municipaux. Les domaines de collaboration seront : la coopération économique, la planification en cas de désastre, le traitement informatisé de l'information, le transport et le stationnement, un programme sur le SIDA, ainsi que l'éducation, la formation et le développement en milieu municipal.

L'an 2000 : deux scénarios

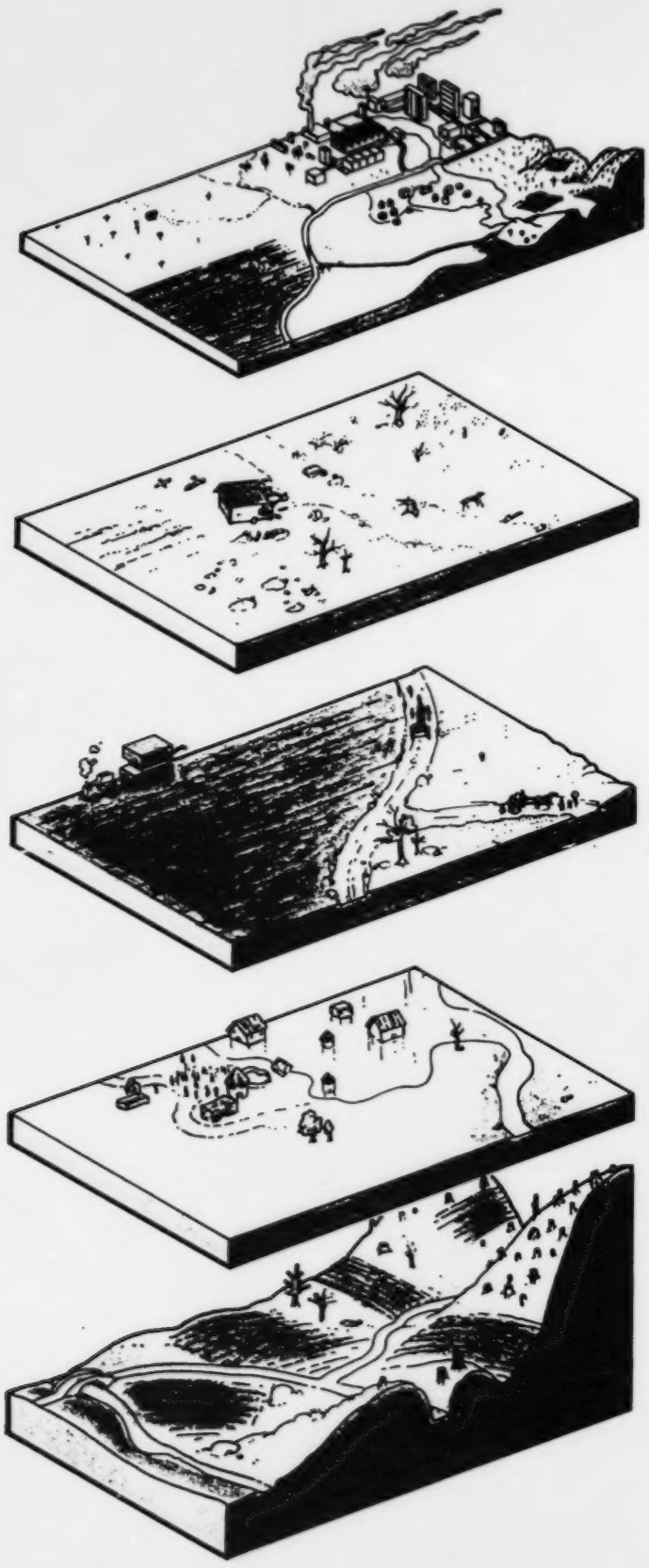

Un développement irrationnel

La ville champignon s'étend sur des terres arables fertiles... provoquant une demande toujours plus forte de denrées alimentaires et de combustibles... il s'ensuit que les surfaces boisées disparaissent inéluctablement. Les agriculteurs cultivent une terre appauvrie, ce qui entraîne rapidement son épuisement et, par voie de conséquence, l'accélération de l'érosion. La mécanisation de l'agriculture, souvent dans le secteur des cultures axées sur l'exportation, forcent les petits agriculteurs à quitter des terres très fertiles — certains partent vers les villes, d'autres vont s'installer sur des terres peu productives où ils pratiqueront une agriculture de subsistance. Une population rurale trop nombreuse s'expose à des risques sur le plan de la santé : l'eau non potable et un système sanitaire inefficace causent l'accroissement du nombre des cas de maladies infectieuses. Pour subvenir aux besoins de leur famille en dehors de la saison des récoltes, les petits agriculteurs sont obligés de faire des emprunts, et souvent ils perdent leurs terres. À mesure que la pression s'accroît, les terres en friche se transforment en désert et les gens sont obligés d'aller s'installer sur les coteaux et dans les montagnes — où ils coupent les arbres et labourent la terre, causant une érosion dévastatrice qui entraîne des inondations dans la région d'aval. La région et sa population dépérissent

Un développement soutenu

La ville, centre d'éducation et source d'idées nouvelles, prend des initiatives en vue de minimiser le fardeau qu'elle impose à l'environnement. Elle est le chef de file de la région, grâce à son action visant à réduire l'analphabétisme, le nombre de cas de maladies, les taux de mortalité infantile et de croissance démographique. La mise en œuvre de politiques — notamment l'octroi de crédits, des cours de vulgarisation agricole et la création de coopératives — à l'intention des petits agriculteurs contribuent à une meilleure utilisation des terres. L'agroforesterie permet de protéger le sol, d'accroître les revenus et de satisfaire la demande en énergie qui demeure modérée grâce à une utilisation plus répandue de fours améliorés et à l'exploitation de l'énergie solaire. Les appareils, fonctionnant au biogaz utilisés dans les villages et dans les fermes, permettent de faire cuire les aliments et contribuent également à améliorer les conditions d'hygiène et à réduire la pollution. Des puits sont creusés. On constate une amélioration du taux d'alphabétisation, de la santé publique, du taux de natalité et du niveau des revenus; elle est due en grande partie à la participation croissante des femmes des régions rurales et des centres urbains. Les agriculteurs qui exploitent les sols fragiles sont en mesure de ménager l'environnement. La région et ses habitants progressent.

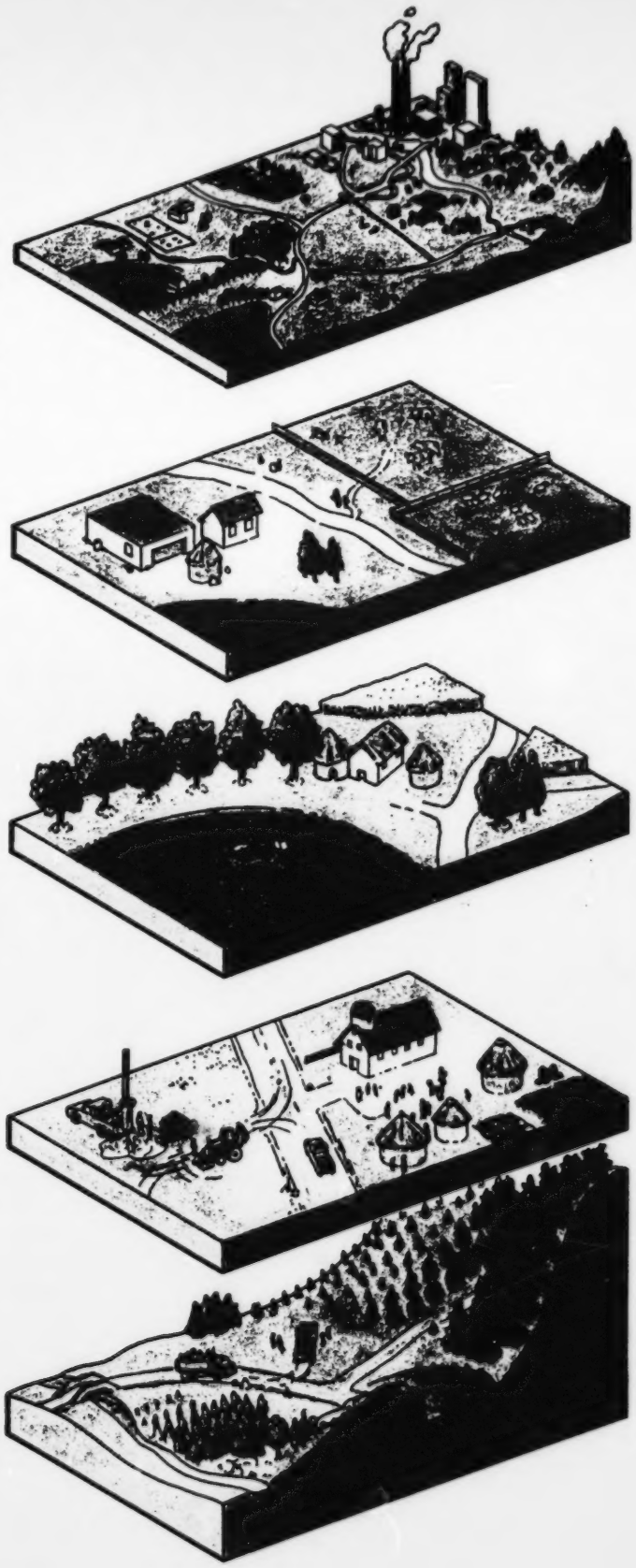

La montée des villes

D'après le « Rapport sur la population mondiale 1986 » du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, d'ici l'an 2000, la moitié de la population mondiale vivra dans les villes.

Cette carte montre quelles seront les 12 principales zones urbaines prévues pour l'an 2000

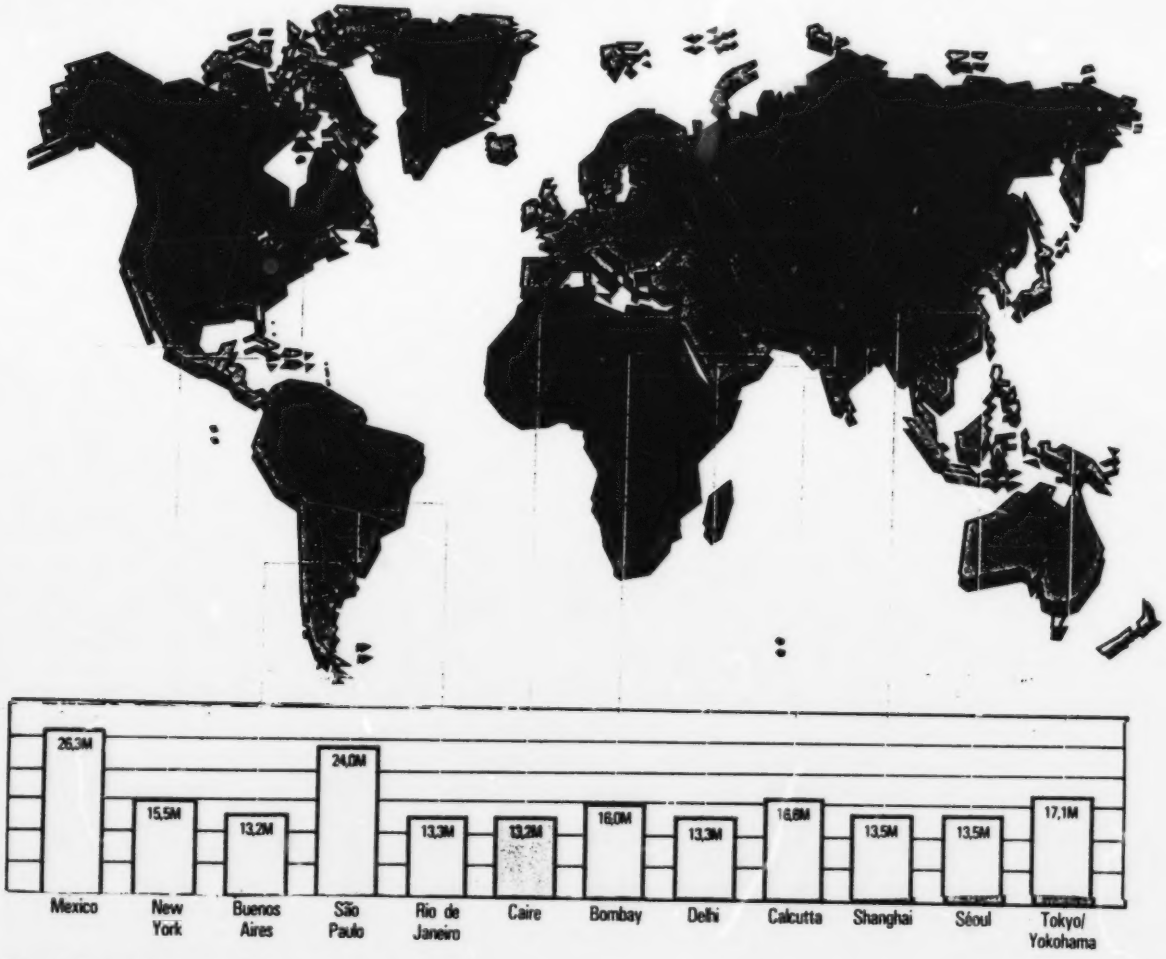

Source : Le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.

5. Population

Le XX^e^ siècle est témoin d'un phénomène démographique sans précédent. En 1900, la Terre comptait moins de deux milliards d'habitants; à la fin du siècle, il y en aura plus de six milliards. Plus de 200 millions de personnes habitaient les villes en 1900; d'ici l'an 2000, on en comptera trois milliards. La population mondiale, qui s'accroissait au rythme de 13 millions d'habitants par année au début du XX^e^ siècle, augmentera, selon toute vraisemblance, de 90 millions de personnes par année d'ici l'an 2000. Plus de 90 p. 100 de la croissance démographique a lieu dans les pays en développement, la réduction du taux de mortalité et le taux toujours élevé de fertilité étant à la source de cette progression fulgurante.

Les questions démographiques sont parmi les plus complexes et les plus controversées du processus de développement. Elles sont complexes parce que la population a une incidence de cause à effet sur tous les aspects socio-économiques du développement, tels que la croissance économique, la production alimentaire, la santé, l'éducation, l'emploi, le statut de la femme, l'urbanisation et l'environnement. Elles sont controversées parce que même si presque tout le monde s'entend sur la nécessité de ralentir la croissance démographique, il y a désaccord sur les questions humaines et d'éthique reliées au contrôle démographique.

Toutefois on convient en général que la croissance rapide de la population est un obstacle au développement socio-économique des pays du tiers monde et impose de lourdes contraintes à leurs maigres ressources. En effet, plus la population s'accroît, plus il faut de ressources pour satisfaire ses besoins fondamentaux : plus de terre pour l'agriculture et l'habitation, plus d'eau, plus d'engrais, plus d'énergie, et des investissements accrus dans l'éducation, la santé et l'emploi. Les objectifs de développement deviennent bientôt inaccessibles à mesure que les coûts et les chiffres croissent. De plus grands investissements sont nécessaires si l'on veut qu'il y ait un impact appréciable sur la qualité de vie, et ainsi, une plus grande importance doit être accordée à la recherche de nouveaux moyens de produire davantage à partir des ressources disponibles.

La croissance démographique menace également l'équilibre délicat entre les populations et leur environnement. D'après une étude de l'ONU, 65 pays ne seront plus en mesure, à la fin du siècle, à cause de leur bas niveau de productivité, de produire suffisamment d'aliments pour nourrir leurs habitants. Le déboisement, la désertification et la rareté de l'eau ont déjà des effets dévastateurs. Si l'environnement se dégrade ainsi, c'est en grande partie parce que les pauvres et les paysans sans terre cherchent désespérément à satisfaire leurs besoins fondamentaux en combustible, en nourriture et en eau. On sait en effet maintenant que les problèmes économiques et la pauvreté généralisée amènent les gens à faire mauvais usage des ressources naturelles. La croissance de la population est à la fois une cause et un effet de la pauvreté et l'une des conséquences les plus graves de la croissance rapide de la population est l'augmentation inévitable du nombre absolu de pauvres.

Pourtant, dans les pays en développement les taux élevés de fertilité sont parfois le seul moyen dont disposent les familles pour survivre : un nombre plus grand d'enfants signifie que la famille aura plus d'aide aux champs, plus de revenus (souvent au prix d'un exode à la recherche d'emploi) et pourra fournir un plus grand soutien aux aînés. Avec l'amélioration de la qualité de vie des habitants du tiers monde (au niveau des revenus, de l'éducation, du statut de la femme, de la santé), le besoin d'avoir de nombreux enfants se fera sans doute moins sentir et cela aura pour effet de contribuer sensiblement à la réduction des taux de natalité. Ces améliorations amèneraient également une chute des taux de mortalité infantile et maternelle qui sont souvent la conséquence de grossesses trop rapprochées et trop fréquentes, ou qui surviennent trop tôt ou trop tard dans la vie des femmes.

Le Canada s'intéresse à la question démographique depuis le début des années soixante-dix; il y a consacré des fonds principalement par le biais des organisations multilatérales et des ONG. Cette assistance a augmenté au cours des années, notamment au chapitre de l'aide bilatérale. Il est présentement le quatrième plus important donateur dans ce domaine, avec des décaissements de l'ordre de 37,5 millions de dollars (40 p. 100 en aide multilatérale, 34 p. 100 en aide bilatérale et 26 p. 100 par l'entremise des ONGI).

Les décaissements multilatéraux sont exclusivement effectués par le canal du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. Le Canada appuie également des ONGI telles que la Fédération internationale du planning familial, le Comité mondial des parlementaires sur la population et le développement, la Fédération internationale d'action familiale, l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, le Conseil de la population, et le Comité international de gestion des programmes en matière de population.

L'augmentation marquée des activités bilatérales du Canada est issue principalement de la participation active de l'ACDI à des mégaprojets en Asie, comme par exemple des projets de développement de la planification familiale, des projets d'accroissement des revenus pour les femmes et des enquêtes sur les capacités des familles. En Amérique latine, l'ACDI appuie les efforts du *Centro Latino-Americano de Demografia* qui œuvre dans le domaine de la population. De plus, une assistance supplémentaire est et continuera d'être acheminée aux pays africains, avec l'accent placé sur des projets dans les domaines de l'éducation, de l'information et des communications, ainsi que le renforcement institutionnel et le soutien à des activités de recensement.

Le Canada est préoccupé par les rapports entre les besoins des populations grandissantes, les maigres ressources pour le développement et la capacité limitée de l'environnement à fournir les ressources nécessaires pour répondre à ces besoins. Il reconnaît la diversité et la complexité des

problèmes en matière de population, et leur incidence sur la vie économique et sociale. La politique du Canada met également l'accent sur la nécessité de faire participer entièrement les femmes à tous les aspects de la société, et conséquemment à ce qui a trait à leur santé et à leur capacité de contrôler leur fertilité. Le Canada encourage les choix libres et éclairés en matière de contrôle des naissances et reconnaît le besoin d'obtenir des données appropriées pour évaluer les tendances démographiques et les intégrer à la planification.

Tout en reconnaissant que les pays sont souverains en matière de politique démographique, le Canada soutient que nous partageons tous une responsabilité collective de protection de l'environnement mondial et des ressources pour les générations futures, et que nous devons consacrer plus d'efforts à cette fin. Il continuera, pour sa part, d'appuyer par tous les moyens possibles les activités en matière de population. Elles constitueront un élément important de sa programmation afin d'atteindre la plupart de ses objectifs thématiques tels que le soulagement de la pauvreté, l'intégration de la femme au développement, l'environnement et l'autosuffisance alimentaire.

6. Déliement de l'aide

Le pays qui reçoit l'aide devrait-il être obligé d'utiliser cette aide pour acheter des biens dans le pays qui la lui a consentie?

Le problème de l'aide liée a toujours été une source de débats et de polémiques.

L'aide liée, pratique qui exige que les fonds d'aide octroyés à un pays en développement soient dépensés dans le pays donateur, fait partie intégrante de la stratégie canadienne de développement depuis de nombreuses années. Depuis 1970, 80 p. 100 des montants de l'aide bilatérale (qui représentent environ le tiers du total de l'aide du Canada) servent à acheter des biens et des services canadiens (exception faite des frais de transport internationaux qui s'élèvent en moyenne à 15 p. 100 du coût des projets et qui sont automatiquement déliés).

Le gouvernement maintiendra sa pratique actuelle d'acquisition de biens et de services concurrentiels canadiens dans le cadre de ses programmes d'aide bilatérale afin de répondre aux besoins du tiers monde. Toutefois, cette condition de l'aide liée sera adoucie afin d'aligner la politique canadienne aux réalités du monde d'aujourd'hui.

(Photo ACDI : Dilip Mehta, Grenade)

L'aide liée reflète la préoccupation légitime des Canadiens que leurs impôts servent à subventionner des concurrents dans d'autres pays industrialisés. Les Canadiens désirent aider les pays en développement mais ne veulent pas que l'aide du Canada serve à acheter des produits d'autres pays industrialisés qui lui livrent concurrence sur les marchés étrangers.

Les Canadiens sont fiers du rôle que le secteur privé du Canada a joué en matière de développement sur le plan mondial. Le gouvernement ne croit pas que le recours à des biens et services canadiens constitue un problème en soi. En fait, les gouvernements des pays en développement demandent de plus en plus d'avoir accès à la compétence canadienne en matière de formation, à ses techniques de gestion, aux possibilités de transfert technologique et de coentreprises. Ces ressources canadiennes ont été très efficaces et très utiles au programme canadien d'aide au développement dans les cas où les biens et services canadiens sont concurrentiels et dans les cas où les besoins prioritaires d'un pays en développement exigent un apport de biens et de services étrangers pour la réalisation de projets d'infrastructure, de formation et d'éducation ou l'établissement de lignes de crédit pour financer l'achat de biens en devises étrangères.

En fait, il s'agit de déterminer si le niveau actuel de la proportion d'aide bilatérale liée répond aux conditions de notre monde en perpétuelle évolution et s'il laisse suffisamment de latitude pour la création de projets de développement à court et à long terme, particulièrement en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté.

Le gouvernement maintiendra sa pratique actuelle d'achat de biens et de services concurrentiels canadiens dans le cadre de ses programmes d'aide bilatérale. Toutefois, les conditions d'aide liée seront assouplies pour que la politique du Canada continue de cadrer avec la réalité. Bien des pays du tiers monde ont augmenté leur capacité de former une main-d'oeuvre qualifiée et de produire des biens qui peuvent servir à leur propre développement. De plus, la politique du Canada sur l'aide liée doit être assouplie pour les pays les plus pauvres, afin de permettre le financement de coûts locaux reliés à des projets agricoles et communautaires.

La mise en œuvre de cet aspect de la nouvelle stratégie canadienne permettra non seulement l'ajustement de la politique de l'ACDI à l'évolution des capacités des pays en développement, mais aussi la modification du genre de programmes auxquels l'ACDI participe. D'autre part, la décentralisation permettra au Canada de participer plus activement à de petites activités de développement agricole et communautaire ainsi qu'à la réalisation de projets de perfectionnement des ressources humaines. En outre, la nouvelle politique permettra un assouplissement des conditions dans les domaines du financement des coûts locaux et d'approvisionnement des pays en développement.

Aide liée et déliée

La nouvelle stratégie de développement du Canada prévoit les changements suivants :

Tous les mouvements de fonds effectués dans le cadre du programme de partenariat demeureront déliés. **Seule l'aide alimentaire multilatérale continuera d'être liée à l'achat de produits canadiens.**

Les conditions auxquelles l'aide bilatérale est consentie aux pays d'Afrique subsaharienne et aux pays les moins avancés (PLMA) d'autres régions, seront libéralisées considérablement.

Puisque c'est dans ces PLMA que les besoins sont les plus grands, il importe que la politique canadienne soit plus souple à leur égard. L'aide déliée à ces pays (à l'exception de l'aide alimentaire) passera d'une proportion de 20 p. 100 à 50 p. 100.

La nouvelle politique sera mise en œuvre de façon souple et en fonction des besoins et des intérêts de chaque pays en développement. La proportion d'aide déliée variera selon la situation économique et les besoins du pays bénéficiaire.

De plus, les conditions auxquelles l'aide bilatérale canadienne est consentie à tous les autres pays seront également assouplies. La proportion de cette aide déliée passera de 20 p. 100 à 33 1/3 p. 100.

L'assouplissement des conditions ne doit pas permettre le remplacement des biens et services concurrentiels canadiens par des produits équivalents d'autres pays industrialisés. Il vise plutôt à permettre aux pays en développement de puiser davantage dans leurs propres ressources les biens et services nécessaires à leur développement.

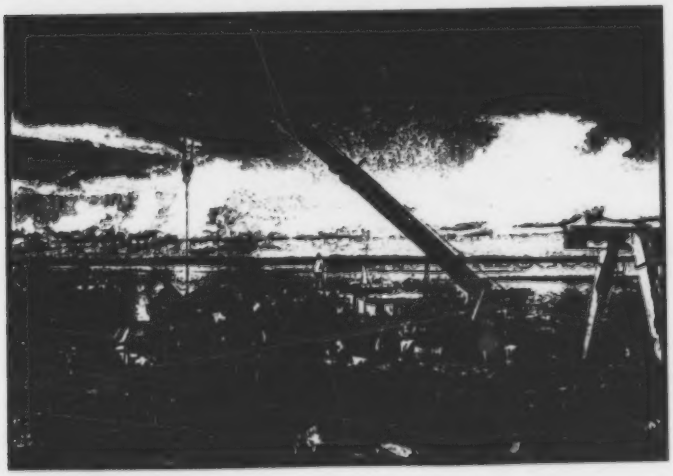

(Photo ACDI : Pat Morrow, Pérou)

Nouvelle politique sur le déliement de l'aide

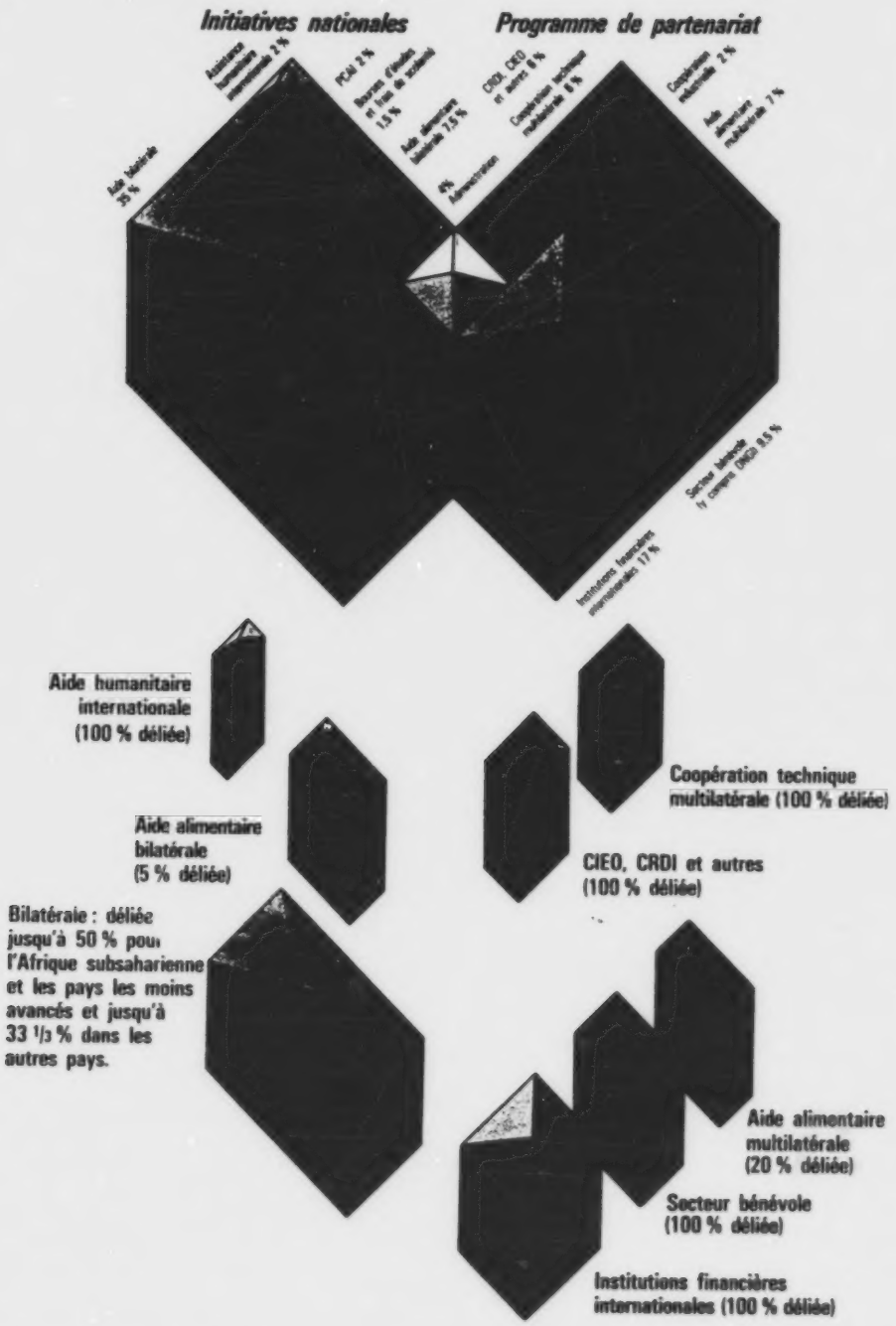

Nouvelle politique de l'aide liée		
APD liée		APD déliée
Aide bilatérale	50% ou 66 2/3% (1)	Tous les programmes de partenariat à l'exception de l'aide alimentaire multilatérale
Aide alimentaire bilatérale Aide alimentaire multilatérale	95% (2)	Assistance humanitaire internationale PCAI (3)
Bourses d'études et frais de scolarité : selon le programme		

Notes (1) Frais de transport internationaux non compris

(2) Frais de transport internationaux et contributions en espèces au PAM non compris

(3) Les programmes de la PCAI et de la Coopération industrielle sont déliés mais comprennent un fort contenu canadien de même qu'une participation importante du monde des affaires du Canada

7. Nouvelles politiques d'aide alimentaire

L'aide alimentaire lorsqu'elle est bien administrée et utilisée judicieusement pour appuyer l'évolution de l'agriculture locale vers l'autosuffisance peut être un moyen très approprié de répondre aux besoins humains et économiques. De plus, l'aide alimentaire peut aider les pays en développement à faire face à des situations d'urgence, à nourrir des réfugiés et à régler leurs problèmes de balance des paiements. Elle peut être fournie par le biais des programmes bilatéraux ou par une coordination canadienne accrue avec d'autres pays donateurs et par une collaboration croissante avec le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies.

Pour que l'aide alimentaire canadienne soit un instrument de développement encore plus efficace, le gouvernement adoptera les politiques suivantes :

- **Le budget d'aide alimentaire continuera d'augmenter de 5 p. 100 par année, dans le cadre des prévisions budgétaires.**
- **Jusqu'à 75 p. 100 de l'aide alimentaire bilatérale et multilatérale sera affectée sur une base pluriannuelle aux pays, agences et organisations, afin de faciliter la planification à long terme et le redressement.**
- **Tous les pays admissibles à l'aide du Canada pourront recevoir de l'aide alimentaire à des fins de développement.**
- **L'aide alimentaire sera octroyée de manière à ne pas décourager la production locale et à répondre aux besoins des pays bénéficiaires en respectant les habitudes alimentaires locales.**
- **L'aide alimentaire sera accordée aux pays avec lesquels l'ACDI, seule ou conjointement avec d'autres donateurs bilatéraux ou multilatéraux, peut engager un dialogue sur les politiques agricoles et assurer le suivi approprié.**
- **L'aide alimentaire sera accordée si le pays bénéficiaire a déjà adopté ou est disposé à adopter une politique appropriée de développement agricole.**
- **L'aide alimentaire servira particulièrement à aider le pays bénéficiaire à réformer sa politique agricole et, si nécessaire, à procéder à des ajustements structurels.**
- **Le Canada intensifiera son recours à la coopération tripartite (par exemple : la livraison de blé canadien au Zimbabwe en échange de maïs que le Canada fournira à titre d'aide alimentaire au Mozambique).**
- **Le Canada aidera au besoin les bénéficiaires d'aide alimentaire à améliorer leurs capacités sur le plan de la collecte de l'information, de l'analyse des politiques, du contrôle de la nutrition et de la planification agricole et alimentaire.**
- **Le Canada continuera de permettre qu'un maximum de 5 p. 100 de son aide alimentaire consiste en des achats déliés.**
- **Le gouvernement continuera d'accorder une importance particulière aux efforts des organismes multilatéraux d'aide alimentaire, comme le PAM. Le Canada veillera à ce que cette aide parvienne aux populations les plus démunies tout en favorisant la création d'emplois et l'augmentation de la production agricole dans les pays en développement.**

Les objectifs de l'aide alimentaire

- fournir des aliments aux pauvres, aux sous-alimentés et aux personnes dont l'alimentation est déficiente;
- créer des emplois et des infrastructures par des programmes de rémunération en vivres, par exemple pour un travail de construction routière;
- établir des réserves nationales d'aliments pour réduire les coûteuses importations en temps de pénurie;
- si les aliments sont vendus sur les marchés locaux, créer des provisions de devises locales qui peuvent servir à de nouveaux investissements agricoles et sociaux;
- aider à l'ajustement ou à la stabilisation des prix des aliments;
- couvrir les frais des réformes de politiques et de l'ajustement structurel et en réduire les risques;
- permettre aux pays en développement importateurs d'aliments de conserver leurs rares devises étrangères.

L'alimentation et ses réalités

1. La production alimentaire mondiale nourrit actuellement un milliard de personnes de plus qu'elle n'en nourrissait en 1974.

2. La production alimentaire mondiale et les stocks de céréales ont été plus élevés que jamais en 1986, année où la production alimentaire a augmenté tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

3. La production céréalière de la Chine, de l'Inde et du Pakistan permet dans une large mesure de répondre à leurs besoins. Le Bangladesh qui, il n'y a pas si longtemps, semblait voué à la famine chronique, n'enregistre plus qu'un déficit alimentaire de 10 p. 100.

4. L'Afrique s'est rétablie après les crises de 1984 et de 1985; sa production alimentaire a augmenté de façon marquée en 1986. Cependant, sa production alimentaire par habitant est actuellement inférieure à celle de 1970. Un Africain sur cinq se nourrit d'aliments importés.

5. Les femmes produisent plus de la moitié des aliments cultivés dans les pays en développement. En Afrique, elles assurent environ 80 p. 100 de la production alimentaire. Pourtant, la malnutrition est la cause de la majorité des troubles de santé des femmes des pays en développement.

6. La quantité totale d'aliments produits dans le monde pourrait nourrir deux fois les habitants du globe. Pourtant, la faim persiste.

7. Environ 500 millions de personnes sont touchées par la famine. À peu près 40 p. 100 des gens qui ont faim sont des enfants; les autres sont surtout des femmes.

8. Le problème de la faim est attribuable à la pauvreté plutôt qu'à une production alimentaire déficitaire : ce sont les pauvres qui ont faim. Des centaines de millions de personnes se nourrissent mal simplement parce qu'elles sont trop pauvres pour acheter des aliments en quantité suffisante ou de bonne qualité.

9. Voilà pourquoi la faim persiste même si la production et les excédents augmentent. Bien que la production alimentaire y ait augmenté de façon impressionnante, c'est encore en **Asie** qu'on trouve le plus de gens souffrant de la faim. L'**Inde**, à elle seule, comprend plus de personnes qui ont faim que toute l'Afrique subsaharienne. Même en **Amérique latine** et aux **Antilles**, où la production céréalière par habitant a augmenté de 0,8 p. 100 par année depuis 1970, une personne sur huit consomme moins de 90 p. 100 des calories nécessaires à une vie quotidienne pleinement active. En **Afrique**, plus de 100 millions de personnes souffrent de malnutrition ou de la faim.

10. L'aide alimentaire s'adresse aux pays qui sont trop pauvres pour importer suffisamment d'aliments, et aux familles qui n'ont pas les moyens d'acheter suffisamment de nourriture. En 1986, plus de 10 millions de tonnes de céréales ont été distribuées à titre d'aide alimentaire dans le monde.

11. Le Canada est le pays qui donne le plus d'aide alimentaire par habitant. De 1978–1979 à 1986–1987, les Canadiens ont donné 7,7 millions de tonnes de céréales ainsi que de l'huile végétale, de la poudre de lait écrémé, des légumineuses et du poisson.

12. Le Programme alimentaire mondial (PAM) est le deuxième organisme de développement au monde, après la Banque mondiale. La contribution du Canada au PAM est la deuxième en importance.

13. Une tonne de blé peut répondre aux besoins en céréales d'environ cinq personnes et demie pendant une année entière. Les céréales sont la principale source d'alimentation des pays en développement. Avec une consommation d'environ 175 à 180 kg de céréales par année, en plus d'un petit supplément de légumes et d'huile comestible, une personne absorbe suffisamment de calories, de protéines et d'autres éléments nutritifs pour demeurer en santé et mener une vie active.

14. L'aide alimentaire n'est qu'une partie de la réponse du Canada aux problèmes de la faim dans le monde. C'est toutefois dans les pays en développement que l'on trouvera la solution durable, et le Canada les aide à y parvenir en affectant au développement agricole une proportion de son aide supérieure à celle de tout autre pays donateur. En 1985–1986, environ 25 p. 100 du programme bilatéral canadien était axé sur l'agriculture, témoignant de l'importance grandissante que le Canada accorde aux efforts des pays en développement pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

15. En l'an 2000, les pays en développement auront besoin de deux fois plus de nourriture qu'en 1980.

Achat de produits de base au titre de l'aide alimentaire par province
1986–1987

Légende

- Farine
- Blé
- Huiles végétales
- Lait écrémé en poudre
- Poisson
- Légumineuses
- Maïs

8. Endettement et ajustement structurel

La crise internationale de l'endettement pose aux pays en développement un des problèmes les plus aigus auxquels ils doivent faire face. Le tiers monde a actuellement une dette extérieure collective d'environ 1 000 milliards de $ÉU. La dette de l'Amérique latine représente à elle seule les deux tiers de ce total. Plus de la moitié de la dette totale, soit 566 milliards de $ÉU, a été contractée par 57 pays. Huit pays doivent, à eux seuls, 308 milliards de $ÉU.

Tous les pays sont concernés par ce problème de l'endettement, car ses répercussions sur le système financier international sont énormes. Bien des banques occidentales ont prêté des sommes considérables à des pays qui ont du mal à les rembourser. Les banques canadiennes, ont prêté à elles seules, environ 27 milliards de dollars à des pays qui ont des difficultés de remboursement.

Le Canada collabore avec d'autres pays, avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) pour trouver des solutions aux problèmes reliés à l'endettement. La solution privilégiée par la communauté internationale est l'ajustement structurel interne. Il s'agit d'une solution à long terme destinée à rétablir un climat propice à la croissance dans les pays en développement et à assurer une gestion efficace de leur économie et de l'aide extérieure dont ils bénéficient. Le gouvernement canadien estime que les programmes d'ajustement structurel sont nécessaires, mais s'inquiète des effets qu'ils peuvent avoir à court terme sur les populations et les pays les plus pauvres. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à mettre en oeuvre des politiques d'ajustement structurel qui tentent de minimiser ces effets.

(Photo ACDI : David Barbour, Soudan)

Le gouvernement estime que les programmes d'ajustement structurel sont nécessaires dans les pays en développement, mais s'inquiète des effets qu'ils peuvent avoir sur les populations et les pays les plus pauvres.

Endettement et ajustement structurel dans les pays les plus pauvres : Plan d'action en 15 points

Pour réduire l'endettement des pays en développement envers le Canada au compte de l'APD

1. **En 1977, le Canada a annulé tous ses prêts antérieurs d'APD consentis aux PLMA.**
2. **Depuis avril 1986, *toute* nouvelle aide bilatérale au développement est consentie sous forme de subventions; ceci s'applique à *tous* les pays.**
3. **De plus, le gouvernement a converti en subventions les parties non remboursées de tous les prêts d'APD consentis à des pays en développement.**
4. **Pendant la session extraordinaire de l'ONU sur l'Afrique, qui a eu lieu en mai 1986, le gouvernement a annoncé un moratoire de cinq ans, renouvelable jusqu'à l'an 2000, sur le remboursement des prêts déjà consentis aux pays de l'Afrique subsaharienne.**
5. **En 1987, le Canada a annulé les dettes d'APD du Togo, de la Mauritanie et de la Communauté de l'Afrique orientale (démembrée depuis). Le montant total effacé est de 68,2 millions de dollars.**
6. **Au sommet de la Francophonie et lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, à l'automne de 1987, le Canada a indiqué qu'il entendait adopter des lois prévoyant la radiation des dettes d'APD d'un certain nombre de pays africains de la Francophonie et du Commonwealth qui sont admissibles au moratoire portant sur la dette de l'APD.**

Sénégal, Afrique de l'Ouest. En mars 1985, la Banque mondiale a créé le Fonds spécial pour l'Afrique, prévoyant 1,2 milliard de $ÉU d'aide, à titre de complément des prêts à l'ajustement structurel déjà consentis par le Groupe de la Banque mondiale. Le Canada a versé 100 millions de dollars à ce fonds, qui est le premier créé par la Banque mondiale pour une région précise.

(Photo ACDI : Paul Chiasson, Sénégal)

Pour aider les pays en développement les plus pauvres à faire face à l'ajustement structurel et à leur dette d'APD multilatérale

7. **En mars 1985, la Banque mondiale a créé le Fonds spécial pour l'Afrique, prévoyant 1,2 milliard de $ÉU d'aide à des conditions libérales, à titre de complément des prêts à l'ajustement structurel déjà consentis par le Groupe de la Banque mondiale. Le Canada a versé 100 millions de $CAN à ce fonds, qui est le premier créé par la Banque mondiale pour une région précise.**
8. **En décembre 1986, une entente a été conclue au sujet d'un renouvellement de crédits de l'Association internationale de développement (IDA) de 12,4 milliards de $ÉU pour une période de trois ans se terminant vers le milieu de 1990. Près de 50 p. 100 de ce montant sera consacré aux pays africains admissibles aux crédits IDA. Le Canada y versera 797 millions de dollars.**
9. **En mars 1986, la Facilité d'ajustement structurel du FMI a été créée pour recycler les quelque 3 milliards de $ÉU de remboursements au fonds de fiducie sur des prêts consentis, en assistance concessionnelle à la balance des paiements à des pays à faible revenu. Les prêts sont consentis par ce mécanisme moyennant une entente entre la Banque, le Fonds de fiducie et le pays bénéficiaire au sujet des politiques et des objectifs économiques à poursuivre au cours d'une période de trois ans. Le Canada consentira à ce mécanisme un prêt pouvant atteindre 300 millions de dollars, selon son ampleur définitive.**
10. **Le Canada a remanié une proportion importante de ses programmes bilatéraux dans bon nombre des pays les plus pauvres afin d'appuyer leur balance des paiements et leur ajustement structurel et de leur apporter une aide alimentaire, à l'appui de leurs programmes de réforme économique.**
11. **Le Canada fera passer à une proportion de 45 p. 100 de son programme bilatéral les fonds qu'il consacre à l'Afrique et utilisera une importante partie de l'augmentation de fonds pour aider à l'ajustement structurel.**
12. **Dans le but d'augmenter l'impact de l'aide canadienne sur la balance des paiements des pays du tiers monde, le Canada déliera un maximum de 200 millions de dollars par année pour permettre l'achat de biens produits localement et de services en provenance du tiers monde.**

Sur les dettes contractées à des conditions non concessionnelles

13. **Au Club de Paris, où sont renégociés les prêts faits par les gouvernements, le Canada a indiqué qu'il examinera le recours à des mesures spéciales d'allègement des dettes d'APD des pays les plus pauvres et l'accès à des crédits publics à des fins commerciales.**
14. **En 1987, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Vancouver, le Canada a appuyé une proposition visant à faire appel à des créanciers publics pour rééchelonner, cas par cas, des crédits commerciaux à des taux concessionnels; il a fait savoir qu'il s'engageait à atteindre un consensus à ce sujet et qu'il reconnaissait que, pour être efficace, une telle initiative aurait besoin de l'appui de tous les créanciers publics.**

15. Les mesures précisées dans cette stratégie vont aider les pays en développement à s'adapter plus facilement aux effets sociaux et économiques causés par l'ajustement structurel. La stratégie insiste sur le soulagement de la pauvreté, et cet objectif assurera que, dans tout programme d'ajustement structurel, on tiendra compte des besoins des plus pauvres. Le développement des ressources humaines et une souplesse accrue du déliement de l'assistance bilatérale vont aider les pays en développement à s'adapter aux changements qu'impose l'ajustement structurel. De plus, l'aide alimentaire servira à aider les pays bénéficiaires à mettre en oeuvre l'ajustement structurel.

Les pays du tiers monde ne peuvent croître si leur économie est écrasée par les dettes, et les peuples déjà en lutte pour assurer leur survie ne peuvent pas porter le poids de l'ajustement structurel. Le Canada s'est révélé un chef de file dans l'application d'efforts bilatéraux et multilatéraux visant à diminuer le fardeau de la dette des pays en développement et à aider ces derniers à entreprendre des réformes économiques sans imposer de pressions intolérables à leurs citoyens les plus pauvres. Par le biais de sa nouvelle stratégie d'APD, le Canada continuera à appuyer fortement le travail visant une réforme économique internationale.

9. Initiatives à l'égard du secteur privé du tiers monde

Une des principales leçons à tirer de l'expérience de quelques décennies d'aide au tiers monde est que le développement passe par une participation du secteur privé des pays en développement.

Les pays du tiers monde dont le développement va bon train sont généralement ceux qui ont une industrie et un monde des affaires dynamiques et prospères.

Le véritable objectif de la coopération au développement consiste à aider les pays du tiers monde à atteindre l'autonomie sur le plan économique pour qu'ils puissent devenir des partenaires égaux des pays industrialisés et contribuer à la prospérité mondiale. Les habitants du tiers monde doivent pouvoir gagner leur vie en produisant des biens et des services qui répondent à la demande et les vendre sur le marché international, domaine dans lequel le secteur privé est passé maître.

(Photo ACDI : Patricio Baeza, Honduras)

Les habitants du tiers monde doivent pouvoir gagner leur vie en produisant des biens et des services qui répondent à la demande intérieure et au marché international, domaine dans lequel le secteur privé est passé maître. Le Canada en est conscient. C'est pourquoi la nouvelle stratégie d'aide canadienne prévoit davantage de collaboration entre le monde des affaires et l'industrie privée du Canada et du tiers monde.

Le Canada en est conscient. C'est pourquoi la nouvelle stratégie d'aide canadienne prévoit davantage de collaboration entre le monde des affaires et l'industrie privée du Canada et du tiers monde. Au cours des dernières années, le programme de l'ACDI qui a connu l'expansion la plus rapide a été le Programme de coopération industrielle (PCI) qui encourage l'établissement de liens variés entre le secteur privé du Canada et celui du tiers monde. La Direction générale de la coopération avec le monde des affaires a été créée à l'ACDI en 1984 dans le but d'accroître l'efficacité du PCI, et d'accentuer le rôle que joue le secteur privé dans le domaine de l'aide.

De plus, l'appui du Canada a été canalisé principalement par l'entremise des institutions financières, dans le secteur des micro-entreprises, soit les petites et moyennes entreprises non agricoles du tiers monde qui créent des emplois et des revenus et répondent aux besoins essentiels quotidiens des populations.

En outre, le Canada a aidé les pays en développement à régler leurs problèmes d'exportation en leur offrant une aide multilatérale, principalement dans le cadre de projets réalisés par le Centre du commerce international* de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Nouvelles initiatives

Le gouvernement croit que les entrepreneurs du tiers monde peuvent apporter une contribution importante au progrès économique de leurs pays, et il est résolu à en tenir compte dans le programme d'aide du Canada. En vertu de la nouvelle stratégie de coopération au développement, plusieurs mesures importantes seront prises pour aider le secteur privé du tiers monde à réaliser son potentiel comme force du développement mondial. Ces mesures comprennent :

- **le renforcement des liens entre le monde des affaires et les professionnels du Canada et du tiers monde;**
- **l'établissement de lignes de crédit générales dans un maximum de 20 pays;**
- **de nouvelles formes d'assistance technique faisant appel au secteur privé;**
- **la mise sur pied en Afrique australe d'un bureau pour promouvoir l'établissement de liens avec le secteur privé dans cette région et d'un bureau semblable du secteur privé aux Antilles;**
- **un plus grand déliement de l'aide bilatérale canadienne pour permettre une augmentation des achats de biens et de services locaux;**
- **l'expansion du Bureau de promotion du commerce* pour aider les petits pays qui ont une faible capacité de commercialisation de leurs exportations;**
- **un appui à l'amélioration des méthodes de gestion.**

** Le Centre du commerce international est cofinancé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Il aide les pays à élaborer une stratégie appropriée d'expansion des exportations.*

** Le Bureau de promotion du commerce aide les pays en développement à promouvoir leurs exportations au Canada; il est entièrement subventionné par le gouvernement.*

10. Secours en cas d'urgence: l'assistance humanitaire

Une aide efficace en matière de développement permet au bénéficiaire de satisfaire ses propres besoins en développement pour une période prolongée, en s'appuyant sur ses propres ressources. Mais il ne faut pas la confondre avec l'envoi de secours en cas de désastre qui est, au contraire, un moyen d'aider un pays à faire face, à court terme, à un événement perturbateur. Néanmoins, l'envoi de secours en cas de désastre fait nécessairement partie de l'aide au développement, parce que les désastres ont de plus graves répercussions sur les pays en développement et paralysent les activités de développement.

Par l'entremise de l'ACDI, le Canada a toujours été parmi des chefs de file mondiaux en ce qui concerne l'assistance humanitaire aux pays du tiers monde frappés par des désastres. La population canadienne ne s'est pas contentée de soutenir ces efforts; en effet, elle a pris l'initiative de fournir de l'aide aux populations africaines victimes de la famine en 1984-1985.

Lors d'un sinistre, c'est au niveau même du pays sinistré que l'on commence à envoyer des secours. C'est pourquoi il est si important pour les pays qui sont souvent frappés par des désastres, d'être prêts à parer à toute éventualité. La plupart des pays disposent des capacités essentielles permettant de faire face à un sinistre; le Canada travaillera avec eux à renforcer ces capacités.

Lors d'un désastre, l'aide financière fournie par le Canada et par la communauté internationale peut s'avérer cruciale. Quant aux sinistrés, savoir qu'ils peuvent compter sur les compétences canadiennes et internationales pour obtenir de l'aide contribue à les rassurer. Un réseau d'ONG canadiennes

et internationales, et d'institutions spécialisées des Nations Unies continuera à assurer l'acheminement de la plus grande partie de l'assistance humanitaire.

Dispositions concernant l'assistance humanitaire

- **En plus de l'aide alimentaire d'urgence, le gouvernement canadien continuera à affecter 2 p. 100 de l'APD à l'assistance humanitaire internationale.**
- **Le Canada accroîtra son appui au développement des capacités locales permettant d'apporter des secours en cas de désastre.**
- **En collaboration avec d'autres ministères fédéraux, l'ACDI dressera une liste de pays les plus souvent frappés par des désastres et où le Canada peut le mieux fournir les secours appropriés, notamment en matière de biens et de services. Après un désastre, le Canada fournira au besoin une aide en nature aux pays sinistrés qui en font la demande.**
- **Des accords seront conclus avec d'autres ministères fédéraux et avec les principales ONG canadiennes pour veiller à ce que cette aide en nature soit appropriée et fournie dans les plus brefs délais.**
- **Le Canada soutiendra plus activement des projets produisant des revenus à l'intention des réfugiés et des projets visant à aider les réfugiés qui se sont fait rapatrier volontairement.**
- **Le Canada incitera les organisations internationales spécialisées à tenir compte plus rigoureusement des effets que les afflux de réfugiés ont sur l'environnement.**
- **Le Canada usera de son influence au sein des organisations internationales spécialisées pour veiller à ce qu'elles s'efforcent de répondre aux besoins des groupes vulnérables (les femmes et les enfants en particulier), surtout dans des cas qui relèvent de l'aide aux réfugiés.**
- **L'ACDI élaborera un programme de prise de contact avec des ONG, des groupes communautaires, des groupes ethniques minoritaires et des fournisseurs canadiens éventuels, afin de conférer avec eux et de les informer des moyens existants pour envoyer des secours.**
- **Une formule de contrepartie sera mise sur pied pour encourager la population à contribuer, dans les cas d'urgence, aux ONG internationales spécialisées dans ce type de secours.**

L'amélioration de la mise en oeuvre du programme d'aide augmentera l'impact des efforts du Canada dans les secteurs-clés du développement social et économique. Elle aura également comme conséquence de renforcer le programme d'aide et de le rendre plus adapté aux besoins de nos partenaires en développement, au Canada et dans le tiers monde.

(Photo ACDI : Pat Morrow, Colombie)

Conséquences d'un tremblement de terre. L'envoi de secours en cas de désastre fait nécessairement partie de l'aide au développement, parce que les désastres ont de plus graves répercussions sur les pays en développement et parce qu'ils paralysent les activités en matière de développement. Le Canada a toujours été parmi les chefs de file mondiaux en ce qui concerne l'assistance humanitaire aux pays du tiers monde frappés par des désastres.

Encourager le partenariat

Les gouvernements ne peuvent assurer seuls le développement; en effet, les choses se passent bien autrement. Le développement exige des progrès en matière de santé, d'éducation, de planification familiale, d'alimentation, de construction, de production, de recherche, de protection de l'environnement, d'énergie, de formation à la gestion, de transports, d'organisation communautaire, etc... Or, ces progrès ne peuvent être réalisés que grâce à une conjugaison des efforts de toutes les composantes de la société. Le rôle des gouvernements réside plutôt dans l'instauration d'un climat social, économique et politique propice à de tels progrès.

C'est précisément pour cette raison que le gouvernement reconnaît que les populations et les gouvernements du tiers monde doivent *toujours* être considérés comme les plus importants partenaires du Canada en matière de développement. Le gouvernement doit primordialement répondre aux priorités de ces pays, surtout dans les domaines où le Canada excelle. En conséquence, la coopération canadienne doit considérer bien des aspects, des plus élémentaires aux plus complexes, afin de répondre au vaste éventail des besoins de nos partenaires des pays en développement.

1. Partenaires bilatéraux

L'aide canadienne au développement doit répondre aux besoins très différents des régions du monde où elle est fournie : l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Antilles. Contribuer de façon efficace au développement, c'est à la fois fournir la technique canadienne la plus avancée aux meilleures universités professionnelles dans un pays, tout en aidant des paysans sans terre et analphabètes à planter des arbres à la limite du désert pour que leurs animaux aient un endroit où se nourrir.

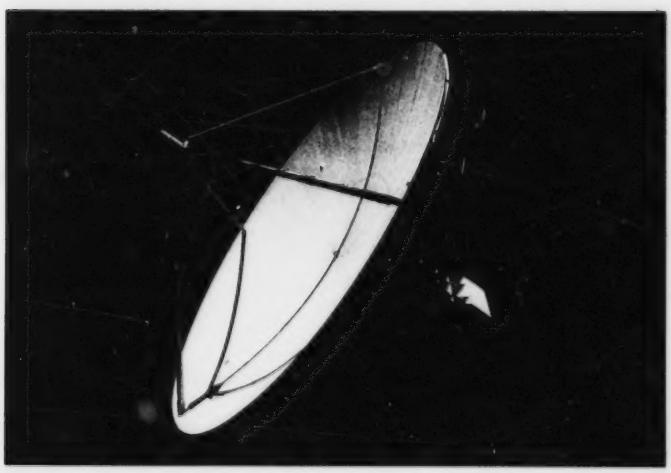

L'aide canadienne au développement doit répondre aux besoins très différents des régions du monde où elle est fournie : l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Antilles. Elle doit considérer bien des aspects, des plus élémentaires telle l'aide alimentaire, aux plus complexes comme cette antenne de satellite.

(Photo ACDI : David Barbour, Thaïlande)

Afrique

En Afrique, la récente sécheresse et la famine qui en est résultée ne sont que les symptômes d'une crise économique, sociale et écologique profonde à l'échelle d'un continent où l'on retrouve 27 des 40 pays les moins développés du monde. L'Afrique est la seule région au monde où la production vivrière par habitant a diminué au cours des 20 dernières années. Elle a aussi les revenus les plus bas au monde, les taux de croissance économique les moins élevés, le plus faible volume de l'emploi, le taux d'analphabétisme le plus élevé et l'espérance de vie la plus courte. C'est aussi en Afrique qu'on relève les taux de croissance démographique et de mortalité infantile les plus élevés. Même si les media n'en parlent pas, chaque année des millions de personnes sont victimes de sous-alimentation et de famine, alors qu'il n'y a pas forcément de sécheresse dans la plupart des pays africains.

Comme le Canada se préoccupe particulièrement de la situation critique en Afrique, 45 p. 100 de son aide bilatérale sera acheminée vers ce continent au cours des cinq prochaines années. Les efforts du gouvernement viseront particulièrement à renforcer et à appuyer des réformes politiques parfois difficiles mais essentielles

pour créer les conditions nécessaires à la croissance économique, et veiller à ce que le fardeau de l'ajustement structurel ne soit pas supporté par les plus pauvres. Le Canada continuera à appuyer le redressement de l'agriculture et la gestion rationnelle des richesses naturelles, afin qu'un nouvel équilibre s'établisse entre la population et son environnement. Le gouvernement tient à respecter son engagement envers les pays de la ligne de front d'Afrique australe afin de les aider à résoudre les problèmes auxquels ils doivent faire face.

Asie

L'Asie devient actuellement un nouveau géant industriel qui sera la puissance la plus dynamique du monde au XXI[e] siècle. D'ici l'an 2000, il y aura six milliards d'habitants sur la Terre; les deux tiers seront asiatiques et ils produiront la moitié des biens vendus dans le monde grâce à une infrastructure industrielle plus diversifiée que celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Pourtant c'est en Asie que se trouvent 350 millions des personnes parmi les plus pauvres du monde, dépourvues de l'essentiel et incapables de satisfaire leurs besoins sur le plan de la santé, de l'alimentation, du logement et de l'éducation.

Le programme canadien d'aide à l'Asie doit tenir compte des deux aspects du développement dans cette partie du monde; c'est-à-dire soulager la pauvreté et promouvoir le progrès technologique et industriel. D'autre part, tout en se concentrant sur les besoins des plus démunis, le Canada devra, dans le cadre de sa coopération avec l'Asie, accroître les liens entre les secteurs privés asiatique et canadien par des projets conjoints ou des transferts de techniques. D'un simple transfert d'aliments et de capitaux, le programme canadien deviendra graduellement un transfert de techniques, de connaissances et d'idées. Au cours des cinq prochaines années, l'Asie recevra 39 p. 100 de l'assistance bilatérale canadienne.

Femmes bangladeshies au travail. Le Bangladesh est l'un des pays les plus pauvres au monde. Le programme canadien d'aide à l'Asie doit tenir compte des deux aspects du développement dans cette partie du monde, c'est-à-dire soulager la pauvreté et promouvoir le progrès technologique et industriel.

(Photo ACDI : David Barbour, Bangladesh)

Amériques

Les Amériques sont une région de contrastes frappants et de différences profondes. Cette région est constituée de plus de 40 pays qui en sont à divers stades de développement et d'industrialisation, allant d'Haïti, le seul pays de la région parmi les pays les moins avancés, au Brésil dont le produit intérieur brut est supérieur à celui de n'importe quel autre pays en développement. Étant donné l'ampleur, la diversité et la complexité de leurs économies et la disparité des attentes et des réalisations, il faut que les programmes de développement soient adaptés aux besoins de chacun de ces pays. De plus, comment ne pas tenir compte du fait que la dette des pays de la région représente les deux tiers de la dette globale du tiers monde?

Le programme canadien d'aide aux Amériques, qui représentera 16 p. 100 de l'APD au cours des cinq prochaines années, met l'accent sur le développement d'une infrastructure nationale, surtout aux Antilles où les populations doivent faire face à de graves difficultés dues à la faible superficie de leur territoire et à leur isolement géogra-

La collaboration, ou le partenariat, est le thème central de la nouvelle stratégie canadienne d'aide au développement. Ce partenariat cherche à adapter la coopération canadienne à une plus grande aptitude du tiers monde à réaliser son développement et aux différentes possibilités de ses partenaires canadiens et internationaux.

(Photo ACDI : David Barbour, Thaïlande)

phique. Parmi les autres priorités, mentionnons le développement de la petite et moyenne industrie afin que ces pays puissent avoir accès aux devises leur permettant de contribuer plus efficacement à leur propre développement, ainsi qu'au développement de leurs ressources sociales et humaines. Ces objectifs peuvent être atteints par l'appui aux institutions nationales et régionales, les transferts de techniques, la formation professionnelle, et l'encouragement des efforts des collectivités rurales et urbaines à bas revenu.

Mais le partenariat va bien au-delà de la coopération canadienne avec les populations et les pays du tiers monde. Il y a une autre dimension qu'on ne peut négliger et qui doit être considérée sous des angles multiples et divers. Le gouvernement considère ce partenariat comme un moyen de renforcer les liens existants entre la population et les institutions canadiennes et celles du tiers monde.

Ainsi, le nouveau **programme de partenariat** est le thème central et la principale innovation de la nouvelle stratégie canadienne d'aide au développement. Le gouvernement projette d'attribuer annuellement, dans le cadre du programme canadien de partenariat, 50 p. 100 des montants d'aide par le biais des groupes canadiens et internationaux suivants :

- **les organisations non gouvernementales nationales et internationales;**
- **les institutions non gouvernementales;**
- **les sociétés d'État actives dans le domaine du développement (excepté la PCAI qui fait partie du programme des initiatives nationales);**
- **les organisations multilatérales, y compris l'aide alimentaire et les institutions financières internationales;**
- **le monde des affaires.**

Tous les fonds en espèces provenant de l'APD et attribués au programme de partenariat seront déliés, c'est-à-dire qu'ils ne seront pas liés à l'achat de biens et de services au Canada. Seule l'aide alimentaire multilatérale (qui constitue environ 10 p. 100 des fonds affectés au programme de partenariat) continuera d'être accordée principalement en aliments produits au Canada.

Ce nouvel engagement à l'égard du partenariat constitue la réponse du Canada au défi que représentent les changements à l'échelle mondiale. Le gouvernement veut aider les Canadiens à établir un meilleur partenariat avec les habitants des pays en développement, en vue de favoriser le progrès. Il cherche aussi à adapter la coopération canadienne à une plus grande aptitude du tiers monde à réaliser son développement, et aux différentes possibilités de ses partenaires canadiens et internationaux.

Nous passons de ceci . . .

Au fil des années, depuis 1950, le programme canadien d'aide au développement international a été représenté graphiquement surtout par un cercle. Ces dernières années, environ les trois quarts de l'APD canadienne ont été administrés par l'ACDI. Les principaux éléments en ont toujours été l'aide bilatérale (de pays à pays) et l'aide multilatérale (par l'entremise d'organisations internationales, y compris les banques de développement), auxquelles se sont ajoutés depuis 1968, des programmes spéciaux faisant appel aux organismes bénévoles.

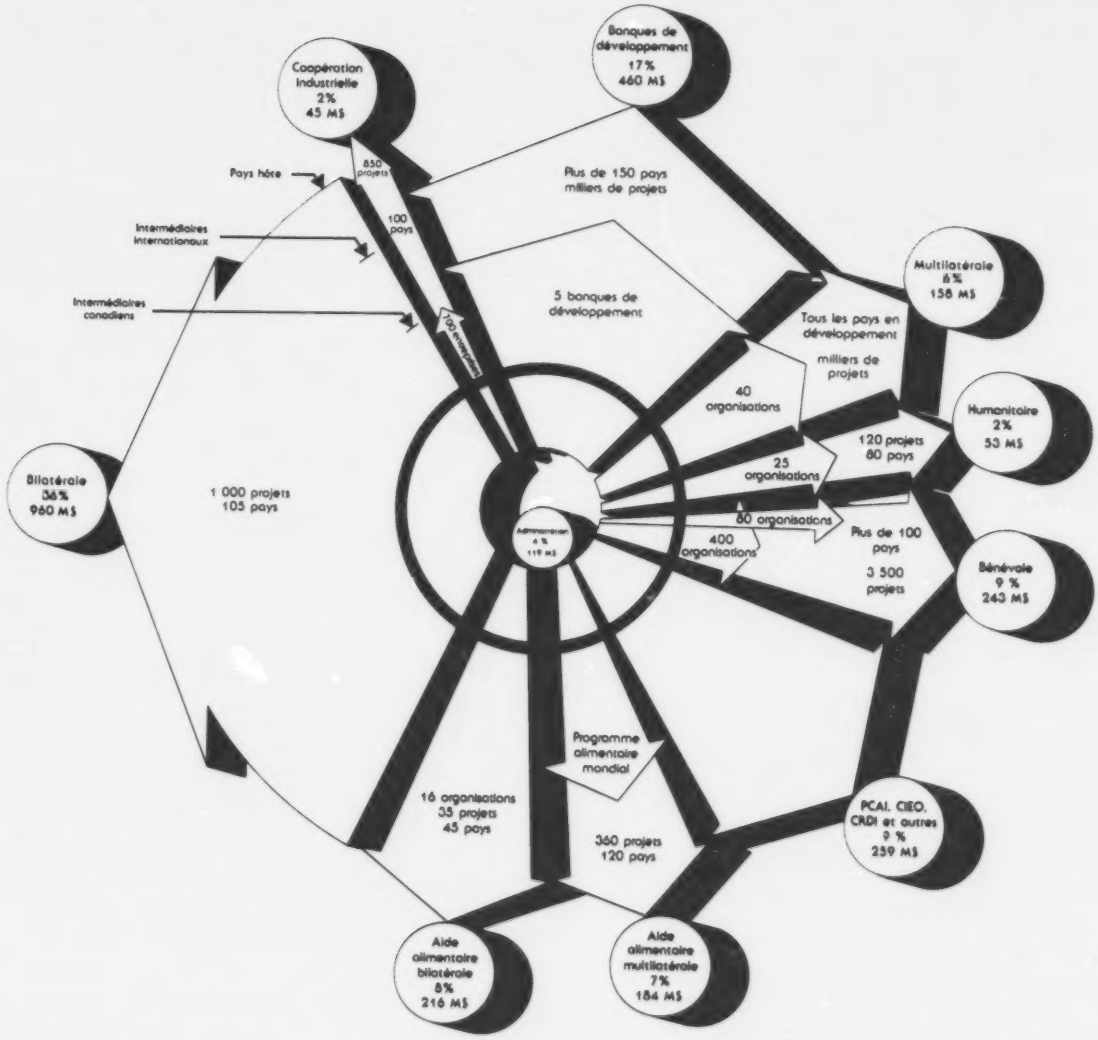

à ceci . . .

La nouvelle stratégie du Canada en ce qui a trait à la coopération au développement prévoit d'ici l'an 2000 une modification fondamentale du concept de l'APD canadienne : la moitié des fonds seront consacrés à un programme de partenariat *qui évoluera selon les initiatives des nombreux partenaires canadiens et internationaux du gouvernement en matière de développement, alors que l'autre moitié servira à appuyer le* programme des initiatives nationales *dans le cadre duquel le gouvernement du Canada apporte une aide bilatérale et d'autres contributions au développement.*

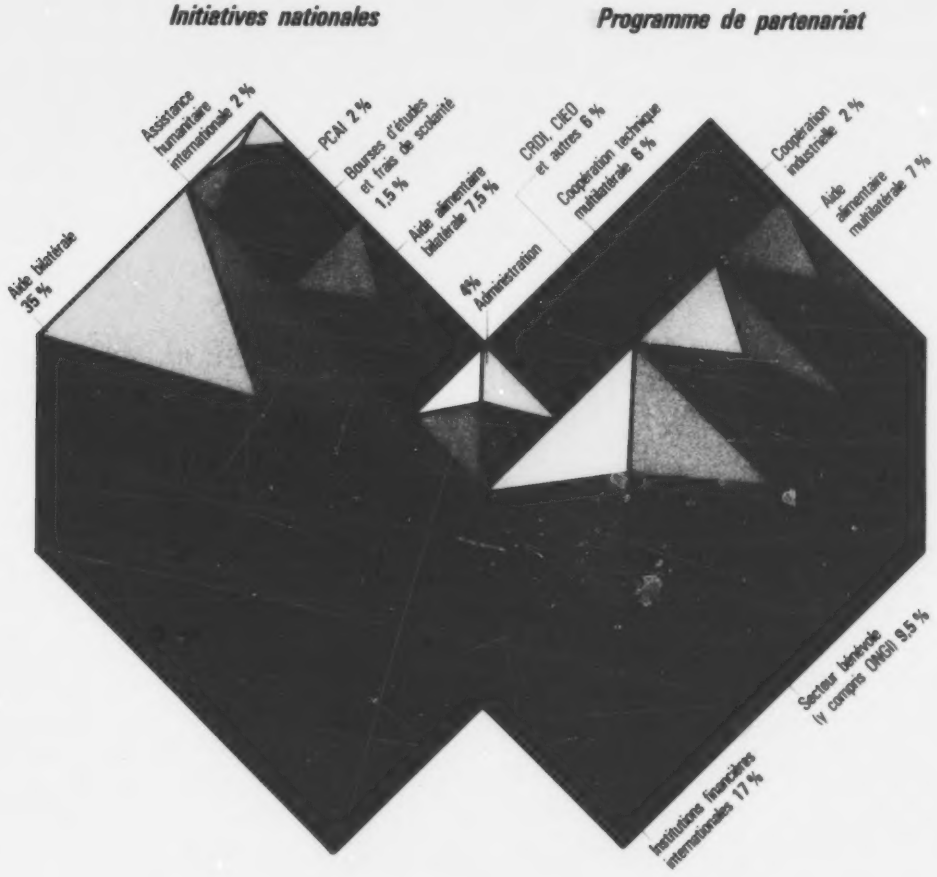

Affectation des dépenses d'APD 1988–1989 en pourcentage *(Total : 100 % – tous les totaux ont été arrondis)*			
Initiatives nationales		**Programme de partenariat**	
Aide bilatérale	35 %	Secteur bénévole (y compris ONGI)	9,5 %
Aide alimentaire bilatérale	7,5 %	Coopération industrielle	2 %
PCAI	2 %	CRDI, CIEO et autres	6 %
Assistance humanitaire internationale	2 %	Coopération technique multilatérale	6 %
Bourses d'études et frais de scolarité	1,5 %	Institutions financières internationales	17 %
		Aide alimentaire multilatérale	7 %
Total	48 %	Total	48 %
Administration			4 %

Les pourcentages précis seront disponibles une fois que le Parlement aura approuvé le Budget des dépenses de 1988–1989.

Dans le cadre du programme de partenariat le pouvoir décisionnel sera décentralisé. Même si à l'occasion le gouvernement participe à l'établissement de politiques et de programmes (en faisant partie par exemple des conseils d'administration de banques et d'organisations multilatérales ou en finançant des discussions avec des ONG et le monde des affaires), le pouvoir décisionnel sur des questions d'admissibilité appartiendra principalement aux partenaires, et sera exercé selon leurs propres critères. Le gouvernement ne sera pas directement responsable des choix effectués par ses partenaires. Toutefois, dans la plupart des cas, il contrôlera, évaluera et vérifiera les programmes afin de protéger les intérêts des contribuables canadiens et d'orienter l'affectation future des deniers publics.

L'ancien et le nouveau

La nouvelle structure bipartite remplace le cadre traditionnel du programme canadien, qui répartissait l'aide entre différentes catégories (bilatérale, multilatérale, programmes spéciaux, etc.). Elle doit aider à ne plus penser en termes de pays donateurs et bénéficiaires, et permettre d'en arriver à une nouvelle conception d'interdépendance mondiale.

Les composantes actuelles du programme canadien d'APD demeureront essentiellement inchangées mais, pour que la réorganisation ne soit pas qu'un changement d'étiquettes, le gouvernement procédera à une refonte interne de l'aide canadienne en mettant vigoureusement en oeuvre de nouvelles politiques et en créant de nouveaux mécanismes. Cette réorganisation est le fait d'un changement d'attitude et non pas une manoeuvre budgétaire radicale. La combinaison de ces mesures fera de ce nouveau degré de partenariat le principe directeur de la coopération canadienne des années quatre-vingt-dix et permettra au Canada de traiter de façon réaliste avec un tiers monde en évolution.

Pour l'année 1987-1988, les principaux éléments du programme canadien d'APD sont les suivants :

(en millions de dollars)

Aide bilatérale	*960 M$*	*36 %*	**Aide multilatérale**	*158 M$*	*6 %*
Aide alimentaire bilatérale	*216 M$*	*8 %*	**Aide alimentaire multilatérale**	*184 M$*	*7 %*
PCAI	*61 M$*	*2 %*	**Banques de développement**	*460 M$*	*17 %*
Aide humanitaire	*53 M$*	*2 %*	**CIEO, CRDI, etc.**	*198 M$*	*7 %*
			Organismes bénévoles	*243 M$*	*9 %*
			Coopération industrielle	*45 M$*	*2 %*

(Les frais d'administration ne sont pas inclus)

Selon la répartition à parts égales que prévoit la nouvelle stratégie du Canada, les éléments figurant dans la colonne de gauche constitueront le **programme des initiatives nationales** alors que ceux qui se trouvent dans la colonne de droite constitueront le **programme de partenariat**.

Pour que cette répartition prenne forme, le gouvernement prendra un certain nombre d'initiatives et créera de nouveaux mécanismes. Cette démarche permettra l'expansion du programme de partenariat du Canada en augmentant les ressources qui peuvent être affectées à des interventions d'urgence à l'étranger, à la coopération industrielle et au renforcement des liens entre notre programme d'aide et nos partenaires canadiens.

(voir graphiques pages 66 et 67)

2. Organisations non gouvernementales

Le vaste groupement des organisations non gouvernementales comprend des Églises, des clubs philanthropiques et des organismes de développement et de bienfaisance. En général, ces organisations procèdent à des campagnes de souscription, envoient des bénévoles dans les pays en développement et favorisent l'éducation et la sensibilisation de leurs communautés en matière de développement.

Les ONG ont une longue tradition au Canada; elles existent depuis plus longtemps que la Confédération. La promotion du développement international est une partie intégrante du patrimoine national du Canada. Dès le XIX^{e} siècle, des missionnaires et des bénévoles canadiens — comme le docteur Norman Bethune en Chine ou le père Georges-Henri Lévesque au Rwanda — ont oeuvré dans les domaines de la santé et de l'éducation à l'étranger.

Les préoccupations des ONG canadiennes ne se limitent plus, comme durant l'après-guerre, à des œuvres de bienfaisance ou de secours; elles se sont élargies de manière à englober maintenant l'assistance technique, le développement communautaire et l'agriculture à petite échelle. Les ONG s'efforcent d'aider les personnes les plus démunies, ce qui correspond à un des principaux éléments de la nouvelle stratégie d'aide du gouvernement, c'est-à-dire le soulagement de la pauvreté et le développement des ressources humaines. Notre partenariat avec les ONG importe donc plus que jamais.

Le Canada a été parmi les premiers pays à réaliser des programmes de financement public pour les ONG (1968) et pour les institutions sociales et d'enseignement (1979). D'autres pays ont suivi l'exemple du Canada, et ce partenariat novateur, combinant des ressources publiques et privées, a été si efficace que nombreux sont ceux qui le considèrent comme la principale réalisation canadienne en matière de développement.

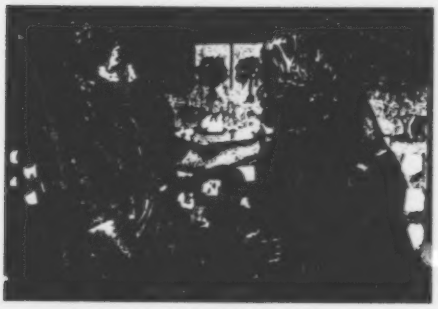

(Photo ACDI : David Barbour, Inuit)

Pleins feux sur les ONG canadiennes

- C'est grâce aux deniers publics (ACDI) que sont réalisés les deux cinquièmes des projets des ONG, celles-ci obtenant des fonds de la population canadienne pour couvrir les autres trois cinquièmes du coût des projets.
- Dans un projet d'ONG sur cinq, des Canadiens travaillent dans un pays en développement.
- La proportion de l'aide que représente le financement des organismes bénévoles est passée de 7,2 p. 100 à 9 p. 100 de 1981–1982 à 1987–1988.
- Environ la moitié des projets des ONG sont parrainés par des ONG affiliées à des Églises.
- Les ONG canadiennes œuvrent dans 83 pays; c'est en Inde puis à Haïti que le nombre des projets réalisés est le plus élevé.
- Les fonds des ONG servent dans une proportion de 75 p. 100 aux soins de santé et au développement communautaire.
- Un tiers des projets parrainés par des ONG canadiennes et appuyés par l'ACDI comportent des budgets de plus de 100 000 dollars.
- Les ONG emploient des milliers de bénévoles canadiens engagés dans le développement international.
- La moitié des 150 millions de dollars affectés au programme Afrique 2000 sont acheminés par le biais des ONG canadiennes qui réalisent des projets en Afrique. Ces fonds constituent une contrepartie aux contributions du public canadien.
- Le Partenariat Afrique-Canada, une coalition de plus de 50 ONG canadiennes, choisira les projets et programmes subventionnés par ces fonds.

Pourcentage de l'APD totale accordée par les principaux pays donateurs par le biais d'ONG
(montant supérieur à 500 M $ÉU — 1985)

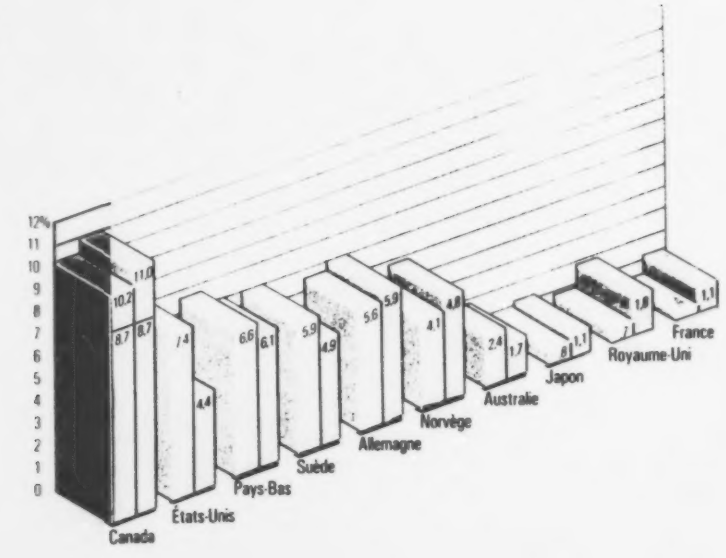

* Excluant l'aide alimentaire

Source : Vingt cinq ans de coopération pour le développement un examen OCDE, Paris, 1985.

3. Institutions non gouvernementales (ING)

Les institutions sociales et d'enseignement canadiennes, telles que les universités et les collèges, les syndicats et les coopératives, les associations professionnelles, les groupes communautaires et les organismes bénévoles constituent une composante majeure de la société canadienne et un immense réservoir d'habiletés et de talents.

Pour tirer parti de ces institutions et les encourager à s'engager dans le domaine du développement, l'ACDI a mis sur pied un programme spécial de bourses d'études. Si leur participation au développement ressemble à celle des ONG, elles disposent cependant de moins de fonds. La très importante contribution des ING est faite principalement de savoir-faire et de services, chaque groupe mettant ses ressources propres au profit des efforts de développement international. Les ING permettent aussi de créer des liens privilégiés entre la population et les institutions canadiennes et celles du tiers monde.

Les activités des ING vont du creusage de puits et de la prestation de soins de santé primaires, au développement du leadership et à l'aide apportée aux pauvres pour leur permettre l'accès au crédit, en passant par l'alphabétisation et l'amélioration des compétences professionnelles. Les ING et les ONG canadiennes collaborent à la réalisation de plus de 3 500 projets appuyés par l'ACDI dans plus d'une centaine de pays. Les universités et les collèges jouent un rôle important dans les efforts canadiens de développement. Des liens officiels existent entre le programme d'aide et les universités depuis les années soixante, période pendant laquelle l'effort d'aide extérieure du Canada a augmenté rapidement. Depuis, les universités et, plus récemment, les collèges communautaires ont intensifié leur participation aux initiatives de développement à l'étranger de diverses façons : la formation d'étudiants du tiers monde, la participation à des programmes de recherche pratique et de transfert de techniques, l'établissement de liens avec des universités des pays en développement et l'engagement, au Canada, d'un dialogue sur l'aide.

Le gouvernement veut aider les ING à donner de l'expansion à leur travail dans le tiers monde et espère accroître l'appui accordé à leurs initiatives de développement par le Programme de coopération institutionnelle et des services au développement.

Le développement des ressources humaines est un élément tellement important de la nouvelle stratégie du gouvernement que les ING qui mènent déjà des activités sur le terrain seront appelées à contribuer encore davantage aux efforts du Canada dans l'avenir.

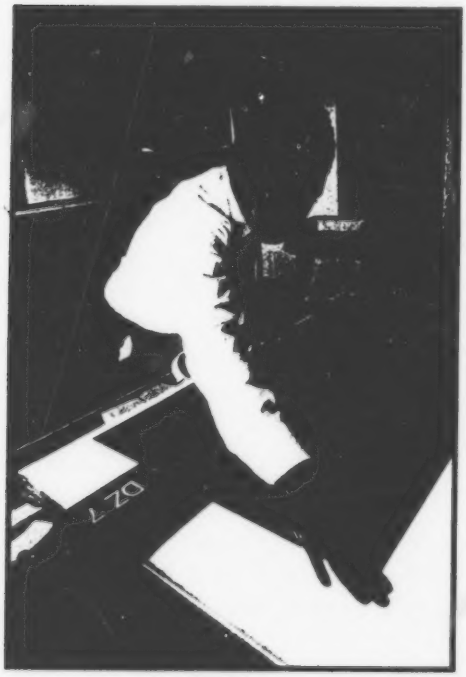

(Photo ACDI : Bruce Paton, Zimbabwe)

Le développement des ressources humaines est un élément de première importance de la nouvelle stratégie. Les ING seront appelées à contribuer encore davantage aux efforts du Canada dans l'avenir.

Nouvelles initiatives

- **En vertu de la nouvelle stratégie, l'ACDI accordera des fonds de contrepartie aux contributions volontaires afin d'encourager les Canadiens à répondre aux appels d'urgence lancés par des organisations internationales spécialisées dans ce type d'assistance.**
- **Le gouvernement élaborera un programme de bourses d'études, cofinancé par l'ACDI et les universités canadiennes et administré entièrement par celles-ci. L'Agence versera 1,3 million de dollars à ce programme.**
- **Le gouvernement discutera avec les universités des possibilités de création de centres d'excellence dans le domaine du développement et de programmes d'études sur le développement dans les institutions d'enseignement postsecondaire.**
- **Un appui particulier sera donné aux universités qui intègrent à leurs programmes d'études des stages pratiques à l'intention des étudiants étrangers.**

4. Un défi lancé aux universités canadiennes :

Les centres d'excellence

Les centres d'excellence réalisent des études portant sur d'importantes questions et sur des régions spécifiques du globe. Plusieurs universités canadiennes ont déjà créé de tels centres. Par exemple, l'Université Laval en possède un sur le Sahel et l'Université de la Colombie-Britannique en possède un sur l'Indonésie. Le gouvernement tient à encourager la création de tels centres et mettra ainsi en œuvre la politique suivante :

- **le gouvernement estime qu'un nombre restreint de centres d'excellence devrait être établis et que les universités devraient s'entendre entre elles sur les secteurs d'activités ou les régions géographiques pour lesquels elles désirent développer un centre d'excellence;**
- **les universités décidant de créer des centres d'excellence devraient déjà posséder une compétence reconnue dans le domaine choisi et la création d'un centre d'excellence ne viendrait que l'enrichir;**
- **les programmes de bourses mis de l'avant pour les étudiants étrangers par les centres d'excellence devraient refléter leur domaine de spécialisation. Les centres devraient aussi être prêts à recevoir des étudiants et des chercheurs étrangers pour des stages de durée variable.**
- **les universités doivent soumettre au Programme de la coopération institutionnelle et des services au développement des projets qui reflètent le domaine de concentration de leur centre d'excellence;**
- **les centres d'excellence doivent être en mesure d'offrir de l'assistance technique qui réponde aux besoins des programmes d'aide des régions ou des secteurs d'activités dans lesquels ils désirent se spécialiser.**

Si les universités canadiennes présentent des propositions fondées sur ces principes, le gouvernement est disposé à consacrer jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars annuellement au développement de centres d'excellence. Ces centres auront un rôle crucial à jouer dans les efforts canadiens de développement. C'est pourquoi le gouvernement tient à ce que le Canada ait de telles ressources. La mise en œuvre de cette nouvelle politique encouragera la création de centres d'excellence dans différentes parties du Canada.

Apprentissage à distance

Il faut innover si nous voulons que les pays en développement profitent du potentiel de leurs ressources humaines. À l'automne de 1987, le Canada a joué un rôle de chef de file et a fait preuve d'imagination dans la création de deux centres visant à augmenter les possibilités d'enseignement dans une grande partie du tiers monde.

La création au Canada du Centre international francophone de formation à distance a été annoncée au sommet de la Francophonie de Québec, et les chefs de gouvernment du Commonwealth ont accepté, lors de la réunion de Vancouver, de mettre sur pied un réseau d'apprentissage à distance dont le centre de coordination se trouvera aussi au Canada.

L'apprentissage à distance fait appel à une gamme de techniques, notamment les cours par correspondance et l'enseignement diffusé par divers services de télécommunications. Il s'agit d'une façon efficace et économique d'assurer l'enseignement à des populations dispersées ou dans des pays en développement.

Les initiatives prises dans le cadre de la Francophonie et du Commonwealth offrent l'excitante possibilité d'ouvrir de nouvelles voies de coopération en éducation, et de vaincre les inégalités en donnant aux étudiants d'au moins 70 pays en développement l'occasion de mieux s'instruire.

5. Sociétés d'État actives dans le développement

Dans le but de contribuer au développement international, le Canada s'associe à d'autres organisations gouvernementales créées pour répondre à des besoins très particuliers. Bien que leurs fonds soient votés, chaque année, par le Parlement et qu'elles fassent partie de l'APD, ces sociétés sont indépendantes de l'ACDI.

Le Comité mixte spécial sur les relations internationales du Canada a recommandé la création d'un Institut international des droits de la personne et de l'avancement démocratique. Dans sa réponse de décembre 1986 au rapport de ce comité, le gouvernement a accepté la recommandation comme un élément de sa politique visant à s'assurer que les droits de la personne demeurent partie intégrante de la politique étrangère du Canada.

Deux rapporteurs spéciaux, nommés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et la ministre des Relations extérieures, ont consulté de nombreux Canadiens ainsi que des représentants des organismes internationaux pour fournir de plus amples recommandations sur la création d'un institut pour l'avancement et le renforcement des institutions démocratiques et des droits de la personne dans les pays en développement. Les ministres ont accepté les principales recommandations du rapport relatives à la création d'un telle institution.

La nouvelle institution aura comme objectif la promotion, le développement et le renforcement des institutions et des programmes qui font valoir et respecter les droits de la personne déjà reconnus sur le plan international. L'institution visera tout d'abord à assurer la coopération entre les Canadiens et leurs partenaires des pays en développement. Les crédits parlementaires nécessaires au financement de ce centre proviendront du programme d'APD. Avec le temps, grâce à son mandat, le centre trouvera d'autres sources de financement qui lui permettront d'élargir ses programmes et d'en entreprendre d'autres en collaboration avec des institutions des pays en développement.

Comme l'ont proposé les rapporteurs, le centre recevra le statut de société d'État. On le nommera **Centre international des droits de la personne et du développement démocratique**. Un groupe de travail composé de représentants des Affaires extérieures et de l'ACDI verra à la rédaction des textes du projet de loi qui s'impose.

Le Centre de recherches pour le développement international : à la découverte de solutions

Le sorgho et le millet sont deux des plus importantes céréales cultivées dans le monde. Elles peuvent être un aliment substantiel pour ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer du riz ou du blé. Pour ceux qui habitent des régions arides, le sorgho et le millet sont d'une importance particulière puisque peu d'autres céréales peuvent survivre dans ces régions.

Cependant, le sorgho et le millet ne sont pas sans inconvénient. Pour que leurs grains soient comestibles, il faut d'abord les décortiquer. C'est une tâche longue et fastidieuse, invariablement accomplie par les femmes.

Vers le début des années soixante-dix, le CRDI a commencé à financer des recherches sur le décorticage mécanique du sorgho et du millet. Ces recherches étaient destinées à réduire le temps nécessaire à transformer le grain en un produit fini plus acceptable pour les consommateurs.

D'abord, le Laboratoire régional des Prairies (LRP) du Conseil national de recherches du Canada a modifié une batteuse d'orge pour qu'elle serve au décorticage. Puis les travaux ont commencé pour de bon une fois que les expériences initiales eurent indiqué que la machine pouvait être adaptée à la transformation du sorgho et du millet.

Le Botswana a joué un rôle particulièrement actif dans l'adaptation de la décortiqueuse aux besoins locaux. Vers le milieu des années soixante-dix, la Commission de commercialisation des produits agricoles du Botswana a établi une minoterie expérimentale de sorgho où deux décortiqueuses canadiennes étaient utilisées. Les consommateurs, tant ruraux qu'urbains, ont aimé la farine produite par cette minoterie et étaient disposés à l'acheter.

En 1977, le Centre des innovations industrielles rurales (CIIR), filiale de la Promotion des industries rurales du Botswana, a commencé à participer aux travaux. Grâce aux fonds fournis entre autres par le CRDI, ce centre a modifié la décortiqueuse du LRP de manière à la renforcer, à l'alléger et à la simplifier.

En 1986, il y avait au Botswana 25 petites minoteries dans lesquelles travaillaient environ 200 personnes. La technique nécessaire à la construction des décortiqueuses a été transférée au secteur privé, et un marché d'exportation des décortiqueuses a été créé. Ainsi bien des femmes des régions rurales du Botswana ne sont plus obligées de s'épuiser à décortiquer à la main les graines de sorgho.

La nouvelle du succès de ce projet s'est répandue dans d'autres parties du monde. Le CIIR a aidé à la formation de chercheurs du Kenya, du Malawi, du Sénégal, de la Tanzanie, de l'Ouganda et du Zimbabwe au cours des premières phases de l'adaptation de la décortiqueuse. Depuis 10 ans, cette nouvelle technique a été mise à l'essai dans 25 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Environ 150 décortiqueuses sont exploités commercialement dans différentes parties du monde. En 1986, la Promotion des industries rurales du Botswana, organisme qui a mis au point la machine, a remporté le premier prix international en techniques du développement.

Au Zimbabwe, au début de 1987, le premier ministre Mulroney a signé un accord prévoyant l'affectation de 3,9 millions de dollars à la construction de 40 minoteries villageoises qui emploieront la décortiqueuse pour traiter le millet et le sorgho. Cela permettra aux habitants des régions rurales de produire davantage de farine à partir des céréales qu'ils cultivent. De plus, le Zimbabwe pourra cultiver davantage de céréales résistant à la sécheresse, telles que le sorgho et le millet dans ses régions arides. Les nouvelles minoteries amélioreront le niveau de vie des femmes des régions rurales, puisque 25 p. 100 de ces minoteries leur appartiendront.

Le **Centre de recherches pour le développement international** (CRDI) a été créé en 1970 pour répondre à un grave déséquilibre mondial en matière de sciences et de techniques. En effet, à cette époque, une large proportion de la recherche scientifique et de son application avait pour but de répondre aux besoins des pays développés et trop peu était accompli en vue de régler les graves problèmes auxquels les pays en développement doivent faire face. Le CRDI a donc été mis sur pied pour favoriser et encourager la recherche dans les pays en développement, recherche faite par les pays eux-mêmes et dans leur intérêt.

Depuis sa création, le CRDI a acquis une réputation mondiale en tant que centre d'excellence. "Enfant chéri" des efforts de développement canadiens, le centre a commandité d'importants travaux sur divers aspects du développement allant de l'agriculture et des ressources humaines aux soins de santé et aux sciences de l'information.

Les travaux du CRDI ont eu un effet d'entraînement puisqu'ils ont contribué à accroître les compétences dans le domaine de la recherche en matière de développement, partout dans le tiers monde. Les pays en développement ainsi que les ONG, les ING, l'ACDI et d'autres organismes d'aide ont grandement tiré profit des recherches réalisées par le CRDI.

La nouvelle stratégie veut poursuivre le travail déjà entrepris en consolidant les rapports entre l'ACDI et le CRDI. Ces deux organismes étudieront, de concert, les possibilités d'échanger du personnel, de réaliser des projets conjoints et d'intégrer davantage les recherches du CRDI aux projets de développement des ressources humaines approuvés par l'ACDI. Le CRDI s'efforcera de voir à ce que les résultats des recherches qu'il appuie soient mis en pratique.

Le **Centre international d'exploitation des océans** (CIEO) est une jeune organisation. Créé en 1985 par le Parlement, le CIEO, dont le siège social se trouve à Halifax, favorise la coopération et le transfert de techniques entre le Canada et le tiers monde dans le domaine des ressources océaniques. Il appuie des programmes visant à améliorer la gestion et l'utilisation des ressources océaniques, surtout comme source de nourriture. Le centre favorise le développement du savoir-faire et l'expansion des institutions des pays du tiers monde, et finance l'acquisition et la diffusion de l'information dans le domaine des ressources océaniques.

Créé il y a à peine deux ans, le CIEO a déjà participé à plusieurs projets. Dans le Pacifique, il aide la *South Pacific Forum Fisheries Agency* à mettre au point des moyens de surveillance régionale afin que les États membres puissent contrôler et protéger leurs pêcheries. Aux Antilles, le CIEO a aidé à l'établissement d'un service de soutien des pêches dans le cadre de l'Organisation des États des Antilles orientales afin de promouvoir et de coordonner l'amélioration de la coopération régionale en matière de pêches. En outre, le CIEO a favorisé l'amélioration de l'éducation dans le secteur des pêches. En 1985-1986, des bourses d'études ont été octroyées à des étudiants de 17 pays pour leur permettre de faire des études supérieures au Canada.

La **Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale** (PCAI) s'inscrit dans la partie des initiatives nationales du programme d'APD, reflétant ainsi une plus grande participation du gouvernement dans sa structure décisionnelle.

La PCAI a été créée en 1981 en tant que filiale à part entière de Petro-Canada. Elle a pour mandat d'aider les pays en développement à réduire ou à éliminer leur dépendance à l'égard du pétrole importé en ayant recours aux techniques et au savoir-faire canadiens en matière d'exploration pétrolière et d'activités connexes. La PCAI aide les pays du tiers monde à explorer et à exploiter leurs gisements de pétrole et de gaz afin de parvenir à réduire leurs importations de pétrole si onéreuses.

Depuis sa création, la PCAI a participé à la réalisation de projets énergétiques dans différentes parties du globe. Elle a aidé la *Barbados National Oil Company* à plus que doubler, en deux ans, la production pétrolière de la Barbade. Aux Philippines, la PCAI a pris part à un vaste éventail d'activités comprenant le forage sur terre ferme, les relevés sismiques hauturiers et l'assistance technique. Des stagiaires d'Asie, d'Afrique et des Amériques ont participé à ses programmes de formation.

Une des priorités de la nouvelle charte de l'APD est d'assurer la disponibilité de l'énergie et la PCAI a les compétences et les moyens dont les pays en développement ont besoin pour exploiter pleinement leurs ressources énergétiques.

6. Organisations multilatérales et institutions financières internationales

Organismes multilatéraux : un partenariat global

L'établissement et la croissance rapide d'un réseau complexe d'institutions multilatérales de développement est l'une des plus importantes réalisations de la coopération internationale. Ce réseau illustre bien l'interdépendance accrue des nations et la nécessité de mener une action collective pour s'attaquer à des problèmes auxquels toute la communauté internationale doit faire face. Le fait que ces organisations multilatérales représentent actuellement 25 à 30 p. 100 de l'APD des membres du Comité d'assistance au développement de l'OCDE, témoigne de leur importance.

Depuis longtemps, le Canada appuie ses partenaires multilatéraux. Les contributions à des organisations multilatérales, telles que les organisations des Nations Unies, ont permis au Canada de participer au développement dans un nombre de pays et de secteurs supérieur à celui auquel son programme bilatéral lui aurait donné accès. Dans les cas où une coopération internationale s'impose, cette participation permet aux Canadiens de contribuer aux efforts collectifs de la communauté mondiale, soit en aidant au financement de projets de trop grande envergure pour qu'un seul pays donateur puisse les réaliser, ou encore en participant à des campagnes mondiales comme celle qui a permis d'enrayer la variole.

Les organisations multilatérales sont d'efficaces partenaires de développement. Le fait de contribuer à leurs programmes aide le Canada à atteindre ses objectifs de développement. Ces organisations font appel aux compétences et aux ressources d'un grand nombre de pays développés afin d'offrir aux pays en développement la meilleure aide possible. De plus, elles travaillent activement au règlement de certains problèmes internationaux pressants tels que celui de la dette internationale. La Banque mondiale est un chef de file en matière de coordination de l'aide et de compétence dans le domaine du développement; elle est de plus la source de financement la plus importante. Il est donc indispensable que le Canada y participe pour pouvoir y faire valoir son point de vue.

Les **organisations multilatérales de coopération technique** reçoivent également un appui du Canada. Le gouvernement contribue à des programmes d'assistance technique qui sont financés par voie de subventions, comme ceux de l'ONU, du Commonwealth, de la Francophonie et des centres internationaux de recherche agricole. En fait, le Canada compte parmi les fondateurs de bon nombre de ces organisations et les soutient depuis longtemps. Parmi la quarantaine d'organisations de ce genre que le gouvernement appuie financièrement, on retrouve le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT) et le Programme spécial de développement de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

L'adhésion du Canada à des organisations multilatérales, telles que l'UNICEF, lui permet de jouer un rôle efficace dans la mise en œuvre des programmes internationaux qui portent sur des questions globales pressantes.

(Photo ACDI : David Barbour, Thaïlande)

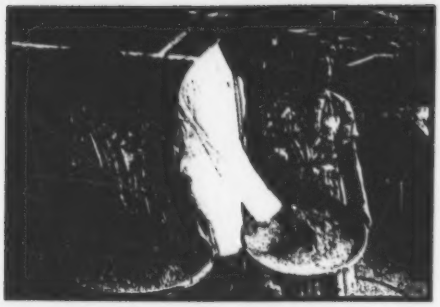

(Photo ACDI : Bruce Paton, Zimbabwe)

Le rôle et les besoins des femmes des pays en développement reçoivent de plus en plus d'attention des institutions financières internationales. L'aide canadienne acheminée par l'entremise des IFI est d'une proportion qui varie entre un cinquième et un quart de l'APD totale.

Le fait d'être membre de ces organisations permet au Canada de jouer un rôle efficace dans la mise en oeuvre des programmes internationaux qui portent sur des questions globales pressantes. L'adhésion du Canada à l'UNICEF lui permet de participer à l'exécution de programmes internationaux à l'intention des enfants et des mères. Le soutien du Canada au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) permet de jouer un rôle dans la mise en oeuvre des programmes en matière de population. Et comme membre du GCRAI, le Canada travaille à l'élimination de la faim dans le monde et à l'accroissement de la production vivrière.

Les **institutions financières internationales** (IFI) comme la Banque mondiale sont d'importants véhicules de l'aide canadienne au développement. L'aide canadienne est acheminée par l'entremise du Groupe de la Banque mondiale et des banques régionales de développement (de l'Asie, de l'Afrique, des Amériques et des Antilles) dans une proportion qui varie d'un cinquième à un quart de l'APD totale. Les contributions aux IFI relèvent à la fois du ministère des Finances (Groupe de la Banque mondiale) et de l'ACDI (banques régionales et Fonds international de développement agricole).

Les IFI ont pour objectif commun de renforcer les économies des pays en développement afin que ceux-ci puissent répondre à leurs besoins financiers en ayant recours aux sources de capitaux provenant des marchés plutôt qu'à ceux des banques de développement. Le Fonds monétaire international (FMI) assure d'une part le financement, à court terme, de la balance des paiements aux termes du marché; et d'autre part, par l'entremise de sa Facilité d'ajustement structurel, il met des ressources, à des conditions de faveur, à la disposition des pays les plus pauvres pour soutenir leurs efforts d'ajustement structurel. Les banques de développement empruntent des ressources sur les marchés internationaux en fonction du «capital non libéré» des pays industrialisés, et elle prêtent ces fonds à des conditions presque commerciales. Elles mobilisent aussi des fonds spéciaux provenant directement des pays industrialisés, pour accorder des prêts, à des conditions très favorables, aux pays les plus pauvres.

Les banques de développement appartiennent à la fois aux gouvernements des pays membres qui font partie de la région et à certains autres pays non régionaux qui fournissent de façon importante les capitaux. L'influence du Canada au sein des institutions financières internationales varie selon le niveau de capital souscrit par le Canada, de ses contributions et du pourcentage de droit de vote qui en découle.

Survol des IFI

Le Fonds monétaire international (FMI) a été établi en 1945 pour superviser le fonctionnement du système monétaire international. Le fond est une source majeure d'aide financière temporaire aux pays membres qui rencontrent des difficultés sur le plan de la balance des paiements. Le FMI donne aussi beaucoup de conseils aux pays membres en matière de politique économique, surtout en ce qui concerne l'élaboration de programmes de redressement économique.

Le FMI n'est pas une institution financière de développement. Toutefois, ses conseils dans le domaine économique, et le financement des balances de paiements qu'il assure, ont une grande influence sur le développement économique de ses membres, en particulier ceux des pays en développement.

Au cours de 1986–1987 le FMI a conclu des accords de confirmation et des accords élargis avec 25 pays. Dans le cadre de ces accords et du financement compensatoire du FMI, un total de 3,2 milliards de droits de tirage spéciaux a été offert en nouveau financement. En outre, le FMI a accordé des emprunts à dix des pays les plus pauvres dans le cadre de sa Facilité d'ajustement structurel (FAS).

Récemment, le FMI et la Banque mondiale ont pris des mesures en vue d'améliorer leur coopération et la coordination de leurs actions pour mieux adapter l'ajustement structurel à la croissance économique des pays en développement. Le Canada se situe au septième rang, par ordre d'importance des actionnaires du FMI.

Le **Groupe de la Banque mondiale***, l'organisme de développement le plus important au monde, a été créé pour favoriser le progrès économique et social. Il appuie le développement en fournissant aux gouvernements et aux entreprises à travers le monde des capitaux à risque aux fins de leurs efforts de développement.

En 1986–1987, la Banque mondiale a octroyé 17,7 milliards de dollars en nouveaux prêts. Elle s'occupe particulièrement d'agriculture, de développement rural, d'énergie et de transports. Ces dernières années, elle a adopté des politiques sur les questions touchant les femmes et sur l'environnement. Elle a intensifié ses efforts d'intégration de la femme à la réalisation de ses projets. En 1987, elle a créé un service de l'environnement. Celui-ci doit s'assurer qu'on tient compte des questions environnementales lors de l'attribution de ses prêts et de l'élaboration de ses politiques.

Le Canada est le neuvième actionnaire, en importance, du Groupe de la Banque mondiale, auquel il a versé environ 285 millions de dollars en 1986–1987.

Avec le Fonds asiatique de développement qui consent des prêts à des conditions libérales, la **Banque asiatique de développement** (BAsD) est la principale institution financière régionale desservant les pays d'Asie et du Pacifique-Sud. Fondée en 1966, la BAsD a établi son siège social à Manille. Le rôle qu'elle joue en matière de développement à l'échelle mondiale est particulièrement important puisque l'Asie comprend plus de la moitié de la population du globe et que plus des trois quarts de ses habitants sont des pauvres.

L'agriculture et l'agro-industrie sont les secteurs les plus importants des prêts cumulatifs de la Banque. L'énergie fait également l'objet de prêts importants, surtout depuis le milieu des années soixante-dix. La Banque prête de plus en plus d'attention aux besoins des femmes et aux questions environnementales lors de sa planification. En 1985, elle a adopté une politique afin de s'assurer que le rôle et les besoins des femmes des pays en développement soient pris en considération au cours de ses opérations de prêts et d'aide technique. En juillet 1987, la Banque a approuvé une politique de resserrement

(suite)

(suite)

de la coopération avec les ONG afin d'aider plus efficacement les pauvres et les défavorisés des pays en développement et d'appuyer les efforts pour la protection de l'environnement.

Le Canada est l'un des fondateurs de la Banque asiatique de développement, dont il est le cinquième actionnaire en importance. Il y a versé une contribution de 92 millions de dollars en 1985–1986 et de 139,6 millions de dollars en 1986–1987. Les montants prêtés par la Banque et le Fonds en 1986 ont dépassé 2 milliards de $ÉU.

La **Banque interaméricaine de développement (BID)**, fondée en 1960, est la plus ancienne des banques régionales de développement. Elle vient en aide aux pays en développement de l'Amérique latine et des Antilles. L'énergie et l'agriculture (y compris les pêches) sont les deux principaux domaines d'intervention de la Banque, bien que les industries de transformation, l'exploitation minière, les transports et les communications fassent également l'objet de prêts. En 1986, les engagements de la BID ont dépassé 3 milliards de $ÉU alors que ses décaissements sont demeurés de 2,3 milliards de $ÉU.

Le Canada a adhéré à la Banque en 1972. En 1986–1987, il y a souscrit plus de 22 millions de dollars.

Le **Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD)**, qui comprend le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigeria, est le principal réseau d'institutions financières régionales qui favorise le développement en Afrique. La Banque, située à Abidjan (Côte-d'Ivoire), a été fondée en 1963. Initialement, seuls les pays africains pouvaient y adhérer. Depuis, des pays non africains s'y sont joints, dont le Canada en 1982. La Banque œuvre dans les domaines des services publics, des sociétés de financement de l'industrie et du développement, des transports, de l'agriculture ainsi que de l'éducation et de la santé. En 1987, la Banque a adopté une politique d'intégration de la femme au développement et a établi une stratégie à cet effet.

Le Canada a versé plus de 70 millions de dollars à la Banque en 1985–1986 et 129 millions de dollars en 1986–1987. Les engagements du Groupe ont dépassé 1,1 milliard de $ÉU en 1985–1986, et 1,6 milliard de $ÉU en 1986.

La **Banque de développement des Caraïbes** (BDC) a été fondée en 1970. Son siège social se trouve à Bridgetown (Barbade). Elle constitue la principale institution financière favorisant le développement des Antilles du Commonwealth. Le Canada est un des fondateurs de la BDC. Avec le Royaume-Uni, il en est un des principaux actionnaires. Le Canada y a versé 6 millions de dollars en 1985–1986 et 11 millions de dollars en 1986–1987.

Les principaux prêts de la BDC ont été consentis dans les domaines des transports et des communications, des industries de transformation, de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, de l'électricité, de l'énergie et de l'eau. En 1986, les montants des nouveaux prêts approuvés par la BDC se chiffraient à environ 60 millions de $ÉU alors que les décaissements de prêts étaient de 41,5 millions de $ÉU.

Le **Fonds international de développement agricole** (FIDA) a été créé en 1977 pour permettre de s'attaquer aux problèmes mondiaux de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté rurale. Les politiques de prêt du FIDA sont axées sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'alimentation et l'augmentation de la production alimentaire dans les pays à faible revenu. Le Canada est le dixième pays donateur, en importance, du FIDA. Il contribue environ 3 p. 100 des ressources de celui-ci (qui se sont chiffrées à 1,9 millard de $ÉU en 1985). En 1986–1987, le Canada a versé plus de 7 millions de dollars au FIDA.

* *Le Groupe de la Banque mondiale comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (établie en 1945), l'Association internationale de développement (1960) et la Société financière internationale (1956).*

7. Monde des affaires

Le monde des affaires canadien est un partenaire indispensable aux efforts de développement international et constitue la principale source des biens et services nécessaires pour exécuter des projets de développement. Les compétences du secteur privé peuvent permettre la construction de routes, l'établissement de systèmes de communications, l'augmentation de la production alimentaire et la création d'emplois. De plus, le secteur privé peut favoriser les relations commerciales et fournir les investissements, la technique et le savoir-faire dont les pays en développement ont un pressant besoin.

Sans le concours du secteur privé, il ne serait pas possible de réaliser un programme d'aide de qualité qui réponde aux besoins des pays en développement.

Le gouvernement désire que le partenariat de l'ACDI avec le monde des affaires devienne encore plus dynamique. La nouvelle stratégie a pour but d'encourager la participation du secteur privé au programme canadien de développement. L'intensification du partenariat augmentera l'efficacité de l'assistance canadienne au développement et aidera à l'adapter aux mutations du monde qui nous entoure.

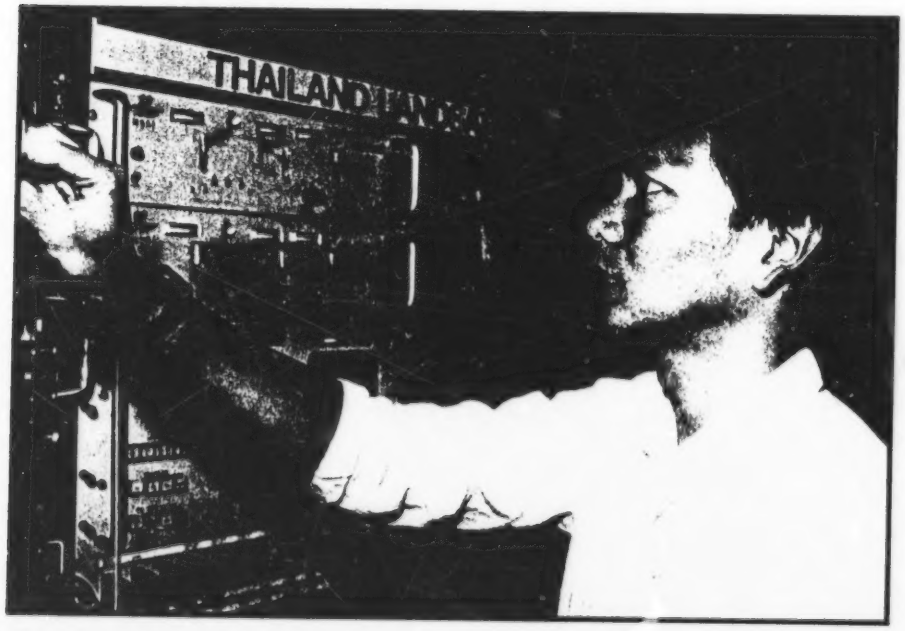

(Photo ACDI : David Barbour, Thaïlande)

Engagement plus avant du monde des affaires

Le gouvernement a pris des mesures permettant au secteur privé de participer davantage au développement. Depuis un an, plus de 300 nouvelles initiatives ont été appuyées, dans le cadre du Programme de coopération industrielle, en réponse à des propositions présentées par le monde des affaires. Des consultations annuelles ont eu lieu avec différents groupes de ce secteur tels que l'Association des exportateurs canadiens et l'Association des ingénieurs-conseils du Canada. Des représentants du monde des affaires ont été invités à se joindre à la délégation canadienne qui a participé à la session extraordinaire des Nations Unies sur l'Afrique tenue en mai 1986.

La diffusion de l'information à l'intention du monde des affaires sur les activités de l'ACDI a été favorisée par la récente publication de la série intitulée **Les affaires et le développement** et la distribution trimestrielle des listes de contrats en cours et des lignes de crédit en vigueur avec des bénéficiaires du tiers monde.

Il en résulte que le monde des affaires, et particulièrement les petites et moyennes entreprises, participe plus que jamais aux travaux de l'ACDI. Le nombre des petites et moyennes entreprises inscrites auprès du Comité de sélection des consultants de l'ACDI est passé de 3 400 à 5 400 au cours des 24 derniers mois. Le nombre d'entreprises avec lesquelles l'ACDI a passé des contrats de service de moins de 100 000 dollars, s'est élevé à presque 1 200 pendant l'année financière 1986–1987, comparé à environ 800, l'année précédente.

Intensification du partenariat avec le secteur privé

1. Pour renforcer les liens entre le monde des affaires du Canada et les pays en développement :

- **On doublera, d'ici cinq ans, le budget du Programme de coopération industrielle** qui correspondra à 4 p. 100 de l'APD. L'augmentation de budget que cela représente, laquelle dépasse celle de tous les autres programmes, témoigne de l'engagement du Canada à rechercher une plus grande participation du secteur privé au développement.
  - On élargira le mandat du Mécanisme canadien de préparation des projets* (MCPP) pour qu'il englobe la préparation détaillée des projets d'investissement et le transfert de techniques, dans le cadre de ces projets.
  - On créera un mécanisme permettant de couvrir certains des coûts d'équipement et de pièces de remplacement des petites et moyennes entreprises canadiennes qui participent à la réalisation de projets de coentreprises avec des partenaires du tiers monde.
  - On créera un Mécanisme de formation en usine pour aider les petites et moyennes entreprises des pays en développement à améliorer leurs capacités de gestion et à augmenter leur productivité.
  - Le *Conference Board* du Canada a réalisé une étude de deux ans sur les relations entre les groupes d'affaires du Canada et ceux des pays en développement. L'ACDI procédera à des consultations approfondies et soutenues avec le monde des affaires pour déterminer les moyens de renforcer ces relations.
- Des lignes de crédit générales bilatérales seront établies avec 20 pays.
- On encouragera la création de liens entre les associations professionnelles et on établira des réseaux d'information dans les pays du tiers monde.

2. Pour que l'activité de l'ACDI réponde mieux aux besoins :

- On créera, au Canada, des centres d'information régionaux afin de donner au monde des affaires une information indispensable.
- On déterminera, de concert avec la Société pour l'expansion des exportations, les règles à suivre concernant le contenu canadien.
- On mettra à jour la série intitulée **Les affaires et le développement.**
- L'ACDI entreprendra des consultations annuelles auprès des groupes industriels les plus importants.

3. Pour favoriser le recours au secteur privé en matière de développement des ressources humaines :

- On consacrera environ 50 p. 100 des fonds supplémentaires à des bourses d'études pour la formation technique et professionnelle, et cette formation sera assurée, dans une large mesure, par le secteur privé.
- On accordera une attention particulière, dans le cadre du Programme de la coopération institutionnelle et des services au développement, aux universités qui présentent des projets faisant appel au secteur privé.
- Tous les projets d'action convergente comprendront une analyse de la capacité du secteur privé à réaliser ces projets.

4. Pour aider le secteur privé des pays en développement :

- On créera un bureau « antenne » chargé de repérer les possibilités d'établir des liens entre le secteur privé canadien et le monde des affaires de l'Afrique australe. Un bureau similaire sera créé aux Antilles.
- On déliera davantage le programme bilatéral afin de permettre une augmentation des achats de biens et de services locaux.
- Le Bureau de promotion du commerce sera élargi de manière à améliorer la capacité de commercialisation des pays en développement, surtout celle des petits pays ayant une faible capacité en ce domaine.
- Le Programme de promotion de la gestion, de l'ACDI, offrira une aide destinée expressément à l'amélioration des méthodes de gestion.

* *Dans le cadre du MCPP, l'ACDI aide les entreprises canadiennes (surtout les firmes d'experts-conseils) à réaliser des études de préparation de projets d'investissement, là où il y a de fortes chances que le projet soit réalisé et qu'il entraîne la fourniture de biens et de services canadiens compétitifs au cours des étapes subséquentes.*

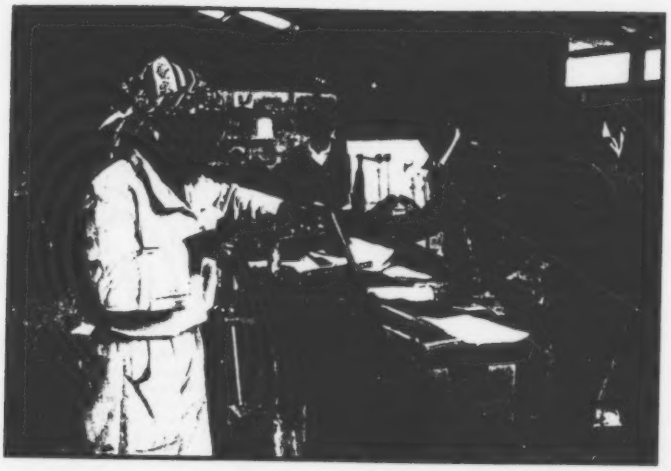

Lignes de crédit

Les lignes de crédit sont des montants fixes versés aux pays bénéficiaires et administrés par l'ACDI. Elles servent principalement, mais non exclusivement, à l'achat de biens ou de services; le bénéficiaire peut puiser des sommes aux montants fixes en question à mesure que des besoins se font sentir dans un secteur particulier.

L'ACDI a déjà établi des lignes de crédit pour certains pays en développement. Cela permet à ces pays d'acheter des biens et des services au Canada, dans des secteurs ayant fait l'objet d'une entente entre les deux pays et qui sont essentiels au développement.

Il y a deux types de lignes de crédit : les lignes de crédit concessionnelles et les lignes de crédit parallèles.

Les lignes de crédit concessionnelles sont celles que l'ACDI octroie en totalité.

Les lignes de crédit parallèles sont accordées de pair avec d'autres fonds publics octroyés par la Société pour l'expansion des exportations. Une partie du budget est fournie par l'ACDI alors que l'autre l'est, par la SEE à des taux d'intérêt commerciaux.

Les lignes de crédit sectorielles, c'est-à-dire pour l'agriculture, l'énergie ou les petites entreprises, selon les besoins du pays, seront maintenues. De plus, des lignes de crédit générales seront établies dans un maximum de 20 pays présentant un intérêt à long terme pour le monde des affaires et dans lesquels le gouvernement désire encourager la participation des entreprises privées au développement. Ces lignes de crédit compteront pour au moins 10 p. 100 du budget prévu pour chaque pays.

Voici les conditions qui détermineront le choix des projets devant être réalisés par des entreprises canadiennes dans les pays où des lignes de crédit générales ont été établies :

1. **Ces projets doivent être appuyés par le pays bénéficiaire et prévus dans son plan de développement.**
2. **La participation financière pour chaque projet ne doit pas, en général, dépasser 5 millions de dollars.**
3. **La priorité sera accordée aux projets industriels ou d'infrastructure qui comprennent la formation du personnel, l'approvisionnement en pièces de rechange ou l'assistance technique.**
4. **Chaque projet devra avoir une incidence, directe ou indirecte, sur la création d'emplois dans les pays en développement.**
5. **Le pays bénéficiaire devra indiquer sa capacité et sa volonté de donner suite au projet une fois celui-ci achevé.**

(Photo : ACDI – David Barbour)

Programme de coopération industrielle

Le Programme de coopération industrielle (PCI) donne au monde des affaires du Canada une occasion unique de participer aux efforts de développement. Il a été créé à plusieurs fins connexes :

- faire participer davantage le secteur privé aux efforts du Canada dans le domaine du développement;
- stimuler le secteur privé des pays du tiers monde, car il y va du succès de leurs propres efforts de développement;
- améliorer les relations commerciales du Canada avec les pays en développement d'une manière qui cadre avec nos objectifs de développement.

Le PCI permet au monde des affaires et à l'industrie privée du Canada d'entreprendre, moyennant l'approbation de leurs propositions dans le cadre du programme de développement du Canada, des activités répondant tant à leurs propres besoins qu'à ceux des pays en développement. Ceux-ci ont acquis une technique appropriée dont ils avaient grandement besoin, leur infrastructure a été renforcée et leur population active a acquis des compétences à peu de frais ou sans frais en devises étrangères. Dans certains pays, le PCI a aidé à la création d'une capacité d'exportation et d'une capacité de transformation permettant la substitution des importations.

Le PCI a contribué à la création d'emplois au Canada et a fait augmenter les ventes de produits canadiens dans le tiers monde. Il a aidé certaines entreprises canadiennes qui, autrement, ne s'y seraient jamais engagées, à participer au développement. Près de la moitié des sociétés participant à des activités qu'appuie le PCI dans les pays en développement sont de petites et moyennes entreprises.

Le PCI a permis au secteur privé de devenir un partenaire du développement international. En faisant passer le budget du PCI de 2 à 4 p. 100 de l'APD, la nouvelle stratégie permettra au secteur privé du Canada de participer de manière accrue aux efforts canadiens de développement.

Sensibiliser les Canadiens

Les sondages réalisés au fil des années indiquent que près de 90 p. 100 des Canadiens approuvent l'effort que fait le Canada pour le développement international. La réaction du public canadien à la famine en Afrique a clairement démontré la très grande volonté des Canadiens d'aider les défavorisés du monde. Parmi tous ceux qui ont contribué au soulagement de la famine, les Canadiens se sont proportionnellement montrés les plus généreux.

Même s'ils se soucient beaucoup du développement international, les Canadiens ont par ailleurs une connaissance relativement restreinte des problèmes de développement et sont peu conscients des efforts que le gouvernement et ses partenaires font pour s'y attaquer.

Ce manque de connaissance est attribuable à bien des facteurs. L'un d'entre eux est la grande complexité et la diversité des activités de développement. Des problèmes tels que ceux de l'endettement, de l'ajustement structurel, des rapports entre l'aide et le commerce, et des droits de la personne comportent en soi la présentation d'un message complexe mais essentiel à la notion de développement.

Pour que les Canadiens puissent participer davantage aux efforts de développement international faits par leur pays, ils doivent être plus sensibilisés à ces problèmes. Cela signifie que l'ACDI doit s'efforcer d'informer les Canadiens et faire en sorte que les activités de coopération soient davantage à leur portée. Informer les Canadiens sur le développement international et déterminer quels sont leurs points de vue sur ce sujet constitueront donc une partie importante de la politique de l'ACDI pour les années à venir. La nouvelle stratégie favorisera la communication entre les planificateurs du développement et le public canadien, et donnera lieu à l'adoption d'une politique d'aide témoignant des préoccupations et des intérêts des Canadiens tout en encourageant leur participation.

Une photothèque de classe internationale constitue l'un des outils de communication dont s'est dotée l'ACDI pour transmettre le message du développement. Cette photographie a remporté le Prix international de la presse, en 1986.

(Photo ACDI : David Barbour, Égypte)

Mieux écouter pour mieux aider

L'ACDI consacre actuellement l'équivalent de 0,6 p. 100 de l'APD canadienne à l'information et à la sensibilisation du public. C'est par l'entremise de la Direction générale des affaires publiques et du Programme de participation du public, qui finance les efforts de sensibilisation au développement menés par les ONG, qu'elle espère surtout atteindre ces objectifs. De plus, la Direction générale de la coopération avec le monde des affaires fait des efforts d'information considérables, notamment en tenant des expositions et des séminaires à l'intention des gens d'affaires.

Au cours des trois dernières années, les budgets de l'information et de la sensibilisation du public ont permis de soutenir d'importantes initiatives dans le domaine des communications, notamment la mise en marche d'un programme dynamique de coproduction audio-visuelle, la publication d'un périodique thématique trimestriel et la

création d'une photothèque de classe internationale. Un projet pilote innovateur a été lancé pour favoriser la coopération avec le monde de l'éducation et insérer le principe de l'éducation globale dans les programmes d'études en vigueur. Le bureau des conférenciers, qui répond déjà à plus de 400 demandes d'allocutions par année, a pour sa part connu une expansion fort importante. Et pour la première fois, une série de publications a été préparée afin d'expliquer clairement le rôle du monde des affaires dans les activités de développement de l'ACDI, y compris le processus de prise de décision relative à l'octroi de contrats.

Le gouvernement entend porter les sommes consacrées à l'information et à la sensibilisation du public à 1 p. 100 de l'APD. Ces ressources financières serviront à quatre objectifs principaux :

- **le maintien du cofinancement d'activités de sensibilisation en matière de développement menées par plus de 150 ONG et ING canadiennes;**
- **l'information des Canadiens sur le développement international;**
- **l'établissement de mécanismes de rétroaction permettant aux Canadiens d'exprimer leurs points de vue sur des questions de développement;**
- **une large diffusion de l'information sur les programmes et politiques d'aide extérieure du gouvernement, notamment par des activités régionales et nationales de sensibilisation du public aux problèmes de développement et aux solutions à y apporter.**

1. Mieux informer les Canadiens

Par l'entremise de la Direction générale des affaires publiques et du Programme de participation du public, l'ACDI collabore activement avec ses partenaires en matière de développement à des activités de sensibilisation du public. À la lumière de consultations avec les groupes intéressés, le gouvernement entreprendra de nouvelles activités visant à accroître la sensibilisation du public en matière de développement:

- **des centres régionaux d'information, un peu partout au Canada, seront équipés de façon à mieux desservir la communauté des gens d'affaires;**
- **le gouvernement désignera une Journée du développement et invitera les groupes canadiens intéressés (Parlement, ONG, ING, écoles, universités, gens d'affaires, syndicats et coopératives) à organiser des activités pour l'occasion;**
- **dans le cadre de sa préparation au Sommet économique qui aura lieu à Toronto en 1988, le gouvernement consultera des représentants d'organisations et d'institutions canadiennes et internationales au sujet des problèmes des pays du tiers monde et du développement international;**
- **le gouvernement désire que l'ACDI aide les gens d'affaires, les ONG et d'autres groupes à s'occuper davantage de la diffusion de l'information sur les efforts canadiens de développement et les problèmes de développement international. Les principales entreprises passant des contrats avec l'ACDI, les ONG et les institutions qui s'occupent de développement à l'étranger seront encouragées à mieux faire connaître les efforts qu'elles déploient dans le tiers monde;**
- **de concert avec les autorités provinciales chargées de l'éducation, l'ACDI encouragera l'intégration de questions de développement international aux programmes des cours. De plus, elle s'efforcera d'appuyer le perfectionnement professionnel des enseignants, afin de les aider à traiter de ces questions. Le système d'éducation publique canadien comprend 300 000 enseignants et 4 millions d'élèves. En encourageant la pleine participation du secteur formel d'éducation, tout en respectant la juridiction des provinces dans ce domaine, l'ACDI peut favoriser la sensibilisation des jeunes Canadiens aux défis mondiaux. Cela constituera le complément des travaux d'éducation en matière de développement qu'accomplissent déjà de nombreuses ONG canadiennes dans le cadre des programmes scolaires;**
- **les étudiants et les stagiaires du tiers monde peuvent également jouer un important rôle d'information du public au sujet des questions de développement. L'ACDI les incitera et les aidera à participer plus activement à l'information des Canadiens. L'Agence est déjà en train d'établir, dans le cadre des projets de communication d'Afrique 2000, un bureau des conférenciers faisant appel à des étudiants africains. Ce programme s'étendra également à d'autres étudiants, issus principalement des pays du Commonwealth et de la Francophonie;**
- **l'ACDI prendra des mesures pour améliorer ses communications avec le public canadien au sujet de l'aide. Elle s'efforcera d'adapter davantage à des groupes cibles précis l'information au sujet de l'ACDI et des programmes d'APD. Des**

sommaires d'évaluations de projets et de programmes seront mis à la disposition des parlementaires, de nos partenaires en matière de développement et de quiconque les demandera. Cela aidera les Canadiens à évaluer l'efficacité de leur programme d'aide au développement international. L'Agence s'appliquera particulièrement à informer des groupes qui peuvent diffuser à leur tour le message : les media, les ONG, les ING et les enseignants. En outre, l'ACDI intensifiera les efforts qu'elle fait pour communiquer avec de nouveaux groupes qui n'ont pas été particulièrement actifs par le passé mais qui sont susceptibles de s'intéresser aux activités de développement.

2. Connaître l'opinion des Canadiens

La communication est un processus bidirectionnel. Il ne suffit pas que l'ACDI et ses partenaires disent au public canadien ce que le Canada fait sur la scène internationale. Il faut, d'autre part, que les planificateurs du développement sachent ce que pensent les Canadiens du développement. Les planificateurs ne peuvent établir une politique témoignant des points de vue et des valeurs des Canadiens que s'ils comprennent leurs préoccupations. Ainsi :

- **l'ACDI procédera périodiquement à des sondages d'opinion publique pour déterminer ce que les Canadiens jugent important et quelle orientation ils voudraient donner aux politiques en matière de développement. Cela permettra au gouvernement de connaître, aux niveaux national et régional, la mesure dans laquelle la population canadienne appuie le programme d'APD et comprend les problèmes de développement;**
- **la publication annuelle des résultats de ces sondages permettra à l'ACDI de mieux connaître les préoccupations et les attentes du public et de pouvoir y répondre plus adéquatement.**

L'amélioration de la communication avec les Canadiens est un élément crucial de la nouvelle stratégie canadienne de développement. En fait, il n'y aura de programme d'aide au développement de qualité que s'il est appuyé activement par les partenaires du progrès que sont les Canadiens eux-mêmes. Les mesures que le gouvernement entend prendre feront des Canadiens des participants à part entière et pleinement informés, ce qui facilitera l'élargissement et l'approfondissement du programme canadien au cours des années à venir.

3. Initiatives régionales

Toutes les régions doivent recevoir l'information au sujet de l'ACDI et du développement pour que tous les Canadiens aient l'occasion de participer à nos efforts de développement international. Plusieurs initiatives nouvelles sont prévues à cet effet :

- **l'ACDI finance 29 centres de ressources au Canada. Ces centres seront consultés afin de déterminer s'ils peuvent assumer des responsabilités ayant trait à la distribution de films, de publications et de matériel didactique, élargissant ainsi la portée du Bureau des conférenciers de l'ACDI, en plus de solliciter la participation d'étudiants et d'autres personnes-ressources du tiers monde. Certains de ces centres pourraient éventuellement servir de points de contact régionaux entre l'ACDI et le public canadien;**
- **des centres régionaux d'information seront équipés afin de servir de sources initiales d'information à l'intention des gens d'affaires qui veulent se renseigner sur l'ACDI et les activités de développement international;**
- **des séminaires pour la communauté des affaires et les media seront organisés sur une base régulière. Des efforts particuliers seront déployés pour aider les représentants des media à mieux saisir tant les réalités du tiers monde que les politiques canadiennes d'APD;**
- **des consultants régionaux participeront à des activités de communication dans différentes parties du Canada. Ces consultants donneront à la presse locale des renseignements au sujet de l'APD et ils fourniront à l'ACDI une rétroaction au sujet des intérêts et des préoccupations des Canadiens.**

Centres de ressources

Colombie-Britannique

1. Vancouver
2. Nanaimo
3. Victoria

Alberta

4. Calgary
5. Saint-Paul
6. Camrose
7. Edmonton
8. Lethbridge
9. Medicine Hat

Saskatchewan

10. Saskatoon
11. Regina

Manitoba

12. Brandon
13. Winnipeg

Ontario

14. Toronto
15. Guelph
16. Waterloo
17. London
18. Ottawa
19. Kingston
20. Hamilton
21. Windsor

Québec

22. Montréal
23. Sherbrooke
24. Québec
25. Joliette
26. Alma

Nouvelle-Écosse

27. Halifax
28. Halifax

Terre-Neuve

29. St. John's

Île-du-Prince-Édouard

30. Charlottetown

4. Programmes de collaboration avec les media

Notre époque est dominée par les media. Bien des Canadiens n'ont pas d'autres sources d'information sur le monde qui les entoure. L'ACDI reconnaît l'importance de la collaboration avec les media pour faire connaître les questions de développement. C'est pourquoi l'Agence prendra les mesures suivantes afin que les Canadiens reçoivent l'information dont ils ont besoin concernant les efforts de développement international faits par leur pays :

- **des articles sur l'APD et les pays du tiers monde seront distribués régulièrement à tous les quotidiens et hebdomadaires du Canada;**
- **un effort en vue de sensibiliser davantage les journalistes aux problèmes du tiers monde en leur donnant plus d'information au sujet des programmes actuels de bourses d'études en journalisme et des possibilités de séjourner dans des pays du tiers monde. De plus, la collaboration avec les agences de presse et les écoles de journalisme sera intensifiée afin que les journalistes prennent davantage conscience des problèmes du tiers monde;**
- **l'établissement d'un programme de récompenses à l'excellence pour des reportages sur des questions relatives au tiers monde.**
- **la préparation de bandes magnétiques ou magnétoscopiques à l'intention de la presse électronique;**
- **la production et la distribution de documents destinés expressément aux femmes et aux jeunes;**
- **la distribution de documents intéressant particulièrement la communauté des affaires;**
- **un accroissement de la coproduction cinématographique sur des thèmes touchant le tiers monde, en particulier des émissions de télévision populaire destinées aux jeunes;**
- **l'utilisation accrue, par les réseaux de télévision éducative et les câblodistributeurs, de films éducatifs et d'émissions existants et la production de documentaires originaux sur le tiers monde;**

(Photo ACDI : David Barbour, Toronto)

L'ACDI consulte bien des Canadiens

Au cours des trois dernières années, l'ACDI s'est occupée de consulter ses nombreux partenaires du développement. Les consultations vont de réunions annuelles portant sur des questions d'intérêt commun à des discussions au sujet de politiques précises. Ces dernières années, les consultations ont été les suivantes :

Séances officielles annuelles de consultation ou d'information

- **Association des exportateurs canadiens (AEC)**
  Les membres de l'AEC se réunissent annuellement à Ottawa avec des cadres supérieurs de l'ACDI pour discuter des programmes et des orientations de celle-ci selon un ordre du jour convenu.
- **Association des ingénieurs-conseils du Canada (AICC)**
  Des représentants de l'ACDI se réunissent trimestriellement avec le conseil d'administration et des membres choisis de l'AICC à l'ACDI.
- **Conseils commerciaux**
  L'ACDI assiste aux réunions annuelles des différents conseils commerciaux dont le Canada fait partie (par ex., Conseil commercial canado-arabe, Conseil commercial Canada-Brésil, Chambre de commerce Canada-Afrique, etc.) et elle est souvent invitée à y participer activement.
- **Conference Board — Centre de recherches sur les relations commerciales internationales.**
  L'ACDI participe aux réunions trimestrielles du conseil d'administration et au colloque sur la recherche internationale qui a lieu deux fois par année.
- **Réunions annuelles générales des grandes ONG**
  L'ACDI est invitée à assister, et parfois à participer activement, aux réunions annuelles générales de grandes ONG et d'organisations-cadres. Les consultations comprennent les suivantes :
  - *consultation générale avec les ONG du Québec;*
  - *réunion annuelle du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI);*
  - *consultation du CCCI sur le financement de contrepartie des ONG du tiers monde;*
  - *consultation des groupes religieux.*
- **Consultations annuelles avec les ONG et d'autres groupes qu'intéresse le Programme de participation du public.**
  Ces consultations ont lieu dans des centres régionaux tels qu'Ottawa, Montréal, Toronto, Calgary, etc.
- **Consultations sur les politiques**
  Au cours de l'élaboration des politiques, il arrive souvent que la ministre ou les autorités de l'ACDI consultent des groupes d'intéressés ou des associations afin de connaître leur avis, de les informer ou de déterminer leurs réactions à des initiatives spéciales en matière de politique. C'est ce qui s'est produit, par exemple, dans les cas suivants :
  - Groupe consultatif Afrique 2000
    Des consultations entre la ministre et des représentants de la collectivité canadienne du développement ont eu lieu en mars et en avril 1986. Le groupe consultatif Afrique 2000 a tenu sa première réunion en avril 1967.

Réunions avec le secteur privé

La Direction générale de la coopération avec le monde des affaires a entretenu un dialogue soutenu sur la politique avec le secteur privé canadien. Des consultations récentes ont eu lieu avec des représentants de groupes tels que l'Association des exportateurs canadiens, l'Association des manufacturiers canadiens, la Chambre de commerce du Canada, l'Association des ingénieurs-conseils du Canada, le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, le Conference Board du Canada, l'Association des banquiers canadiens, le Conseil canadien pour la coopération internationale et l'Institut Nord-Sud. Elles ont porté sur des sujets tels que les suivants :

- questions d'aide et de commerce
- rôle des banques commerciales
- liens entre le monde des affaires du Canada et du tiers monde
- financement sur fonds propres
- institutions de formation spécialisées
- systèmes de financement à l'intention des femmes entrepreneurs
- diffusion de l'information au monde des affaires
- maisons de commerce et commerce de contrepartie

Dialogue suivi d'information et d'élaboration de politiques éclairées

Les bureaux responsables de différents pays ont consulté des ONG et des institutions au cours de la préparation des revues de programmes nationaux.

Partageons notre avenir

«... les Canadiens attendent de leur gouvernement qu'il s'affirme sur la scène internationale par une présence active et constructive qui reflète notre espoir d'un monde meilleur et soit conforme à nos intérêts nationaux...d'autres pays grands et petits, comptent sur le Canada pour jouer un rôle important dans la collectivité mondiale.»

Discours du Trône, le 1er octobre 1986

«...Peu de pays sont mieux placés que le Canada pour apporter une contribution à l'ordre et au développement international. Peu de pays ont des liens aussi étroits avec tant de nations du monde - des liens historiques, familiaux, culturels et commerciaux. Notre acception de l'internationalisme exige une mise à contribution pleine et entière de tous les atouts du Canada et fait appel à toutes ses traditions. Telle est et telle demeurera l'orientation fondamentale de la politique étrangère du gouvernement.»

Déclaration du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'occasion du dépôt de la réponse du gouvernement au rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes sur les relations extérieures du Canada, le 4 décembre 1986

La géographie et l'histoire ont prédestiné et disposé les Canadiens à être internationalistes. Bien que la population du Canada soit relativement peu élevée, le pays a joué un rôle primordial sur le plan international, dans la mise en place d'un système politique, économique et de sécurité. La capacité du Canada de porter des jugements impartiaux et sa prédisposition à s'engager de façon constructive lui ont mérité le respect du monde entier. Le Canada a participé activement à San Francisco à la création des Nations Unies. Il était présent aussi à Bretton Woods lorsque le système monétaire d'après-guerre a été conçu, ainsi qu'à la Havane et à Genève lorsque le système international des échanges commerciaux a été établi. Les Canadiens ont toujours été présents dans les efforts d'amélioration de l'ordre international, à titre de membre fondateur du Commonwealth et de la Francophonie, dans des activités de maintien de la paix et dans la promotion du dialogue Nord-Sud.

Le gouvernement entend continuer dans cette voie. Mais les défis sont plus grands que jamais. La confiance dans les institutions internationales s'est affaiblie. Certaines institutions, que le Canada s'est si bien appliqué à mettre sur pied, se sont mal adaptées aux changements et ne répondent plus aux besoins. Les rivalités entre les grandes puissances, la concurrence entre les grands blocs politiques, l'interdépendance économique et la croissance démographique dans les pays les plus pauvres, tous ces facteurs ont rendu la coopération internationale de plus en plus difficile.

La dynamique de la vie internationale soulève des questions qui touchent directement le bien-être et la sécurité des Canadiens. Les grandes questions économiques, politiques et de sécurité s'infiltrent maintenant de façon inévitable dans leur vie quotidienne. Il est impossible de ne pas en tenir compte. C'était le luxe d'une autre époque. Les intérêts nationaux des Canadiens sont maintenant inextricablement liés à leurs responsabilités internationales. La sécurité et la prospérité du Canada dépendent du bon fonctionnement des institutions internationales, du maintien de la stabilité internationale, de l'accélération du développement économique et social dans les pays du tiers monde et de la réduction de l'instabilité politique dans certaines régions du globe. Bref, notre avenir est fonction d'un monde plus sûr, plus juste et plus prospère que nous saurons construire.

(Photo ACDI : Hélène Tremblay, Dominique)

L'accélération du développement économique et social dans les pays du tiers monde touche directement la sécurité et le bien-être des Canadiens. Notre avenir est fonction d'un monde plus sûr, plus juste et plus prospère que nous saurons construire.

1. L'aide : une vocation canadienne

S'il est une vocation que le Canada ait choisie, c'est certes d'aider les autres. L'aide au développement international a toujours occupé une place privilégiée dans la politique étrangère du Canada et toujours joué un rôle crucial dans la promotion de la stabilité politique, dans l'assistance humanitaire et dans la prospérité économique globale à long terme.

Du point de vue politique, le Canada estime que le développement international est un préalable essentiel à la paix et à la sécurité mondiale. On s'entend maintenant pour reconnaître que la pauvreté généralisée est en soi une des causes des guerres et des problèmes politiques qui affligent constamment de nombreuses régions du monde. Le développement doit servir de fondement à une plus grande sécurité internationale.

Du point de vue humanitaire, le Canada a toujours montré l'exemple en offrant de l'aide au développement pour promouvoir son objectif de politique étrangère qui consiste à partager ses richesses avec ceux qui en ont le plus besoin. Ce souci humanitaire découle en partie du fait que le Canada est un pays multiculturel : les Canadiens se préoccupent du sort de nombreux groupes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs frontières.

Le Canada ne peut atteindre son objectif d'assurer à long terme la prospérité économique et commerciale au niveau mondial qu'en amenant les pays en développement à s'intégrer à l'économie internationale d'une façon plus équitable. L'aide au développement est un outil essentiel à cet égard, car le succès de cette intégration en dépend souvent. Les mesures récentes visant à alléger le fardeau de la dette des pays en développement et à convertir le programme d'aide en un programme comportant uniquement des subventions, donneront aux pays en développement un certain répit immédiat sur le plan économique. En outre, le Canada travaille à la mise en place d'un environnement économique international plus favorable avec ses partenaires du Groupe des Sept, du Commonwealth, de la Francophonie, et par l'intermédiaire de l'OCDE, du Gatt, du FMI, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement, ainsi que des organismes des Nations Unies.

Si les pays en développement réalisent un meilleur taux de croissance et réussissent du même coup à s'adapter au changement social, ils contribueront à notre prospérité économique. Par contre, s'ils sont dans l'impossibilité de réaliser des progrès à cause du protectionnisme, d'un financement insuffisant, de l'impossibilité d'obtenir un savoir-faire et une technique appropriés, et de notre propre impuissance à adapter nos économies à une nouvelle conjoncture, notre bien-être en souffrira.

C'est en faisant la promotion d'un esprit d'internationalisme constructif et en réduisant les obstacles qui empêchent l'émergence d'une société plus globale fondée sur des valeurs réellement partagées, que le Canada pourra le mieux servir ses intérêts.

La nouvelle stratégie du Canada en matière d'APD constitue le plan d'action qui tracera la voie pour les dernières années du XX[e] siècle. Elle guidera les efforts du Canada en matière de coopération et lui permettra d'atteindre les objectifs fixés. Elle construira sur les points forts du présent programme, le modifiera s'il y a lieu, et tirera profit des leçons tirées de l'expérience. Elle propose des voies, des programmes et engagements nouveaux aux Canadiens et à leurs partenaires des pays en développement. Un programme canadien renouvelé et orienté en fonction d'une aide qui réponde aux besoins de ceux qui sont les plus démunis, permettra non seulement de maintenir, mais d'accroître la grande réputation du Canada en matière de développement international.

2. Donner, c'est aussi recevoir

Le présent document a traité principalement des meilleures façons pour le Canada d'apporter son aide, de l'établissement de liens plus étroits entre partenaires et des moyens pour les Canadiens de participer plus intensément au développement du monde. Il se fonde sur une hypothèse fondamentale : l'époque où la relation entre donateur et le bénéficiaire s'établissait sur le principe que celui qui possède, donne et que celui qui n'a pas, reçoit, est bien révolue. Elle est remplacée par des principes d'interdépendance et de coopération qui reflètent plus fidèlement le fonctionnement du monde actuel. La prise de conscience que la vie et le développement se fondent sur des principes d'égalité, de réciprocité et de partenariat doit être l'esprit qui animera tous les efforts que le Canada fera à l'avenir.

Toutefois, cette vision de l'aide n'est ni nouvelle ni l'apanage des seuls Canadiens. Comme la ministre des Relations extérieures en faisait la remarque au cours d'une visite qu'elle a effectuée en Asie en avril 1987, alors qu'elle discutait de la coopération canado-thaïlandaise pour soulager la pauvreté au niveau rural et régional :

« Il y a une tradition en Thaïlande qui veut que lorsqu'on donne une aumône à un moine, il est d'usage de le remercier d'accepter le don. Je trouve que cette coutume porte en soi un message très éloquent. C'est une façon d'exprimer la vérité universelle selon laquelle donner, c'est aussi recevoir. »

En effet, de nouveaux partenariats entre des personnes qui n'ont ni la même nationalité, ni la même expérience de vie, sont de plus en plus indispensables à notre avenir commun. Dans un monde d'interdépendance croissante, dans lequel le surpeuplement menace de détruire l'écosystème et ses principales ressources, nous devons travailler en étroite collaboration pour y remédier, souvent en employant des méthodes inconnues jusqu'à présent. Nous avons tous une contribution essentielle à apporter, et en donnant, nous recevons également, car l'avènement d'un monde meilleur pour tous sera l'aboutissement de nos efforts.

Visite de la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, à une école pour aveugles financée par l'ACDI, à Khon Kaen, en Thaïlande.

(Photo ACDI : David Barbour, Thaïlande, 1987)

Annexe

Mise en œuvre de la stratégie : 42 moyens de mieux coopérer

A. Une charte de l'APD : principes et priorités

1. **La pauvreté d'abord : l'aide publique au développement accordée par le Canada a pour objectif primordial d'aider les pays et les p pulations les plus pauvres du globe.**
2. **Aider les gens à s'aider eux-mêmes : le programme canadien d'aide au développement doit viser à renforcer les ressources humaines et institutionnelles que possèdent déjà les pays en développement pour leur permettre de régler eux-mêmes leurs problèmes en harmonie avec l'environnement naturel.**
3. **Les besoins de développement doivent passer en priorité dans l'établissement des objectifs du programme d'aide. Dans la mesure où ces priorités sont rencontrées, les objectifs du programme d'aide au développement pourront prendre en considération d'autres objectifs de politique extérieure.**
4. **Le partenariat est le concept-clé qui favorise et renforce les liens entre les institutions et les citoyens canadiens et ceux des pays du tiers monde.**
5. **Afin de tenir compte des liens entre les divers secteurs d'aide et pour mettre davantage en évidence les défis que les pays en développement doivent relever, les objectifs thématiques de l'aide canadienne au développement seront les suivants :**
   - *le soulagement de la pauvreté, dans les régions rurales et urbaines, en assurant un meilleur accès aux services de santé, à la planification familiale, à la nutrition, à l'éducation, à l'emploi et au pouvoir de décision;*
   - *l'ajustement structurel des économies pour venir à bout des problèmes de la dette et de la réduction des recettes d'exportation et pour améliorer la gestion de l'économie (tout en demeurant sensible aux effets sociaux et économiques de cet ajustement);*
   - *la participation accrue des femmes à la planification et à la mise en oeuvre de programmes et de projets ayant pour but la croissance économique et le changement social, ainsi qu'à d'autres programmes axés spécialement sur les femmes;*
   - *le développement respectueux de l'environnement qui comprend la protection de l'écosystème, l'évaluation de l'impact sur l'environnement de tous les projets d'investissement et l'incitation à adopter des stratégies touchant l'environnement;*
   - *la sécurité alimentaire, incluant la recherche agricole, la production, l'éducation permanente, les techniques d'entreposage, le transport et la commercialisation.*
   - *l'approvisionnement en énergie, ce qui comprend le développement des ressources existantes, la recherche et le développement d'énergies de remplacement.*

B. Niveaux d'aide et objectifs

6. **L'APD canadienne a atteint 0,5 p. 100 du PNB et restera à ce niveau jusqu'en 1990-1991. À compter de 1991-1992, le gouvernement vise à faire passer graduellement le rapport APD/PNB à 0,6 p. 100 en 1995, et à 0,7 p. 100 en l'an 2000.**
7. **Le Canada s'engage à consacrer 0,15 p. 100 de son PNB à titre d'aide aux pays les moins avancés. Cet objectif a déjà été atteint et sera maintenu.**
8. **Deux p. 100 de l'APD continuera d'être attribué à l'aide humanitaire internationale.**
9. **Toute l'APD prendra la forme de subventions.**
10. **La moitié de l'APD servira à financer le programme des initiatives nationales qui comprend les éléments de l'APD pour lesquels le gouvernement canadien décide directement des projets et activités à financer. L'autre moitié, affectée au**

programme de partenariat, financera les efforts de développement de partenaires nationaux et internationaux du Canada qui sont les responsables de la planification et de la gestion de leurs propres programmes et projets.

C. Amélioration de la mise en oeuvre du programme

Admissibilité — un nouveau cadre

11. **La liste des catégories d'admissibilité utilisée jusqu'à maintenant est abolie.**
12. **Conditions générales :**
    - *tous les pays en développement seront admissibles à recevoir l'aide canadienne au développement par le biais des organisations et des institutions multilatérales;*
    - *tous les pays en développement indépendants seront admissibles à toutes les formes d'aide canadienne au développement;*
    - *un nombre limité de territoires encore dépendants avec lesquels il existe une relation traditionnelle d'aide seront retenus.*
13. **Une liste «d'exclusions» sera cependant établie, et elle comprendra les pays européens en développement et d'autres pays exclus pour des raisons ayant trait à la politique étrangère, aux droits de la personne et à des critères d'ordre économique. Cette liste de pays exclus s'appliquera à tous les programmes des initiatives nationales, y compris la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale, et à l'APD acheminée par l'entremise du Centre international d'exploitation des océans, le secteur privé canadien, ainsi que par les partenaires institutionnels et non gouvernementaux du programme de partenariat.**
14. **Chaque année, le Cabinet établira, confidentiellement, des chiffres indicatifs de planification de portée quinquennale pour l'aide bilatérale, pour chaque pays admissible, en tenant compte des critères suivants :**
    - *les besoins du pays en matière de développement;*
    - *la volonté et la capacité du pays de gérer efficacement l'aide reçue;*
    - *la qualité des politiques économiques et sociales du pays, ou sa volonté de les améliorer;*
    - *l'état des relations politiques et économiques entre le Canada et le pays;*
    - *la performance du pays en matière du respect des droits de la personne;*
    - *la volonté des autorités du pays de faire participer la population au processus de développement.*
15. **Au cours de la période de cinq ans qui commence en 1987, année où le Canada a été l'hôte des sommets de la Francophonie et du Commonwealth, 65 p. 100 de l'aide bilatérale sera acheminée à des pays en développement membres de la Francophonie et du Commonwealth.**
16. **Le Canada fournira 75 p. 100 de son aide bilatérale aux pays à faible revenu et aux petits États insulaires.**
17. **L'aide bilatérale sera davantage concentrée, 75 p. 100 des fonds étant accordés à 30 pays ou groupements régionaux. Les pays qui ne font pas partie des 30 principaux bénéficiaires mais qui reçoivent quand même une aide substantielle, ne seront pas, en principe, admissibles à de l'aide sous forme de projet. L'ACDI leur accordera plutôt des lignes de crédit pour l'acquisition de biens et de services canadiens, et elle appuiera des activités dans le cadre de son approche d'action convergente. L'ACDI pourra, avec l'approbation du ministre responsable, financer des projets dans un certain nombre de pays à faible revenu et pourra y développer des revues de programme.**
18. **Étant donné que le Canada se préoccupe vivement de la situation particulièrement critique du développement en Afrique, 45 p. 100 de l'aide bilatérale ira à ce continent, dans les cinq prochaines années, 39 p. 100 sera acheminée vers l'Asie et 16 p. 100 aux Amériques.**
19. **Une aide alimentaire d'urgence et une assistance humanitaire pourront être fournies en cas de catastrophe d'origine naturelle ou humaine, à tous les pays en développement, y compris ceux qui sont sur la liste des pays exclus, suite à une autorisation spéciale des ministres responsables de l'APD.**

Droits de la personne et développement

20. **Règle à suivre**
Le Cabinet sera informé, chaque année, de la situation par rapport au respect des droits de la personne afin de déterminer par quelles voies l'aide canadienne sera acheminée et le niveau d'aide bilatérale attribué à chaque pays.

21. **Critères**
Lorsque les droits de la personne sont violés de façon systématique, flagrante et soutenue, le Cabinet refusera ou réduira l'aide de gouvernement à gouvernement. L'aide canadienne sera acheminée par l'entremise de nos partenaires du développement, telles les organisations multilatérales ou non gouvernementales, qui travaillent à la base et qui peuvent s'assurer que cette aide va directement aux pauvres dans les secteurs où ils en ont le plus besoin.

22. **Autre mesure**
Le gouvernement a annoncé son intention de créer un Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

Décentralisation

23. **Il y aura décentralisation majeure du personnel et des pouvoirs d'approbation en vue d'améliorer la mise en oeuvre des programmes. Dans le cadre des programmes approuvés pour chaque pays, il y aura délégation des pouvoirs d'approbation aux missions canadiennes sur le terrain, jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars pour les projets et jusqu'à concurrence de 100 000 de dollars pour la passation des marchés.**

24. **En outre, le gouvernement entend ouvrir quatre nouveaux bureaux régionaux dans les pays en développement, l'un pour les pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, un deuxième pour le Sahel, un troisième aux Antilles et le quatrième pour les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.**

25. **Le Fonds canadien d'initiatives locales (Fonds canadien) remplacera les Fonds administrés par la mission. Ce fonds sera administré localement et il aura une portée beaucoup plus vaste.**

Développement des ressources humaines

26. **Le développement des ressources humaines deviendra l'élément principal de tous les programmes avec chacun des pays.**

27. **Au cours des cinq prochaines années, le nombre de bourses d'études doublera pour s'élever à 12 000 par année, dont environ la moitié pour l'enseignement donné au Canada.**

Aide alimentaire

28. **Jusqu'à 75 p. 100 de l'aide alimentaire bilatérale et multilatérale sera affectée sur une base pluriannuelle aux pays, agences et organisations, afin de faciliter la planification et le redressement à long terme.**

29. **Le financement du programme d'aide alimentaire (tant bilatérale que multilatérale) s'accroîtra de 5 p. 100 par année, dans le cadre des prévisions budgétaires.**

Dettes de l'APD

30. **Une législation sera déposée au Parlement, visant à autoriser une remise de la dette découlant de l'APD aux pays d'Afrique subsaharienne qui sont éligibles et qui satisfont aux conditions du moratoire de la dette de 1986;**

31. **En ce qui concerne l'effacement de la dette de pays autres que ceux de l'Afrique subsaharienne, le gouvernement examinera chaque cas individuellement et décidera seulement ensuite de l'opportunité de le faire.**

Autres mesures

32. **L'aide liée passera de 80 à 50 p. 100 pour l'aide bilatérale à l'intention des pays d'Afrique subsaharienne et des pays les moins avancés, et à 66 2/3 p. 100 pour les autres pays en développement (les chiffres ne comprennent pas les frais de transport international, lesquels demeurent non liés).**

33. **Les lignes de crédit sectorielles seront maintenues, et des lignes de crédit générales seront établies, dans un maximum de 20 pays qui représentent un intérêt à long terme pour le monde canadien des affaires et où l'entreprise privée joue un rôle primordial dans le développement.**

34. **Dans certains cas particuliers, des dispositions plus souples seront introduites, afin de remédier à des difficultés reliées à la gestion des fonds en fin d'année financière.**

D. Une collaboration nouvelle avec les partenaires

Programme de partenariat

35. **La moitié de l'aide canadienne sera désormais consacrée au financement des efforts des partenaires nationaux et internationaux dans le processus de développement. Ce *programme de partenariat* se caractérise surtout par le fait que ces groupes sont responsables de la planification et de l'exécution de leurs propres programmes et projets.**

    Parmi les partenaires dont les activités de développement seront ainsi financées à même cette moitié du budget de l'APD, mentionnons les universités, les syndicats, les coopératives, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales, le monde des affaires et les organisations multilatérales. Ces fonds sont attribués *en espèces et seront déliés.* Seule l'aide alimentaire multilatérale sera assujettie à des conditions d'achat au Canada.

36. **La série précédente d'intentions et de sous-objectifs de croissance des divers éléments maintenant intégrés au programme de partenariat a été révisée et le gouvernement n'a pas fixé d'objectifs ou d'engagements particuliers de croissance pour cette moitié du programme, sauf en ce qui concerne le Programme de coopération industrielle dont le budget sera doublé progressivement pour atteindre 4 p. 100 de l'APD au cours des cinq prochaines années.**

E. Sensibilisation des Canadiens

37. **Des centres d'information, un peu partout au Canada, permettront de mieux desservir la communauté des gens d'affaires, de façon à ce qu'ils soient mieux informés des occasions en matière de développement.**

38. **Une nouvelle stratégie visant à informer et à sensibiliser le public au développement se verra allouer 1 p. 100 du budget de l'APD.**

39. **Une formule de contrepartie sera mise sur pied pour encourager la population à contribuer, dans les cas d'urgence, aux ONG internationales spécialisées dans ce type de secours.**

40. **Pour que les résultats des évaluations soient mieux connus de la population canadienne, l'ACDI élaborera des sommaires d'évaluations de projets et de programmes. Ces sommaires seront mis à la disposition des parlementaires, des partenaires de l'ACDI en matière de développement et de quiconque les demandera.**

41. **Le gouvernement entreprendra une série de consultations :**
    - ***sur le développement international, avec des partenaires spécifiques, avant le Sommet économique de Toronto en 1988;***
    - ***avec le secteur privé canadien au sujet des études du Conference Board sur l'amélioration des relations avec le secteur privé des pays en développement;***
    - ***avec les importateurs canadiens au sujet de l'assistance aux PLMA pour permettre à ces pays d'augmenter le volume de leurs exportations;***
    - ***avec les partenaires du monde des affaires, des institutions et des organisations non gouvernementales sur l'orientation à donner à l'action convergente;***
    - ***avec les ONG au sujet de la simplification des procédures administratives de l'ACDI;***
    - ***avec les Centres de ressources afin d'accroître leur participation au développement comme centres d'éducation et d'information;***
    - ***avec les ministères concernés afin de répondre au CPAECE au sujet des responsabilités interministérielles au niveau des banques de développpement.***

42. **La Journée du développement**
    - ***Le gouvernement désignera une journée du calendrier qui deviendra annuellement la Journée du développement, et invitera tous les groupes canadiens intéressés (Parlement, ONG, ING, universités, écoles, entreprises, syndicats, coopératives) à organiser des activités particulières.***

Liste des sigles

ACCT	*Agence de coopération culturelle et technique*
ACDI	*Agence canadienne de développement international*
AHI	*Assistance humanitaire internationale*
ANASE	*Association des nations de l'Asie du Sud-Est*
APD	*Aide publique au développement*
BAfD	*Banque africaine de développement*
BAsD	*Banque asiatique de développement*
BIRD	*Banque internationale pour la reconstruction et le développement (ou Banque mondiale)*
CAD	*Comité d'aide au développement (de l'OCDE)*
CAEM	*Conseil d'assistance économique mutuelle*
CCDAA	*Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe*
CIEO	*Centre international d'exploitation des océans*
CPAECE	*Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur*
CRDI	*Centre de recherches pour le développement international*
FAfD	*Fonds africain de développement*
FAsD	*Fonds asiatique de développement*
FCCT	*Fonds du Commonwealth pour la coopération technique*
FMI	*Fonds monétaire international*
FNUF	*Fonds des Nations Unies pour la femme*
GCRAI	*Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale*
IDA	*Association internationale de développement (relève de la Banque mondiale)*
IFD	*Intégration de la femme au développement*
ING	*Institutions non gouvernementales*
OCDE	*Organisation de coopération et de développement économiques*
OMS	*Organisation mondiale de la santé*
ONG	*Organisations non gouvernementales*
OPEP	*Organisation des pays exportateurs de pétrole*
PAM	*Programme alimentaire mondial*
PCAI	*Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale*
PCI	*Programme de coopération industrielle*
PIB	*Produit intérieur brut*
PLMA	*Pays les moins avancés*
PNB	*Produit national brut*
PNUD	*Programme des Nations Unies pour le développement*
PSD	*Programme spécial de développement*
SEE	*Société pour l'expansion des exportations*
SFI	*Société financière internationale*
UNICEF	*Fonds des Nations Unies pour l'enfance*